Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15984 – 7 F

MARDI 18 JUIN 1996

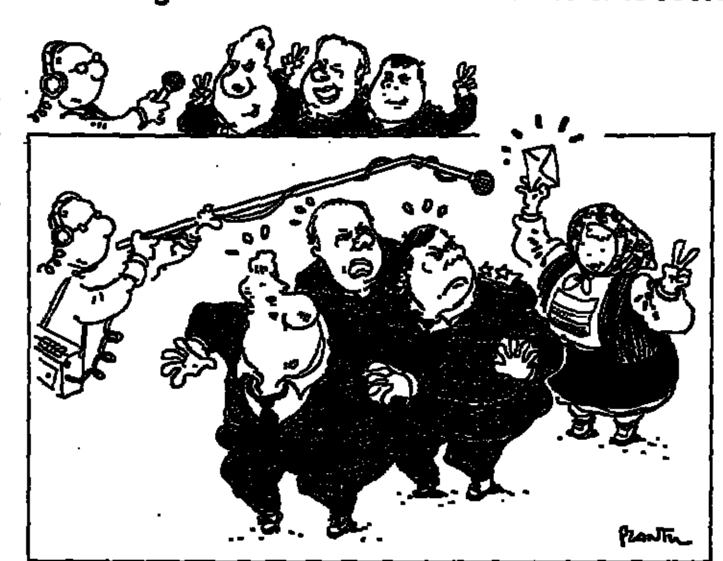
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le candidat communiste talonne M. Eltsine au premier tour de la présidentielle russe

Les électeurs du général Lebed devraient arbitrer le second tour

BORIS ELTSINE a appelé, lundi 17 juin en fin de matinée, à la mobilisation du camp démocrate, alors que les résultats du premier tour de l'élection présidentielle lui donnaient une très courte avance sur le communiste Guennadi Ziouganov et promettent un second tour très serré, le 30 juin ou le 7 juillet. Selon des résultats portant sur 82 % des suffrages dépouillés, publiés par la commission électorale centrale, Boris Eltsine obtient 35,02 % des voix, contre 31,53 % au communiste Guennadi Ziouganov. Avec 14,89 % des voix, le général Alexandre Lebed (nationaliste modéré) devient l'arbitre de la compétition. On s'attend à ce qu'il se désiste en faveur de Boris Eltsine, mais rien ne dit que ses partisans respecteront cette consigne.

Le réformateur Grigori Iavlinski obtient 7,56 % des voix. L'ultranationaliste Vladimir Jirinovski, avec 5,96 % des suffrages, réalise son plus mauvais score, tous scrutins confondus, depuis des années. Quant à Mikhaïl Gorbatchev, il obtiendrait moins de 1 % des voix.



Boris Eltsine *« n'est pas satisfait »* des résultats car il espérait être élu dès le premier tour, a affirmé lundi matin son premier conseiller, Viktor Iliouchine. Les conseillers politiques du Kremlin, réunis autour du président sortant, ont cependant estimé que *« les leaders du Parti communiste n'avaient pas* [non plus] *atteint le résultat qu'ils s'étaient fixé »*. Guennadi Ziouganov s'est déclaré *« très satisfait »*. *« Nous avons obtenu un tiers des voix, et si on compte les voix obtenues par les candidats de l'opposition au gouvernement, nous avons plus de 50 % »*, a-t-il déclaré.

Les premiers résultats détaillés par région révèlent l'ampleur de la fracture entre partisans de Boris Eltsine et de Guennadi Ziouganov. Le président sortant mène dans 18 des 37 régions et Républiques où plus de la moitié des suffrages ont été dépouillés, contre 19 pour M. Ziouganov. M. Eltsine l'emporte largement dans les grandes villes, M. Ziouganov est en tête dans nombre de régions rurales. En Tchétchénie, le scrutin, organisé par le gouvernement pro-russe et boycotté par les indépendantistes, a tourné à la mascarade. Plusieurs journalistes étrangers, dont notre envoyé spécial à Grozny, Jean-Baptiste Naudet, ont pu le constater en obtenant sans difficulté de pouvoir voter.

Lire pages 2 et 3, ainsi que le portrait de Guennadi Ziouganov page 15

Le parquet veut enterrer l'affaire des écoutes de l'Elysée

LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par Martine Anzani, doit examiner, lundi 17 juin, une série d'appels concernant l'affaire des écoutes de la cellule de l'Elysée. Elle se penchera notamment sur la qualification juridique des *« branchements »* effectués de 1983 à 1986 et le mécanisme de la prescription en matière d'écoutes. Attentat à la liberté ou atteinte à la vie privée ? Le parquet considère qu'il s'agit d'une simple atteinte à la vie privée, de surcroît prescrite. Si la chambre d'accusation suit les réquisitions du parquet, ce Watergate à la française sera enterré. Sous la présidence de François Mitterrand, plus de cent cinquante personnalités ont été espionnées par la cellule. Six personnes ont été mises en examen par le juge Jean-Paul Valat.

Lire page 11

L'asile américain pour une jeune Togolaise menacée d'excision

WASHINGTON
de notre correspondant

Fauziya Kasinga a gagné. A force de courage et de détermination, cette Togolaise de dix-neuf ans a obtenu l'asile aux Etats-Unis. Le Conseil de l'immigration a reconnu, jeudi 13 juin, que la protection des autorités américaines devait lui être accordée, face à la *« menace d'excision »* dont elle était l'objet. Sa victoire est certes isolée, au regard des pesanteurs sociales et coutumières dans les pays où cette pratique rituelle est toujours infligée, mais elle n'en est pas moins symbolique. Promise à un mariage polygame, la jeune fille n'a pas voulu partager le sort de plus de 80 millions de femmes à travers le monde. En France, le 12 juin, le tribunal administratif de Lyon avait annulé l'expulsion d'une Guinéenne en raison du risque d'excision qui pesait sur ses enfants (*Le Monde* du 14 juin).

Chaque année, deux millions de jeunes filles – en particulier sur le continent africain – subissent l'épreuve de cette mutilation partielle des organes génitaux. Fauziya Kasinga a donc fui le Togo, pour arriver aux Etats-Unis au cours de l'hiver 1994. Le juge de l'immigration avait alors estimé qu'une telle menace ne constituait pas un motif suffisant pour obtenir l'asile aux Etats-Unis. Les demandeurs d'asile doivent prouver qu'ils sont, dans leur pays d'origine, sous la menace d'une persécution en raison de leurs race, religion, nationalité ou opinions politiques. Pendant près d'un an, Fauziya Kasinga a été transférée de prison en prison. Mais elle a tenu bon.

Dans son jugement, le Conseil de l'immigration cite un rapport sur l'excision en Afrique, et conclut que *« les femmes ont peu de recours légaux, peuvent encourir des menaces contre leur liberté, des actes de violence physique, ou un ostracisme social, lorsqu'elles refusent de subir cette pratique traditionnelle, ou tentent de protéger leurs enfants de sexe féminin »*. Ce verdict – le premier à reconnaître que l'excision est une persécution – constitue un précédent dont devront tenir compte les cent soixante-dix-neuf juges de l'immigration des Etats-Unis. Alerté par le cas de Fauziya Kasinga, le Sénat a adopté, le mois dernier, un amendement au projet de loi sur l'immigration, faisant de l'excision un crime fédéral, passible d'amendes et d'une peine de cinq ans de prison.

L'exemple du Canada a favorisé la prise de conscience des législateurs : lorsque, en 1993, Ottawa a décidé qu'une menace de mutilation génitale constituait une raison suffisante pour bénéficier d'un statut de réfugié, les Cassandre ont agité la menace d'un afflux de demandeurs d'asile, qui se s'est pas produit. Aux Etats-Unis, où le balancier de l'immigration penche nettement du côté d'une fermeture des frontières, la crainte de voir l'Amérique transformée en « sanctuaire » des jeunes filles fuyant les coutumes tribales du tiers-monde est réelle, mais infondée. Le cas de la jeune Togolaise est atypique : l'excision se pratique généralement sur des fillettes âgées de cinq à quinze ans, qui peuvent difficilement échapper à la volonté familiale.

Laurent Zecchini

L'équipe de France retrouve la Bulgarie

EURO 96. Rattrapée au score à cinq minutes de la fin de son match face à l'Espagne, samedi 15 juin à Leeds, l'équipe de France a laissé échapper l'occasion d'assurer sa qualification pour la suite de la compétition dès la deuxième rencontre du championnat d'Europe de football. Son match nul (1-1) la condamne à disputer, mardi 18 juin à Newcastle, une partie cruciale pour accéder aux quarts de finale. Les Bleus y retrouveront les Bulgares qui les avaient privés de la Coupe du monde 1994 en s'imposant au Parc des Princes. Les Français devront faire au moins match nul, tandis que les Bulgares sont dans l'obligation de vaincre.

Lire page 22

POINT DE VUE

Citoyennes, encore un effort... *par Sylviane Agacinski-Jospin*

ON croyait la lutte des femmes en sommeil malgré l'impressionnante inégalité de fait entre les hommes et les femmes dans toutes les instances de décision et particulièrement dans la vie politique française. On constate avec bonheur qu'il n'en est rien : après la signature de la Charte de Rome (18 mai), qui s'engage à promouvoir *« la participation égale des femmes et des hommes à la prise de décision »* au niveau européen, des femmes élues ou ex-élues viennent de lancer en France le Manifeste des dix pour la parité (*Le Monde* des 7 et 8 juin).

Si l'on veut enfin sortir des honteux 5,5 % de femmes à l'Assemblée, il faut soutenir massivement cet appel et exiger, en effet, une politique volontariste des partis et du gouvernement de façon à imposer progressivement une réelle mixité dans toutes les instances politiques.

Depuis la parution de ce manifeste, pourtant, les réactions ne se sont pas fait attendre, et l'on a beaucoup entendu parler de la Constitution menacée, de la République en danger et de l'universalité des citoyens contestée (point de vue d'Elisabeth Badinter dans *Le Monde* du 12 juin). Eh bien, parlons-en, et espérons que les citoyennes ne se laisseront pas intimider par des argumentations juridiques ou philosophiques en réalité peu convaincantes.

Rappelons d'abord que la Constitution n'est pas un texte sacré : le Conseil constitutionnel en a la garde mais, en dernière instance, elle relève du pouvoir constituant, qui, en démocratie, appartient au peuple. La question de savoir si les institutions républicaines doivent être mixtes, comme le genre humain tout entier, et celle des moyens pour y parvenir sont donc d'ordre politique et non juridique.

Lire la suite page 17

Sylviane Agacinski-Jospin, philosophe, enseigne à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess).

La fille à la voix de sax



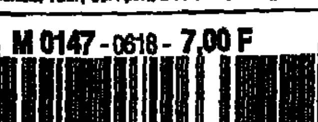
ELLA FITZGERALD

APRÈS soixante ans de carrière et plus de 250 disques, la chanteuse de jazz américaine Ella Fitzgerald est morte, samedi 15 juin, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, à son domicile de Beverly Hills (Californie).

Reine du swing et de l'improvisation, elle enregistra, avec Louis Armstrong, Duke Ellington et Count Basie, ce qui restera comme des classiques éternels du jazz.

Lire page 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0618 - 7,00 F

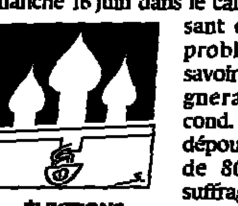
RUSSIE Le premier tour de l'élection présidentielle russe du dimanche 16 juin s'est soldé par un résultat plus serré que prévu entre le chef de l'État, Boris Eltsine, qui a reçu 35,02 % des voix, contre 31,53 % à son adversaire communiste, Guennadi Ziouganov, après le dépouillement de 82 % des suffrages. ● DÉÇU et surpris par ce résultat, M. Eltsine a appelé, lundi, à une mobilisation contre son rival. *« Le choix est extrêmement clair : soit le retour vers les révolutions et les troubles, soit en avant vers la stabilité et le bien-être »* ● LA GRANDE SURPRISE du scrutin est le résultat obtenu par le général Alexandre Lebed, arrivé en troisième position avec environ 15 % des voix. Nationaliste modéré, cet ancien d'Afghanistan qui a dénoncé la guerre en Tchétchénie va être courtisé par MM. Eltsine et Ziouganov avant le deuxième tour, dont la date n'a toujours pas été annoncée. *(Lire aussi le portrait de M. Ziouganov, page 15.)*

Boris Eltsine devance de justesse Guennadi Ziouganov

Le président russe obtiendrait environ 35 % des suffrages contre 31,5 % au candidat communiste. Le second tour de l'élection présidentielle dépendra en grande partie de l'attitude des électeurs du général Lebed, qui a recueilli plus de 15 % des suffrages

MOSCOU
de notre correspondante

Le premier tour de l'élection présidentielle russe s'est déroulé dimanche 16 juin dans le calme, laissant entier le problème de savoir qui gagnera le second. Après le dépouillement de 80 % des suffrages, Boris Eltsine obtiendrait 35,02 % des voix contre 31,50 % à son rival communiste, Guennadi Ziouganov. La grande « surprise » du scrutin, la troisième place du général Alexandre Lebed (14,8 % des suffrages), semblait cependant due à une alliance informelle de cet ancien rebelle avec le président sortant, sans que cela entraîne nécessairement un report de ses voix vers Boris Eltsine. Ce dernier pourrait cependant, sous certaines conditions, obtenir ce qui semblait hors de sa portée il y a trois mois encore : une réélection plus ou moins « dans les règles » à un second mandat, avec le soutien des partisans des réformes.


ÉLECTIONS

Dans une première réaction, faite à un moment du dépouillement où son écart avec son rival s'était réduit à moins de deux points, Boris Eltsine s'est montré inquiet en lançant un appel pressant à une *« union des démocrates »*. Guennadi Ziouganov s'est, pour sa part, déclaré *« extrêmement satisfait »* d'avoir obtenu *« un tiers des voix »* et compte en avoir *« plus de 50 % avec celles obtenues par les autres candidats de l'opposition »*.

Selon les résultats préliminaires, les trois candidats étaient suivis par le réformateur Grigori Iavlinski avec 7,5 % des voix et l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski avec 5,9 % – son plus mauvais score depuis des années. Aucun des six autres candidats n'a réussi à obtenir plus d'un pour cent des suffrages (0,5 % pour Mikhaïl Gorbatchev, par exemple). Les craintes que nourrissaient certains de voir le candidat le plus « clownesque » et odieux, le richissime Vladimir Brintsalov, rafler les faveurs d'une jeunesse désorientée ne se sont nullement réalisées : celui qui surpassait Vladimir Jirinovski par son choix d'expressions racistes et vulgaires lors de fréquentes apparitions télévisées arrive bon dernier avec 0,16 % des voix.

L'ambiance à l'état-major de campagne de Boris Eltsine a varié tout au cours du dépouillement : au soulagement joyeux qui a suivi l'annonce d'une nette avance pour le président en Extrême-Orient (*« égale à ce que nous avions prévu, soit 35 % pour Boris Eltsine et 31 % pour son rival »*, a déclaré son assistant pour les affaires politiques Georgui Satarov) a succédé une nette inquiétude quand ont été pris en compte les résultats des régions traditionnellement communistes qui ont resserré l'écart. Une embellie imprévue ramenant à peu près la situation aux chiffres de départ est intervenue après l'allocution télévisée de Boris Eltsine.

Apparaissant lundi matin à la télévision, l'air un peu fatigué, le président Eltsine a appelé ses électeurs à *« ne pas se relâcher, ne pas espérer que tout se passera facilement »*. Il a dit également sa déception de n'avoir pas gagné au premier tour, alors qu'il s'était déclaré *« certain »*, la semaine dernière, d'y parvenir. Cet excès d'optimisme affiché avait surpris, dans la mesure où certains de ses partisans, motivés, non pas par un amour pour sa personne mais par la crainte du chaos ou d'un retour au totalitarisme en cas de victoire communiste (le grand thème de sa campagne), ont pu se sentir dispensés d'aller voter.

La participation (70 %) a pourtant été un peu plus importante que lors des législatives de décembre dernier (65 %). Mais les instituts de sondage avaient prévu qu'elle serait plus forte, certains évoquant même le chiffre de 80 %. La raison en aurait été l'importance du choix proposé : un *« choix de société »*, répétait sur tous les tons les partisans de Boris Eltsine, même si personne ne peut prédire à coup sûr le comportement d'un Guennadi Ziouganov qui se trouverait détenir les énormes pouvoirs dont dispose le président selon la Constitution eltsinienne : il serait alors à coup sûr moins dépendant de son entourage orthodoxe ou radical.

Il reste en tout cas admis qu'une forte participation doit avantager le président en titre. L'électorat communiste représente en effet un « noyau dur » de fidèles, souvent âgés, qui votent quelles que soient les circonstances ; celui de Boris Eltsine est plus volatil, composé de gens plus jeunes et moins motivés. C'est pourquoi de grands efforts ont été déployés par l'état-major de campagne du président, mais aussi par la commission électorale centrale (qui parfois confondait les genres) pour assurer une participation maximum. Dimanche, des informations « alarmantes » ont été ainsi lancées sur une prétendue participation très faible. Même les commentateurs russes du match de football opposant la Russie à l'Allemagne dimanche à Manchester prenaient la peine d'appeler leurs spectateurs à aller voter dès la fin du match.

Il est vrai qu'au second tour cette participation risque d'être encore plus faible qu'au premier. D'abord à cause des congés qui auront alors éloigné nombre d'électeurs de leurs bureaux de vote. Mais aussi, comme il est de règle lors d'un second tour, parce que les électeurs des perdants du premier refusent de choisir entre les deux favoris. C'est d'autant plus vrai en Russie qu'ici le duel Eltsine-Ziouganov a été, dans une large part, imposé artificiellement. Une majorité d'électeurs auraient en effet souhaité, selon les sondages menés au printemps, sanctionner le pouvoir à cause de la chute du niveau de vie, de la guerre en Tchétchénie ou de l'insécurité en général, sans pour autant voter communiste.

> « J'ai toujours su qu'Alexandre Lebed serait président de l'Etat de Russie, que ce soit tôt ou tard »

C'est en partie cet électorat, mais aussi très nettement celui de Vladimir Jirinovski, qui a reporté ses voix sur le général Lebed, lequel triomphait sans retenue dimanche soir lors d'une visite aux studios de la chaîne de télévision privée NTV. *« J'ai toujours su qu'Alexandre Lebed serait président de l'Etat de Russie, que ce soit tôt ou tard »*, a-t-il déclaré. Il semblait inspiré par des déclarations faites vendredi dernier par Boris Eltsine à l'issue de ses voyages électoraux : *« Je connais quelqu'un »* qui pourrait être *« président de Russie en l'an 2 000 »*, a-t-il déclaré en paraphrasant un clip célèbre du général Lebed, et en *« conseillant »* à ce *« quelqu'un »* de se désister en sa faveur avant le premier tour pour bénéficier de cette chance.

Alexandre Lebed a eu la coquetterie de supposer, dimanche soir, que cette phrase pouvait s'adresser à *« tous les autres candidats »*, mais il a très nettement envisagé la possibilité de travailler aux côtés de Boris Eltsine, en se disant prêt à *« œuvrer dès lundi à assurer la stabilité et la marche en avant »* du pays. Il refusera, a-t-il dit, les postes de secrétaire du conseil de sécurité (*« un emploi de fonctionnaire »*) et celui de ministre de la défense (*« dénué de pouvoirs »*) mais sera prêt à discuter d'un poste qui lui permettra réellement de lutter contre la criminalité dans le pays, a-t-il dit.

Les marchandages sont donc ouverts, mais certains disent qu'ils ont déjà eu lieu : Mikhaïl Gorbatchev a ainsi affirmé que le financier de la campagne de Lebed, qui a eu un accès soudain et très important aux télévisions au cours des dix derniers jours, n'est autre que celui du président lui-même, son ancien ministre en charge de l'économie, Anatoli Tchoubaïs. Il se trouvera en concurrence dans ces marchandages avec M. Ziouganov, qui a proposé lui-même lundi des *« consultations sérieuses »* à Boris Eltsine mais aussi aux autres candidats, et sans doute également avec le démocrate Iavlinski. Mais la Russie n'est pas une République parlementaire et n'a pas de vrais partis en dehors du Parti communiste. Nul ne peut donc prévoir à coup sûr comment se feront les reports de voix à l'appel des candidats malheureux.

Sophie Shihab

Le maire de Moscou triomphalement réélu

Le maire sortant de Moscou, Iouri Loujkov, a été très facilement réélu dimanche 16 juin dans la capitale russe, où se tenait une élection municipale parallèlement à la présidentielle. Selon des résultats préliminaires annoncés par la commission électorale locale, portant sur 54 % des suffrages, *M. Loujkov* a remporté 89,9 % des voix. Sa concurrente la mieux placée, *Olga Sergueeva*, communiste, ne recueille que 4,8 % des suffrages. *Les affiches électorales de* M. Loujkov le montraient en train d'échanger une poignée de main avec Boris Eltsine en affirmant : « *Les Moscovites ont fait leur choix.* » Elu maire en 1992 après la démission de l'économiste libéral Gavril Popov, Iouri Loujkov jouit d'une réelle popularité à Moscou. Président d'un club de football, connu pour nager par tous les temps dans les eaux de la Moscova, il a augmenté les allocations familiales, offert aux retraités un accès privilégié aux soins et la gratuité des transports publics. – *(AFP, Reuter.)*

Dans un bureau de vote « eltsinien » de Moscou, Alexandre et Vassili, assesseurs communistes, font du zèle

MOSCOU
correspondance

Dans ce quartier huppé de Moscou, on croise plus de Mercedes que de vieilles Zigouli. Les vitrines des magasins étalent des produits de luxe, invariablement importés. Vêtements italiens, parfums français, magnétoscopes japonais. C'est l'aisance tranquille de l'Etang du patriarche, où vit la « nouvelle élite » russe – qui est aussi, en partie, l'ancienne, car ces immeubles chics étaient jadis réservés à la nomenklatura. Ici, on parle peu de l'argent que l'on gagne, mais l'on s'étend volontiers sur la meilleure façon de continuer d'en gagner : de l'avis général, c'est de voter *« pour Boris Eltsine, et pour qui d'autre sinon »* ?

Ce qui, au bureau de vote numéro 7, rend la tâche des deux observateurs communistes d'autant plus ardue. Alexandre et Vassili, deux ingénieurs à la retraite, ont été promus, l'espace d'une journée de vote et d'une nuit de décompte des voix, *« chasseurs de falsifications »* au milieu d'un flot d'électeurs aisés, qu'ils méprisent. *« Ce ne sont pas des nouveaux Russes, ce sont des nouveaux non-Russes »*, pestent-ils en regardant sortir de l'isoloir un élégant banquier rentré dimanche soir d'un voyage d'affaires à Deauville, *« spécialement pour voter »*.

« 200 000 OBSERVATEURS »

Alors ils font du zèle, conformément aux instructions venues *« d'en haut »*, c'est-à-dire du quartier général de Guennadi Ziouganov, qui avait annoncé son intention de dépêcher *« 200 000 observateurs »* à travers le pays pour effectuer un *« décompte parallèle »* des voix. A un jeune homme en train de donner des instructions à son père à la vue défaillante, ils lancent : *« Attention, cet homme doit déterminer tout seul pour qui il vote. Tout seul ! »* Ils sont sur tous les fronts, contrôlant le papier adhésif qui scelle les urnes, vérifiant la liste des inscrits, surveillant de près la présidente du bureau de vote, une frêle et blonde demoiselle qui finira, sur le coup de onze heures du soir, par fondre en larmes, *« à cause du stress »*. Les deux militants communistes se rendront, tard dans la nuit, à l'évidence : *« Ici, nous l'avons vu de nos yeux, il n'y a pas eu de fraude. »* Mais ailleurs ? *« Qui sait... »* Pour eux, un gros doute subsiste.

Wanda, elle, est venue surveiller le vote pour le compte de Grigori Iavlinski. Non pas qu'elle soit une militante démocrate convaincue : *« Je fais ça pour l'argent, je suis peintre et les temps sont durs, on me paye 200 000 roubles* (200 francs) *pour la soirée »*. Wanda passera le gros de la soirée à feuilleter un magazine féminin, entrecoupant sa lecture de quelques appels téléphoniques pour transmettre le chiffre de la participation locale (65 %), inférieure à la moyenne nationale.

« SYNDROME DE LA DATCHA »

Car, dans ce quartier où l'on ne boude pas ses plaisirs, le « syndrome de la datcha » a réellement joué. Visages bronzés, habillés de survêtements sportifs, Constantin et Alla, qui dirigent en couple une société d'informatique, sont arrivés essouflés à moins d'une demi-heure de la fermeture des urnes. Descendus de leur Jeep Cherokee, ils ont passé le week-end à la campagne, dans leur villa fraîchement construite à 70 kilomètres de Moscou, *« et puis le match de football Russie-Allemagne nous a retardés »*.

S'ils sont venus voter, c'est par remords. *« A force de crier victoire à l'avance, Eltsine nous avait presque convaincus qu'il n'aurait pas besoin de nos voix... »*

C'était aussi pour faire le plein des voix eltsiniennes, et *« lutter contre la fraude »*, perçue comme strictement communiste, que trois cents étudiants et « jeunes entrepreneurs » furent rassemblés samedi soir dans un cinéma de Moscou par le parti du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, Notre maison la Russie.

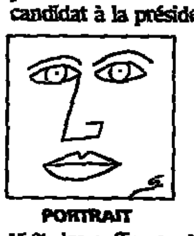
Après un repas et un concert de rock, ils partaient en autobus, tous frais payés, vers les *« régions communistes »* de Toula, Ivano et Tvér, à trois heures de route de Moscou, pour accomplir leur *« devoir de citoyen »*. Qui consistait, pour certains d'entre eux, à se faire passer, auprès des commissions électorales locales présumées communistes, pour des journalistes accrédités. Les faux documents étaient fournis.

Natalie Nougayrède

Alexandre Lebed, l'homme fort venu de l'armée

MOSCOU
correspondance

« Rétablir l'ordre » est la formule préférée d'Alexandre Lebed, le seul candidat à la présidentielle russe issu des rangs de l'armée, et celui qui a créé la surprise en se plaçant troisième dans la course au Kremlin, avec 15 % des suffrages. Même son physique de boxeur taillé dans le roc, son visage en masque figé et sa voix gutturale ne laissant pas filtrer d'émotions semblent répondre à tous les préceptes de « l'homme fort » capable de « préserver la Russie du chaos ».


PORTRAIT

Il a cultivé, sans trop d'efforts, cette image tout au long de la campagne électorale, ayant pris le soin de purger son discours des références au général Pinochet et des envolées trop nationalistes dont il était coutumier encore l'an dernier et qui faisaient frissonner plus d'un démocrate. Au-delà de cette apparence de moujik solidement campé, se niche chez ce général de cinquante-six ans, considéré comme un ancien héros de la guerre d'Afghanistan, un programme politique plus flou qu'ultranationaliste. Car limité précisément par cette formule : rétablir l'ordre.

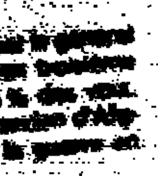
Il l'a d'abord rétabli en Transnistrie en 1992, lorsqu'il commandait la 14e armée chargée de mettre fin aux affrontements entre Russophones et nationalistes moldaves. Ses hommes, qu'il choyait, l'adoraient, et la population locale regrette à ce jour son départ forcé en 1995. Désormais, il aimerait le rétablir en Tchétchénie, une guerre à laquelle il s'est opposé d'entrée, dénonçant ses abus et ses erreurs, s'attirant au passage l'ire du ministre de la défense Pavel Gratchev. Alexandre Lebed est partisan d'un retrait pur et simple des troupes russes de la République indépendantiste, une prise de position qui, en Russie, n'est pas le moindre de ses atouts politiques, auprès des jeunes notamment.

Grand pourfendeur de la corruption de l'Etat et de la criminalité, il conçoit « l'ordre » comme la restauration d'une certaine puissance russe « humiliée ». Le thème de la « grandeur nationale » n'est pas seulement lié, chez lui, à un passé militaire glorieux, mais aussi, tout simplement, à ses origines. Fils et petit-fils de militaires, Sacha Lebed est né le 20 avril 1950 à Novotcherkassk dans la région de Rostov-sur-le-Don : le pays des cosaques, des défenseurs historiques des « marches de l'empire ».

L'homme avait semblé perdre pied lors des législatives de décembre 1995, où il était apparu marginalisé au sein du Congrès des communautés russes (KRO), bloc électoral emmené par l'ancien secrétaire du Conseil de sécurité russe, Youri Skorov. KRO n'avait pas passé la barre des 5 % pour entrer à la Douma, mais le général Lebed avait réussi à se faire élire député de la région de Toula, au nord de Moscou.

Lui qui publiait, voici quelques mois, un recueil de Mémoires intitulé *Quel malheur pour la Russie* n'a cessé de croire en sa bonne étoile. Il attend son heure.

N. N.



JE VOUS DÉRANGE ?

PANCHO

Tambov la « rebelle » a voté « rouge »

TAMBOV
de notre envoyée spéciale

Fidèle à sa réputation de région « rouge », la province de Tambov a donné 52 % de ses voix au candidat communiste Guennadi Ziouganov, contre 21 % à Boris Eltsine, dimanche 16 juin. Occupés à ramasser la première récolte des lopins – choux verts, radis, carottes –, 70 % des inscrits de cette région rurale et fertile de la Russie du centre se sont rendus aux urnes tôt le matin, avant de partir aux champs, ou tard le soir, après avoir travaillé la terre.

Avec ses 974 589 inscrits, Tambov entretient sa réputation de ville rebelle. « *Nous manifestons notre opposition au pouvoir central depuis le XVII[e] siècle* », explique Vladimir Penkov, directeur de la télévision locale. Dans les années 20, les paysans ont pris les armes et ont résisté pendant deux ans au pouvoir bolchevique. A la fin de 1930, c'est ici que la collectivisation des terres a été la plus meurtrière. En 1991, la direction locale du parti et la population dans son ensemble ont soutenu la tentative de putsch contre Mikhaïl Gorbatchev. En 1993, alors que Boris Eltsine fait tirer au canon sur le Parlement à Moscou, les gens de Tambov sont du côté des insurgés. Lors des législatives de 1993, c'est eux qui expriment le vote le plus protestataire, donnant 35 % de leurs voix à Vladimir Jirinovski. Enfin, aux législatives de 1995, les communistes ont remporté à Tambov 41 % des voix contre 30 % en moyenne en Russie.

La mobilisation a été légèrement plus forte à la campagne (72 % contre 68 %) que dans les villes de la région. Et dans les zones rurales, là où le Parti communiste règne en maître, les kolkhoziens sont mécontents de leur sort. Devenus « actionnaires » depuis 1992, payés en nature, pauvres pour la plupart, ils ont mal supporté l'apparition des « fermiers », ces nouveaux exploitants agricoles qui louent quelques hectares aux kolkhozes et vendent leurs produits au marché de Tambov ou dans les usines alimentaires de la région. « *Pour eux, nous sommes des koulaks* [ces exploitants agricoles sévèrement réprimés lors de la collectivisation]. *Ils nous disent : "Vous avez vu les autres, ce qui leur est arrivé vous arrivera aussi"* », raconte Olia, une plantureuse fermière installée à son compte depuis quatre ans. « *Tout ce que je demande, c'est qu'on ne nous touche pas* », chuchote-t-elle en regardant par-dessus son épaule.

QUATORZE BULLETINS INVALIDÉS

Peu avant la fermeture du bureau de vote numéro 756, dans le centre de Tambov, une discussion s'est engagée sous les tilleuls en fleurs qui embaument. Un homme, la cinquantaine, a eu le malheur de crier un peu fort que « *la vie était meilleure sous Brejnev* », s'attirant immédiatement les foudres d'une vieille femme : « *C'est ta jeunesse que tu regrettes, fiston, et pas les communistes. Parce que, en réalité, on vit mieux maintenant. Tiens, regarde, moi. Je ne vis que de pain et de thé, parce qu'avec 120 000 roubles* [120 francs] *de retraite, tu ne vas pas loin. Pourtant, les communistes n'ont pas eu ma voix. Je ne veux plus de candidat unique* », s'exclame-t-elle. Un peu plus loin, un homme corpulent opine du chef en sirotant sa bière : « *Elle a raison, la mémé. Je me souviens encore du jour où, c'était sous Andropov* [secrétaire général du Parti communiste d'URSS entre 1982 et 1984], *j'ai amené ma fiancée au cinéma. En pleine projection, ils ont allumé les lumières et contrôlé nos papiers. Tout ça pour lutter contre le « parasitisme ». Aujourd'hui, c'est fini. On n'est plus des « sov »* [soviétiques]. » Adosssé à un arbre, un autre vocifère : « *Et les salaires ! Cela fait quatre mois que je n'ai pas touché le mien ! Vous trouvez ça normal, vous ?* » Leurs éclats de voix retentissent dans le gymnase de l'école, transformé en bureau de vote pour l'occasion. Là, on compte et recompte dans un silence quasi religieux les 1 700 bulletins déposés dans l'urne par les habitants du quartier, un des plus peuplés de Tambov.

Observateurs du Parti communiste, représentants des réformateurs et militaires de l'école voisine, tous se côtoient à l'intérieur du bureau de vote dans une atmosphère détendue, loin des rumeurs de guerre civile, annoncée pour la fin du premier tour. Les bulletins invalidés – quatorze en tout – le sont avec l'accord de tous. Sur l'un d'entre eux est écrit, d'une écriture penchée et tremblotante : « *Eltsine ! Judas ! Tu n'auras pas ma voix !* » ou encore : « *Je vote pour tous, pourvu que la Russie soit sauvée.* »

Marie Jégo

Le scrutin en Tchétchénie a pris des allures de mascarade

La population a boudé les urnes, mais le cessez-le-feu a été respecté

GROZNY
de notre envoyé spécial

« *Je suis journaliste français du journal* Le Monde, *je peux voter ?* » Dans un bureau de vote d'un des quartiers de Grozny, la capitale tchétchène ravagée par la guerre, « *tous ceux qui veulent voter sont les bienvenus* », répond un des membres de la commission électorale. Le petit bureau, repérable seulement grâce à la présence des blindés russes, compte plus de policiers armés jusqu'aux dents que d'électeurs. Pour voter, il suffit donc de montrer son passeport, même français, d'inscrire son nom sur une liste baptisée « *supplémentaire* », puis de signer. La nuit, la boîte verte en bois qui sert d'urne, aux couleurs de la République de Tchétchénie, dort au poste de commandement russe sans contrôle. A Grozny, beaucoup assurent que « *les résultats ont été préparés à l'avance* ».

En Tchétchénie, où on dénombre 471 000 « inscrits », le premier tour de l'élection présidentielle russe et des élections législatives locales a tourné à la farce, parfois sanglante. Dans cette petite République séparatiste du sud de la Fédération de Russie, le scrutin présidentiel et local a été marqué par des incidents et par de nombreuses irrégularités qui laissent entrevoir une fraude massive. Pas de listes électorales, pas de contrôle des urnes, pas d'observateurs indépendants, pas de contrôle des votes multiples. « *Nous n'avons pas surveillé ces élections et, autant que je sache, aucun observateur étranger ne les a contrôlées* », dit le Suédois Lennart, de la commission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Tchétchénie. Désapprouvant la tenue du scrutin, le chef de cette commission est parti pour Moscou.

La majorité de la population tchétchène, suivant la consigne des séparatistes, a boycotté l'événement et manifesté contre ce scrutin, organisé en violation de l'accord signé le 10 juin sous l'égide de l'OSCE entre Moscou et la direction indépendantiste. Ce texte prévoyait la tenue des élections seulement après le départ de l'armée russe. Les indépendantistes ont cependant décidé de ne pas lancer d'actions militaires pour perturber ces élections, « *afin de montrer qu'ils respectent l'accord et le cessez-le-feu* », estime un membre de l'OSCE. Quelques groupes incontrôlés ont maintenu la pression : urnes détruites dans un quartier de Grozny, bureaux de vote criblés de balles dans la nuit. Seuls les soldats russes ont voté, sous aucun contrôle, ainsi que quelques bastions russes où la sécurité avait été renforcée, comme à Grozny. Président d'une commission électorale dans le quartier de Storopromoslovski de la capitale tchétchène, Movli Dadalov raconte comment il s'est retrouvé à ce poste : « *On m'a dit : si tu refuses, tu perds ton travail. Mais je ne voterai pas* », assure-t-il.

> La fraude massive et évidente va poser un problème de conscience aux dirigeants locaux chargés de fournir des « résultats » à Moscou

Le boycottage massif n'a pas empêché Dokou Zavgaiev, le « chef de la République » installé par Moscou, de proclamer, dès midi, que le taux de participation avait déjà dépassé les 50 % nécessaires pour valider les élections. Cependant, le chef de la commission électorale pour la République, Abdoul-Kirim Alsakhanov, déclarait au *Monde* et à l'AFP que le taux de participation, à 13 heures, n'était que de 32 %. M. Alaskhanov a affirmé qu'à Argoun, la quatrième ville de la République, la participation atteignait plus de 55 % des « inscrits » (il n'y a pas de liste), soit 6 000 personnes sur 11 000 électeurs.

Pourtant, à Argoun, à une quinzaine de kilomètres de Grozny, on est bien en peine de trouver 6 000 votants. Personne n'a voté, personne ne veut voter. Les bureaux de vote habituels, la mairie, l'école de musique, sont fermés. A la mairie, où l'on tentait d'organiser le scrutin, des policiers chassaient les journalistes, armant leurs kalachnikovs : « *Partez, ça peut tirer à tout moment.* » Un bureau de vote a été finalement installé au siège de la police locale sous la protection de dizaines d'hommes en armes. Dans le champ voisin, les partisans de l'indépendance ont organisé un meeting. Ils ont des banderoles : « *Pas d'élections en Tchétchénie* », « *L'armée russe hors de Tchétchénie* ». « *Pourquoi voter, nous avons déjà notre président, tchétchène. Je ne voterai pas tant qu'il y aura des bombes qui tombent sur ma tête, des postes de contôle qui m'empêchent de circuler librement* », explique Mogamed Kabadjiev, cinquante-six ans.

La situation était identique à Goudermes, seconde ville de la République, où il n'y avait aucun bureau de vote. Dans les villages du sud, personne ne manifestait la moindre intention de voter. Dans quelques localités et villes traditionnellement pro-russes, où sont concentrés les employés du gouvernement installés par Moscou, l'écrasante majorité de ceux qui se sont rendus aux urnes ont déclaré avoir voté contre Boris Eltsine et pour le candidat communiste, Guennadi Ziouganov. La fraude, évidente et massive en Tchétchénie, va donc poser un problème de conscience aux dirigeants locaux chargés de fournir des « résultats » à Moscou : combien de votes attribuer à Boris Eltsine, combien à Guennadi Ziouganov ? Mais pour l'actuel président russe, l'essentiel est déjà sauf : malgré les violations des accords de paix par la partie russe, aucun nouveau bain de sang n'est venu gâcher ses chances.

Jean-Baptiste Naudet

COMMENTAIRE

UN PREMIER TOUR SEREIN

L'essentiel, pour le moment, est là : sous bénéfice d'inventaire, le premier tour de l'élection présidentielle russe s'est déroulé de la manière la plus fluide possible. Mis à part la sinistre mascarade du scrutin en Tchétchénie – et là encore les indépendantistes ont montré leur volonté de respecter l'accord de cessez-le-feu –, on n'a pas assisté au trucage, voire aux manipulations à grande échelle promis par les Cassandre. A analyser les chiffres, encore provisoires, on se croirait dans une quelconque démocratie occidentale. Le taux de participation est honnête et les 30 % d'abstentions sont presque rassurants dans un pays habitué à l'unanimisme soviétique. L'incertitude qui demeure quant au résultat du second tour pourrait être de bon aloi. Quel que soit le prochain président, il gagnera d'une courte tête, là encore à l'instar de ce qui se passe dans la plupart des démocraties occidentales.

Les risques, pourtant, sont maintenant énormes. Risque de voir Boris Eltsine, qui avait déjà usé et abusé de l'appareil d'Etat et des médias durant la campagne, appeler à une « *guerre sainte* » contre le communisme et suivre les conseils de ses âmes damnées, comme le général Korjakov, pour brider le suffrage universel. Risque, aussi, de voir Guennadi Ziouganov, qui dispose aussi de l'appareil imposant de l'ancien parti unique, tenter à son tour de violer les urnes. Risque, enfin, de voir la campagne tourner à un affrontement violent. Avec, en finale, une contestation des résultats dès le soir de leur proclamation.

Mais, après tout, pourquoi le pire serait-il toujours certain ? Même en Russie.

José-Alain Fralon

Le chant du cygne de Mikhaïl Gorbatchev

SES PROCHES conseillers eux-mêmes se demandaient ce qu'il allait faire dans cette galère. Mais Mikhaïl Sergueïevitch Gorbatchev, dernier président de l'Union soviétique, n'avait cure des mises en garde. Il ne pouvait pas admettre que ses compatriotes ne lui soient pas reconnaissants d'avoir lancé, à la fin des années 80, le mouvement qui devait aboutir au scrutin démocratique du 16 juin.

« *Mes rencontres avec les électeurs m'ont rassuré*, a-t-il encore répété dimanche à la sortie du bureau de vote. *Il y a beaucoup de gens qui apprécient Gorbatchev et qui pensent que seul un homme politique de cette stature peut faire l'affaire en ce moment.* » Il ne savait pas encore que son score ne dépasserait pas 0,5 % et se déclarait persuadé que « *Gorbatchev serait présent au second tour* ». Depuis qu'il a dû quitter le pouvoir, en décembre 1991, il a en effet de plus en plus tendance à parler de lui à la troisième personne.

Cette psychologie de victime incomprise explique sa candidature. Il aurait pu continuer à présider sa fondation, à voyager en Occident, où son aura de « père de la perestroïka » lui garantit invitations et tapis rouge, aux côtés de Valéry Giscard d'Estaing, d'Helmut Schmidt et… de lady Thatcher. En Russie, il aurait pu apparaître comme une sorte de sage, prodiguant ses conseils et ses admonestations. Il a au contraire voulu se créer une image d'homme providentiel, de recours contre toutes les dérives de la « transition », alors que l'opinion russe l'ignore dans le meilleur des cas, lui en veut dans le pire. Les libéraux reconnaissent qu'il a mis en œuvre les réformes qui ont provoqué l'effondrement du communisme, mais ils lui reprochent de ne pas avoir été assez conséquent, de s'être arrêté au milieu du gué, d'avoir passé des compromis avec les apparatchiks qui devaient organiser le putsch d'août 1991.

A l'opposé, une vaste couche de la population le tient pour responsable de ses malheurs, de la disparition de l'URSS, de la dégradation des conditions de vie, comme s'il était la cause principale de la ruine d'un régime ayant assuré à la Russie la place de deuxième superpuissance du monde. Mikhaïl Gorbatchev ne comprend ni les uns ni les autres. Il s'obstine à penser qu'il est seul à avoir raison, que sa politique des réformes graduelles, un pas en avant deux pas en arrière, était la seule possible et qu'elle aurait réussi si des forces maléfiques ne s'étaient pas liguées (…) contre lui. Au premier chef (…) ce Boris Eltsine qu'il était allé chercher au fin fond de l'Oural et qui l'humilia publiquement un jour d'août 1991, en lui faisant signer en public la dissolution du Parti communiste de l'URSS, dont lui, Mikhaïl Sergueïevitch, était encore secrétaire général. Ce Boris Eltsine qu'il a défié une dernière fois, mais qui ne lui prête même plus aucune attention.

Daniel Vernet

Le Parti communiste français tient Guennadi Ziouganov à distance

A PROPOS DE LA RUSSIE, Robert Hue a gagné. Jusqu'au bout, les communistes français se seront gardés d'apporter leur soutien au candidat communiste à l'élection présidentielle russe, Guennadi Ziouganov. Même si elle a « *suscité des interrogations* » parmi les anciens de la « *pol-ex* », comme on dit pudiquement place du Colonel-Fabien, Francis Wurtz, responsable du secteur international, a imposé la « ligne » du nouveau secrétaire national du Parti communiste. Soucieux, à l'intérieur comme à l'extérieur, de ne plus apparaître comme un « *parti-guide* », le PCF a refusé l'« *ingérence* », jusqu'à faire de *L'Humanité* le plus précis pourfendeur des dérives du dirigeant du Parti communiste de Russie. « *C'est la plus grande rupture avec le modèle de cordon sanitaire que l'on ait connue* », analyse un membre du parti.

En envoyant à Moscou, pour « couvrir » l'élection présidentielle, le journaliste Bernard Frédérick, qui avait décidé de quitter *L'Humanité* en 1991, à la suite d'un séjour de cinq ans en Russie, le quotidien du parti a donné le ton. Pigiste indépendant, Bernard Frédérick, qui avait été « *interdit de signature à titre conservatoire* », dans l'organe central du PCF, en janvier 1990, après avoir dénoncé dans les colonnes du *Monde* l'absence de débat dans le parti (*Le Monde* du 16 janvier 1990), détaille tous les jours le vrai visage du candidat communiste ; antisémitisme récurrent, éloge de Staline… « *La couverture de l'élection par* "L'Huma" *impose un processus quasi irréversible* », note un observateur du parti. « *Il sera difficile, après tout ce qui a été écrit, de dire que Ziouganov est un type parfait.* »

POSITION DE NEUTRALITÉ

Lundi 17 juin, le service étranger rappelle que si Boris Eltsine incarne « *la thérapie de choc infligée aux populations par le FMI, le G 7, la Banque mondiale* », Guennadi Ziouganov représente « *la revendication de l'héritage soviétique – Staline compris –, un discours de progrès social, mais aussi le clin d'œil lancé récemment à Davos à la finance internationale* ». Deux jours plus tôt, dans un éditorial, le quotidien rappelait « *des faits, des mots, des comportements* » de ce dernier, « *qui glacent* ».

La position de neutralité adoptée conduit le PCF à des contorsions inattendues. Le parti s'est montré d'une grande discrétion sur l'invasion de la Tchétchénie par les troupes russes. Réserve gênée et naturelle, après le soutien accordé à l'invasion de l'Afghanistan, en 1980 ? La condamnation de la politique menée en Tchétchénie aurait permis au nouveau secrétaire national, Robert Hue, de se démarquer habilement de son prédécesseur, Georges Marchais. Mais signifier trop ouvertement son hostilité à l'invasion, voire, comme l'avait rêvé Robert Hue, organiser à Paris une grande manifestation de soutien au peuple tchétchène, aurait, de l'avis des experts de la place du Colonel-Fabien, trop ostensiblement signifié l'hostilité du PCF à Boris Eltine. Et, par conséquent, son soutien à Guennadi Ziouganov…

Ariane Chemin

L'Allemagne a connu sa plus grande manifestation syndicale depuis 1945

Le chancelier Kohl reste déterminé à poursuivre dans la voie de l'austérité

La manifestation du samedi 15 juin, qui a réuni 350 000 personnes dans les rues de Bonn, marque un tournant dans l'histoire sociale du pays. C'est la première fois depuis 1945 que les syndicats allemands mobilisent une telle foule d'adhérents et de sympathisants, venus de tout le pays pour protester contre les projets d'austérité du gouvernement du chancelier Helmut Kohl.

BONN

de notre correspondant

Les jardins de l'université n'avaient pas connu une telle affluence depuis les grandes manifestations anti-Pershing du début des années 80. Affrétés par les syndicats, 5 500 autocars et 74 trains spéciaux avaient été requis pour permettre cette impressionnante *« marche sur Bonn »*, placée sous le signe du *« travail et de la justice sociale »*. Un véritable raz-de-marée, la plus grande mobilisation syndicale depuis 1945, au point que le nombre de manifestants a atteint un volume supérieur à celui de la population de la petite ville des bords du Rhin (qui compte 300 000 habitants). Malgré quelques incidents provoqués par des manifestants autonomes, il s'agit d'un succès considérable pour les syndicats allemands, qui ont réussi à surmonter leurs divisions pour exprimer leur mécontentement unanime face à la politique de rigueur budgétaire du gouvernement.

« Nous ne voulons pas d'une société à deux vitesses », *« Non à l'américanisation de la société »*, *« Maintenant les riches doivent payer »* : tels étaient les propos qu'on pouvait lire parmi les milliers de banderoles brandies par les manifestants. On pouvait voir également des écriteaux au contenu résolument politique, du type *« Kohl doit partir »*.

Dans son discours, Dieter Schulte, le président de la Fédération des syndicats allemands (DGB, 9 millions de membres), a lancé à l'adresse d'Helmut Kohl : *« Voulez-vous rester dans l'histoire comme le chancelier de l'unité de l'Allemagne et de l'Europe ou voulez-vous être le chancelier des chômeurs et de l'injustice sociale ? »* Etablissant un parallèle avec les grandes manifestations pacifistes du début des années 80, le dirigeant syndical a indiqué : *« A l'époque, il s'agissait de la sécurité extérieure du pays. Aujourd'hui, il s'agit de sa sécurité intérieure. »*

Le chancelier Kohl, quant à lui, s'est dit fermement déterminé à ne pas renoncer au cours qu'il avait choisi. *« Nous avons assez écouté les sceptiques et les esprits chagrins pendant assez longtemps »*, a-t-il déclaré dimanche 16 juin à Munich. *« Ils ne comprennent pas que ce qui est en jeu, c'est la position de notre pays dans le monde. L'Europe a besoin d'une Allemagne économiquement forte qui en soit le moteur (...) »*, a poursuivi le chancelier, ajoutant que *« seuls la croissance et l'emploi garantissent la sécurité sociale dans le pays »*.

Présenté à la fin du mois d'avril, le plan d'austérité du gouvernement allemand prévoit un allégement des charges et des impôts pour les entreprises, des incitations à l'investissement, mais également des coupes claires dans les budgets sociaux et un assouplissement de la législation du travail (notamment une baisse des indemnités salariales payées en cas de maladie). Les économies envisagées atteignent 50 milliards de marks – 170 milliards de francs - au titre de l'année budgétaire 1997 (70 milliardsde marks – 238 milliards de francs – en comptant les coupes effectuées aux dépens de la sécurité sociale).

Bien que les syndicats s'en défendent, cette manifestation avait naturellement un caractère politique marqué. Les principaux partis d'opposition, SPD et Verts, avaient délégué sur place la quasi-totalité de leurs dirigeants. Egalement présents, les représentants de mouvements proches de l'Eglise ont défilé au nom de la solidarité sociale. Fait notable : l'aile gauche de la CDU du chancelier Kohl, représentée par l'organisation des salariés chrétiens-démocrates (CDA), s'est également déplacée pour dire sa colère.

Il est trop tôt pour savoir si la manifestation du 15 juin, qui couronnait plusieurs semaines d'action syndicale contre les plans d'austérité du gouvernement, est le début d'un plus vaste mouvement. Les syndicats annoncent un *« été chaud »*. Mais la proximité des vacances et le coût financier de la *« marche sur Bonn »*, qui pèsera sur les réserves financières des centrales syndicales, risquent de reporter à l'automne les prochains grands rendez-vous du monde du travail.

Lucas Delattre

« Volksfest » à Bonn

Bière, saucisses, musique populaire : la manifestation du 15 juin a rapidement pris l'allure d'un joyeux carnaval, le beau temps aidant. *« Tous à Bonn ! »* : depuis quelques semaines, on s'était donné le mot dans tout le pays. Rare démonstration d'unité nationale dans un pays aux traditions fédérales, la marche sur Bonn a permis à beaucoup d'Allemands de se rendre pour la première fois, aux frais des syndicats, dans la ville où siège le gouvernement allemand (Bonn n'est plus capitale depuis juin 1991).

Témoignage d'un des manifestants, Manfred, vingt et un ans, apprenti mécanicien à Nuremberg : *« Cette année, sur 6 500 diplômés, seulement 2 300 trouveront un travail. C'est la première fois qu'on assiste à ce genre de choses en Allemagne. Voilà pourquoi je suis venu à Bonn aujourd'hui. »*

Jacques Santer mobilise les partenaires sociaux contre le chômage

ROME

de notre envoyé spécial

La conférence tripartite sur la croissance et l'emploi, qui vient de se tenir à Rome et a rassemblé les ministres du travail de huit pays de l'Union européenne (UE), ainsi que les représentants des patronats et des syndicats, s'inscrit dans la tentative de la Commission de Bruxelles de mobiliser les partenaires sociaux contre le chomage. En décembre 1994, lors du Conseil européen de Bruxelles, les gouvernements de l'UE avaient bien accueilli le Livre blanc de Jacques Delors sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, mais n'avaient pas donné suite. Jacques Santer, le président de la Commission, en proposant un *« pacte de confiance pour l'emploi »*, a repris ce flambeau avec la conviction qu'*« on ne peut pas construire l'Europe si le tissu social se défait »*. Avec l'idée aussi que l'Union monétaire, ce grand chantier de la fin du siècle, pourrait soudainement se trouver en péril si l'armée des sans-travail, des exclus, voyant qu'on l'oublie, se révoltait contre une telle indifférence.

Ce qu'a en tête la Commission, c'est une stratégie à développer au cours des années à venir, où chacun des protagonistes aura un rôle à jouer dans le combat contre le chômage. *« L'opération a pour but de provoquer un mouvement. Certes, il ne faudrait pas qu'elle se limite à un effet d'affichage »*, note Nicole Notat, secrétaire général de la CFDT, qui veut écarter la tentation de ne voir là qu'une manifestation de routine. *« Le plus important*, souligne-t-elle, *c'est de s'entendre sur le diagnostic, à savoir que, dans la phase de mutation que nous connaissons, la croissance ne suffit plus pour assurer un niveau satisfaisant d'emplois. »* Cela étant acquis, qui jugera opportun de s'engager au niveau européen ? Jacques Santer espère obtenir un aval politique, la semaine prochaine lors de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze à Florence.

« UN PEU D'ESPOIR »

A condition que la crise de la « vache folle » ne phagocyte pas les travaux du Conseil européen, le pari semble jouable. La France, qui a soumis récemment à ses partenaires un *« mémorandum sur un modèle social européen »* est favorable à l'initiative. *« C'est une démarche complémentaire à celle impulsée par Jacques Chirac. Tout ce qui participe à une rénovation du dialogue est utile »*, a indiqué Anne-Marie Couderc, ministre français de l'emploi. Sans se montrer optimiste, Helmut Kohl aurait *« donné un peu d'espoir »*.

Les partenaires sociaux sont-ils prêts à aller de l'avant ? L'impression qui s'était dégagée de la « table ronde », organisée sur le même thème par la Commission en avril à Bruxelles, n'était guère encourageante. La méfiance l'emportait, au moins du côté du patronat. *« Périgot* [le président de l'Union des industriels de la communauté, Unice] *vient de me dire à Athènes que les choses évoluaient »*, raconte, optimiste, Jacques Santer. Pour des raisons qui tiennent surtout aux relations entre les différentes organisations patronales, on n'attendait pas que les conclusions de la conférence de Rome reflètent clairement ce changement. En revanche, il semble probable que la Confédération européenne des syndicats (CES), l'Unice et le Centre européen de l'entreprise publique (CEEP) feront connaître, à l'occasion de la réunion de Florence, leur volonté de reprendre activement leur dialogue. Leurs intentions seraient de rédiger un rapport sur les grandes orientations économiques de l'UE. Un document où les représentants du patronat et des salariés pourraient approuver pour l'essentiel la stratégie définie de manière collective par les Quinze.

Plus important, ils annonceraient leur intention d'engager une négociation à partir des propositions de la Commission concernant les différentes formations de travail atypique, et en particulier le temps partiel. *« Si on veut du temps partiel accepté, il faut qu'il soit déprécarisé. Un accord au niveau européen pourrait être de nature à débloquer les choses au niveau national »*, approuve Nicole Notat. Les trois grandes organisations du « dialogue social » auraient encore en tête d'adopter, entre le Conseil européen de Florence et celui de Dublin, un « manifeste » sur l'insertion des jeunes.

Philippe Lemaître

L'ancien premier ministre bosniaque Haris Silajdzic a été agressé par des partisans du président Izetbegovic

SARAJEVO

de notre correspondant

L'ancien premier ministre bosniaque Haris Silajdzic a été victime d'une agression, samedi 15 juin, lors d'un meeting électoral dans la région de Bihac. M. Silajdzic a été légèrement blessé à la tête par un homme armé d'une barre de fer, et transféré dans un hôpital en Croatie. Selon un communiqué du Parti pour la Bosnie-Herzégovine (SBiH), ce sont des hommes du Parti d'action démocratique (SDA), au pouvoir à Sarajevo, qui ont attaqué le leader d'opposition.

Cette agression est le premier incident violent de la campagne pour les élections générales, qui doivent avoir lieu en Bosnie avant la mi-septembre. L'Organisation de la sécurité et de la coopération en Europe (OSCE), chargée d'organiser les élections, a reproché à la police locale de n'avoir rien fait pour empêcher cette attaque et a réclamé *« une enquête complète et la mise en accusation des responsables »*.

Les partisans de Haris Silajdzic ont été agressés par des dizaines d'hommes portant des bannières du SDA et des portraits du président Izetbegovic. Selon le chef de la police de Bihac, Edhem Veladzic, l'incident a été provoqué par *« la colère spontanée des citoyens »* à la suite d'*« insultes »* qui auraient été proférées quelques heures plus tôt, lors d'un autre meeting, *« contre le président Alija Izetbegovic et contre l'islam »*. Le bureau central du SDA à Sarajevo a cependant réclamé que les auteurs de l'incident soient punis, affirmant que *« le SDA est un parti démocratique qui ne compte pas recourir à la violence dans son action politique »*, tandis que le premier ministre Hasan Muratovic dénonçait *« un acte primitif »*.

Haris Silajdzic, ancien vice-président du SDA, a fondé le SBiH après sa démission du poste de premier ministre, en janvier. Il a clairement affiché ses ambitions pour les futures élections et ne cesse de dénoncer la mainmise du parti au pouvoir sur tous les rouages de l'Etat bosniaque (armée, police, administration, entreprises publiques, médias, etc.). Il est ainsi devenu le principal opposant au président Izetbegovic et il est le seul à rivaliser avec lui dans les sondages d'opinion.

A Sarajevo, des diplomates occidentaux estiment toutefois que l'incident serait *« le fruit de l'étroitesse d'esprit de responsables locaux du SDA »*, et affirment *« ne pas croire un seul instant »* qu'Alija Izetbegovic ait pu commettre *« l'erreur politique de commanditer ce type d'actions »*. Le SDA n'en demeure pas moins le véritable patron des forces de police, et il ne tient donc qu'à lui de donner des consignes pour la protection de tous les candidats aux futures élections.

Rémy Ourdan

Un nouveau « gouvernement » séparatiste croate

Les Croates séparatistes de Bosnie ont annoncé samedi 15 juin qu'ils formaient un nouveau gouvernement pour leur « Etat indépendant d'Herceg-Bosna ». En principe, toutes les institutions de cet Etat autoproclamé auraient dû disparaître avec l'avènement de celles de la Fédération croato-musulmane, en janvier. Mais les Croates de Bosnie, qui ont créé leur entité en 1993, pendant la guerre avec les Musulmans, sont, dans la pratique, très réticents à l'abandonner. Les responsables internationaux à Sarajevo ont accueilli l'annonce de samedi avec perplexité. S'ils évitaient, dans leurs premières analyses, de la considérer comme une initiative dangereuse pour les efforts de paix, ils reconnaissaient qu'à l'approche d'élections à Mostar (sud), la ville-clé de la Fédération croato-musulmane, cette annonce était *« inopportune »*. Le premier ministre bosniaque Hasan Muratovic a qualifié ce gouvernement d'*« illégal »*.

Les négociations pour la paix en Irlande continuent malgré l'attentat de Manchester

Le Sinn Fein est davantage marginalisé

LONDRES

correspondance

Malgré l'attentat à la camionnette piégée attribué à l'armée républicaine irlandaise, qui a fait plus de deux cents blessés légers, samedi 15 juin, à Manchester, les gouvernements britannique et irlandais entendent poursuivre les pourparlers multipartites sur la paix qui devaient reprendre le lundi 17 juin à Belfast. Mais à la suite du refus du Sinn Fein de condamner cet acte de violence, Londres a laissé entendre que même un rétablissement du cessez-le-feu par l'IRA n'entraînerait pas automatiquement l'admission de sa branche politique aux travaux de la conférence.

Quatrième parti de la province, la formation présidée par Gerry Adams, qui avait recueilli 15,5 % des voix lors du scrutin du 31 mai, est actuellement exclue de ces discussions en l'absence d'un retour de la trêve rompue le 9 février par l'IRA. Selon bon nombre de spécialistes du mouvement républicain, l'IRA, en visant la troisième ville de Grande-Bretagne, aurait d'abord voulu faire pression sur les gouvernements britannique et irlandais pour les contraindre à inviter le Sinn Fein aux pourparlers de paix ouverts le 10 juin à Belfast. Selon l'IRA, la bombe qui, le 9 février, avait dévasté le quartier londonien de Docklands avait forcé la main à John Major, l'obligeant à fixer une date pour le début des discussions multipartites. L'organisation aurait voulu par l'attentat de Manchester déclencher le même mécanisme.

L'autre objectif des paramilitaires catholiques serait de démontrer qu'il est vain d'espérer une scission entre colombes et faucons dans la mesure où, au sein de la mouvance républicaine, le Sinn Fein ne fait guère le poids face aux commandements armés. Par crainte d'une bavure en Irlande du Nord, qui déclencherait inévitablement une riposte sanglante des activistes protestants, l'IRA a choisi de mener sa campagne de terreur en Angleterre. S'ils étaient tentés de faire un geste envers le Sinn Fein, qui n'a cessé de réclamer sa place à la table de négociations, l'attentat de Manchester réduit considérablement la marge de manœuvre de John Major et de son homologue irlandais, John Bruton. *« S'ils sont vraiment sérieux quant à leur volonté de paix, qu'ils réfutent cet attentat et exigent de l'IRA une trêve sans équivoque »*, a déclaré M. Major, outré du refus du président du Sinn Fein, Gerry Adams, de condamner l'attentat. Alors que des élections générales doivent se tenir au plus tard à la mi-1997, l'hôte de Downing Street, au plus bas des sondages, et dont la majorité parlementaire ne tient qu'à une voix, dépend des députés unionistes (protestants) aux Communes. Ulcérés par ce nouvel acte de violence, ces derniers ont réitéré leur refus de siéger aux côtés du Sinn Fein tant que l'IRA ne rendrait pas les armes. Ce refus catégorique a trouvé un écho favorable au sein du groupe parlementaire conservateur, où l'influence du lobby unioniste reste très forte.

Le ministre des affaires étrangères de la République d'Irlande, Dick Spring, s'est déclaré quant à lui *« trahi »* par le Sinn Fein. Déjà, le meurtre d'un policier commis par l'IRA lors d'un récent hold-up perpétré sur le territoire de la République avait révulsé l'opinion locale. L'attentat de Manchester, qui intervient cinq jours à peine après l'ouverture des pourparlers de Belfast, constitue un sérieux camouflet pour Dublin, qui s'efforçait, en coulisses, de persuader M. Major d'associer d'une manière ou d'une autre le Sinn Fein aux négociations, même en l'absence d'un cessez-le-feu. Dans ces circonstances, le premier ministre, John Bruton, devrait annoncer mardi la rupture de tout lien avec le Sinn Fein, déjà exclu de tous contacts au niveau ministériel.

Marc Roche

Lire aussi notre éditorial page 18

L'IRA voulait profiter de l'afflux de journalistes venus pour l'Euro 96

MANCHESTER

de notre envoyé spécial

En faisant exploser, en plein centre de Manchester, samedi 15 juin, à 11 h 20, un camion piégé qui a fait plus de 200 blessés, l'IRA a certainement voulu profiter de la présence massive des journalistes venus couvrir l'Euro 96. L'explosion a immédiatement provoqué un renforcement des mesures de sécurité dans les stades qui accueillent, jusqu'au 30 juin, le championnat d'Europe des nations. Dès 16 heures, le personnel d'Old Trafford, à Manchester, a été évacué de l'enceinte sportive pour permettre une fouille minutieuse, à l'aide de chiens spécialement dressés à la détection des explosifs.

Dimanche, jour de la rencontre entre l'Allemagne et la Russie, jouée devant 50 000 spectateurs, la présence policière se voulait discrète et courtoise. Mais les fouilles corporelles, qui s'étaient relâchées depuis le début du tournoi en raison de la bonne tenue des supporteurs, étaient redevenues systématiques et pointilleuses aux entrées du stade. Par coïncidence, l'attentat de samedi s'est produit à proximité de la mairie de Manchester, où un bureau de vote devait être installé à l'usage des 600 supporteurs russes qui sont de passage dans la ville.

Samedi après-midi, des mesures de sécurité avaient été prises au stade d'Elland Road, à Leeds, où la France et l'Espagne s'affrontaient en cours de soirée. La réaction de Scotland Yard a été rapide. L'éventualité d'un attentat avait été envisagée, les négociations multipartites prévues sur l'Irlande du Nord coïncidant avec les dates de l'Euro. Mais les forces de l'ordre craignaient surtout une recrudescence du hooliganisme pendant la compétition de football et avaient investi près de 50 millions de francs dans des opérations de sécurité contre les indésirables.

Le choix par l'IRA du lieu – une ville qui accueille l'Euro – et de la date – quelques heures avant une rencontre Angleterre-Ecosse vécue comme un événement national – visait sans doute à décupler les répercussions de l'attentat. Le football focalise l'attention dans l'île depuis une semaine et les rencontres sont retransmises dans une centaine de pays. Les télévisions, les radios et la presse écrite de toute l'Europe sont présentes. Près de 300 000 visiteurs étrangers étaient attendus dans le pays pendant tout ce mois de juin, et 30 000 touristes, essentiellement des supporteurs allemands et italiens, se trouvent actuellement à Manchester. L'IRA était donc assurée de l'écho qu'obtiendrait son opération.

Alors que la police se félicitait du bon esprit qui régnait parmi les supporteurs, l'attentat de samedi va sans doute la contraindre à renforcer sa vigilance jusqu'à la finale. Les autorités ne semblent pourtant pas croire que les poseurs de bombes s'en prendront directement aux stades, qui accueillent durant l'Euro un public cosmopolite. Dans le passé, l'IRA n'a visé qu'une seule fois une enceinte sportive, Windsor Park, stade d'un club protestant de Belfast. Les menaces ne semblent pas avoir non plus effrayé les supporteurs, qui se sont répandus dans les rues de Manchester sitôt donné le coup de sifflet final. La veille, pourtant, les voyageurs qui logeaient dans les hôtels du centre-ville n'avaient pu regagner leurs chambres, la zone ayant été neutralisée.

Benoît Hopquin



égociations pour la pa
ande continuent mal
ttentat de Manchester

Sinn Fein est davantage margina

L'IRA voulait profiter de l'af
e journalistes venus pour l'Eu

هكذا | من الأصل

13 millions de personnes logées. En France, près d'une personne sur quatre est logée avec le concours des HLM : 9 millions en locatif et 4 millions en accession à la propriété. 50 % des locataires HLM sont des salariés modestes : ouvriers ou employés, contre 31 % pour l'ensemble des ménages. Le loyer moyen d'un logement HLM est inférieur de 45 % à celui d'un logement équivalent du secteur libre (tout confort). Les ménages logés en HLM sont **de plus en plus modestes :** il y a aujourd'hui, dans le parc HLM, trois fois plus de ménages dont les revenus sont inférieurs à ceux du quart le plus pauvre de la population française qu'il y a 20 ans. En outre, 19,4 % des ménages ayant emménagé dans un logement HLM entre 1988 et 1992 disposent d'un revenu annuel par unité de consommation inférieur à 33 200 F (seuil de pauvreté), soit une proportion nettement plus élevée que dans le parc privé non HLM (moins de 11 %). Parmi les personnes résidant en HLM en 1993-94, **près du quart** relevait de la **très grande pauvreté,** alors que le chiffre pour l'ensemble de la population française est de 12,7 %. Ces chiffres étaient de 4,2 % pour les HLM et de 3,7 % pour la population totale en 1986-87. Près de **165 000 bénéficiaires du RMI** en

métropole étaient titulaires d'un contrat de … location en HLM en 1994, chiffre qui ne tient
pas compte des personnes hébergées par des … parents ou des amis, ni de celles bénéficiant
d'une sous-location par le biais d'une association. … Plus de la moitié des attributions nouvelles
vont à des **personnes disposant** … **de très faibles ressources,**
c'est-à-dire inférieures aux plafonds de … ressources du PLATS. Plus du **tiers des**
familles monoparentales … sont accueillies dans le parc HLM. Elles repré-
sentent 14 % des ménages logés dans le parc … HLM, contre 7 % de l'ensemble des ménages.
Plus de 15 000 logements sont loués par les … HLM à des associations pour **l'insertion**
de personnes en difficulté … sortant de foyers d'hébergement et de réadap-
tation sociale. Les ménages dont le chef de … famille est de nationalité étrangère représen-
tent 11,5 % des ménages logés en HLM, contre … 6 % de l'ensemble des ménages. **Plus**
de 60 % des logements du … **plan d'urgence** déjà réalisés l'ont
été par les organismes HLM. Premiers construc- … teurs et premiers gestionnaires de France,
les organismes HLM ont construit 61 000 … logements locatifs sociaux en 1995.
Gestionnaires d'un parc de **3 500 000** … **logements locatifs,** les HLM en

Mais que font les HLM ?!?

À Bordeaux, ils diront ce qu'ils font tous les jours et continueront à faire demain : bâtir la cohésion sociale.

ont réhabilité 1 500 000. De plus, **1 500 000 familles** ont accédé à la propriété avec le concours des HLM. Plus de **55 milliards d'investissement annuels** en travaux et entretien de leur patrimoine. Les organismes HLM concourent par leur action à plus du 1/3 de la construction française. Ils gèrent **63 milliards de francs de loyers et 20 milliards de francs de charges locatives.** Les financements mis en œuvre par les HLM se répartissent ainsi. Locatif : collectif 80 %, individuel 20 %. Accession : collectif 25 %, individuel 75 %. Aux côtés de quelque **15 000 administrateurs bénévoles, 65 000 agents salariés** assurent la maîtrise d'ouvrage des programmes et la gestion des organismes et des patrimoines HLM. Les organismes HLM s'efforcent d' **aider leurs locataires en difficulté** à se réinsérer dans la vie professionnelle. Grâce à leur action, ce sont près de 10 000 personnes qui ont trouvé un travail ou une véritable formation qualifiante. Ce sont aussi 200 000 m2 qui ont été consacrés à **l'implantation d'activités** industrielles, artisanales, commerciales, de services publics et associatifs dans les quartiers d'habitat social.

À Bordeaux, 2 000 représentants des organismes HLM se retrouvent en congrès, forts de leurs réalisations en faveur de la cohésion sociale. Avec leurs partenaires et les Pouvoirs Publics, ils vont dialoguer pour mieux répondre aux demandes qui leur sont faites et surmonter les obstacles financiers, réglementaires, bureaucratiques. Pour plus de rigueur et de transparence, ils vont se doter d'un code de déontologie. Pour plus d'engagement, ils vont réaffirmer leur mission : faire plus pour les défavorisés et faire mieux pour l'ensemble des habitants. Mais, sans politique claire de la part de l'État et des collectivités locales, rien ne peut se faire. D'eux dépendent d'abord les moyens d'agir. Pas de solidarité sans moyens.

À Bordeaux, pendant 3 jours, les organismes HLM vont dire avec quels moyens et comment mieux remplir leur mission d'entreprise pour la cohésion sociale.



LES ORGANISMES HLM.
DES ENTREPRISES POUR LA COHÉSION SOCIALE.

Congrès HLM 96 - Bordeaux - Du 19 au 22 juin

هكذا من الأصل

Le gouvernement sud-africain présente un programme économique libéral

Une rupture avec les syndicats paraît inéluctable

Pour résorber le chômage, réduire les inégalités, doper la croissance, les dirigeants sud-africains misent sur les vertus du libéralisme. En témoigne la stratégie économique du gouvernement présentée vendredi 14 juin au Parlement. Le départ de la coalition gouvernementale du Parti national (NP) n'a donc pas modifié l'orientation générale du pays, au risque de relations difficiles avec la Cosatu, la centrale syndicale.

JOHANNESBURG
correspondance

Les milieux d'affaires sud-africains ont accueilli avec satisfaction la stratégie économique du gouvernement de Nelson Mandela pour les prochaines années dévoilée vendredi 14 juin. En présentant cette stratégie devant le Parlement, le ministre des finances, Trevor Manuel, a confirmé la poursuite de la politique de rigueur menée jusqu'à présent par le pouvoir noir. Il a ainsi rassuré le monde économique, encore largement dominé par les Blancs, inquiets d'une possible dérive « populiste » visant à satisfaire les besoins de la population noire au détriment de la discipline budgétaire.

Cette inquiétude a été alimentée par l'annonce du retrait du gouvernement du Parti national (NP) de Frederick De Klerk, la principale formation de la minorité blanche. Beaucoup considéraient sa présence au gouvernement comme un gage de la « bonne conduite » économique du Congrès national africain (ANC) depuis son arrivée au pouvoir en 1994. Le départ du NP a renforcé une crainte qu'avaient fait naître les revendications lancées par la Cosatu, la puissante centrale syndicale alliée politique de l'ANC. Après une journée de grève nationale, la Cosatu mène depuis plusieurs semaines, à coups de déclarations à l'emporte-pièce contre les milieux d'affaires et de manifestations, une campagne de pression en faveur d'une politique davantage tournée vers le rattrapage des inégalités héritées de l'apartheid.

Les milieux d'affaires reprochent au syndicat de miner la confiance des investisseurs étrangers et de prendre le gouvernement en otage. Ils souhaitaient que ce dernier clarifie ses intentions en matière économique. C'est ce que le gouvernement a fait en présentant un plan d'inspiration clairement libérale dans un cadre de strict respect des grands équilibres. La réduction du déficit budgétaire demeure au cœur de sa politique. De 5 % cette année, le gouvernement espère faire passer ce déficit à 3 % d'ici à l'an 2000.

Le plan annoncé vendredi confirme aussi l'ouverture de l'économie sud-africaine aux capitaux et aux produits étrangers. Le gouvernement a confirmé la levée progressive du contrôle des changes et des protections douanières. Il a également annoncé des incitations fiscales pour attirer les investisseurs étrangers. Le président Mandela lui-même ne ménage pas sa peine dans ce sens. Il y a consacré sa récente visite en Allemagne, appelant à un « *plan Marshall* » des investissements étrangers en faveur de son pays. Sa visite en Grande-Bretagne, puis en France en juillet, devrait avoir le même objectif. Sur le plan commercial, l'Afrique du Sud a engagé des discussions avec l'Europe en vue d'un accord de libre-échange. Une forte délégation sud-africaine se rend cette semaine à Cannes pour participer à un forum économique avec l'Union européenne.

Les réactions des milieux d'affaires au programme gouvernemental sont dans l'ensemble très positives, même s'ils jugent optimistes les objectifs du gouvernement : 6 % de croissance et 400 000 créations d'emplois annuelles d'ici à l'an 2000. L'économie sud-africaine enregistre à l'heure actuelle une progression annuelle de son PIB d'environ 3 %, qui a tendance à s'essouffler et qui ne suffira pas à résorber un chômage endémique (33 % de la population active, selon les chiffres officiels).

DIVORCE SYNDICAL

Tout dépendra de l'application effective de la stratégie annoncée et de la résistance qu'elle va rencontrer de la part des partenaires politiques de l'ANC, à commencer par la Cosatu. L'ANC s'était déjà convertie au libéralisme et à la rigueur. Mais c'est la première fois que le parti de Nelson Mandela exprime cette conversion de manière officielle à travers une vision économique ayant valeur de politique gouvernementale.

La Cosatu a fait connaître son désaccord sur la stratégie fiscale et salariale « *conservatrice* » qui ne prévoit pas la création de nouveaux impôts sur les sociétés et l'instauration d'un salaire minimum, comme le demandait le syndicat. Mais ces critiques apparaissent bien modérées par rapport au discours tenu ces dernières semaines. Il est vrai que le gouvernement a pris soin de rassurer son allié. Le vice-président Thabo Mbeki a rappelé que le rattrapage des inégalités demeurait au cœur des préoccupations gouvernementales et que la stratégie annoncée était au service de cet objectif.

Dans le même esprit, le ministre des finances n'a pas levé les ambiguïtés sur la position du gouvernement à propos des privatisations d'entreprises publiques, auxquelles s'oppose avec virulence la Cosatu. Mais le président Mandela, lui, s'est montré très clair sur ce sujet à son retour d'Allemagne. « *Les privatisations font partie de la politique du gouvernement, et elles vont être mises en place* », avait-il déclaré. Sous l'impulsion du chef de l'Etat, le ministre des entreprises publiques, Stella Sigcau, semble avoir accéléré le processus, retardé depuis des mois. Les milieux d'affaires attendent des mesures concrètes à l'occasion de la présentation du budget de ce ministère devant le Parlement cette semaine. Les responsables de la Cosatu et ceux de l'ANC, de leur côté, doivent se rencontrer pour aplanir leur différend sur le sujet. Chacun souhaite éviter la confrontation. Mais la politique économique du gouvernement accroît les conflits d'intérêts et rend, à terme, la rupture inévitable.

Frédéric Chambon

Le Rwanda aurait décidé de libérer 2 000 détenus mineurs

LES AUTORITÉS rwandaises auraient décidé, dimanche 16 juin, à l'occasion de la journée de l'enfant africain, de libérer quelque deux mille mineurs incarcérés dans les prisons rwandaises, selon Radio France internationale (RFI). Comme plus de 70 000 autres compatriotes, ils sont soupçonnés d'avoir participé au génocide de 1994 et croupissent, depuis des mois, dans des centres de détention surpeuplés.

D'autre part, le bureau local des Nations unies pour les droits de l'homme a publié, samedi, un rapport qui détaille 61 agressions, dont au moins 48 meurtres, commises entre janvier et mai contre des survivants ou des témoins du génocide de 1994. Selon l'Organisation des Nations unies, 53 de ces attaques ont été « *probablement* » menées par des soldats des ex-Forces armées rwandaises (FAR) – défaites, au cours de l'été 1994, par le Front patriotique rwandais (FPR) –, ou par des Hutus, membres de milices ou isolés.

L'identité des agresseurs ne peut être déterminée avec certitude dans les huit cas restant, ajoute le rapport, selon lequel des listes noires continuent de circuler au Rwanda, avec les noms de témoins à éliminer. « *Dans la majorité des cas, les familles sont également visées* », précise le texte, notant que les victimes sont très souvent des responsables locaux de l'administration.

C'est dans l'ouest du pays – proche de la frontière avec le Zaïre, où sont réfugiés une grande partie des membres des ex-FAR et des miliciens hutus – qu'ont été commises la majorité de ces agressions, assure le texte. Les soldats des FAR et les miliciens hutus, principaux exécutants du génocide, qui a fait plus de 500 000 victimes parmi les Tutsis et les Hutus modérés, ont fui le Rwanda en juillet 1994, devant l'avancée du FPR, dominé par la minorité tutsie.

Quelque deux millions de réfugiés hutus du Rwanda vivent toujours dans les camps installés au Zaïre, près de la frontière rwando-zaïroise, au Burundi et en Tanzanie. La majorité refusent de rentrer chez eux, craignant les représailles du FPR. Mais les autorités locales font fréquemment état d'incursions de soldats des ex-FAR et de miliciens hutus sur leur territoire. – *(AFP, Reuter.)*

Accord franco-américain sur les arsenaux nucléaires

WASHINGTON. Le *Washington Post* a affirmé, lundi 17 juin, que la France et les Etats-Unis ont signé un « *accord secret* » d'échange de données sur leurs arsenaux nucléaires. L'accord prévoit notamment, selon le journal, une coopération étroite de leurs spécialistes pour que chaque pays puisse aider l'autre à entretenir son arsenal nucléaire après l'entrée en vigueur attendue d'un traité international bannissant tout essai nucléaire. Les Etats-Unis mettront pour la première fois à la disposition de la France d'énormes banques de données sensibles sur des détonations simulées qui n'ont été communiquées à ce jour qu'à la Grande-Bretagne, précise le quotidien, citant des responsables américains non identifiés. En fait, la France et les Etats-Unis échangent des informations en matière de technologie des armes nucléaires en vertu d'un accord secret de 1961, qui n'est rentré en application qu'en 1972, et qui a été été renouvelé et amendé une première fois en 1985.

Les experts internationaux quittent l'Irak

BAHREÏN. Les experts de l'ONU engagés dans un bras de fer avec l'Irak – qui a refusé de les laisser inspecter des sites militaires – se sont repliés, dimanche 16 juin, sur Manama, où ils attendront le chef de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, Rolf Ekeus, pour décider s'ils doivent continuer leur tâche. « *Lors de toutes les missions précédentes, l'Irak nous avait permis de visiter des sites, même après un certain délai. Mais, cette fois-ci, il a opposé un non catégorique, affirmant qu'il s'agissait de sites militaires sensibles* », a déclaré le chef de l'équipe, Nikita Smidovitch. Il a indiqué que son équipe avait campé pendant cinquante heures devant un site et quatre-vingts heures devant un autre. Les inspecteurs s'étaient notamment déployés, mercredi, autour d'une caserne de la garde républicaine, dans le centre de Bagdad. L'Irak accuse les experts de l'ONU d'agir à l'instigation des services de renseignements américains. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : environ 4 000 personnes se sont de nouveau rassemblées,** dimanche 16 juin, devant le domicile de la dirigeante de l'opposition Aung San Suu Kyi, bravant une récente loi de la junte au pouvoir qui interdit de telles réunions. Un nombre équivalent de sympathisants de l'opposition s'était déjà regroupés, samedi, au même endroit. – *(AFP.)*

■ **CHINE/ETATS-UNIS : la signature d'un accord** sur la protection des droits d'auteur est « *probable* », a annoncé, lundi 17 juin, l'agence Chine nouvelle, alors que les discussions se poursuivaient avec Washington malgré l'expiration de la date butoir fixée au lundi à midi (heure locale). Les Etats-Unis reprochent à la Chine de ne pas avoir appliqué correctement l'accord de février 1995 sur la lutte contre le piratage industriel. – *(AFP.)*

■ **CAMBODGE : le « deuxième » premier ministre, Hun Sen,** a affirmé, vendredi 14 juin, avoir la preuve que le dirigeant khmer rouge Pol Pot « *n'*[était] *pas mort* ». – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALBANIE : le taux de participation aux élections législatives** partielles du dimanche 16 juin a été d'environ 65 %, a indiqué la télévision albanaise. Les résultats étaient attendus lundi après-midi. Ces élections se déroulaient dans dix-sept circonscriptions, à la suite d'irrégularités commises lors des scrutins des 26 mai et 2 juin, boycottées par les socialistes (ex-communistes), qui ont donné une large victoire au Parti démocratique du président Sali Berisha. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **MAROC : quatre ressortissants français** sont portés disparus à la suite d'un orage qui a provoqué des pluies torrentielles dans le sud du pays, a annoncé, dimanche 16 juin, l'agence de presse MAP. L'identité des deux couples, qui campaient à proximité d'Azilal, à 240 kilomètres au sud de Rabat, n'a pas été révélée. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **CISJORDANIE : Hanane Achraoui,** député au Conseil de l'autonomie palestinienne, a été nommée ministre de l'éducation supérieure par Yasser Arafat, a indiqué, samedi 15 juin, une source palestinienne. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : l'armée israélienne a confirmé,** dimanche 16 juin, la détention d'un journaliste libanais, correspondant de l'Agence France Presse, interpellé jeudi au Liban sud. Ali Diya a été appréhendé sous le soupçon de collaboration avec la milice libanaise pro-iranienne du Hezbollah, a indiqué un porte-parole de Tsahal. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : Damas a massé** près de 40 000 soldats le long de la frontière avec la Turquie, après des informations sur l'implication d'Ankara dans une série d'explosions en Syrie ces dernières semaines, a rapporté, samedi 15 juin, le quotidien saoudien *El Hayat*. Citant des commerçants turcs et syriens venant de Syrie, l'agence semi-officielle turque Anatolie a indiqué qu'il s'agissait d'unités blindées, mais l'état-major de l'armée turque s'est refusé à tout commentaire à ce sujet. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **JAPON : l'excédent commercial japonais a baissé de 60,5 % en mai** par rapport à son niveau du même mois de 1995, pour tomber à 231,69 milliards de yens (2,15 milliards de dollars), a annoncé, lundi 17 juin, le ministère japonais des finances. Le mois précédent, le surplus avait déjà chuté de 65,5 %, à 320,7 milliards de yens. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : le Conseil national de transition (CNT),** une instance qui tient lieu de pouvoir législatif, a adopté, samedi 15 juin, la loi de finances complémentaire pour 1996, comportant notamment de nouvelles taxes. L'Etat, qui table sur des rentrées de près de 10 milliards de dinars (1 milliard de francs), compte les tirer de l'augmentation de l'impôt sur le revenu, de l'essence et de l'institution d'une vignette automobile. – *(AFP.)*

Ilie Nastase aurait été battu aux élections municipales de Bucarest

BUCAREST. L'ancien champion de tennis Ilie Nastase aurait été largement battu, dimanche 16 juin, à l'élection pour la mairie de Bucarest par le candidat de l'opposition, le syndicaliste Victor Ciorbea, selon un sondage réalisé par l'institut privé DATA-Media et la chaîne de télévision privée Pro-TV. Selon ce sondage, M. Ciorbea, un juriste de quarante-deux ans, représentant de la Convention démocratique (CDR, alliance de l'opposition libérale), obtiendrait 63,5 % des voix, tandis que M. Nastase, candidat du Parti de la démocratie sociale (PDSR, au pouvoir), ne recueillerait que 36,5 %. La capitale resterait ainsi dans les mains de l'opposition, le maire sortant étant également un représentant de la CDR.

Les Roumains ont voté sans enthousiasme pour le deuxième tour des élections municipales, la participation nationale ne dépassant pas les 40 % à la mi-journée. Au vu des résultats du premier tour du 2 juin, l'opposition semble bien placée pour remporter les grandes villes, tandis que le PDSR apparaît en mesure de confirmer son bon score dans les campagnes. – *(AFP.)*

franco-américain
rsenaux nucléaires

rts internationaux
l'Irak

astase aurait été battu
lections municipales de Bucarest

هكذا من الأصل

La Thaïlande peine à rejoindre les « dragons » d'Asie

Inégalités et pollution, revers de la croissance

BANGKOK
de notre correspondant

Passer du statut de « bébé tigre » à celui de « tigre » asiatique n'est pas une mince affaire : la Thaïlande en fait l'expérience après une dizaine d'années d'une expansion supérieure à un taux moyen de 8 %. La société, l'environnement, les infrastructures et la compétitivité de secteurs-clés de l'économie peinent à s'adapter à un rythme accéléré de développement, qui pourrait se maintenir au moins jusqu'en 2000.

En politique aussi, l'adaptation est difficile. Alors qu'une bureaucratie déclinante dispute encore aux milieux d'affaires, à l'influence croissante, la gestion assez conservatrice des finances de ce royaume de 60 millions de sujets, le clientélisme prive l'électorat de choix entre des programmes. Des alliances de circonstance et la pratique traditionnelle des achats de votes provoquent un émiettement des voix tel que les cabinets reposent sur des coalitions de plusieurs partis. En outre, ce sont ces derniers – non le chef du gouvernement – qui désignent les titulaires des ministères qui leur ont été attribués au cours de durs marchandages post-électoraux. De telles pratiques paralysent les premiers ministres, les contraignant à consacrer leurs énergies à calmer des querelles internes plutôt qu'à définir un projet de développement.

Depuis que les militaires ont quitté l'avant-scène, en 1992, le pays a été gouverné, une première législature, par une coalition de quatre partis présidée par Chuan Leekpai. Faute de pouvoir procéder à un cinquième remaniement, ce dernier a dissous l'Assemblée en juin 1995. L'actuelle législature a produit une coalition de sept partis que le premier ministre, Banharn Silapa Archa, éprouve encore plus de mal à gérer. Avant de célébrer son premier anniversaire, le cabinet a dû être remanié à la fin du mois de mai, la solidarité ayant été fort secouée lors d'un débat de censure. Naguère, les militaires auraient étaient tentés de mettre un terme à une telle crise. Mais, depuis le massacre de manifestants, en mai 1992, à Bangkok, ils mesurent mieux l'étroitesse de la marge de manœuvre, limitée par l'émergence de classes moyennes urbanisées.

Une société dont le revenu per capita a plus que doublé en dix ans subit de profonds changements. Les Thaïlandais n'ont jamais été si riches. Mais les écarts de revenus se sont creusés. L'enlaidissement, les embouteillages et la pollution de Bangkok (10 % de la population) sont la conséquence d'une urbanisation effrénée. Les grands travaux d'infrastructures ont pris du retard. La religion de la majorité, le bouddhisme, retrouve mal ses marques dans une société dominée par la soif de consommation. Au début de l'année, une étude a ainsi rapporté que le taux de suicide avait augmenté de 60 % en 1994 par rapport à 1993.

Mais, si le revenu annuel par tête a déjà franchi les 2 500 dollars, il faudrait qu'il double de nouveau pour que la Thaïlande rejoigne les rangs des « dragons » d'Asie que sont – en attendant peut-être la Malaisie – Singapour, Hongkong, Taïwan et la Corée du Sud. Un plan officiel, dans le cadre des célébrations du cinquantenaire du couronnement du roi Bumiphol, le 9 juin, a fixé comme objectif un revenu annuel *per capita* de 12 000 dollars pour l'an 2020. Le royaume comptera alors 70 millions d'habitants, et le taux de croissance ne devrait plus être que de 6,3 % à 6,4 %.

CALMER LA SURCHAUFFE

Sur quinze ans, ce trajet s'annonce pourtant d'autant plus mouvementé que le déficit de la balance des paiements a représenté 7 % du PIB en 1995. Plus de 10 % de la population vit encore en dessous du seuil de pauvreté, et 80 % des travailleurs bénéficient, au mieux, d'une éducation primaire – alors que les universités ne fournissent pas le lot nécessaire de cadres supérieurs. Or le coût du travail continue d'augmenter sans rapport avec les progrès de la productivité. Des secteurs importants à l'exportation, comme le textile et l'orfèvrerie, doivent déjà se réorganiser pour demeurer concurrentiels. Par rapport à 1995, la Thaïlande a reculé de trois places et se retrouve au 30e rang des quarante-six économies les plus compétitives du monde, selon le classement de l'Institut international de gestion du développement de Lausanne.

En outre, pour calmer la surchauffe liée à une expansion rapide et enrayer l'inflation qui en découle, l'Etat pratique des taux d'intérêt élevés qui entament la compétitivité des entreprises et attirent des placements à court terme de capitaux étrangers. Ce flux complique, à son tour, la lutte contre l'inflation et tend à revaloriser le baht, la monnaie nationale, au-delà de ce qui est souhaitable.

En règle plus générale, faute de s'amender, le système politique prive le pays d'un leadership au moment où la gestion d'une croissance rapide devient plus complexe. Certes, la Thaïlande n'est pas la seule économie émergente d'Asie à rencontrer ce type de difficultés. Mais, pour avoir recueilli la palme de la croissance pendant une décennie, ce pays aurait peut-être davantage que d'autres besoin de marquer une pose pour réfléchir aux effets de son rapide développement.

Jean-Claude Pomonti

Bill Clinton et Bob Dole ont un ennemi commun : l'Etat-providence

La défense des valeurs morales domine la campagne présidentielle aux Etats-Unis

La défense des valeurs morales et familiales s'affirme comme un thème majeur de la campagne présidentielle américaine. L'aide sociale (le Welfare, l'Etat-providence) est au cœur du débat. Mais l'avortement, la multiplication des grossesses chez les adolescentes, l'homosexualité et la montée de la criminalité juvénile sont autant de sujets sur lesquels s'affrontent Bill Clinton et son adversaire républicain, Bob Dole.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le mal est récurrent : à tort ou à raison, les Américains ont le sentiment d'assister à une érosion des valeurs morales et familiales qui ont longtemps fait l'objet d'un large consensus social. L'état d'introspection que traduit le débat politique pourrait n'être que circonstanciel, l'approche du scrutin présidentiel du 5 novembre provoquant, en quelque sorte, une poussée de fièvre. Mais, outre que cette échéance impose aux hommes politiques un traitement dans l'urgence, le malaise est en réalité plus profond.

ANALYSE

Les repères traditionnels étant brouillés, l'opinion publique semble en quête de références. Confrontés à une société complexe et devenue moralement ambiguë, ainsi qu'à la faillite – financière – du système de protection sociale, les Américains exigent qu'un coup de barre soit donné pour retrouver une société plus intelligible. Cet état d'esprit est particulièrement présent chez les républicains, chantres d'une véritable « révolution morale », mais les démocrates n'y échappent pas. Alors que le candidat républicain s'efforce de canaliser les ultras du Grand Old Party, le chef de la Maison Blanche n'hésite pas à surenchérir sur son adversaire, quitte à désespérer une partie de sa propre base politique. Le bouc émissaire de ce que les Américains perçoivent comme une crise des valeurs morales et familiales, c'est, une nouvelle fois, le système de l'aide sociale, le Welfare.

Cet Etat-providence, hérité du New Deal, est considéré par les républicains comme la « forme moderne de l'esclavage » ; coûteux, inefficace, il favorise en outre une mentalité d'assistés. Sur ce thème, Bob Dole, pourtant peu enclin à la rhétorique, trouve ses meilleurs accents : « *Si un ennemi voulait miner le tissu de la société américaine, il ne pourrait infliger plus grand mal que le système d'aide sociale.* » Le gouvernement, insiste-t-il, a crée une classe sociale dépendante « *privée de dignité et d'espoir* ».

Les solutions du candidat républicain sont radicales et sans surprise : c'est aux contribuables de décider comment, et dans quelle mesure, leur argent doit aider les plus démunis, et non plus à l'Etat. Une privatisation de l'aide sociale ? L'idée fait son chemin. D'autant que la nécessité de responsabiliser les bénéficiaires est soutenue par plus de 70 % des Américains : il est temps d'échanger les effets de la solidarité nationale contre du travail. Sans compter qu'il devient urgent de diminuer la facture de l'aide sociale.

SURENCHÈRE

L'hiver dernier, à la faveur de l'interminable et stérile débat sur le retour à l'équilibre budgétaire, républicains et démocrates se sont opposés à propos des coupes budgétaires. Les victimes expiatoires ? Les programmes Medicare (assurance-maladie des personnes âgées) et Medicaid (protection sociale des plus démunis), ainsi que l'aide sociale. En 1992, Bill Clinton s'était déjà engagé à « *en finir avec le Welfare tel que nous le connaissons* ». Promesse sans lendemain ? Le président s'en défend : en trois ans, 1,3 million de bénéficiaires auraient été rayés des registres du Welfare.

Une « révolution tranquille » serait même en marche : trente-huit Etats bénéficient d'une dérogation à la réglementation fédérale, afin de poursuivre des programmes-pilotes. Il n'empêche, le bilan reste négatif : un enfant sur huit est dépendant du Welfare aux Etats-Unis, et un sur cinq vit au-dessous du seuil de pauvreté. Le système de solidarité nationale a, globalement, atteint ses limites : selon un récent rapport de la Fondation Annie Casey, le nombre d'enfants pauvres issus de milieux ouvriers a augmenté de 65 % en vingt ans ; au cours de la même période, celui des enfants pauvres dépendant de l'aide sociale n'a progressé que de 25 %. Moralité : mieux vaut vivre aux frais de l'Etat-providence !

Un tel constat nourrit la surenchère. Fin stratège, Bill Clinton s'est efforcé de prendre l'avantage : surprenant républicains et démocrates, il a apporté son soutien à l'expérience du Wisconsin : « révolutionnaire », celle-ci prévoit une suppression de l'aide aux familles avec enfants à charge (AFDC), le principal programme du Welfare, dont bénéficient treize millions d'Américains. A l'avenir, ceux-ci seraient obligés de travailler dès lors que leurs enfants auront atteint l'âge de trois mois, quitte à se voir offrir des emplois « communautaires », pendant une période maximale de cinq ans.

De nombreuses associations ont prédit que la généralisation de ce système précipiterait des millions de femmes et d'enfants dans la pauvreté. Cette « *catastrophe sociale* » annoncée étant hypothétique, il est de bon ton de crier haro sur l'Etat-providence. C'est dans cet esprit que la Chambre des représentants, dominée par les républicains, a adopté, jeudi 6 juin, un projet qui aurait pour conséquence de légaliser l'expérience du Wisconsin : chaque Etat serait ainsi libre d'organiser à sa guise son système d'aide sociale.

Le Welfare est ainsi devenu l'épouvantail du débat politique. A écouter Bob Dole, tous les maux de la société américaine sont peu ou prou liés à la faillite de l'Etat-providence. Avec certaines nuances, Bill Clinton a adopté des accents tout aussi conservateurs que les républicains, qu'il s'agisse de l'obligation de se mettre au travail en échange de l'aide de l'Etat ou des mesures pour lutter contre la multiplication des grossesses chez les adolescentes. Avec son challenger républicain, il succombe à la dynamique de la campagne électorale, qui oblige chaque candidat à creuser la différence, au prix de propositions toujours plus novatrices et excessives.

Ainsi va la campagne présidentielle. Le risque, bien sûr, est que cet assaut de démagogie pousse chaque camp à caricaturer ses propres positions, au détriment de la recherche d'un nouvel équilibre entre solidarité nationale et responsabilité sociale. Or il est peu probable que cette surenchère s'arrête de sitôt : il reste quatre mois et demi de campagne électorale...

Laurent Zecchini

Hillary Clinton et l'affaire Whitewater

Le rapport final de la commission du Sénat sur l'affaire Whitewater, qui doit être publié mardi 18 juin, établit que des éléments « *suggèrent fortement* » qu'Hillary Clinton, épouse du président Clinton, s'est interposée dans l'enquête sur le suicide de l'avocat de la Maison-Blanche, Vincent Foster, afin d'éviter la dissémination de documents susceptibles d'être embarrassants. Vincent Foster, un ami d'enfance de Bill Clinton qui s'est suicidé il y a trois ans, travaillait sur deux dossiers impliquant Hillary Clinton, l'affaire Whitewater, un investissement immobilier malheureux (quand Bill Clinton était gouverneur de l'Etat d'Arkansas), et la controverse à propos du bureau des voyages de la Maison-Blanche. Selon des sources au Congrès citées par le *Washington Post*, plusieurs collaborateurs des Clinton pourraient être accusés de mensonge devant le Congrès.

IBM au centre d'une gigantesque affaire de corruption en Argentine

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Le problème de la corruption est à nouveau sur la sellette en Argentine. Le plus important contrat informatique jamais conclu en Amérique latine a été annulé, le 13 juin, à la suite d'une affaire de pots-de-vin mettant en cause IBM et de hauts fonctionnaires argentins. Cette mesure pourrait déboucher sur un procès sans précédent entre la multinationale et la principale banque d'Argentine.

Après des réunions avec le président Carlos Menem et avec son ministre de l'économie, Domingo Cavallo, la Banque de la Nation a annulé le contrat de 250 millions de dollars (1,25 milliard de francs) passé en 1994 pour l'informatisation de son siège et de ses 525 succursales. La banque exige qu'IBM rembourse les 82 millions de dollars déjà perçus, plus le versement d'indemnités dont le montant n'a pas été précisé. « Cette décision n'est pas bonne et a été prise de façon unilatérale », a répliqué le porte-parole d'IBM à Buenos Aires, Alfredo Ballarino, qui n'a pas exclu la possibilité d'un procès.

Dans les prochains jours, le juge Bagnasco, chargé de l'affaire, devrait se rendre aux Etats-Unis pour interroger des responsables d'IBM. Le juge n'est pas parvenu à retrouver la piste des présumés pots-de-vin, estimés à près de 40 millions de dollars, qui auraient été déposés sur un compte en Suisse. M. Cavallo a reconnu, le 13 juin, à la télévision, l'existence de ces pots-de-vin. Depuis un an, le scandale a entraîné une série rocambolesque de démissions, parmi lesquelles plusieurs proches collaborateurs du ministre de l'économie. Par contre, M. Cavallo a défendu un autre accord passé avec IBM pour informatiser les services de la direction générale des impôts (DGI), qui dépend du ministère de l'économie.

Le gouvernement de M. Menem s'est montré indigné, début juin, par les résultats de l'enquête de Transparency International, une association allemande qui lutte contre la corruption (*Le Monde* du 4juin). Selon cette étude, les hommes d'affaires étrangers estiment que l'Argentine est un pays plus corrompu aujourd'hui que pendant le dernier gouvernement militaire (1976-1983). Il y a quelques semaines, de passage à Buenos Aires, le président du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, avait signalé très diplomatiquement qu'il était temps que le gouvernement argentin s'attaque « *à la corruption et à la faiblesse de son système judiciaire* ».

Christine Legrand

EXTRÊME DROITE Le colloque organisé au Théâtre de Châteauvallon, à Ollioules, près de Toulon, samedi 15 et dimanche 16 juin, a mis en évidence la volonté de plusieurs dirigeants et représentants de la droite et de la gauche de faire barrage à l'extrême droite, aux élections législatives de 1998, en évitant qu'elle ne profite de « triangulaires » comme aux élections municipales de 1995. ● LE PRÉFET DU VAR, Jean-Charles Marchiani, qui avait usé de son autorité pour obtenir l'annulation d'un concert du groupe de rap Suprême NTM à Châteauvallon, a été désavoué par l'ensemble des participants au colloque dont le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy. ● FACE AU LEPÉNISME, la gauche et la droite cherchent à raviver le débat d'idées, comme en ont témoigné plusieurs rencontres organisées par des socialistes et des libéraux.

Droite et gauche s'engagent à ne pas favoriser le Front national

Le colloque organisé par le Théâtre de Châteauvallon a permis à François Léotard (UDF) comme à Elisabeth Guigou (PS) de démontrer une même volonté de n'offrir aucune opportunité électorale à Jean-Marie Le Pen et à ses amis, sans pour autant constituer un « front républicain »

OLLIOULES (Var)
de notre envoyée spéciale

Le lieu était symbolique. Perché sur les hauteurs qui surplombent Toulon, dans la commune d'Ollioules (Var), le Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon était entré en « résistance » lorsque Jean-Marie Le Chevallier, membre du Front national, était devenu le maire de la plus grande ville du Var. Gérard Paquet, directeur du TNDI, a refusé la subvention que lui allouait la municipalité. Depuis janvier, il organise des rencontres qui associent des militants locaux et des chercheurs.

Pour clore ce premier cycle, les organisateurs avaient souhaité, samedi 15 et dimanche 16 juin, confronter intellectuels et responsables politiques de tous horizons autour du thème : « Le populisme nationaliste, une question posée à une certaine idée de la France ». Un large éventail politique avait accepté l'invitation. Outre Philippe Douste-Blazy (UDF-FD), ministre de la culture, François Léotard, président de l'UDF, Elisabeth Guigou (PS), député européen, Michel Vauzelle (PS), maire d'Arles, Catherine Trautmann (PS), maire de Strasbourg, Jean Tardito (PCF), député des Bouches-du-Rhône et maire d'Aubagne, avaient fait le déplacement.

Seul le RPR était absent. Jean-Pierre Giran, secrétaire de la fédération RPR du Var et maire de Saint-Cyr-sur-Mer, qui, avec M. Léotard, avait apporté son soutien à M. Paquet en butte aux attaques de M. Le Chevallier (*Le Monde* du 8 juin) et qui avait initialement annoncé sa présence, a dû se décommander, à contrecœur, au dernier instant. Pour « *dissiper toute ambiguïté* », il a adressé un message d'appui sans équivoque à M. Paquet, dans lequel il dénonce notamment les risques d'un « *ordre moral* » à propos de l'annulation de la venue du groupe Suprême NTM au festival de Châteauvallon *(lire ci-dessous)*.

Alors que Jean-Marie Le Pen a annoncé sa probable candidature dans le Var en 1998, M. Léotard a saisi l'occasion de cette rencontre pour engager le combat contre le Front national, à moins de deux ans d'élections législatives lors desquelles le Parti républicain, qu'il préside, sera en première ligne face à l'extrême droite dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. S'exprimant « *en tant que président de l'UDF et membre de la majorité* », l'ancien ministre de la défense a déclaré que « *la première urgence est de ne pas se taire* ».

« *C'est peut-être plus une question à poser à la droite qu'à la gauche* », a observé cet élu d'une région où les responsables politiques n'ont pas toujours accordé leurs actes avec leurs paroles au sujet du Front national. Comme les représentants socialistes et communiste, il s'est déclaré hostile à la notion de « front républicain » qui liguerait les partis parlementaires contre le Front national. Il faut, au contraire, « *réhabiliter le débat droite-gauche* », a-t-il plaidé à l'unisson des autres intervenants. En revanche, M. Léotard souhaite que dans les circonscriptions où les candidats du Front national se trouveront en position d'arbitre au second tour, lors de « triangulaires », face aux candidats de droite et de gauche – elles pourraient être au nombre d'une centaine, estime Pascal Perrineau, directeur du Centre d'étude de la vie politique française –, barrage soit fait aux candidats d'extrême droite. Mme Guigou et M. Tardito ont abondé dans son sens. « *Il ne faudra plus se trouver dans la situation de Toulon ou d'Orange. Au second tour, notre choix doit être sans ambiguïté* », a plaidé l'ancien ministre des affaires européennes.

« ALIBI »

Les responsables politiques présents ont tenté de répondre à l'interpellation vigoureuse des chercheurs et intellectuels invités, qui, chacun à sa manière, ont mis en cause les défaillances des politiques, de droite comme de gauche, dans la montée du Front national. Le sociologue Alain Touraine a déploré que, depuis plus de vingt ans, les hommes politiques aient été incapables de concevoir et de mettre en œuvre un projet alliant une politique économique fondée sur la mondialisation et une politique sociale permettant de maintenir le lien social.

Le sociologue Pierre Veltz et l'économiste Jean-Paul Fitoussi, directeur de l'Observatoire français des conjonctures économiques, ont dénoncé le caractère d'« *alibi* » qui s'attache à la mondialisation dans les bouleversements de la société française. « *La mondialisation n'est ni bonne ni mauvaise en soit. Elle découle d'un choix politique. Il faut donc l'organiser politiquement* », a fait valoir M. Fitoussi.

De droite comme de gauche, les responsables politiques ont accepté cette problématique. « *Avoir peur du Front national, c'est avoir peur de nous-mêmes. Les politiques ont un choix à faire : se résigner ou prendre des risques. Le pire danger serait de ne pas traduire nos discours dans nos actes* », a résumé Mme Trautmann.

Cécile Chambraud

Les « collaborateurs » de Jean-Marie Le Pen

François Léotard a dénoncé, samedi 15 juin, la présence de « *collaborateurs* » de la période de l'Occupation dans l'entourage de M. Le Pen. « *Pourquoi et comment M. Le Pen a-t-il pu s'entourer, dans les dernières années et jusqu'à aujourd'hui, de gens qui ont été des collaborateurs et, pour certains d'entre eux, des collaborateurs nazis ?* », a demandé le président de l'UDF, en citant « *Victor Barthélemy, qui a été le bras droit de Jacques Doriot (...), André Dufraisse, qui a été combattre sous les couleurs de la Wehrmacht en Ukraine, et Paul Malaguti, actuellement conseiller régional, et qui est associé à la tuerie de la villa Montfleury au moment de la libération de Cannes* ».

Bruno Mégret, délégué général du Front national, a répliqué, dimanche, que « *c'est dans les rangs des partis au pouvoir que s'est illustré comme ministre M. Papon, actuellement poursuivi pour crime contre l'humanité* ». Il estime que M. Léotard « *a perdu les pédales* » et que « *ses arguments révèlent sa tendance morbide à se complaire dans le passé* ».

MM. Gaudin, Fabius et Lang brisent le consensus

ALORS QUE, à Châteauvallon, plusieurs dirigeants ou représentants de la droite et de la gauche s'affirmaient conjointement résolus, dimanche 16 juin, à faire barrage au Front national, ce consensus était démenti, au même moment, par d'autres responsables de la majorité et de l'opposition. Ainsi, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, dans les Bouches-du-Rhône, où il était l'invité d'une fête du RPR, Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-PR) de Marseille et ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, s'en est pris aux socialistes.

« *Il n'y a pas si longtemps, ils nous donnaient des leçons* », a lancé M. Gaudin, tandis que maintenant, selon lui, les socialistes « *essaient de récupérer les voix du Front national* ». « *Aujourd'hui,* a-t-il ajouté en présence de Jacques Toubon (RPR), ministre de la justice, *nous réparons les erreurs du passé. Le premier ministre a besoin de sentir que le peuple, que ceux qui partagent ses idées, le soutiennent pour poursuivre dans la voie qu'il s'est tracée.* »

En sens inverse, Laurent Fabius, invité du « Club de la presse d'Europe 1 », a rendu le gouvernement responsable de l'audience de Jean-Marie Le Pen, lequel, a-t-il expliqué, développe sa propagande sur des questions – chômage, insécurité, immigration – qui « *doivent être traitées* ». « *Les réponses apportées sont mauvaises, mais les questions existent* », a affirmé l'ancien premier ministre socialiste, ajoutant : « *Le chômage, visiblement, n'est pas traité de manière efficace, l'insécurité pose aussi beaucoup de problèmes, l'immigration sauvage n'est pas abordée comme elle le devrait.* »

Face à l'extrême droite, M. Fabius préconise « *une politique de présence militante* », consistant à montrer que « *si l'on appliquait les thèses du Front national, le plus souvent, cela se retournerait contre les plus pauvres, contre les déshérités, contre les gens qui ont tendance à voter Front national* ».

Jack Lang a accusé, lui, le gouvernement de faire « *objectivement le jeu du Front national* », en « *déchirant le tissu éducatif et culturel* ». L'ancien ministre socialiste de la culture a dénoncé la « *complaisance* » de « *certains dirigeants de droite* » envers l'extrême droite, « *en particulier avec le maintien des lois Pasqua, qui organisent l'exclusion, la ségrégation et l'atteinte aux libertés* ».

Désaveu général pour le préfet du Var

OLLIOULES (Var)
de notre envoyée spéciale

En termes plus ou moins vifs, les responsables politiques présents aux rencontres sur le populisme, organisées samedi 15 et dimanche 16 juin par le Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon, à Ollioules (Var), ont condamné l'intervention de Jean-Charles Marchiani, préfet du département, qui a abouti à la déprogrammation du groupe de rap Suprême NTM au Festival de Châteauvallon. M. Marchiani avait en effet sommé le théâtre d'annuler le concert de Suprême NTM, prévu en juillet, au motif qu'il était « *choqué* » par sa venue en tant que « *représentant de l'Etat, en tant que chrétien et en tant qu'homme* ». Gérard Paquet, directeur du TNDI, en butte aux attaques de Jean-Marie Le Chevallier, maire (FN) de Toulon, qui demande sa tête, avait accédé à cette demande pour des raisons d'ordre public.

Les responsables de gauche ont condamné vigoureusement l'intervention du préfet. « *Je ne crois pas que l'on puisse représenter la République et invoquer des convictions religieuses pour justifier des actes publics. Il a fait preuve d'une connivence politique avec le Front national. Il faut prendre des mesures : soit le désavouer, soit prendre des sanctions* », a déclaré Elisabeth Guigou (PS). « *Il n'y a pas, jusqu'à ce jour, de préfet chrétien, musulman ou juif, il n'y a que des représentants de la République* », a souligné Michel Vauzelle, maire (PS) d'Arles. Jean Tardito, député (PCF) des Bouches-du-Rhône, maire d'Aubagne, a affirmé que les propos de M. Marchiani « *ouvrent la voie à tous les ordres moraux* ».

Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, qui soutient Châteauvallon contre les attaques de M. Le Chevallier, a confirmé aussi sa désapprobation (*Le Monde* daté 16-17 juin). « *Il n'est pas de la responsabilité des pouvoirs publics, à quelque niveau qu'ils se situent dans la hiérarchie de la République, de décider de ce qui devrait être lu, vu ou entendu* », a-t-il dit. Si M. Douste-Blazy ne juge « *pas admissible de dénoncer la police* » comme le fait NTM, il « *n'oublie pas qu'en tant que ministre de la culture* [il doit] *garantir le respect de toutes les opinions et la liberté d'expression de chacun, même si elles traduisent des révoltes* ».

C. Ch.

Le PS veut en finir avec les slogans

LE RENOUVEAU de la démocratie et la recherche de nouvelles politiques économiques sont au centre de la réflexion de la gauche. Le mouvement Agir, présidé par l'ancien ministre socialiste Martine Aubry, qui regroupe près de dix mille militants proches des partis de la gauche « en rénovation », a tenu, vendredi 14 et samedi 15 juin, à Lille, sa première rencontre nationale sur le thème : « La démocratie participative à l'échelon local », avec deux cents élus et responsables d'associations (*Le Monde* daté 16-17 juin). Samedi, à la Sorbonne, divers clubs, dont celui de l'ancien ministre socialiste, Jean Poperen, le Nouveau Monde 92, ont organisé, en présence de deux cents personnes, un colloque « Face à Davos », en réplique au symposium international annuel de la station suisse.

M. Poperen voit dans Davos « *l'idéologisation de la mondialisation libérale* » et « *la célébration officielle de la fin des équilibres sociaux* » bâtis depuis un demi-siècle. Pour le maire de Meyzieux (Rhône), « *la politique contractuelle doit être la règle des nouveaux rapports sociaux* ». M. Poperen avait réuni un beau cercle de participants, depuis Edith Cresson, commissaire européen, jusqu'à Henri Guaino, commissaire général au Plan, en passant par Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, Dominique Voynet, porte-parole des Verts, Charles Fiterman, Marie-Noëlle Lienemann, François Hollande, porte-parole du PS, Francette Lazard, membre du bureau national du PCF, Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques, Bernard Esambert, président de l'Institut Pasteur, et de nombreux syndicalistes.

« UNE CERTAINE MORGUE »

Pour enrayer le « *déclin accéléré* » de l'Europe, M. Chevènement estime qu'« *une majorité de députés socialistes et de gauche en 1998 ne suffirait vraisemblablement pas, car il faut une puissante volonté* ». « *L'idéologie de Davos,* a affirmé M. Guaino, *consiste à dire que le fait d'avoir un milliard de chômeurs dans le monde n'a aucune importance, pourvu qu'on produise assez de richesses pour les entretenir convenablement.* » « *Nous n'avons pas gagné le défi de la mondialisation* », a ajouté M. Guaino, en se démarquant des « *tenants de la pensée unique* » et en invitant l'auditoire à se battre contre une « *absence d'avenir* », symbolisée par « *le manque de projet* ».

Comme M. Poperen, Hubert Bouchet, secrétaire général de l'Union des cadres et ingénieurs FO, s'est insurgé contre une formule de M. Fitoussi sur « *le déficit transitoire de l'emploi* ». « *Ce n'est pas transitoire, c'est une plaie au flanc de la société* », a-t-il affirmé.

« *On ne peut plus diriger la société d'en haut* », a assuré Mme Aubry lors de la rencontre d'Agir. Pour Michel Falise, adjoint au maire de Lille, la recherche de l'efficacité et l'élévation du niveau culturel expliquent que l'aspiration à la démocratie participative s'affirme de plus en plus. Rodolphe Pesce, ancien maire (PS) de Valence, a souligné que « *le plus lourd défi pour la gauche* » était de « *donner la parole aux plus démunis* ». Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans, a critiqué « *une certaine morgue, y compris dans nos sphères politiques* », chez des élus qui avancent des solutions contre l'exclusion sans en avoir débattu avec les plus concernés. Il a vivement dénoncé les arrêtés antimendicité pris dans des municipalités dont certaines sont dirigées par la gauche.

M. Sueur s'est prononcé pour l'élection au suffrage universel des institutions intercommunales d'agglomération, quitte à supprimer une autre élection locale. L'ancien ministre a cependant averti qu'il ne fallait pas « *absolutiser la démocratie participative, car cela peut aussi aboutir à une addition d'intérêts individuels* ». L'objectif, pour M. Sueur, est de « *constituer un projet de gauche qui soit autre chose qu'une suite de slogans* ».

Michel Noblecourt

Le conservatisme éclairé de Charles Millon

PIERRE LELLOUCHE, un instant, s'est agacé. Opposé, dans un court débat sur l'immigration, à l'avocat Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme, le député (RPR) du Val-d'Oise a regretté : « *Entre les intellectuels bien-pensants et ceux qui exploitent le racisme, il y a peu d'espace pour les gens raisonnables.* »

M. Lellouche se voulait le porte-parole des élus de banlieue. Face à lui, Me Leclerc s'interrogeait, sans répondre à la question, sur l'opportunité d'une ouverture totale des frontières à « *la misère du monde* » afin, paradoxalement, de mieux réguler les flux migratoires... Choc des idées.

Oubliant pour un temps les tracas causés par la professionnalisation des armées, l'initiateur de la rencontre, Charles Millon, s'est amusé de cet échange. Président de la Convention libérale, européenne et sociale (CLES), le ministre de la défense organisait, samedi 15 juin, à la Maison de la chimie, à Paris, un premier colloque conçu comme une suite de dialogues entre des personnalités politiques et quelques intellectuels.

A quelques dizaines de mètres de là, dans les sous-sols de l'Assemblée nationale, le ministre de la justice, Jacques Toubon, réunissait, au même moment, une convention nationale des Clubs 89, présenté comme « *le club de réflexion de la majorité présidentielle* », afin de mieux détecter « *les défis de l'avenir* ». C'est de plus en plus flagrant : quand la droite réfléchit, elle le fait hors de ses structures partisanes. « *Il y a peu de lieux où l'on se préoccupe des problèmes de fond* », observe M. Millon.

Les proeuropéens de la CLES, ce club barriste transmis par le maire de Lyon au président du conseil régional Rhône-Alpes, ont même eu le loisir de confronter leur point de vue avec celui de Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, qui espère désormais que, en raison de la crise de la « vache folle », il ne « *sortira pas grand-chose de la conférence inter-gouvernementale de Turin* ». Afin de mieux faire entendre que la réforme doit être au cœur de l'action politique et la « conservation » à la marge, le thème du colloque de la CLES était : « Que faut-il conserver ? » « *La France* », a répondu le député du Territoire de Belfort.

« *L'Etat* », a enchaîné Raymond Barre, à propos du service public. Fidèle à lui-même, l'ancien premier ministre fait la différence entre la défense des personnels des services publics et celle des usagers. M. Barre s'est déclaré partisan de la procédure du « *dépôt de bilan pour l'entreprise publique ou nationale qui n'est pas capable de se gérer* » et de « *sanctions pour ses dirigeants* ». Sans plus de précision, M. Barre a ajouté : « *En France, on "vire" de bons dirigeants, parce qu'ils ont tenu tête à un certain nombre de pressions inadmissibles, et l'on va chercher des gens complaisants qui accroissent les déficits.* » L'ancien premier ministre n'admet pas que, « *au nom du service public à la française, on accepte les gaspillages, on finance les déficits et tout cela aux dépens du contribuable* ».

LES « LEÇONS » DE BERCY

Que faut-il conserver ? « *Un Etat régalien et une certaine vision du monde, car la France est porteuse de valeurs* », a affirmé M. Millon. Parmi celles-ci, le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, a exprimé le souci de mieux identifier « *les distorsions sociales qui nourrissent le populisme* ». Interpellé par l'assistance sur le coût du social, le ministre s'est emporté : « *Vous ne pouvez pas toujours mettre en accusation le social ! Le ministère des affaires sociales ne peut pas continuer à recevoir des leçons du ministère des finances. La Sécurité sociale n'est pas plus mal gérée que l'a été le Crédit lyonnais !* »

Le colloque de la CLES n'aurait-il été que l'occasion de voir ce missile de l'avenue de Ségur lancé vers la rue de Bercy, M. Millon et ses invités n'auraient pas perdu leur samedi.

Jean-Louis Saux

هكذا من الأصل

Jacques Chirac commémore la bataille de Verdun en exaltant la réconciliation franco-allemande

Le président de la République a lancé un appel à la jeunesse des deux pays

Jacques Chirac a célébré, dimanche 16 juin à l'ossuaire de Douaumont (Meuse), le 80e anniversaire de la bataille de Verdun. Sans faire allusion à la rencontre Mitterrand-Kohl de 1984 *sur le même site*, le président de la République a évoqué *« l'amitié »* franco-allemande, qu'il souhaite *« rendre plus active et plus efficace »*, en appelant la jeunesse des deux pays à parachever cette réconciliation.

VERDUN
de notre envoyée spéciale

La journée était, forcément, chargée d'Histoire. En raison de sa date, tout d'abord. Certes, la tradition veut que la bataille de Verdun, symbole de la guerre de 1914-1918, soit commémorée tous les dix ans par le président de la République. Mais le 80e anniversaire de ce combat, célébré par Jacques Chirac, dimanche 16 juin à Douaumont, a pris un relief particulier, du fait qu'il était sans doute le dernier auquel des « poilus » pourraient encore participer. Agés d'environ dix-huit ans en 1916, ces anciens combattants de la Grande Guerre sont aujourd'hui presque centenaires. L'air fatigué, appuyés sur une canne ou une béquille, une poignée d'entre eux assistaient à la cérémonie. René Vincent, président de l'association Ceux de Verdun, a été promu commandeur de la Légion d'honneur.

Le lieu de la commémoration était, lui aussi, chargé d'Histoire : cet ancien champ de bataille est devenu un gigantesque cimetière. Le président de la République a traversé l'allée centrale de la nécropole, où s'alignent près de quinze mille tombes, accompagné notamment de Pierre Pasquini, ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre, et de Charles Millon, ministre de la défense, pour se rendre dans l'ossuaire de Douaumont. C'est à l'entrée de l'immense sanctuaire, où reposent les ossements de milliers de soldats non identifiés, qu'il s'est adressé à des adolescents, français et allemands.

C'est, enfin, un récit historique que le chef de l'Etat a prononcé, puisque son discours a été, pour l'essentiel, une reconstitution saisissante de la bataille, enrichie d'images et de citations, ponctuée de répétitions dramatiques – *« trois cents jours et trois cents nuits »*... –, ouverte par l'évocation du 21 février 1916, *« qui promettait d'être une journée glaciale et morne, comme les autres, lorsque l'aube fut trouée par un fracas de tonnerre »*.

Jacques Chirac a ainsi évoqué *« un déluge de feu »*, *« un cauchemar »*, *« des vestiges de forêts hachés par les obus et des restes humains »*, un *« univers dantesque »*, où *« les hommes vont vivre et se battre, transis de froid, puis sous un soleil de plomb, rongés par la vermine, torturés par la faim et la soif, sans sommeil, sous un bombardement qui ne cesse que pour laisser place à des combats confus, acharnés, qui se terminent dans un effroyable corps à corps »*.

Le président de la République a souligné que Verdun est *« le symbole de la résistance et du patriotisme (...), de la solidarité dans une épreuve inhumaine »* mais aussi *« le symbole d'une obligation ardente, celle de la paix »*. M. Chirac a rappelé que la disparition de trois cent mille hommes avait engendré, chez les vétérans, *« l'idée qu'il ne fallait "plus jamais ça" »*. Il a qualifié cette hécatombe qui a frappé les deux camps ennemis de *« martyre partagé »*.

L'OMBRE DE MITTERRAND

Pour Jacques Chirac, *« la réconciliation entre nos deux pays »* est *« incarnée par deux hommes, le général de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer »*. Elle est *« chose acquise depuis plus de trente ans. Tous nos efforts depuis lors ne visent qu'à renforcer cette amitié pour la rendre plus active et plus efficace »*, a-t-il rappelé.

A ce propos, une bonne partie du public avait sans doute en mémoire l'un des épisodes les plus symboliques de cette réconciliation – que M. Chirac pourtant n'évoquera pas dans son discours –, l'image de François Mitterrand et Helmut Kohl se prenant par la main, en 1984, sur ce même site de Douaumont.

Jacques Chirac s'en est tenu à la tradition en commémorant, sans représentant officiel de Bonn, la bataille de Verdun. Selon le ministère français des anciens combattants, organisateur de la manifestation, le chancelier allemand Helmut Kohl n'avait pas été invité, car la journée devait être un *« message à la jeunesse, et non pas aux corps constitués »*.

Rafaële Rivais

« Face à l'Histoire, nous ne décevrons pas »

Quelque trois mille adolescents, dont sept cents Allemands, étaient réunis à Douaumont. Deux de ces jeunes gens ont aidé un ancien combattant, René Vincent, à ouvrir une malle enfermant quinze colombes, symboles de paix représentant aussi les Etats membres de l'Union européenne. A l'ensemble de ces jeunes, *« dont les arrière-grands-pères et les arrière-grands-oncles participèrent à la bataille, de part et d'autre de la ligne de front »*, Jacques Chirac a déclaré : *« Rien ne doit être oublié. »* Mais il leur a aussi demandé de se *« mobiliser pour parachever une union où chacun aura sa place et travaillera à la paix, à la sécurité, à la prospérité, à la justice et à la solidarité de tous les peuples de l'Europe »*. Il a précisé que c'était là *« un des messages essentiels de Verdun »*. *« Face à l'Histoire, nous ne décevrons pas »*, a-t-il promis. Le chef de l'Etat a serré de nombreuses mains, avant d'aller déjeuner avec quinze jeunes représentants des différents pays de l'Union européenne.

A Bayeux, Alain Juppé appelle à « reconstruire le contrat national »

CAEN
de notre correspondant

Alain Juppé a présidé, dimanche 16 juin, à Bayeux, dans le Calvados, les cérémonies du cinquantième anniversaire du discours prononcé sur les mêmes lieux par le général de Gaulle. Deux ans après avoir débarqué en Normandie et prononcé dans cette commune son premier discours sur le sol français, le 14 juin 1944, le chef de la France libre était revenu, le 16 juin 1946, sur la même place de la capitale du Bessin, pour jeter les bases d'institutions nouvelles, fondements de la création de la Ve République, douze ans plus tard, avec son retour au pouvoir.

Opposé au projet de Constitution de la IVe République, qui, selon lui, maintenait le régime des partis ayant conduit à la capitulation de juin 1940, Charles de Gaulle avait fait connaître ses propres principes institutionnels (*lire page 25 notre rubrique « Il y a 50 ans dans* Le Monde *»*).

Le premier ministre a été accueilli par le maire de Bayeux, Jean-Léonce Dupont, et par l'ancien ministre du général de Gaulle Raymond Triboulet, premier sous-préfet nommé en territoire libéré, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-dix ans. Refusant le terme de *« crise »*, M. Juppé lui préfère celui de *« doute »*, en ajoutant que *« c'est le signe d'une mutation qui peut permettre à notre pays de trouver un nouvel élan, pour peu que nous en ayons l'ambition »*. Enumérant les axes (la croissance, le plein emploi, l'Etat, la solidarité et la paix) qui ont donné corps au *« contrat social sur lequel nous avons vécu pendant deux générations »*, M. Juppé a appelé à *« reconstruire le contrat national plutôt que de nous disperser en querelles insignifiantes »*.

CINQ DÉFIS

Le chef du gouvernement a lancé cinq défis, qui *« tracent les contours des cinq piliers de la société de demain »* et qui ressemblent à ceux mis en avant à la Libération. Le maintien de la croissance vient en tête. Il accompagne l'emploi : *« Dans la société d'aujourd'hui,* a-t-il dit, *ce n'est pas l'Etat seul qui, par décret, mettra en œuvre cette politique d'insertion. C'est au niveau décentralisé que les chefs d'entreprise, les représentants de la puissance publique et les responsables de l'enseignement devront multiplier les expériences. »*

Le rôle de l'Etat est le troisième : *« La réforme de l'Etat, une œuvre de longue haleine, constitue l'une des tâches prioritaires que j'ai assignées à mon gouvernement »*, a affirmé M. Juppé. Il précède le maintien de la solidarité et de la cohésion sociale. Enfin vient l'Europe : *« Certains craignent,* a dit le premier ministre, *que notre pays ne se dilue dans la construction européenne. Je crois tout le contraire : c'est parce que nous serons capables de nous rassembler autour d'objectifs forts que la France imprimera sa marque au projet européen et qu'elle jouera ainsi en Europe et dans le monde un rôle conforme à sa vocation : celui d'une France forte dans une Europe forte. »*

Jean-Jacques Lerosier

Le RPR dénonce la motion de censure socialiste

L'ASSEMBLÉE NATIONALE devrait débattre, mercredi 19 juin, de la motion de censure déposée samedi par le groupe socialiste de l'Assemblée (*Le Monde* du 14 juin), qui a reçu le soutien du PCF et du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement.

Le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a estimé dimanche, dans un communiqué, que ce débat *« montrera les socialistes tels qu'ils ont vraiment été »*. *« Ce n'est pas une motion de censure, c'est une motion d'autocensure »*, a-t-il observé, en ajoutant que le PS reproche au gouvernement de *« demander aux Français les efforts nécessaires pour remettre debout notre pays, mis à genoux par les erreurs et les fautes de deux septennats socialistes »*.

Les Verts mènent des « négociations approfondies » avec la gauche

AUTONOMES, capables, le cas échéant, de présenter des candidats à chacun des scrutins de 1998 (législatives, régionales, cantonales), les Verts souhaitent établir prioritairement des accords programmatiques avec la gauche : telle est la teneur de la motion intitulée « Réussir 98 », adoptée à une large majorité, les 15 et 16 juin, à Paris, lors de son Conseil national interrégional (CNIR), par le mouvement écologiste de Dominique Voynet, au terme d'échanges longs, vifs et mouvementés.

La motion ne modifie pas la stratégie du mouvement écologiste adoptée, en novembre 1995, au Mans (Sarthe), lors de son assemblée fédérale. Pour intensifier le rapprochement avec le PS, mais aussi le PCF, deux partis avec lesquels le mouvement écologiste poursuit ses rencontres, les Verts vont créer quatre groupes de travail thématiques. Le mouvement de Dominique Voynet veut en outre obtenir le soutien de la gauche aux prochaines législatives dans un certain nombre de circonscriptions.

Dans le même temps, les Verts ont *« annoncé solennellement »* qu'ils se donneraient *« les moyens pour être présents de façon autonome à l'ensemble des élections de 1998 »* (législatives, régionales, cantonales et sénatoriales), sans donner de consigne de vote au second tour, sauf en cas de victoire d'un candidat d'extrême droite.

DÉPÊCHES

■ **GÉNÉRATION ÉCOLOGIE : le mouvement écologiste présidé par M. Lalonde**, qui a réuni son conseil national dimanche 16 juin à Paris, a décidé de *« présenter des candidats dans toutes les élections et circonscriptions »*. Se situant *« dans la majorité présidentielle de Jacques Chirac »*, GE considère qu'elle *« n'est pas pleinement représentée, ni par le Parlement ni par le gouvernement »*. Patrice Hernu, secrétaire général du mouvement, en désaccord avec cette résolution, a quitté ses fonctions en dénonçant *« un virage très à droite »*.

■ **LÉGISLATIVES : le Mouvement des citoyens (MDC)** de Jean-Pierre Chevènement a présenté, dimanche 16 juin, à Paris, une première liste de 110 candidats aux prochaines élections législatives. Le MDC souhaite obtenir suffisamment d'élus afin de constituer un groupe et peser pour l'instauration d'une *« véritable alternative »*, si la gauche remporte les législatives. Le MDC compte actuellement quatre députés.

■ **DISPARITION : Jean-Claude de Sars, conseiller municipal (Front national) de Lunéville**, en Meurthe-et-Moselle, conseiller régional, n'est plus apparu depuis le 20 mai. M. de Sars, qui avait obtenu 26,62 % des suffrages au premier tour et 40,41 % au second tour d'une cantonale partielle, les 14 et 21 avril, a un contentieux avec sa banque (*Le Monde* du 23 avril). Celle-ci a fait saisir les 110 000 francs versés par le Trésor public au titre de remboursement des frais de campagne pour compenser le passif de son compte personnel. Le président de la commission de discipline et de conciliation du Front national l'a convoqué pour *« qu'il s'explique »*.

■ **TRÉSOR : un syndicat SUD (Solidaires, unitaires et démocratiques)** a été officiellement créé au Trésor public, par d'anciens militants et responsables de la CFDT. Ces ex-CFDT expliquent leur démarche par *« l'impossibilité de rester dans une organisation qui a apporté son appui à un gouvernement libéral, contre la plus grande grève qu'ait connu le pays depuis 1968 »*. SUD-Trésor, dont les statuts ont été déposés le 3 juin à la préfecture de Paris, revendique des adhérents dans une quarantaine de départements.

■ **RÉGIONALES : le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur (UDF-PR)**, est *« intéressé »* par la présidence de région Nord-Pas-de-Calais. Invité, dimanche 16 juin, du « Grand jury RTL-*Le Monde* », il a déclaré : *« Si les gens, dans le Nord-Pas-de-Calais, pensent, le moment venu, que je peux faire un "présidentiable" présentable, je ne les décevrai pas. Mais on n'en est pas encore là. »*

■ **TRANSPORTS PUBLICS** : les Caennais, consultés par référendum à l'initiative de la mairie, ont dit « non » à 66 % (contre 29 % de « oui » et 5 % de bulletins blancs), dimanche 16 juin, au transport sur voie réservée (TVR), un tramway sur pneus en site propre, envisagé depuis sept ans par l'agglomération (*Le Monde* du 28 janvier 1995 et du 24 avril). Seuls 25 % des Caennais s'étaient déplacés. Le résultat met en difficulté le maire, Jean-Marie Girault (UDF-PR), et son premier adjoint, François Solignac-Lecomte (div.d.), président du syndicat mixte des transports de l'agglomération caennaise. – *(Corresp.)*

Robert Hue s'est employé à rallier à sa ligne les communistes du Pas-de-Calais

Le secrétaire national du PCF fait le tour des fédérations « difficiles »

Quelques jours avant la réunion de son comité national, dans la perspective de la préparation du congrès du PCF, en décembre, Robert Hue a rendu visite, vendredi 14 juin, à la fédération communiste du Pas-de-Calais. Le secrétaire national du PCF tentait ainsi de convaincre cette fédération « dure » et très antisocialiste, mais qui est aussi la cinquième du Parti en importance, de se rallier à ses orientations.

SAINT-ÉTIENNE-AU-MONT (Pas-de-Calais)
de notre envoyée spéciale

Le Pas-de-Calais, pour Robert Hue, c'est une fédération « *difficile* ». De ces fédérations qui oublient, si on n'y prend pas garde, de chanter la *Marseillaise* avant « *l'Inter* » à la fin des meetings. De ces fédérations qui annoncent encore sur leurs affiches, à Boulogne-sur-Mer, la venue du « *secrétaire général* », comme si le vingt-huitième congrès n'avait pas eu lieu. La « fédé » a voté contre l'abandon du centralisme démocratique, en janvier 1994, avec deux tiers des voix. « *On dit souvent que nous sommes une "fédé" stalinienne. Ça n'a pas de sens. Mais une fédé pure et dure, dans le sens du combat politique, je le revendique* », confie son dirigeant, Jean-Claude Danglot.

Le Pas-de-Calais, cinquième fédération du parti, est aussi, pour Robert Hue, une terre de croisade. Le secrétaire national du PCF pense à son comité national, les 19, 20 et 21 juin, avec, pour ordre du jour, « convocation du congrès du parti », le 17 décembre. Alors, depuis un mois, il fait le tour de ses « fédés ». A commencer par les moins dociles. Après deux jours en Picardie, dont une visite au député Maxime Gremetz, dans la Somme, il avait accepté, vendredi 14 juin, l'invitation de Jean-Claude Juda, le maire de Saint-Etienne-au-Mont, devenue communiste aux municipales de 1971, après que « *le secrétaire de section du PS, rompant l'union de la gauche, s'allie à la droite locale* ». Une charmante petite ville, à des kilomètres des rancœurs désespérées et amères du « bassin minier »...

« SAINE CURIOSITÉ »

Dans le Pas-de-Calais, c'est peu dire que les communistes se méfient des socialistes : ces récalcitrants redoutent par-dessus tout cette « *forme d'union politique vers laquelle le PCF semble se diriger* », explique Jean-Claude Danglot avant le meeting. Mais, par « *saine curiosité* », selon le conseiller général et ancien maire communiste de Saint-Etienne, Jean Bardol, plus de mille personnes sont venues écouter ce « *mélange de conviction et d'affabilité* » qu'incarne Robert Hue. « *Robert ! Robert !* », scande la salle. La manifestation d'unité est parfaite. Dans le Pas-de-Calais, les fautes de goût ne pardonnent pas. Prudent, Robert Hue ne parle donc pas de cet « *eurodépartement, terre de transit et d'échange* », que vantaient les politiques, lors de la mise en service du tunnel sous la Manche. Courageux mais pas téméraire, il ne s'attarde pas sur ce « *nouveau développement à la française au sein d'une nouvelle construction européenne* » devant ceux qui, en 1992, avec 58 % des voix, ont voté « non » à Maastricht. Pédagogue, il respecte la chronologie des communistes orthodoxes qui veut qu'on parle longuement des « *luttes à mener* » avant d'évoquer l'« *alternative à construire à gauche* ». Et puisqu'il faut bien commenter les récentes concessions de la gauche « gestionnaire », comme le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement pour les entreprises, mis au goût du jour par le PS, il lance : « *Ce n'est pas la vigueur du ton avec laquelle on multiplie les mots contre le pouvoir qui compte, mais la vigueur du fond, celle des mesures que l'on préconise pour mettre en échec la politique de l'argent-roi.* »

La salle applaudit son croisé. La « fédé » du Pas-de-Calais, confirme Jean-Claude Danglot, ne présentera pas de texte oppositionnel aux voix du congrès. Le député Rémy Auchedé, qui s'était récemment élevé, avec quelques autres pétitionnaires, contre le « *réformisme* » de Robert Hue, « *n'exclut pas* » de recourir à un texte fractionnaire, mais, confie-t-il, ce sera « *en* [son] *nom et celui de quelques autres* », et pas au nom de son ancienne fédération. Gagné, le congrès ? « *Dans le Pas-de-Calais, on est toujours très accueillant* », laisse tomber le député. Dans un sourire-pirouette, avant de s'échapper, il note seulement : « *C'est drôle ! Ici, « il » n'a pas dit une seule fois "mutation"...* »

Ariane Chemin

L'UDF prend un siège de conseiller général au PS

LOIRE-ATLANTIQUE
Canton de Nantes-X (2e tour).
L., 23 821 ; V. 8 865, A., 62,78 % ; E., 8 669.
Joël Guerriau, UDF, m. de Saint-Sébastien-sur-Loire, 4 591 (52,96 %)... ÉLU.
Dominique Raimbourg, PS, adj. m. de Nantes, 4 078 (47,04 %).

[Le candidat UDF Joël Guerriau était arrivé largement en tête au premier tour, avec 47,35 % des suffrages exprimés contre seulement 34,63 % au socialiste Dominique Raimbourg. Quatre candidats écologistes, régionaliste et communiste, qui avaient recueilli ensemble un peu plus de 14 % des voix, avaient cependant appelé à voter au second tour pour M. Raimbourg. Le Front national, dont le candidat avait recueilli 3,30 % des suffrages au premier tour, n'avait pas laissé de consignes de vote. Cette élection était destinée à pourvoir le siège laissé vacant par Martine Laurent (PS), à la suite de son invalidation.

9 juin 1996 : L., 23 821 ; V., 8 342 ; A., 64,97 % ; E., 8 222 ; Joël Guerriau, 3 893 (47,34 %) ; Dominique Raimbourg, 2 847 (34,62 %) ; Pierre Champeau, PC, 649 (7,89 %) ; Michel Duret, FN, 271 (3,29 %) ; Joël Garreau, écol., 256 (3,11 %) ; Jacques Mérot, écol., 227 (2,76 %) ; Gérard Callet, UDB, 79 (0,96 %).

27 mars 1994 : L., 23 009 ; V., 12 489 ; A., 45,63 % ; E., 11 833 ; Martine Laurent, PS, 6 158 (52,04 %) ; Alain Saillant, RPR, 5 675 (47,95 %).]

HAUT-RHIN
Canton de Neuf-Brisach (2e tour).
L., 9 100 ; V., 4 283 ; A., 52,93 % ; E., 4 068.
André Sieber, div. d. sout. UDF, m. d'Algolsheim, 2 373 (58,33 %)... ÉLU.
Fernand Spatz, PS, 1 695 (41,67 %).

[L'élection, le 8 octobre, du candidat div. d. André Sieber avait été annulée en raison d'une erreur portant sur le nombre des inscrits, qui avait été majoré de 100. Sur cette base erronée, le candidat socialiste Fernand Spatz (20,41 % des exprimés) n'avait pas obtenu les 10 % des inscrits nécessaires pour franchir le cap du premier tour. L'objet de cette élection était de désigner un successeur au conseiller général Gilbert Meyer (RPR), élu à la mairie de Colmar.

9 juin 1996 : L., 9 101 ; V., 4 251 ; A., 53,29 % ; E., 4 100 ; André Sieber, 1 645 (40,12 %) ; Fernand Spatz, 954 (23,26 %) ; Charles Thomas, RPR, 877 (21,39 %) ; René Engasser, div. d., 403 (9,82 %) ; René Becker, FN, 170 (4,14 %) ; Gil Michel, PC, 51 (1,24 %).

8 octobre 1995 : L., 9 118 ; V., 4 108 ; A., 54,94 % ; E., 3 766 ; André Sieber, div. d., 2 159 (57,32 %) ; Georges Trescher, RPR, 1 607 (42,67 %).]

HAUTE-SAÔNE
Canton de Fresne-Saint-Mamès (2e tour).
L., 3 256 ;, V., 2 645 ; A., 20,45 % ; E., 2 590.
André Huguin, RPR, 1 370 (52,89 %)... ÉLU.
Jean-Pierre Chausse, div. g., 1 220 (47,1 %).

[Le canton, qui fut longtemps tenu par un élu divers droite puis par un conseiller général RPR, décédé l'an dernier, reste à la majorité départementale plus facilement que ne le laissaient présager les résultats du scrutin invalidé de décembre. Le candidat divers gauche semble avoir récupéré les suffrages des électeurs du FN, dont le candidat avait réitéré son appel à *« sanctionner la majorité de M. Bergelin »*, président RPR du conseil général.

9 juin 1996 : L., 3 258 ; V., 2 494 ; A., 23,44 % ; E., 2 460 ; André Huguin, 1 217 (49,47 %) ; Jean-Pierre Chausse, 1 035 (42,07 %) ; Jean Marc Brissaud, FN, 120 (4,87 %) ; Pierre Marie, div., 88 (3,57 %).

17 décembre 1995 : L., 3 248 ; V., 2 423 ; A., 25,40 % ; E., 2 368 ; André Huguin, app. RPR, 1 187 (50,12 %) ; Jean-Pierre Chausse, div. g. sout. PS, 1 181 (49,87 %).]

DRÔME
Canton de Séderon (1er tour).
I., 1 870 ; V., 1 319 ; A., 31,02 % ; E., 1 290.
Christian Beaume, UDF, 559 (43,33 %) ; Michel Cossantelli, div. g., s., 370 (28,68 %) ; Yves Bec, div. g., 179 (13,88 %) ; Bernadette Aumage, PC, 182 (14,11 %)... BALLOTTAGE.

[Le candidat UDF Christian Beaume arrive en tête de ce premier tour de scrutin, comme il l'avait fait lors de précédentes élections municipales avant d'échouer d'une voix au second tour. Son rival, le conseiller général sortant Michel Cossantelli (div. g.), subit la concurrence d'un autre candidat divers gauche.

Le scrutin de mars 1995 a été annulé par le tribunal administratif de Grenoble car le nom d'un électeur ayant voté par procuration ne figurait pas à l'encre rouge sur les listes d'émargement. Les élections de mars 1994 avaient été annulées parce qu'une électrice occupée à traire ses vaches était arrivée avec quelques minutes de retard au bureau de vote mais avait néanmoins été autorisée à accomplir son devoir électoral.

5 mars 1995 : I., 1 867 ; V., 1 344 ; A., 28,01 % ; E., 1 302 ; Christian Beaume, UDF, 599 (46,00 %) ; Michel Cossantelli, div. g., 522 (40,09 %) ; Bernadette Aumage, PC, 181 (13,90 %).]

PUY-DE-DÔME
Canton de Cournon-d'Auvergne (1er tour).
I., 12 759 ; V., 4 466 ; A., 65,9 % ; E., 4 355.
Catherine Guy-Quint, PS, m. de Cournon, 1 925 (44,20 %) ; Henri Javion, RPR, 1 260 (28,93 %) ; Olivier Arnal, MDC, 509 (11,69 %) ; Marcel Curtil, PCF, 310 (7,12 %) ; Maxime Royet, FN, 351 (8,06 %)... BALLOTTAGE.

[Les résultats du premier tour de cette élection, provoquée par le récent décès de Michel Gardet, conseiller général UDF, permet au PS d'espérer gagner un siège. Malgré une faible participation, Catherine Guy-Quint, maire socialiste de Cournon (dont la commune couvre le territoire du canton), distance très nettement le candidat RPR Henri Javion, soutenu par la majorité départementale. Mme Guy-Quint pourra compter le 23 juin sur un report des voix obtenues par les candidats du PC et du Mouvement des citoyens. Si ce canton est gagné par le PS, la majorité départementale UDF-RPR, qui dispose actuellement de 32 sièges contre 29 à la gauche, n'aura plus qu'une voix d'avance au conseil général du Puy-de-Dôme, qui jusqu'en 1992 était un bastion socialiste.

22 mars 1992 : L., 12 042 ; V., 8 799 ; A., 26,93 % ; E., 8 302 ; Catherine Guy-Quint, PS, 3 028 (36,47 %) ; Michel Gardet, UDF, 2 933 (35,32 %) ; Patrice Chabanet, FN, 686 (8,26 %) ; Dany Jouve, Verts, 631 (7,60 %) ; Louis Deyvaux-Gassier, GE, 605 (7,28 %) ; Bernard Comptour, PC, 419 (5,04 %).]

HAUTS-DE-SEINE
Canton de Malakoff (1er tour).
I., 19 266 ; V., 7 140 ; A., 63,6 % ; E., 7 014.
Catherine Margaté, PC, 4 380 (62,44 %) ; Gérard Lesuisse, RPR, 1 507 (21,48 %) ; Marie-Paule Chavanat (PS), 565 (8,05 %) ; Raoul Raketitch (FN), 563 (8,03 %)... BALLOTTAGE.

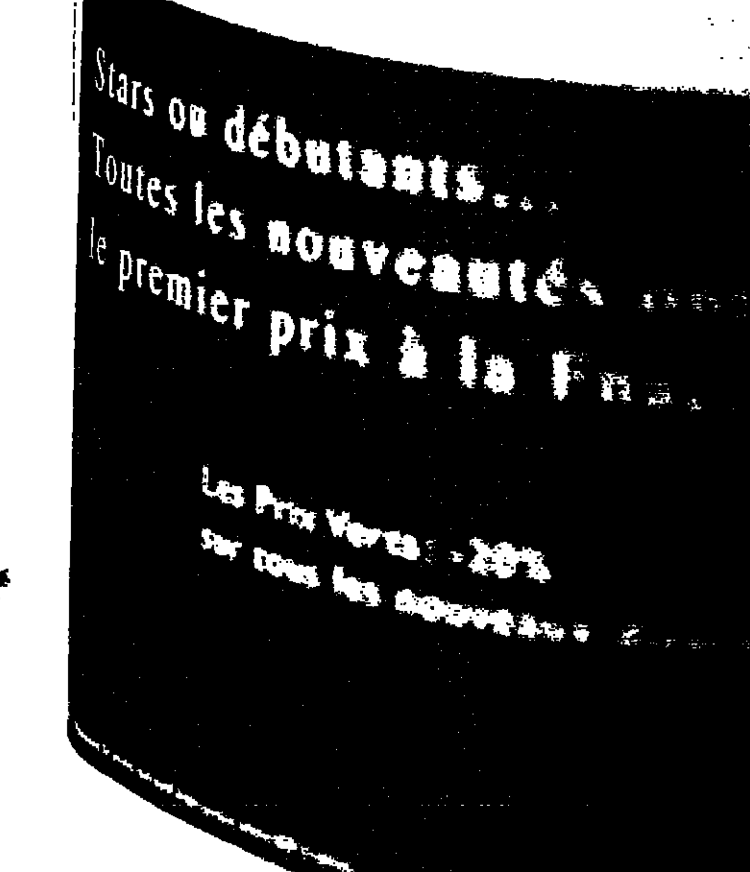
[Catherine Margaté, qui n'a pas obtenu au premier tour un nombre de suffrages supérieur ou égal au quart des électeurs inscrits, devrait retrouver son siège, dimanche prochain. Elle améliore son score de mars 1994 de plus de douze points. Le candidat RPR Gérard Lesuisse, qui avait obtenu l'annulation de l'élection par le Conseil d'Etat en raison d'une publicité de Catherine Margaté dans un journal local, moins de six mois avant le scrutin, perd quatre points. Le FN reste stable.

20 mars 1994 : L., 19 472 ; V., 10 392 ; A., 46,63 % ; E., 10 164 ; Catherine Margaté, PC, 5 095 (50,13 %) ; Gérard Lesuisse, RPR, 2 630 (25,87 %) ; Marie-Paule Chavanat, PS, 1 149 (11,30 %) ; Cyrille Ring, FN, 745 (7,32 %) ; Michel Pachkoff, GE, 396 (3,89 %) ; Pascale Chrétien, NS, 85 (0,83 %) ; Didier Lecerf, AP, 62 (0,60 %).]

Une élection municipale partielle

EURE-ET-LOIR
Saint-Lubin-des-Joncherets (1er tour)
I., 2 644 ; V., 1 615 ; A. 38,9 % ; E., 1 548.
Gérard Sourisseau (maj. prés.), 814 (52,58 %)... ÉLU.
Jean-Pierre Burtin (m., un. g.), 602 (38,88 %) ; Marc Lesne (maj. prés.)132 (8,52 %)

[L'élection de dimanche 16 juin clôt une crise municipale. Le maire, Jean-Pierre Burtin, a été battu par son ancien premier adjoint, Gérard Sourisseau.]



هكذا من الأصل

JUSTICE **La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par Martine Anzani, doit examiner, lundi 17 juin, une série d'appels concernant l'affaire des écoutes de la cellule de l'Elysée. Elle doit examiner la qualification juridique des « branchements » effectués de 1983 à 1986 – s'agit-il d'un attentat à la liberté ? – et le mécanisme de la prescription en matière d'écoutes. ● CES DÉBATS sont essentiels pour l'avenir du dossier. Le parquet estime que l'attentat à la liberté a été retenu à tort par le juge d'instruction et que les poursuites pour atteinte à l'intimité de la vie privée sont prescrites. Si la chambre d'accusation le suit, le dossier des écoutes sera définitivement enterré. ● PLUS DE CENT CINQUANTE personnes ont été écoutées par la « cellule ». Six mises en examen ont été effectuées, dont celle de l'ancien directeur de cabinet de François Mitterrand, Gilles Ménage.**

L'affaire des écoutes de l'Elysée sera-t-elle jugée ou enterrée ?

Attentat à la liberté selon le juge d'instruction, simple atteinte à la vie privée et de surcroît prescrite selon le parquet, le dossier de ces « branchements » téléphoniques vient, lundi 17 juin, devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris

EN TROIS ANS, l'instruction menée à Paris par le juge Valat a peu à peu mis au jour les activités parallèles de la désormais fameuse « cellule » de l'Elysée. Officiellement chargés de lutter contre le terrorisme, les hommes de Christian Prouteau ont usé et abusé durant trois ans des écoutes téléphoniques, espionnant tour à tour des avocats, des journalistes, des écrivains, des hommes politiques, des éditeurs et des hommes d'affaires. Perdant de vue leur mission première, les gendarmes de l'Elysée ont accumulé listings et documents, allant jusqu'à placer sur écoutes ceux qui menaçaient de révéler l'existence de la fille naturelle du président, Mazarine. De 1983 à 1986, plus de cent cinquante personnes ont ainsi été *« branchées »*.

Pourtant, nul ne sait encore si ce « Watergate » à la française sera un jour jugé. Ouvert en 1993, ce dossier, qui a mis au jour les pratiques d'un cabinet noir disposant de bureaux au sein même du palais présidentiel, soulève des problèmes de qualification et de prescription qui font les délices – et parfois les cauchemars – des juristes. Quelle qualification retenir pour ces écoutes téléphoniques puisque la loi réglementant clairement les *« interceptions de sécurité »* ne date que de 1991 ? Comment faire intervenir le mécanisme de la prescription, c'est-à-dire la loi de l'oubli, pour ces « branchements » qui ont été effectués au cours du premier septennat de François Mitterrand ?

Lundi 17 juin, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par Martine Anzani, doit examiner ces problèmes, et notamment la qualification juridique des d'écoutes. Le juge d'instruction Jean-Paul Valat considère que l'espionnage auquel s'est livré la cellule de l'Elysée est un attentat aux libertés tel qu'il est défini dans le code pénal entré en vigueur en 1994. Dans une ordonnance du 26 octobre 1995, il s'appuie sur une décision de la chambre d'accusation de Paris concernant un policier des renseignements généraux qui avait espionné des débats à huis clos du Parti socialiste à l'insu des organisateurs. Dans un arrêt rendu le 18 janvier 1995, les magistrats avaient considéré que la *« captation de paroles prononcées dans un lieu privé »* était *« de nature à porter atteinte d'une part à la liberté d'expression, d'autre part à la liberté individuelle et à l'intimité de la vie privée »*.



QUESTION DE QUALIFICATION

Contrairement au juge d'instruction, le parquet estime cependant que les *« branchements »* effectuées par la « cellule » ne constituent pas un *« acte attentatoire à la liberté individuelle »*. *« La liberté individuelle protégée* [par l'article 432-4 du code pénal], affirme-t-il dans son réquisitoire, *est incontestablement la liberté d'aller et venir. »* Le parquet, qui estime que seules les arrestations et les détentions arbitraires sont concernées, en déduit que le texte ne peut s'appliquer aux écoutes téléphoniques. Il demande donc à la chambre d'accusation d'abandonner purement et simplement cette qualification.

Il reviendra à la chambre d'accusation, puis à la Cour de cassation, de trancher. Si elles estiment que les centaines de branchements ordonnés, puis fichés durant trois ans par la « cellule », ne sont pas un *« attentat à la liberté »*, l'affaire sera brusquement réduite à sa portion congrue : l'atteinte à l'intimité de la vie privée. La plupart des *« cibles »* étaient pourtant clairement choisies en raison de leur activité professionnelle : l'avocat Antoine Comte défendait à l'époque les Irlandais de Vincennes, dont l'arrestation avait été montée de toutes pièces par la « cellule » ; notre collaborateur Edwy Plenel enquêtait sur cette affaire.

Lundi 17 juin, la chambre d'accusation de Paris devra également se pencher sur une querelle juridique qui commande en partie l'avenir du dossier : en matière d'écoutes téléphoniques, comment joue le mécanisme de la prescription ? En d'autres termes, à partir de quel moment les responsables de cette affaire doivent-ils être laissés en paix au nom du droit à l'oubli ? Le délai de prescription des délits étant de trois ans, le parquet estime que les branchements effectuées de 1983 à 1986 étaient prescrits dès 1989. *« Ce délit, par nature, ne porte atteinte qu'à des intérêts privés et occasionne un trouble qui ne peut que s'atténuer avec le temps »*, ajoute-t-il. Après avoir demandé que l'attentat à la liberté soit écarté, il souhaite donc que les poursuites pour atteinte à l'intimité de la vie privée soient abandonnées, ce qui conduirait à l'enterrement définitif du dossier des écoutes de l'Elysée.

En tenant ce raisonnement, le parquet écarte un élément qui a pourtant joué un rôle fondamental : les écoutes de l'Elysée ont certes été effectuées avant 1986, mais elles sont longtemps restées secrètes. Il a en effet fallu attendre les révélations de *Libération*, en 1993, pour que les *« cibles »* découvrent que leurs lignes étaient sur écoute et qu'elles pouvaient dès lors agir en justice. Comme les abus de biens sociaux, certaines parties civiles demandent que la prescription commence non pas au moment où les faits ont été commis, mais à celui où ils ont été découverts. *« Par essence, l'atteinte à l'intimité de la vie privée est occulte*, note dans son mémoire Michel Laval, l'avocat de la compagne d'Edwy Plenel. *La dissimulation est son principe. Admettre que la prescription ne court qu'à compter de la commission de l'infraction, c'est assurer l'impunité de ses auteurs, c'est priver la victime de ses droits. »*

L'ENJEU DE LA PRESCRIPTION

Le problème de la prescription revient également au sujet des qualifications qui ont été retenues lors du dépôt des premières plaintes, en 1993. A l'époque, certaines victimes, dont *Le Monde*, avaient invoqué la violation d'un article de l'ancien code pénal qui visait les *« actes arbitraire ou attentatoire soit à la liberté individuelle, soit à la Constitution »*. Cette infraction étant un crime, elle pouvait être poursuivie dix ans après les faits, ce qui avait autorisé les victimes à porter plainte pour des écoutes remontant à 1983-1986. Le juge d'instruction considère, lui aussi, qu'elles tombent sous le coup de ce texte : dans son ordonnance, il note que la doctrine donnait à cet article aujourd'hui abrogé *« une acception large »* et que la jurisprudence ne s'était pas prononcée sur ce point. Le parquet, s'appuyant notamment sur la rareté de jurisprudence, estime cependant que l'attentat à la Constitution a été invoqué à tort.

Qu'ils soient journalistes ou avocats, les victimes des écoutes invoquent pourtant la violation de principes à valeur constitutionnels. L'avocate du *Monde*, Christine Courrégé, souligne ainsi dans son mémoire que la cellule a porté *« atteinte à la Constitution que représente la violation de la liberté d'expression et du secret des sources du journaliste Edwy Plenel à titre personnel et de la liberté de la presse pour* Le Monde ». Elle relève également une violation de l'article de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 qui précise que *« la force publique est instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée »*. Ces écoutes constituant, selon elle, un attentat à la Constitution, les plaintes déposées en 1993 ont valablement interrompu la prescription.

Rejoignant cette analyse, Antoine Comte et l'Ordre des avocats de Paris estiment que la cellule a violé la Constitution puisqu'en espionnant des avocats elle a porté atteinte aux droits de la défense. Les conseils de Me Comte notent dans leur mémoire : *« Lors de son audition du 2 décembre 1993, Paul Barril affirme :* "Quand Gilles Ménage *[le directeur de cabinet de François Mitterrand]* dit qu'il faut sérieusement s'occuper de l'avocat de Me Comte, il veut dire qu'il faut que l'on sache tout de la vie de Me Comte pour éventuellement trouver la faille qui permettra de l'empêcher de nuire." *(...)Il apparaît donc une volonté claire et indiscutable de mettre en œuvre les moyens de déstabiliser un avocat pour entraver la mission de défense dont il avait la charge et d'user de l'écoute téléphonique pour recueillir des renseignements à cette fin. »*

Anne Chemin

Six mises en examen

Gilles Ménage, ancien directeur de cabinet du président Mitterrand, a été mis en examen pour *« atteinte à l'intimité de la vie privée »* par le juge Valat, le 9 décembre 1994. L'ancien chef de la « cellule » de l'Elysée, le préfet Christian Prouteau, et trois de ses collaborateurs – le général de gendarmerie Jean-Louis Esquivié, le capitaine Pierre-Yves Guezou et l'ancien commissaire de la DST Pierre-Yves Gilleron – sont également mis en examen.

L'enquête du juge Valat a établi que le capitaine Guézou se rendait au groupement interministériel de contrôle (GIC, centre des écoutes gouvernementales) et rédigeait des comptes-rendus de surveillance. Les documents étaient ensuite transmis à M. Prouteau, puis traités par MM. Gilleron et Esquivié. Le 13 décembre 1994, Pierre-Yves Guézou se suicidait après avoir appris sa mise en examen. Au début du mois de novembre 1995, l'ancien directeur de cabinet de Laurent Fabius à Matignon, Louis Schweitzer, a été mis en examen pour *« complicité d'atteinte à l'intimité de la vie privée »*.

Chronologie d'une affaire d'Etat

● **4 mars 1993 :** les décryptages d'écoutes opérées sur la ligne privée de notre collaborateur Edwy Plenel, fin 1985 et début 1986, sont révélés par *Libération*. Le contenu de ces documents informatiques fait d'emblée porter les soupçons sur la « cellule » de l'Elysée. Deux plaintes contre X... avec constitution de partie civile sont déposées, le 8 mars, au nom du *Monde* et d'Edwy Plenel, ainsi qu'au nom de sa compagne, Nicole Lapierre. Visant le délit d'*« atteinte à l'intimité de la vie privée »* et les crimes d'*« attentat à la liberté individuelle et à la Constitution »* et de *« forfaiture »*, elles sont suivies d'ouvertures d'informations confiées, le 19 mars, au juge d'instruction Jean-Paul Valat.

● **12 mars :** un répertoire informatique faisant état de 114 demandes de branchements de lignes entre janvier 1983 et janvier 1986 – visant aussi bien des avocats et des journalistes qu'une actrice et un dirigeant politique – est rendu public par *Libération*. Ces demandes invoquent des motifs comme la *« sécurité du président de la République »* ou un *« trafic d'armes »*.

● **29 septembre :** M. Barril porte plainte contre X... pour *« crime et atteinte à la vie privée »*, en mettant explicitement en cause Gilles Ménage.

● **1er décembre :** le président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), Paul Bouchet, s'abrite derrière le secret-défense pour refuser de communiquer au juge Valat les conclusions de l'enquête dont l'avait chargé, en mars, le premier ministre Pierre Bérégovoy. Dans son rapport annuel, publié fin janvier 1994, la CNCIS dévoile une partie de ses conclusions : les écoutes ont bien été réalisées par la « cellule », où de *« graves dysfonctionnements »* ont été observés. Mais le rapport ne tranche pas sur le *modus operandi* de celle-ci : soit des écoutes administratives, soit des écoutes *« sauvages »* confiées à des tiers.

● **27 janvier 1994 :** ancien chef de la « cellule », le préfet Prouteau est entendu par le juge. Il est notamment mis en cause au sujet d'une note interne à la présidence de la République, qui, le 28 mars 1993, ordonnait que *« l'on s'occupe sérieusement de l'avocat Antoine Comte »*, le défenseur des Irlandais de Vincennes. Le 7 février, M. Prouteau déclare au juge : *« Quand nous avions besoin de faire une écoute, nous nous adressions à Gilles Ménage. »*

● **14 février 1995 :** le juge reçoit le tirage sur papier d'une partie de la mémoire des ordinateurs de la « cellule », qui confirme l'existence d'une vaste entreprise d'espionnage à l'Elysée. Un rapport d'expertise conclut à l'authenticité des 5 184 fiches d'écoutes où l'on retrouve les noms des collaborateurs de la « cellule » et de vingt-trois personnalités qui ont été leurs cibles.

● **10 janvier 1996 :** Louis Schweitzer, ancien directeur de cabinet de Laurent Fabius à Matignon, reconnaît avoir *« donné son accord au moins une fois »* à la surveillance de la ligne de Jean-Edern Hallier, à la demande de la cellule élyséenne.

● **16 février 1996 :** M. Ménage prend ses distances avec la « cellule » : *« Les demandes d'écoutes ne passaient absolument pas par moi*, confie-t-il au juge. *Cela ne veut pas dire que je n'étais pas au courant de certaines écoutes, mais c'est Christian Prouteau qui adressait directement ses demandes au bureau réservé* [du cabinet du ministre de la défense]. »

M. Bayrou présente une réforme « consensuelle » de l'Université

Le ministre doit rendre publiques, mardi 18 juin, ses mesures pour l'enseignement supérieur. Quelques propositions issues des états généraux ont été retenues, dont une période d'orientation en début de premier cycle et un statut de l'étudiant

Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, doit présenter, mardi 18 juin, son projet de réforme de l'enseignement supérieur et clore ainsi un processus engagé le 19 octobre 1995. Sans proposer un bouleversement législatif, M. Bayrou souhaite une adaptation des premiers cycles, avec la création d'une période de transition et d'orientation, la mise en place d'un statut de l'étudiant modifiant les aides en vigueur et l'instauration d'une filière technologique. D'autres mesures sont envisagées, qui concernent les enseignants, l'autonomie renforcée des établissements et l'insertion professionnelle. Dans une note soumise à l'arbitrage du président de la République, M. Bayrou estime nécessaire d'inscrire cette réforme dans une loi de programmation budgétaire. Le ministre s'est efforcé de reprendre les propositions les plus « consensuelles » qui s'étaient dégagées des états généraux de l'Université, tenus ces dernières semaines. L'incertitude continue à porter sur la présentation d'une loi de programmation budgétaire.

LA COÏNCIDENCE est trop symbolique pour être fortuite. Deux ans, presque jour pour jour, après avoir présenté le nouveau contrat pour l'école, le 16 juin 1994, aux côtés du premier ministre de l'époque, Edouard Balladur, François Bayrou récidive avec le projet de réforme de l'enseignement supérieur. Des impératifs de calendrier et les élections russes ont reporté au mardi 18 juin, à la Sorbonne, une cérémonie initialement prévue la veille. Comme en 1994, le ministre de l'éducation nationale exposera ses orientations devant près de sept cents personnes. Pour marquer l'engagement du gouvernement, il s'est assuré la présence du premier ministre, Alain Juppé.

Il y a deux ans, le nouveau contrat pour l'école scellait la paix scolaire, après la fâcheuse tentative de révision de la loi Falloux. François Bayrou s'en était sorti, à l'issue d'une consultation des enseignants et des parents d'élèves, avec l'adoption d'un programme de cent cinquante-cinq mesures assorti d'une loi de programmation budgétaire plus symbolique qu'effective. Pour l'enseignement supérieur, il s'est inspiré des mêmes principes. La réforme de l'Université suscite pourtant bien des passions.

Malgré les pressions exercées sur sa droite, notamment par le RPR, M. Bayrou a réussi à imposer sa méthode et ses échéances. A l'issue d'un processus annoncé le 19 octobre 1995 à Cergy-Pontoise, il a tenu bon dans la recherche permanente du « consensus ». Après les longues grèves étudiantes de l'automne, c'est somme toute dans un climat apaisé que le ministre peut annoncer les principes fondamentaux de sa réforme.

Sans provoquer de profondes modifications législatives, M. Bayrou devrait proposer des adaptations pour les premiers cycles – avec l'introduction d'une période de transition et d'orientation –, un statut de l'étudiant modifiant progressivement les aides en vigueur (*Le Monde* daté 16-17 juin) et la mise en place d'une filière technologique. D'autres dispositions seraient envisagées en faveur des enseignants et des personnels, de l'autonomie renforcée des établissements, de l'ouverture européenne et de l'insertion professionnelle. C'est le sens du projet soumis, dans une note de dix pages, à l'arbitrage du président de la République et du premier ministre. Cette note prévoit aussi la nécessité d'inscrire la réforme dans une loi de programmation budgétaire. L'ensemble de ces mesures paraît susceptible de constituer la base d'un accord minimum dégagé à l'issue des états généraux.

Sommé de répondre aux exigences de réforme exprimées par Jacques Chirac lors de sa campagne présidentielle, François Bayrou s'est essentiellement attaché à surmonter « *les traditionnels blocages idéologiques* », dont le plus fondamental concerne la sélection à l'entrée de l'Université, désormais proscrite de tous les discours. Ce n'est pas le moindre des résultats obtenus à l'issue de six mois de consultation, avec les représentants des organisations syndicales dans un premier temps, puis dans les établissements et au Parlement. Au cours de ces états généraux, le désintérêt des étudiants l'a disputé à la faible mobilisation des enseignants.

UN ÉCHEC RELATIF

En l'absence de relais efficaces, le ministre de l'éducation nationale s'est appuyé sur les présidents d'université, qu'il a rencontrés à diverses reprises après le coup d'envoi donné, le 22 mars à Saint-Malo, devant leur Conférence permanente. Pour la plupart, ils se sont acquittés consciencieusement de cette tâche. Les volumineux rapports transmis rue de Grenelle se contentent d'apporter des réponses somme toutes convenues aux dix questions posées par le ministre. Peu d'universités ont profité de l'occasion pour dresser le bilan de leurs expériences et de leurs innovations, pourtant réelles et multiples. De même, les comptes-rendus des débats ne sont qu'un pâle reflet des propositions émises dans les campus lors de la crise de l'automne.

Ce relatif échec des états généraux n'est guère surprenant. Il traduit le profond scepticisme des acteurs d'un système soumis en permanence aux aléas de réformes élaborées sans attendre que les précédentes aient été définitivement mises en œuvre et encore moins évaluées. A cet égard, l'exemple le plus flagrant concerne la procédure de recrutement des enseignants-chercheurs, modifiée douze fois en dix ans.

Pour relancer l'intérêt de l'opération, François Bayrou a rencontré les principaux syndicats d'étudiants. Devant le bureau de l'UNEF-ID, puis celui de l'UNI, et enfin de la Fédération des associations générales d'étudiants, il a martelé ses convictions, mais sans jamais provoquer de profondes oppositions. Au contraire, il a suscité des rapprochements inattendus, notamment à propos de l'allocation d'études unique, défendue à la fois par l'UNEF-ID et le RPR. La principale incertitude porte sur l'hypothèse d'une loi de programmation budgétaire que François Bayrou s'était engagé à présenter dans son plan d'urgence du mois de décembre.

Cette décision, qui dépend du président de la République et du premier ministre, est la seule susceptible de parachever une construction bâtie sur le fragile équilibre du consensus. Dans la crainte d'une réforme en trompe-l'œil, les organisations syndicales ont déjà prévenu : en l'absence de moyens financiers, le véritable rendez-vous sera fixé à la rentrée.

Michel Delberghe

La commission Fauroux s'apprête à boucler son rapport

LA MAÎTRISE du calendrier aura, jusqu'au bout de ses travaux, causé de grands tracas à la commission Fauroux. Invitée à remettre son rapport au premier ministre jeudi 20 juin, elle arrivera deux jours après l'annonce des décisions de François Bayrou sur l'enseignement supérieur et trois jours après le début des épreuves du baccalauréat. Le risque de voir son message relégué au second plan n'est pas mince. Mais Roger Fauroux a préféré s'intercaler dans cette semaine très chargée avant que les grandes vacances ne balaient tout intérêt pour les questions d'éducation. Le dernier séminaire de la commission devait ainsi se tenir lundi 17 juin.

Installée le 11 septembre dernier par Alain Juppé, la commission, composée de vingt-quatre « sages », aura eu neuf mois pour travailler. Elle a toutefois perdu en route quelques membres : Alain Lancelot, nommé au Conseil constitutionnel, Françoise Cachin, Jacques Prost et Michel Serres, démissionnaires de fait. Son mandat de départ a été quelque peu écorné : des trois sujets que lui avait confiés le premier ministre – rythmes scolaires, premiers cycles universitaires, filière technologique, – deux ont été saisis énergiquement par des membres du gouvernement. Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, s'est emparé des rythmes scolaires, tandis que François Bayrou s'attaquait à l'enseignement supérieur.

La commission Fauroux avait également pour mission de mener à bien « *une grande concertation nationale sur l'école* », prélude à un éventuel référendum. Durant une première phase de quatre mois, elle a auditionné des hauts fonctionnaires, syndicalistes, parents d'élèves, etc. Puis, elle a procédé à huit auditions publiques, de février à mai, tout en multipliant les visites de terrain en France et à l'étranger.

PROPOSITIONS PROVOCATRICES

Partant d'un constat très noir sur l'état de l'école en France, la commission n'a pas tardé à prendre des positions considérées comme provocatrices par le milieu enseignant. Un premier « incident » s'est produit lorsque deux de ses membres se sont prononcés en faveur des « collèges universitaires », sortes de propédeutiques qui modifiaient profondément la nature des DEUG actuels. La rupture a été consommée lors de la publication dans ces colonnes (*Le Monde* du 12 avril) du rapport d'étape de Roger Fauroux. L'idée d'un recrutement des enseignants par les chefs d'établissement, le rétablissement des filières au collège ou la polyvalence des professeurs de collège avaient hérissé bon nombre de syndicats, partenaires privilégiés du ministre de l'éducation nationale. En ces deux occasions, ce dernier s'était d'ailleurs empressé de se démarquer de la commission.

Si elle paraît isolée, la commission Fauroux vient pourtant de recevoir l'appui remarqué du Syndicat des enseignants (SE-FEN), qui souhaite que son rapport « *ne reste pas sans suite* ». Comptant bien que la commission mettra un peu d'eau dans son vin sur les points qui apparaissaient comme les plus provocateurs, le SE ne voit aucun inconvénient à réfléchir à « *l'idée que tous les jeunes doivent posséder un socle commun de connaissances au terme de leur scolarité obligatoire* » ou à « *la bivalence des enseignants* ».

Principalement implanté dans le premier degré, l'ex-SNI trouve sans doute l'occasion belle d'empiéter ainsi sur le territoire du SNES, syndicat majoritaire du second degré affilié à la Fédération syndicale unitaire (FSU) et partenaire d'élection de François Bayrou. La tactique a eu le don d'exaspérer le ministre de l'éducation nationale, d'autant plus que le SE vient de diffuser une plaquette intitulée *Un an d'immobilisme*, répondant à celle qu'a publiée le ministère sous le titre *Un an d'action*.

Le meilleur soutien de la commission Fauroux ne devrait-il pas, dès lors, venir du premier ministre et du chef de l'Etat, qui l'ont créée ? Il leur sera difficile d'enterrer aujourd'hui sans autre forme de procès une réforme de l'éducation qu'ils ont hier réclamée à cor et à cri.

B. G.

Marco Oberti, chercheur à l'Observatoire sociologique du changement

« Le maquis s'est densifié pour les moins débrouillards des étudiants »

« Vous publiez un livre, *Les Étudiants*, avec Olivier Galland, fondé en partie sur une enquête originale et sur votre expérience d'enseignant à l'université Rennes-II. Comment analysez-vous les difficultés d'orientation des étudiants de premier cycle ?

– Près des deux tiers des étudiants que nous avons interrogés se plaignent d'un manque d'informations lors de leur première inscription à l'université. Comme d'autres sociologues, nous constatons une véritable rupture en première année de premier cycle pour les bacheliers qui viennent de quitter le monde plus stable et structuré du lycée. Puis la différence se creuse très vite entre les étudiants qui savent où trouver les informations, contacter les bonnes personnes, et ceux qui mettent longtemps à s'adapter ou renonceront : environ 30 % abandonnent avant la fin du premier cycle. L'écart ne se joue pas seulement sur le plan pédagogique, mais sur la capacité à s'adapter à un nouveau jeu institutionnel, très bureaucratique et rigide. Il est capital de comprendre très tôt comment ça marche.

» Avec le système de mineures, de majeures, d'options, de compensations entre modules mis en place avec la réforme de 1992, il me semble que le maquis s'est densifié pour les moins débrouillards des étudiants. Ces dispositions étaient destinées à faciliter leur réorientation et à ouvrir un large éventail pour les indécis. Mais elles ont aussi brouillé le paysage par leur complexité. Cela s'est fait au détriment d'une forte identification à un champ disciplinaire.

– De plus en plus d'étudiants ont des parents qui n'ont pas fréquenté l'université. Dès lors, comment s'informent-ils ?

– Les enseignants jouent un rôle assez modeste. A peine plus du tiers des étudiants interrogés nous ont déclaré avoir obtenu auprès d'eux des informations. Moins de la moitié des élèves ont fréquenté le centre d'information et d'orientation de leur lycée. Plus de la moitié disent ne pas avoir reçu d'informations de la part de leur famille. En revanche, le bouche-à-oreille fonctionne très bien – 51 % des étudiants ont recueilli des informations auprès de leurs amis – mais dans des cercles parfois très homogènes socialement. Les différences s'accentuant entre lycées, cette perversité de l'information conditionne fortement le choix de la filière. Il est probable qu'une partie des étudiants s'orientent au jugé, en fonction d'informations parcellaires.

– Comment percevez-vous la motivation pour les études supérieures des nouveaux publics de l'université ?

– Alors que les difficultés d'insertion professionnelle sont de plus en plus grandes, c'est l'intérêt personnel pour les études qui est mis en avant. 80 % des étudiants en sciences humaines en font la raison principale de leur choix, sans souci « utilitaire », semble-t-il. Ce type de motivation décroît avec la professionnalisation des filières, mais il perdure partout. 65 % des personnes interrogées préfèrent « *profiter de la vie d'étudiant le plus longtemps possible* » plutôt que « *s'installer dans la vie* », par exemple en fondant une famille et en travaillant.

» Cette interprétation n'est pas suffisante. Nous accueillons en fait de plus en plus d'étudiants qui ont fait un choix par défaut, qu'ils valorisent a posteriori par une motivation désintéressée, sans avoir obtenu la filière sélective à laquelle ils prétendaient. S'ils avaient vraiment eu le choix, près de 60 % des étudiants auraient élu une autre filière que celle dans laquelle ils commencent leurs études supérieures, comme le souligne Geneviève Canceil dans les *Données sociales* de l'Insee.

» Finalement, leur motivation est faible, et ils refusent de s'approprier le domaine intellectuel dans lequel ils évoluent. Les comportements sont très différents selon les disciplines, mais cette remarque vaut à plein pour les sciences sociales. En sociologie, par exemple, une majorité d'étudiants veulent devenir travailleurs sociaux ou professeurs des écoles et ne s'identifient pas à la discipline. Donc, ils ne lisent pas les grands auteurs, s'ennuient en histoire de la sociologie, ne rentrent pas dans la sphère intellectuelle de cette discipline. La sociologie devient une simple matière à connaître pour l'examen. On retombe là dans une logique utilitaire. C'est cette logique d'usagers d'un service public que l'on a observée pendant le mouvement de novembre dernier. »

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

★ *Les Étudiants*, Olivier Galland et Marco Oberti, La Découverte, 135 p., juin 1996.

هكذا من الأصل

Le vingtième anniversaire de l'« Appel du 18 joint » a été commémoré en mode virtuel

Accusée d'inciter à l'usage du cannabis, la manifestation a été interdite

Interdit par la préfecture de police, un rassemblement de protestation contre la répression de l'usage du cannabis n'a pu avoir lieu que de manière « virtuelle », dimanche 16 juin à Paris. Plusieurs organisations et personnalités ont néanmoins saisi l'occasion de célébrer les vingt ans de l'« Appel du 18 joint » qui, en 1976, réclamait déjà que soit mis un terme à *« une situation absurde »*.

C'EST UNE manifestation « virtuelle » qui a eu lieu dimanche 16 juin au parc de La Villette, à Paris. Interdit par la préfecture de police pour *« présentation sous un jour favorable du cannabis »*, le rassemblement annuel du Collectif d'information et de recherche cannabique (CIRC) n'a, aux dires des organisateurs, pas existé. Ces derniers ont lancé plusieurs appels à la dispersion. Quelques effluves de haschisch flottaient tout de même sur les pelouses de La Villette. Une banderole *« Drogues : débat prohibé »* était accrochée à un grillage et vers 15 heures, sur fond de tam-tam et au milieu des jongleurs, plusieurs centaines de personnes s'asseyaient en cercle autour d'un mégaphone.

Les militants, membres du CIRC, du Mouvement de légalisation contrôlée (MLC), de l'association Chiche !, des Verts et des jeunes socialistes, commémoraient les vingt ans de l'Appel du 18 joint, signé en 1976 par cent cinquante personnalités dans *Libération*. François Chatelet, Philippe Druillet, Gilles Deleuze, André Glucksman, Isabelle Huppert, Maxime Le Forestier, Edgar Morin, Jérôme Savary, Philippe Sollers et beaucoup d'autres avaient alors déclaré *« avoir déjà fumé du cannabis en diverses occasions et avoir, éventuellement, l'intention de récidiver »*. Le texte demandait *« la dépénalisation totale du cannabis »* et précisait qu'il n'était *« pas un appel à la consommation »*, mais visait *« seulement à mettre fin à une situation absurde »*.

En 1996, la problématique n'a pas bougé d'un iota. Dominique Voynet, leader des Verts, qui a inscrit à son programme la libéralisation de l'usage et du commerce de cannabis, a lancé à la foule conquise : *« On n'est pas là pour parler de toxicomanies et de drogues, mais pour parler de l'usage convivial et ludique d'une substance que nous apprécions tous ! »* Le représentant du mouvement « jeune-écolo-alternatif-solidaire » Chiche ! a dénoncé de son côté la politique du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, accusé de *« faire la chasse à toute culture jeune qui sort du modèle foot-scouts-vin rouge »*.

« MYSTÉRIEUX CAMBRIOLAGE »

La *« mise à mort »* du magazine *L'Eléphant rose*, victime d'*« un mystérieux cambriolage »* et d'un avis défavorable de la commission paritaire, a également été évoquée. Le directeur de ce bimestriel *« antiprohibitionniste et informatif »* a comparu le 10 mai sur citation directe du parquet de Paris pour infraction à l'article L. 630 du code de la santé publique. Le jugement doit être rendu avant la fin du mois.

Au sein d'une assemblée joyeuse et colorée, Monique Herold, présidente de la commission santé-bioéthique de la Ligue des droits de l'homme, a glissé avec humour qu'elle était *« venue prendre le soleil »*, tandis que le docteur Bertrand Lebeau, de Médecins du monde, a assuré que l'interdit du jour n'empêchait pas le fait que *« cette question est de toute façon déjà débattue dans la société française »*.

Depuis 1970, hormis quelques circulaires et la loi du 13 mai 1996 visant à renforcer la lutte contre le blanchiment et le trafic de stupéfiants, le dispositif répressif n'a pas changé. La France est l'un des derniers pays européens, aux côtés du Luxembourg et du Portugal, à réprimer l'usage simple de drogues. Les travaux de Monique Pelletier en 1978, d'Evelyne Sullerot en 1989 puis de Catherine Trautmann en 1990, avaient pourtant souligné la spécificité du cannabis dans le champ des drogues, et notamment balayé la théorie de l'*« escalade »* automatique du fumeur de joints vers la cocaïne ou l'héroïne.

En 1994, le Comité national d'éthique a enfoncé le clou, estimant que la distinction actuelle entre drogues licites et illicites ne repose sur *« aucune base scientifique cohérente »* et jugeant nécessaire de revoir du tout au tout la classification des substances psychotropes (tabac, alcool, médicaments, stupéfiants). Quelques mois plus tard, les membres du comité Balladur pour la consultation des jeunes puis ceux de la commission Henrion, nommée par Simone Veil, ont proposé une dépénalisation expérimentale de l'usage du cannabis. Les politiques n'ont jamais suivi les recommandations des experts.

Claude Pigement, délégué national du Parti socialiste aux professions de santé, a pris le micro du mégaphone *« à titre personnel »*. Il a fait mention d'un texte qui devrait être adopté par la convention nationale du PS les 29 et 30 juin et qui demande explicitement *« une révision »* de la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants. *« Il est indispensable de lever les contradictions majeures entre santé publique et répression*, écrit le PS, *de repenser la prévention, la réinsertion, et de poser le débat sur la dépénalisation de l'usage simple de cannabis. »*

Laurence Folléa

Les interpellations de fumeurs en hausse

Les saisies de dérivés de cannabis en France ont diminué de 27 % entre 1994 et 1995, indique le dernier rapport de l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (Ocrtis) (*Le Monde* du 22 mai). Les saisies d'herbe (marijuana) ont augmenté de 45,8 % par rapport à 1994, tandis que les prises de résine (haschisch) et d'huile ont connu respectivement des baisses de 29,8 % et 62,5 %.

Les interpellations pour usage simple de drogue ont dans le même temps progressé de 18,67 %, et, selon l'Ocrtis, *« c'est le cannabis qui marque la plus forte augmentation (27,6 %) »*. *« Dans la majorité des ressorts de SRPJ*, précise l'office, *le nombre d'usagers de cannabis représente environ 67 % »* des arrestations.

Le contentieux franco-néerlandais sur la drogue s'est apaisé

LA HAYE
de notre correspondant

Trois mois après que la dispute entre la France et les Pays-Bas sur la politique de ces derniers en matière de drogues eut atteint son apogée (*Le Monde* du 21 mars), les esprits se sont enfin calmés. Les hommes politiques des deux pays se rencontrent et dialoguent à nouveau, et les fonctionnaires de la police, de la douane et de la justice renforcent leur collaboration. Le temps où le sénateur Masson qualifait les Pays-Bas de *« narco-Etat »*, créant un tollé général à La Haye, et où Wim Kok, premier ministre de Sa Majesté, traitait Jacques Chirac d'*« instable »* semble révolu.

En visite aux Pays-Bas fin mai, une forte délégation d'élus du nord de la France a publiquement pris ses distances avec le rapport Masson, et le gouvernement néerlandais *« a mis un bémol à ses critiques contre les Français »*, remarque-t-on, de source diplomatique. Le bourgmestre de Rotterdam s'est également rendu à Lille pour tenter d'expliquer la vision originale des Néerlandais sur le problème de la drogue.

Au plus fort de la crise, Paris avait justifié son refus de lever ses contrôles à ses frontières nord dans le cadre des accords de Schengen par l'attitude de La Haye. La France réclamait la réduction du nombre de coffee-shops, ces lieux de vente des dérivés du cannabis, le durcissement de la lutte contre le trafic, et un meilleur contrôle du port de Rotterdam, accusé d'être la porte d'entrée des drogues en Europe (ce qui est vrai pour la cocaïne, mais faux pour l'héroïne qui provient de l'Europe de l'Est par la route des Balkans). Depuis, Rotterdam a commencé les démarches afin de se doter d'un scanner pour inspecter le contenu des conteneurs, et le gouvernement nourrit des intentions légèrement restrictives visant notamment à étendre les pouvoirs des bourgmestres sur les coffee-shops et à interdire la culture du cannabis à grande échelle. Désireux de réduire en proportion le tourisme de la drogue, les Pays-Bas cherchent également à restreindre l'accès des étrangers aux coffee-shops. L'une des solutions à l'étude serait de les contraindre à se transformer en sorte de « clubs », avec cartes de membre à l'appui et interdiction de vente à quiconque n'en serait pas muni. Enfin, l'actuel chef de la police de Rotterdam, Rob Hessing, artisan d'une politique plus répressive contre le tourisme de la drogue dans sa ville, se prépare à déménager à Paris, pour *« travailler à l'amélioration des relations franco-néerlandaises en matière de drogue, mais aussi de police et de justice »*.

OPÉRATION DE CONTRÔLE

« C'est clair : l'attitude des Néerlandais a évolué. Mais il faut voir à quelle vitesse ces intentions seront concrétisées », dit-on côté français. Parallèlement, les deux ministères de la justice tentent de se mettre d'accord pour qu'un ressortissant français arrêté aux Pays-Bas puisse être jugé en France et vice versa (la chancellerie étudie une proposition d'accord rédigée par les Néerlandais).

Ces progrès suffiront-ils à Paris pour lever les restrictions à l'application totale des accords de Schengen ? L'affirmer serait aller trop vite en besogne, répond-on, côté français. En attendant, les Pays-Bas s'efforcent de prouver leur bonne volonté. Ainsi, vingt personnes ont été arrêtées pour possession de stupéfiants, entre le 14 et le 16 juin, au cours d'une vaste opération de contrôle sur l'autoroute E 19 et dans les trains internationaux entre la frontière belge et Rotterdam. La nationalité des personnes interpellées n'a pas été précisée, mais l'opération visait particulièrement les « narcotouristes » belges et français et les rabatteurs néerlandais, actifs sur ce trajet. Les policiers et les gendarmes néerlandais ont saisi 510 grammes d'héroïne, 235 grammes de haschisch et 95 grammes de marijuana, ainsi que quelques grammes de cocaïne.

Alain Franco

Manifestations pour la régularisation des sans-papiers

Six mille personnes ont défilé à Paris

TAM-TAM africains en tête, six mille manifestants ont défilé, samedi 15 juin, entre la place de la Bastille et celle de la Nation, à Paris, pour *« la solidarité Français-immigrés »*, *« l'abrogation des lois et circulaires anti-immigrés »* et *« la régularisation de tous les sans-papiers »*. D'autres manifestations ont eu lieu à Lyon, Lille, Strasbourg, Nancy et Rennes.

Les militants des partis et syndicats de gauche brillaient par leur rareté dans le défilé parisien, animé principalement par les immigrés eux-mêmes, par les organisations d'extrême gauche et les associations antiracistes (MRAP, SOS Racisme, Licra, Cimade, Ligue des droits de l'homme).

Les Africains réfugiés rue Pajol marchaient en tête, réclamant *« une carte de dix ans pour tous »*, suivis par des représentants du Théâtre du Soleil, qui les a hébergés un temps à la Cartoucherie de Vincennes, après leur expulsion de l'église Saint-Ambroise. Les résidents africains des foyers d'immigrés, notamment ceux de Montreuil, s'étaient particulièrement mobilisés contre le rapport du député (RPR) Henri Cuq, qui préconise la destruction de vingt foyers. *« Casser les foyers, c'est fabriquer des SDF »*, annonçait l'une de leurs banderoles. Plus loin dans le cortège, des militants turcs dénonçaient *« la sale guerre au Kurdistan »*, tandis que des Sénégalais s'en prenaient au *« racisme d'Etat »* et que des Antillais proclamaient leur solidarité avec les étrangers.

L'ensemble, particulièrement coloré et rythmé, avait un air de manifestation de « travailleurs immigrés » des années 70, n'était la présence des Verts, Dominique Voynet en tête, et la cohabitation pacifique entre les jeunes communistes et les militants trotskistes (LCR et Lutte ouvrière) et libertaires (« Reflex », CNT, Fédération anarchiste). Le PS n'avait délégué que des secrétaires nationaux et les jeunes du MJS, réclamant *« l'abrogation des lois Pasqua »*. Le PCF avait délégué Gisèle Moreau et les Jeunesses communistes, qui demandaient au gouvernement d'*« expulser la loi du fric, pas les immigrés »*.

« Etrangers, séropositifs, la France vous préfère morts ! », scandaient des marcheurs d'Act Up qui, dans le cortège, faisaient le lien entre l'austérité des militants kurdes et les tenues débridées des anarchistes. *« Nous sommes tous des enfants sans papiers ! »*, scandaient de jeunes écologistes. Entre les revendications « raisonnables » pour la régularisation des familles *« sans papiers »*, les espérances d'*« abrogation des lois Pasqua »* et les rêves extrêmes de *« papiers pour tous les immigrés »*, la gauche antixénophobe n'a pas fini de reconstruire son discours.

Philippe Bernard

Une figure du milieu marseillais interpellée en Espagne

RAYMOND MIHIÈRE, dit « le Chinois », a été interpellé, samedi 15 juin, à Barcelone, par les policiers espagnols, dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par un juge d'Avignon. Cette figure du milieu marseillais, plusieurs fois condamné pour extorsion de fonds et détention d'armes, est soupçonné d'être impliqué dans le meurtre, le 8 juillet 1995 à Avignon, d'un patron de bar qui dirigeait un réseau de machines à sous. Menée conjointement par les polices françaises et espagnoles, l'opération a également permis l'arrestation, sur la Costa Brava, de trois « lieutenants » de Mihière, Gilles Di Tosto, Laurent Albert Fontaine et Humberto Vaccari. Une trentaine d'autres personnes, toutes proches du « Chinois », ont été interpellées à Marseille.

■ **INCENDIE : un homme d'une cinquantaine d'années, soupçonné d'avoir allumé**, *jeudi 12 juin, un incendie dans la région des* monts d'Arrée, a été écroué, dimanche 16 juin, à la maison d'arrêt de Brest. Le feu avait ravagé 150 hectares de landes et sapinières sur la commune de Bertien (Finistère), au cœur du parc régional d'Armorique. La veille, un premier sinistre, provoqué par une grenade fumigène tirée lors d'un exercice militaire, avait détruit 600 hectares de landes.

■ **PROFANATION : une chapelle dédiée aux pieds-noirs d'Algérie,** située sur la plage du Mourillon, à Toulon (Var), a été souillée par des inscriptions sataniques tracées à la bombe de peinture. Des injures en mauvais anglais à l'encontre de Jésus et de la Bible, et des symboles sataniques – croix à l'envers, chiffre 666 – ont été peints sur les murs de l'édifice.

■ **MANIFESTATION : plusieurs milliers d'homosexuels ont défilé,** *samedi 15 juin, dans les rues de Toulouse, Lille, Lyon et Bordeaux*, à l'appel de nombreuses associations, dont Act Up, Aides, le Centre gay et lesbien (CGL) et les Sœurs de la perpétuelle indulgence (SPI). Ils réclamaient leur reconnaissance sociale et administrative et la légalisation du contrat d'union sociale (CUS).

e l'Université

...elques propositions et un statut de l'étudiant

...boucler son rapport

...ologique du changement

...s débrouillards des étudiants

DISPARITIONS

Gesualdo Bufalino

Un écrivain poétique et insaisissable

L'ÉCRIVAIN SICILIEN Gesualdo Bufalino a trouvé la mort à Vittoria, au sud de la Sicile, dans un accident de la route. Il a succombé à ses blessures lors de son arrivée à l'hôpital dans la soirée du vendredi 14 juin. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Débutant tardif, à soixante ans, l'écrivain publiait en 1981 son premier roman, *La Diceria dell'untore* (traduit, en 1985, sous le titre *Le Semeur de peste*, par Ludmilla Thévenaz, à L'Age d'homme ; repris en 10/18) : ce livre brillant et émouvant racontait un voyage initiatique et une histoire d'amour à l'intérieur du sanatorium de la Conca d'Oro, à Palerme, au lendemain de la guerre. Par son extrême profondeur et par la richesse de sa culture, ce texte bref faisait écho non seulement à *La Montagne magique*, mais aussi à un roman similaire, paru fortuitement la même année à titre posthume, de Salvatore Satta, *La Véranda* (traduit par Nino Frank, Gallimard, 1989). Mais beaucoup plus foisonnante et riche de références littéraires, l'œuvre de Bufalino se rattachait à une tradition de littérature onirique et érudite qui avait eu de remarquables exemples dans le « réalisme magique » de la génération précédente.

Son succès fut si considérable en Italie que l'on pensa même être en présence d'un phénomène comparable à celui de la découverte du *Guépard*. Dès lors, ce romancier, poursuivi par une réputation embarrassante de mauvais œil, devait s'affirmer comme une voix majeure de la Sicile, aux côtés de Giuseppe Bonaviri et de Vincenzo Consolo. Chacune de ses publications, différente de la précédente, surprenait. La mort, le mensonge, les traquenards de la réalité, le labyrinthe des illusions devenaient les thèmes récurrents de sa littérature, tant dans la fiction que dans l'essai.

UN « CAS » LITTÉRAIRE

Né en 1921 à Comiso, dans la province sicilienne de Ragusa, il était resté longtemps un obscur enseignant avant de connaître une renommée internationale, à l'instar de la plupart de ses confrères de Sicile. Mais considéré comme un « cas littéraire », il était demeuré inclassable. Il devait publier également des traductions du français – *Les Fleurs du mal* ainsi que les *Contrerimes* de Paul-Jean Toulet –, des poèmes – *L'Amaro miele*, Le Miel amer, 1982 –, des essais sur son île – *La Lumière et le deuil*, traduit par Jacques Michaud-Paterno, Julliard, 1992 –, plusieurs autres romans – *Argos l'aveugle ou Les Songes de la mémoire*, traduit par Ludmilla Thévenaz, L'Age d'homme, 1988, *Les Mensonges de la nuit*, traduit par Jacques Michaud-Paterno, Julliard, 1989 – et des nouvelles – *Le Voleur de souvenirs*, traduit par Jacques Michaud-Paterno, Julliard, 1988.

Il devait surtout rejoindre une autre tradition sicilienne en imaginant, comme l'avait souvent fait Sciascia, un roman policier « métaphysique », avec *Qui pro quo* (Julliard, 1993). Dans un style humoristique assez inattendu, la narratrice, une jeune intellectuelle laide et frustrée, raconte un assassinat dont elle est témoin.

C'est un véritable rébus que laisse la victime, un éditeur en vogue, dans deux lettres où son meurtre – très compliqué à réaliser – est annoncé. Au piquant de l'intrigue s'ajoute toute une réflexion sur la réalité même de l'histoire, dans une tonalité qui évoque un autre grand maître sicilien : Pirandello. Ce roman, illustré de dessins intégrés à l'enquête et truffé de clins d'œil à l'histoire de l'art, révélait une charmante légèreté chez cet écrivain poétique et insaisissable. Mais perçait aussi une certaine mélancolie lorsque, expliquant plus gravement son projet, le romancier faisait dire à l'un de ses personnages : *« Le premier de nos instincts n'est-il pas de vouloir soustraire la mort à l'arbitraire du mystère pour la ramener au sein des logiques familières et la réadmettre ainsi dans notre univers ? »*

René de Ceccatty

Ulysses Dove

Une vaste culture chorégraphique

LE DANSEUR noir américain Ulysses Dove est décédé mardi 11 juin, à New York, des suites du sida. Il avait quarante-neuf ans.

On connaissait bien à Paris sa silhouette élégante, sa nonchalance : en 1980, Jacques Garnier lui avait demandé de diriger à ses côtés le Groupe de recherches chorégraphiques de l'Opéra de Paris. Il a imaginé pour cette compagnie *Pieces of Dreams*, puis *Night Shade*. Cet artiste, qui a inventé une danse très physique, avait une imagination de rêveur. En 1983, il repart à New York, mais à nouveau, en 1988, la France a besoin de son talent : Patrick Dupond, danseur-étoile de l'Opéra de Paris, alors directeur du Ballet de Nancy, lui demande de venir l'aider dans son entreprise artistique.

Ulysses Dove, danseur chez Cunningham, puis chez Alvin Ailey, possède, en effet, une vaste culture chorégraphique, qui lui permet d'être à l'aise face à toutes les propositions. Il chorégraphie *Civil Wars*, de Bob Wilson, avec le même bonheur qu'il donne un ballet à l'American Ballet Theater. Sa création s'appuie souvent sur l'histoire de son peuple, la spiritualité de la femme noire. La dernière fois qu'on a vu une de ses pièces, c'était en septembre dernier, au Châtelet : il avait chorégraphié pour le New York City Ballet *The Red Angel*, sorte de métaphore de la maladie qui allait l'emporter. Plus récemment encore, il imagine *Twilight*, un ballet qui implicitement parle de la disparition, de la fin.

Ulysses Dove fait partie des très rares chorégraphes noirs à avoir créé pour le classique. L'ensemble de son œuvre est immortalisée dans un programme de télévision : « Dance in America : *Two by Dove* ». C'était un homme tout entier incarné dans son patronyme : Dove veut dire « colombe », et Ulysse, éternel voyageur, curieux du monde et des humains.

D. F.

Shlomo Reich

Poète israélien

SHLOMO REICH, poète israélien francophone, installé à Paris depuis une quinzaine d'années, est mort mercredi 12 juin, des suites d'un cancer de l'estomac. Il était né à Timisoara, en Roumanie, en juillet 1937.

Shlomo Reich s'était investi jusqu'au début des années 80 dans une poésie sensuelle, épicée de mots d'esprit. Il publia plusieurs recueils, notamment *L'Echelle et l'Ebène* (éd. Verba, Jérusalem, 1974), *Galgala* (éd. Pierre-Jean Oswald, 1974), *Pensées d'un juif déchaîné* (éd. Clancier-Guénaud, 1982), livra des aphorismes savoureux et figura aussi dans *Anthologie de la poésie juive* de Pierre Hayat (éd. Mazarine, 1985). Malgré une santé précaire, il goûtait la vie avec brio et gourmandise, amoureux des femmes et pratiquant l'art de la dérision. Avec sa crinière et sa barbe blanche, il cultivait, à La Closerie des lilas, un air de prophète que démentait son humour cynique façon Sacha Guitry.

Pourtant, là où cet esprit libre, adversaire résolu des extrémistes, particulièrement acerbe envers ceux de son camp, les zélotes du Grand Israël, partisan de toujours d'une coexistence de deux Etats, israélien et palestinien, excella, ce fut précisément à jouer les prophètes de malheur...

Il exaspéra plus d'une fois ses amis par ses visions sombres ; mais, tôt ou tard, un événement survenait, de l'assassinat de son ami Issam Sartaoui à celui du premier ministre Rabin qui l'amenait à répliquer : *« Alors, vous comprenez maintenant, c'est exactement le contraire, malheureusement je ne suis jamais assez pessimiste ! »*

Daniel Friedmann

Elie Castor

Un homme politique guyanais

ELIE CASTOR, ancien député (apparenté socialiste) et ancien président du conseil général de Guyane, est décédé, dimanche 16 juin, au centre hospitalier Gabriel-Montpied de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Il était âgé de cinquante-trois ans.

Né le 28 avril 1943 à Cayenne, Elie Castor avait été officier de police, avant de devenir animateur-formateur au centre de formation des personnels communaux. Maire de Sinnamary depuis 1977, commune voisine de Kourou, il avait été élu député de Guyane en 1981, sous l'étiquette du Parti socialiste guyanais (PSG), et le restera jusqu'en 1993.

Elie Castor a présidé le conseil général de Guyane de 1979 à 1982 et de 1985 à 1994, période au cours de laquelle il avait pris ses distances avec le PSG.

Mis en examen le 17 janvier pour *« détournement de fonds publics, faux et usage de faux documents délivrés par une administration, abus de confiance et prise illégale d'intérêts »*, et écroué le même jour, Elie Castor avait de nouveau été mis en examen le 29 février par le juge parisien Edith Boizette, dans le cadre de l'« affaire Pacary », pour *« faux en écritures publiques par une personne dépositaire de l'autorité publique et usage »*.

Il lui était reproché d'avoir élaboré et antidaté une fausse délibération du conseil général de Guyane, dans laquelle celui-ci se portait caution à 100 % auprès des banques pour une entreprise locale.

■ **GÉRARD DAHAN**, PDG et fondateur de GCTech SA, est décédé mardi 11 juin, à Paris, à l'âge de cinquante et un ans. D'abord chercheur et enseignant (à l'université de Picardie), ce diplômé de mathématiques et d'histoire des sciences, né en 1945, avait dès le début des années 80 consacré son énergie joviale au développement des médias interactifs, qu'on appelerait bientôt multimédias. Expert auprès de grandes entreprises ou d'administrations, il devient avec sa société de logiciel ACT coéditeur de CD-ROM, et notamment, avec *Le Monde*, de la première version électronique d'*Histoire au jour le jour*. En 1994, il participe à l'invention d'un système de paiement sécurisé sur Internet – sa nouvelle passion –, que GCTech, la société qu'il a fondée, est en train d'implanter mondialement, et que plusieurs journaux français, dont *Le Monde*, utiliseront bientôt. Sa finesse d'analyse et son humour, qui pétillaient derrière une moustache touffue et des lunettes épaisses, manqueront à tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui.

■ **ELLA FITZGERALD**, l'une des plus grandes chanteuses de l'histoire du jazz, est morte samedi 15 juin, à son domicile de Beverly Hills (Californie), à l'âge de soixante-dix-neuf ans. *(Lire page 26.)*

Nikolaï Khardjiev

L'ami des formalistes russes

NIKOLAÏ IVANOVITCH KHARDJIEV, écrivain, critique et historien de l'art russe, est mort lundi 10 juin à Amsterdam. Il était âgé de quatre-vingt-treize ans.

Editeur de Maïakovski, de Mandelstam et surtout de Khlebnikov, auteur d'essais sur le futurisme russe, de publications sur l'art pictural du début du siècle et de plusieurs livres consacrés aux relations entre la poésie et la peinture, Nikolaï Khardjiev avait été le collaborateur et l'ami de Malevitch, de Tatline, d'Akhmatova, de Tynianov, de Jakobson... Dans sa chambre minuscule de Moscou, Mandelstam passa, avec sa femme, ses dernières nuits avant son arrestation durant les purges staliniennes de 1938.

Nikolaï Khardjiev faisait autorité chez les spécialistes et avait été conseiller pour l'exposition Paris-Moscou, organisée à Beaubourg en 1979 et à Moscou quelques années plus tard. Il était né en 1903 en Crimée, d'un père arménien et d'une mère d'origine grecque, tous deux profondément russes. Vers la fin des années 20, il fit partie de ceux qu'on appelait alors les « jeunes formalistes ». Son rôle d'initiateur et de promoteur, nécessairement tragique sous la terreur (comme les destinées elles-mêmes de l'art apprécié par Khardjiev) fut reconnu beaucoup plus tard.

Malgré l'importance de ses publications (ses livres ont été édités en français par L'Age d'homme) et de ses critiques, parfois aussi acerbes que pertinentes, l'homme connu pour son esprit, son art de la conversation, sa mémoire prodigieuse, son humour, son horreur du compromis et des compromissions, ne se révéla que sur le tard être cet *« axe secret »* autour duquel tourneraient cinquante ou soixante ans d'une culture russe insoumise.

Parti de Russie en 1993, installé à Amsterdam, il a été entouré pendant les derniers mois de sa vie par des gens qui, selon *Les Nouvelles de Moscou*, le tenaient *« prisonnier dans sa propre maison »*. Une partie de ses archives personnelles a été confisquée par la douane russe. De nombreux manuscrits (de Khlebnikov et de Malevitch entre autres) ont été volés.

Ce qui a pu être emporté était destiné, par des gens peu scrupuleux, à constituer, avec tous ses biens, une « Fondation Khardjiev » que lui-même a refusé jusqu'au bout de reconnaître. Histoire sordide frappant aux derniers jours de sa vie un homme qui avait voué son existence à la passion la plus pathétique et la plus désintéressée.

Vadim Kozovoï

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Florian
a la joie d'annoncer la naissance de sa sœur

Élodie,

le 12 juin 1996.

M. et Mme Olivier Chareau
48, rue Pasteur,
95410 Groslay.

Décès

– M. et Mme Jean Bardzakian,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Borzakian, Tahmazian, Minassian, Quilichini, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Anaïd BARDZAKIAN,

survenu dans sa quatre-vingt-onzième année. Les obsèques ont eu lieu le 15 juin 1996, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paris, Fain-lès-Moutiers (Côte-d'Or)

Mme André Bonnichon, dite Paquita Claude,
son épouse,
Mme Reine Bonnichon,
sa belle-sœur,
Les familles Vigna, Gerard-Varet, Hazemann,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. André BONNICHON,
dit VILLIERS,**

survenu à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Ses obsèques ont été célébrées le lundi 17 juin 1996, en l'église de Fain-lès-Moutiers (Côte-d'Or), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière communal.

4, avenue Frochot,
75009 Paris.

– Mme Blanche Merlier,
son épouse,
Pierre-Jacques et Gisèle Merlier,
Annick et René Pérennec,
ses enfants,
Eric et Catherine,
ses petits-enfants,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marius MERLIER,
directeur honoraire d'école normale,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 9 juin 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation a eu lieu le jeudi 13 juin, au cimetière de Veigné (37).

La Tremblaye,
2, allée des Chênes,
37250 Veigné.

– Mme Lucien Trève,
son épouse,
M. et Mme Jean-Michel Salingardes
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Trève
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien TRÈVE,

survenu le 11 juin 1996, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

En respect de ses dernières volontés, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

9, rue E.-Jamin,
92340 Bourg-la Reine.
69, rue de Verdun,
92160 Antony.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Remerciements

– Mme Anne Cochet,
Ses enfants,
Ses neveux et nièces,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques du

colonel Jean COCHET,

prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

– Le 21 juin 1991,

**Mme Jacques FOCCART,
née Isabelle FENOGLIO,**

quittait les siens.

Une messe sera célébrée le vendredi 21 juin 1996, à 10 heures, en l'église de Luzarches (Val-d'Oise).

On y associera le souvenir de sa belle-sœur,

Mme Marcelle LAMARRE,

décédée le 22 avril 1993, à Basse-Terre (Guadeloupe).

Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui les ont connues et aimées.

Anniversaires de décès

– Pour

Monique EMORINE,
absente depuis le 16 juin 1984.

« Un jour, je pousserai la porte et je vous nommerai le monde des oiseaux par leurs plumages reconnus, les soirs d'été, l'eau sur le toit, le soupir... Debout, réconciliée dans le visage des journées avec la maison noire dans le dos...
...Tellement j'ai espéré ce jour, tellement espéré. »

Jacques Bertin
(Si je savais les mots nouveaux.)

– Le 18 juin 1989,

Jean AMBLARD,
peintre des maquis de France,

nous quittait.

Son œuvre demeure.

– Il y a dix ans, le 17 juin 1986, disparaissait

Robert ALTMANN.

Que son souvenir soit rappelé à tous ceux qui l'ont estimé et apprécié.

– Le 16 juin 1989, à Bastia,

Michel FABRIKANT

quittait les siens et ses nombreux amis.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a un an, le 16 juin 1995,

Philippe MASUREL

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

Communications diverses

– Avec FR 3 et Radio-France Landes

À BRASSEMPOUY.

Concerts éphémères et objets durables.

Gérard PARMENTIER,

5 et 6 juillet, à 21 heures,
Dimanche 7 juillet, à 16 heures.

Du 29 juin au 8 juillet, le Musée ethnographique d'Arteta (Espagne), et les artisans exposent chez l'habitant.

Renseignements : 58-89-08-76.

Maison de l'hébreu : stages d'été du Pr Benaudis. Lire en une leçon ; comprendre la Bible ou parler hébreu en temps record. Toutes traductions : 02-43-45-78/47-97-30-22.

Séminaires

**COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE**

● **Séminaires**
– François Noudelmann : « Image et absence »,
20 et 27 juin, 18 h-20 h, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, 75005 Paris.
– François Balmes : **« Du Père à l'autre, Dieu dans la psychanalyse »**,
18 et 27 juin, 21 h-23 h, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, 75007 Paris.
– Alain Badiou : **« Saint Paul et la fondation de l'universalisme »**,
26 juin, 20 h-22 h, amphi 44, université Paris-7, 2, place Jussieu, 75005 Paris.
– Stéphane Arguillère : atelier de traduction, **« Introduction à la lecture des textes philosophiques en langue tibétaine »**
26 juin, 17 h- 19 h, EPHE, annexe de la Ve section, 29-31, rue Daviel, 75013 Paris.
– Guy Lardreau : **« La mélancolie : études ordonnées d'histoire de la pensée et d'histoire de l'art »**,
29 juin, 14 h 30-16 h 30, salles Pupey-Girard et Delacommune, USIC, 18, rue de Varenne, 75007 Paris.
Interprétations de la villa d'Este.
Responsable : Philippe Nys, avec A. Boissière, G. Desnoyers, V. Ferriolo, M. Levinas, A. Pons,
19 juin, 10 h-18 h, Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, 75007 Paris.

● **Samedi autour d'un livre**
L'Etrange Jouissance du prochain, de Philippe Julien, avec F. Balmes, J.-P. Marcos, J. Rogozinski,
22 juin, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, 75005 Paris.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

Soutenances de thèses

M. Dominique Tournes soutient sa thèse intitulée **« L'intégration approchée des équations différentielles ordinaires (1671-1914) »**, le jeudi 20 juin 1996, à l'université Paris-VII, salle 301, à 15 heures.

Le jury sera composé de M. Christian Houzel (directeur de thèse), MM. Jean-Luc Chabert et Michel Crouzeix (rapporteurs), MM. Claude Bardos, Christian Gilain et Martin Zerner.

Ne pouvant participer à cet heureux événement, compagne et amis de l'île de la Réunion le soutiendront dignement, sous les cocotiers, en compagnie d'un « ti punch » maison.

– **M. Patrick Labarthe** présentera le samedi 22 juin 1996, à 14 heures, dans l'amphithéâtre Guizot, à l'université de Paris-Sorbonne-Paris-IV, 17, rue de la Sorbonne, une thèse de doctorat nouveau régime intitulée :

**Poésie et « Rhétorique profonde »
Baudelaire et la tradition
de l'allégorie.**

هكذا من الأصل

HORIZONS

PORTRAIT

Guennadi Ziouganov le rouge et le blanc

Agitant la menace d'un complot international, le premier secrétaire du PC russe prêche la coalition des « forces patriotiques » et des opposants à Boris Eltsine. Un cocktail idéologique sulfureux, mais efficace

IL a un physique de lutteur, des traits épais, la carrure massive, la mâchoire carrée. Une petite verrue sur le front et le crâne dégarni. Réservé et timide, il porte des costumes sobres, sombres et mal coupés. Il n'a pas de téléphone cellulaire à la main, de *pager* à la ceinture, de Mercedes blindée comme les « nouveaux Russes » et beaucoup d'hommes au pouvoir. Chapka sur la tête et manteau passe-muraille en hiver, il roule en Volga noire, la voiture de l'ex-apparatchik. Il ressemble « aux gens », à un ex-Soviétique, à ses électeurs appauvris.

Il se dit *« scientifique »* et *« philosophe »*, adepte de Lénine et de Jésus-Christ, le *« premier communiste »*. C'est un professionnel de la politique, un maître du compromis et de l'esquive, un expert du bricolage idéologique, un orfèvre du double discours. C'est Guennadi Ziouganov, le chef des communistes russes, candidat d'une coalition de *« forces patriotiques »*. Celui qui peut devenir le premier chef communiste à entrer, démocratiquement, au Kremlin est-il, comme il le prétend parfois, un *« social-démocrate »* bonhomme, *« tourné vers l'avenir »* ? Ou bien, comme l'affirment ses adversaires, un vestige du passé, un communiste réactionnaire, dangereux et rusé ? Est-il cet idéologue buté, ce *« rouge-brun »*, ce tribun des usines à la dérive qui vocifère contre *« l'Occident corrompu et corrupteur »*. L'homme s'inspire-t-il du modèle chinois ou de la social-démocratie scandinave ? Est-il un chauvin, xénophobe et antisémite, cet homme qui menace l'Ouest devant des foules de partisans agitant des drapeaux rouges et des portraits de Staline ? Ou bien est-il l'homme ouvert, souriant et avenant, qui boit – très modérément – de la vodka, plaisante et séduit les hommes d'affaires occidentaux dans les dîners en ville ?

Guennadi Andreevitch Ziouganov est né en 1944 dans un village de la région d'Orel, à 500 kilomètres au sud-ouest de Moscou, prématuré à sept mois, *« comme Winston Churchill »*, précise-t-il. Le jeune Ziouganov passe ses quatre premières années scolaires dans la classe de sa mère, une institutrice sévère, qui lui donne rarement de bonnes notes et lui interdit de l'appeler « maman » à l'école. Ce sont ses parents instituteurs qui, dit-il, l'ont *« nourri des idéaux du socialisme »*. Sa foi s'affirme lors des camps d'été du Komsomol, les Jeunesses communistes. Bon fils, *« étudiant moyen »* et un peu timide, selon ses ex-professeurs, le jeune Ziouganov était destiné à suivre la filière familiale. Il entre à l'Ecole normale d'Orel pour devenir à son tour professeur. Mais pour accomplir son service militaire, en Allemagne de l'Est, dans une unité de guerre nucléaire bactériologique et chimique Guennadi Ziouganov quitte le cocon familial. Aujourd'hui encore, lors de ses réunions politiques, il parle avec émotion et fierté de *« son armée »*, comme d'une irremplaçable expérience. C'est à ce moment qu'il rejoint le parti.

A son retour à Orel, Guennadi Ziouganov enseigne les mathématiques à l'Institut pédagogique, tout en menant sa carrière de militant au Komsomol, puis au Parti. Bon apparatchik, il part à Moscou pour étudier pendant deux ans la « philosophie » à l'Académie des sciences sociales. Sa thèse de doctorat porte sur *« les directions principales du développement planifié en ville »*. En 1967, il revient à Orel comme chef de la section *« agitation et propagande »* du PC régional. Il donne des cours de philosophie (c'est-à-dire de marxisme-léninisme) à l'Institut pédagogique. En 1983, c'est le couronnement pour ce bureaucrate zélé de province : apparemment protégé par Andropov, l'ex-chef du KGB brièvement numéro un, il est appelé à Moscou, dans l'appareil central du PCUS, au département *« idéologie et propagande »*. Certes, au niveau le plus bas, mais Guennadi Andreevitch gravit patiemment les échelons jusqu'à devenir adjoint de la section *« idéologie »* du comité central du PCUS, dirigée par Alexandre Iakovlev, l'idéologue de la perestroïka et de Mikhaïl Gorbatchev, devenu aujourd'hui celui des réformes et de Boris Eltsine.

PENDANT la perestroïka, Ziouganov passe, selon sa biographie autorisée, dans l'*« opposition résolue »* au numéro un soviétique réformateur. Après coup, il a même revendiqué le titre d'*« idéologue »* du putsch conservateur raté d'août 1991 contre Mikhaïl Gorbatchev. Pourtant, tous les témoins de cette époque décrivent un tout autre Ziouganov : un homme qui hésite entre les conservateurs et les réformateurs gorbatchéviens, entre les « soviétiques » et les partisans d'une Russie souveraine, groupés autour de Boris Eltsine. *« Le fonctionnaire mathématicien d'Orel n'a pas su à qui se rallier »*, écrit Alexandre Golovenko, journaliste communiste orthodoxe. *« Il a fait croire aux deux camps qu'il était avec eux »*, poursuit ce journaliste dans un article publié par la presse libérale russe sous le titre *« Ziouganov : miroir de la prostitution politique »*. En juin 1991, au Soviet suprême russe, Ziouganov et son groupe votent pour la souveraineté de la Russie – *« On s'est fait rouler »*, expliquera-t-il plus tard. Fin juillet, il signe, avec les futurs putschistes, une *« adresse au peuple »* publiée par la presse communiste conservatrice, qui passe pour la *« base théorique »* du coup d'Etat pro-soviétique de 1991.

> « On m'appelle un conservateur, un rouge-brun, un nationaliste. Maintenant un social-démocrate. Je suis ce que je suis ! »

Duplicité, opportunisme ou heureux hasard ? Guennadi Ziouganov ne participe en rien aux événements. Sur la journée du 19 août, il donne une version difficile à croire : *« Ce matin-là, comme toujours vers 6 heures, je suis allé faire mon footing et j'ai rencontré un ministre que je connaissais. Il m'a dit :* "Guennadi, tu sais qu'il y a un coup d'Etat ?". *J'ai demandé :* "En Bolivie ?" » Vraisemblablement au fait, le prudent Ziouganov évite de se mouiller. Bien lui en prend. Le putsch échoue. Certains de ses meneurs vont en prison, lui reste libre. *« L'avant-garde des traîtres du parti, dont Guennadi Ziouganov, se sont cachés dans des trous »*, écrit alors Alexandre Routskoï, ancien vice-président de Boris Eltsine passé dans l'opposition et aujourd'hui allié du chef communiste. Le Parti communiste est dissous. Guennadi Ziouganov se tait. Aujourd'hui, les biographes du nouveau chef du PC expliquent comment, depuis août 1991, *« Guennadi Ziouganov a reconstruit le parti »*. En fait, il l'abandonne. En privé, il estime à cette époque que *« l'idée communiste est salie »*, qu'*« il faut trouver une autre enseigne »*. Idéologue au chômage, il tente de se reconvertir, trouve une famille d'accueil chez les nationalistes. Tour à tour, le Front de salut national, l'Union civique russe ou l'Assemblée nationale russe. Il devient membre du comité éditorial du journal *Dien* (*Le Jour*), interdit et rebaptisé *Zavtra (Demain)*, un quotidien ultranationaliste, aux tendances antisémites et fascistes, dirigé par son ami, Alexandre Prokhanov.

C'est à cette époque que Guennadi Ziouganov élabore un cocktail idéologique sulfureux, mais efficace. Celui qui lui permettra de s'imposer à la tête du Parti communiste, celui qui unifie aujourd'hui la coalition des *« forces patriotiques »*. Dans une Russie en crise, berceau du bolchevisme, elle rassemble avec le Parti communiste l'équivalent du Front national de Jean-Marie Le Pen. Ziouganov est un *« personnage de synthèse »*, selon Alexandre Prokhanov. Il a mêlé au communisme le nationalisme, l'orthodoxie et les valeurs « traditionnelles » russes. Une synthèse russe, patriotique, et a priori impossible entre les valeurs du socialisme et celles des pires réactionnaires. C'est le *« national-communisme »*, le puissant mélange réalisé en Serbie par Slobodan Milosevic.

Pendant que d'autres étaient en prison ou tentaient de reconstruire le mouvement communiste, Guennadi attendait la légalisation du Parti, début 1993, travaillant un nouvel idéal communiste adapté aux circonstances. *« La Russie,* dit-il alors, *ne peut être sauvée que par l'union dans un même élan de l'opposition de gauche et de droite, par l'union entre les rouges et les blancs. »* Rejetant les accusations d'opportunisme, Le premier secrétaire du Parti communiste de la Fédération de Russie se dit simplement *« flexible comme Lénine »*.

Mais la véritable référence pour Guennadi Ziouganov, qui, en campagne, visite les monastères, loue les héros historiques russes ou qualifie le rapport de Khrouchtchev d'*« invention »*, c'est le Staline de la seconde guerre mondiale, le mythe collectif le plus puissant en Russie. C'est le moment où le dictateur en appelle à la Russie éternelle, aux saints orthodoxes, à l'Eglise et aux cosaques face à la menace nazie. Aujourd'hui Guennadi Andreevitch fait de même, agitant en permanence la menace d'un complot international pour détruire la patrie. Il *« prévient »* que cette élection et son arrivée au pouvoir sont la *« dernière chance »* d'éviter un *« bain de sang »* en Russie. Guennadi Ziouganov ne fait que jouer à faire peur. Contrairement à Boris Eltsine, ce fédérateur de l'opposition semble avoir horreur de l'affrontement. Certains, qui se souviennent de son attitude lors du putsch de 1991, ne lui pardonnent pas non plus sa réaction en octobre 1993, lorsque Boris Eltsine a lancé ses chars à l'assaut du Parlement où l'opposition communiste et nationaliste s'était retranchée. Après avoir soutenu publiquement la révolte, Guennadi Ziouganov disparaît dès le blocus du Parlement. On le croit même arrêté. Les insurgés appellent à la grève générale. Guennadi Ziouganov réapparaît à la télévision en direct le 3 octobre et demande au peuple *« de ne pas participer à des manifestations, des grèves »*. *« Il nous a abandonnés face aux troupes de Boris Eltsine »*, raconte une actrice du drame. Ce fut *« un coup de couteau dans le dos »*, estime Rouslan Khasboulatov, autre meneur de la révolte. Cette tendance à éviter l'affrontement a aujourd'hui poussé le chef communiste à se prononcer pour un *« compromis historique »* avec Boris Eltsine sur un partage du pouvoir, souhaité par une partie de l'entourage présidentiel.

Après son intervention télévisée, Guennadi Andreevitch est autorisé à se présenter aux élections législatives de décembre 1993. Devenu le chef des communistes de la Chambre basse du Parlement russe, la Douma, Ziouganov met fin aux mouvements de rue, impose la voie parlementaire. Protestant contre cette *« politique de peureux »*, plusieurs communistes quittent le parti, mais Guennadi Ziouganov l'emporte. Il fait miroiter les prochaines échéances électorales : les législatives de décembre 1995 (les communistes ont obtenu la majorité à la Douma), la présidentielle de juin 1996.

SI, au regard des communistes d'Europe de l'Est, Ziouganov est un « dur », il faut se rendre à l'évidence : parfois violent dans ses discours, il est un « modéré » au sein de la mouvance national-communiste russe. Surtout si on le compare à certains de ceux qui se sont ralliés à lui, comme le général Varennikov (un des putschistes d'août 1991), qui déclare que le parti a *« aussi un programme maximum qui n'a pas été publié »*. Démissionnaire du PC en raison de ses divergences avec Ziouganov, le professeur Boris Slavine, membre de la rédaction de la *Pravda*, critique le chef communiste pour son *« opportunisme »* et son nationalisme. *« La plus grande mystification,* dit-il, *est que Ziouganov s'appelle lui-même communiste, que cette absurdité est répétée par les mass media du gouvernement, même s'il est évident que, par ses idées, il est loin du marxisme. »* Autre communiste critique, le professeur Edouard Volodine estime que, *« grâce à des compromis, ouverts ou secrets, avec le pouvoir, Ziouganov a privatisé l'opposition à Sa Majesté »*, le président Eltsine.

Autant dire que beaucoup de communistes orthodoxes, qui estiment que *« Ziouganov ne respectera pas ses promesses en cas de victoire »*, risquent de lui mener la vie dure s'il est élu et, plus encore, s'il échoue. Pour autant, si tout montre que Guennadi Ziouganov n'est pas un révolutionnaire, rien ne laisse penser qu'il soit un démocrate. Il supporte très mal la critique. *« Voyez, je fais mes valises »*, dit Nadejda Garifoulina, une communiste orthodoxe, athéiste et internationaliste renvoyée du quotidien communiste *Sovietskaïa Rossia* pour avoir critiqué M. Ziouganov. Maître du compromis, *« des compromissions »*, disent certains, Guennadi Ziouganov n'aime pas être mis face à ses contradictions. Il s'emporte : *« On m'appelle un conservateur, un rouge-brun, un nationaliste. Maintenant un social-démocrate. Je suis ce que je suis ! »* C'est-à-dire un homme capable de s'adapter aux événements ou de se faire emporter par eux, mais qui vogue vers le pouvoir.

Jean-Baptiste Naudet
Dessin : Robert Wagt

Demain : La métamorphose de Boris Eltsine

« Le rendez-vous des politiques »/**Alain Madelin**, ancien ministre

« Le droit est supérieur à tous les pouvoirs quels qu'ils soient »

Défenseur des idées libérales, le président des cercles Idées-Action estime que le recul de l'intervention de l'Etat doit s'accompagner du renforcement de ses missions essentielles. Il veut substituer la régulation par le droit à la régulation par le règlement

Invité de l'émission mensuelle « Le rendez-vous des politiques », *dimanche 16 juin, sur France-Culture, Alain Madelin a répondu aux questions du* Monde, *ainsi que de Blandine Kriegel, philosophe, et d'Alain-Gérard Slama, historien des idées, sur le thème du « dépérissement de l'Etat ».*

« LE MONDE ». – « Vous êtes le principal porte-parole des idées libérales en France. Que pensez-vous de la déclaration de Martine Aubry, mercredi 12 juin, sur France-Inter, selon laquelle l'affaire de la « vache folle » illustre les dérives du libéralisme dès lors que celui-ci, en réduisant le rôle de l'Etat, diminue aussi les contrôles nécessaires ?

– C'est une affirmation politicienne, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle manque de rigueur. Si l'on compare l'économie ultra-administrée de l'affaire du sang contaminé à la façon dont a été traité, selon les règles de l'économie civile et du droit commercial, le problème du Perrier contaminé [en 1990], on constate un net avantage des règles de droit sur l'intervention politique. Ce qu'illustre peut-être l'affaire de la « vache folle », comme d'autres affaires, c'est la connivence entre les intérêts économiques et les intérêts politiques, connivence que, pour ma part, je ne cesse de dénoncer.

ALAIN-GÉRARD SLAMA. – Jusqu'où va, pour vous, l'idée libérale ? Comment l'appliquez-vous aux trois questions suivantes : le soutien annoncé par Jacques Chirac aux langues régionales, la question des quotas de femmes et celle de l'union civile des homosexuels ?

– On a tendance à réduire la pensée libérale à ses aspects économiques, mais c'est avant tout une pensée philosophique et juridique, qui a des implications économiques. C'est même une éthique, fondée sur la responsabilité personnelle.

» Reprenons les trois points que vous soulevez. Les langues régionales : s'il me plaît de parler breton, au nom de quoi me l'interdiriez-vous ? Je sais bien qu'il y eut un temps où des instituteurs républicains voulaient extirper les langues régionales pour favoriser l'intégration dans un moule unique ; aujourd'hui, cela n'est plus de circonstance.

» Sur les quotas de femmes, je suis plus réservé parce que, si l'on ouvre la boîte de Pandore des quotas, je ne sais pas où l'on s'arrêtera, mais, alors que nous passons d'une société à dominante masculine, où le mot-clé était celui de pouvoir, à une société de responsabilité – une valeur pour le moins partagée entre les hommes et les femmes – je souhaite une meilleure intégration des femmes à la vie politique, non pas pour qu'elles adhèrent à l'ordre masculin du pouvoir, mais pour qu'elles contribuent à diffuser la société de responsabilité que j'appelle de mes vœux.

» Sur l'union civile des homosexuels, si des personnes décident de vivre ensemble pour briser leur solitude et si des verrous juridiques les en empêchent, qu'on trouve une formule pour consacrer leur volonté ne me choque en aucune façon, au contraire.

« LE MONDE ». – Vous n'êtes pas seulement un libéral en matière économique...

– Le libéralisme est, au-delà des étiquettes politiques, une pensée de rassemblement. Il existe des libéraux de gauche qui sont libéraux de société, mais qui ne le sont pas sur le plan économique ; il existe des libéraux de droite qui pratiquent le libéralisme économique, mais le refusent sur les questions de mœurs ; pour ma part, je suis un libéral complet.

BLANDINE KRIEGEL. – Jusqu'où peut-on aller dans la désétatisation ? Les idées dont vous vous réclamez ont rencontré un grand succès depuis au moins une décennie, outre-Manche avec le thatchérisme, outre-Atlantique avec le reaganisme et même en France. Mais certains en Amérique – je pense en particulier à Peter Drucker, un des grands penseurs du management – ont tiré un signal d'alarme. Ils estiment qu'on est allé trop loin, insistent sur le rôle de l'Etat dans la mise en place d'un équilibre économique et posent la question du lien civil, de la citoyenneté. Que leur répondez-vous ?


DESSIN PATRICK LESTIENNE

– Je me réclame d'une idée, qui est à mon avis aux sources de la philosophie occidentale et de la modernité, celle de la société de droit, qui proclame la supériorité du droit sur tous les pouvoirs quels qu'ils soient, que ce soit ceux d'un tyran, d'une majorité démocratiquement élue ou d'un monarque. Pourquoi a-t-on des Etats ? Parce que les hommes ne sont pas pacifiques : contre l'étranger et la menace de guerre, contre le citoyen et la menace de violence, l'Etat détient le monopole de la force. Mais ce monopole, les libéraux veulent qu'ils soit très sérieusement encadré par des règles de droit, par des règles constitutionnelles mises à l'abri des caprices d'une majorité, par des contre-pouvoirs et des mécanismes démocratiques.

> « Nous n'avons pas, en France, un Etat de droit, mais un Etat de passe-droits »

» Pour les libéraux, les missions de l'Etat sont liées essentiellement à la sécurité intérieure et extérieure. Ces missions, dites régaliennes, ne se discutent pas. Au-delà, tout se discute. Je ne suis ni pour un Etat maximum, qui étouffe, ni pour un Etat minimum : je suis pour un Etat optimum, mais un tel Etat varie suivant les lieux, suivant les époques. S'il apparaît comme le plus capable d'assurer l'éducation, de produire de l'électricité ou de fabriquer des téléphones, très bien, mais qu'il le prouve en se soumettant à une certaine forme de concurrence et en acceptant d'être remis en question à chaque instant sur ses missions non essentielles.

» Le recul de l'intervention de l'Etat, dans cet esprit, s'accompagne du renforcement de ses missions essentielles. Au cours des dernières années, on a vu l'Etat progresser dans des missions qui ne sont pas les siennes, en se faisant, par exemple, banquier, et il a régressé dans ses missions propres. Mais l'Etat est aussi cofabricant et garant des règles de droit. D'où l'idée qu'à la régulation par le règlement, le fonctionnaire ou le flic, doit se substituer la régulation par le droit, qui est au cœur de la philosophie libérale.

« LE MONDE ». – En matière de privatisation, jusqu'où iriez-vous ? Privatiseriez-vous les télécom, la SNCF ?

– Les télécom, oui, bien sûr, c'est le bon sens, même M. Delors le dit. Pour le reste, je suis assez prudent. Je ne suis pas ultralibéral, je vais beaucoup moins loin que le chancelier Kohl, je me sens plutôt comme un démocrate-chrétien allemand modéré. Il faut regarder dossier par dossier, sans dogmatisme. S'agissant de la SNCF, je ne proposerais pas une privatisation totale, comme l'ont fait les Britanniques, ni une privatisation partielle, comme s'y sont engagés les Allemands. En revanche, j'ai proposé depuis longtemps d'acclimater en France la directive Delors, sous le gouvernement Rocard, comme le propose aussi M. Fiterman. Vous voyez que les clivages en France ne passent pas toujours entre la majorité et l'opposition, mais entre les conservateurs et les réformateurs.

B. K. – Vous voulez réduire les interventions de l'Etat dans l'économie, mais envisagez-vous une transformation de l'Etat lui-même pour en faire enfin un Etat de justice ?

– Il est vrai que nous n'avons pas en France un Etat de droit, mais un Etat de passe-droits. Au nom de ce que j'appellerais la démocratie-providence s'est institué un système de connivence qui mélange des intérêts très privés, très catégoriels, et l'intérêt général. Les mécanismes du marché politique sont tels que ce ne sont pas les majorités qui dirigent, mais plutôt les minorités. Ce sont souvent les plus menaçants, les plus violents, qui, dans les couloirs ou les antichambres du pouvoir, finissent pas obtenir des décisions en leur faveur. Cela crée une situation extrêmement dangereuse, qui provoque une usure profonde de notre démocratie

B. K. – En France, chacun le sait, c'est l'Etat-providence qui a assuré, après 1870, la solidité du pacte républicain. Les libéraux, pour leur part, étaient opposés à la naissance d'une assistance publique...

– Les libéraux ont été à l'origine de tous les mécanismes d'assistance.

B. K. – Non, non, pas en France, ce sont les catholiques...

– Les catholiques sociaux et les libéraux.

B. K. – Non, pas les libéraux. Les libéraux, en France, n'ont jamais été pour l'Etat-providence.

– L'idée d'assurance sociale est une idée libérale.

B. K. – Non, ce n'est pas une idée libérale. C'est la grande différence entre le libéralisme continental et le libéralisme anglo-saxon. Marshall, Keynes, Beveridge, vous avez raison, étaient pour l'Etat-providence. En France, les libéraux – Guizot, Tocqueville – étaient contre l'intervention de l'Etat dans l'économie.

– Mais non, mais non. Tout le mouvement de la mutualité est d'origine libérale.

B. K. – Il n'est pas du tout libéral en France.

– La pensée libérale, c'est une revendication de responsabilité personnelle. C'est le fameux « laissez-nous faire » – et non pas « laissez faire, laissez aller » – qui trouve son prolongement dans l'origine du mouvement syndical réformiste français : « laissez-nous faire nos affaires nous-mêmes. » Ce qui fait que les grandes lois sur le syndicalisme ou sur l'association sont d'inspiration libérale. L'Etat-providence, c'est la nationalisation et l'étatisation des mécanismes d'assurance. Les libéraux sont pour des mécanismes d'assurance et pour l'obligation d'assurance, mais cela ne signifie pas que l'Etat doit se faire lui-même, en situation de monopole, le prestataire de ces services sociaux.

A.-G. S. – La pensée libérale n'est pas antinomique de l'idée d'assurance, qui est la clé du système de l'Etat-providence...

– Non, c'est la clé d'un système de sécurité sociale libéral. Les libéraux ont toujours été attentifs au besoin de sécurité sociale. Le problème est de savoir dans quel cadre on l'exerce. A contre-courant de ce qu'a fait le gouvernement Juppé, j'ai défendu l'idée d'une évolution à l'allemande, c'est-à-dire vers des caisses autonomes, concurrentes, gérées par un paritarisme rénové, plutôt que celle d'une évolution à la britannique, qui passe par la nationalisation du système de santé. L'Etat fixe des règles, cela ne veut pas dire qu'il se fait assureur. Prenez l'assurance automobile. L'obligation n'implique pas une sécurité sociale automobile gérée par l'Etat et les partenaires sociaux.

A.-G. S. – Vous dites que la loi attribue aux gens, à travers les groupes de pression, toutes sortes de prébendes, de faux droits ; mais ces faux droits, vous les avez encore plus dans une société civile qui crée son propre droit, le droit à l'enfant dès que j'ai un désir d'enfant, le droit à l'air pur dès que je respire un peu mal, etc. Je ne vois qu'un arbitre qui puisse définir les limites, c'est le politique, c'est la loi...

– Le droit à l'air pur, pour moi cela ne veut rien dire. En revanche, vous avez une responsabilité si vous polluez l'air et si vous lésez quelqu'un. Les libéraux sont partisans des droits « de », non des droits « à ». Les droits « de », ce sont des libertés objectives, dans le cadre des principes de responsabilité. Mais que signifie, par exemple, le droit aux congés payés pour un paysan du Sahel ? C'est un droit vide de sens. C'est sans doute une obligation morale, mais sans conséquence juridique. La multiplication de ces faux droits « à » est de nature à légitimer l'interventionnisme de l'Etat et donc à réduire le pouvoir de l'individu sur lui-même au profit d'un pouvoir collectif qui, très souvent, est en réalité le pouvoir d'une caste.

« LE MONDE ». – Vous ne pensez pas que l'Etat est le garant de l'intérêt général ?

– Prenez les problèmes de l'environnement. Je pourrais montrer facilement que, en plaçant l'environnement sous la garde de l'Etat, on a créé un système de responsabilité publique qui est en fait un système d'irresponsabilité publique, dissimulant une connivence entre les pouvoirs publics et les intérêts industriels. A une époque où l'environnement était placé sous la seule garde du droit civil, celui-ci était un bien meilleur gardien.

» L'Etat a-t-il une meilleure vue de l'intérêt général que l'équilibre des intérêts particuliers ? C'est probablement vrai dans certains domaines et notamment dans ceux qui touchent à ses missions régaliennes. Mais sur le plan économique c'est très discutable. Il suffit de voir combien de bévues ont été commises et quelle facture ont payée les contribuables au nom de cet intérêt général.

B. K. – Ce que les Etats modernes ont apporté par rapport au droit romain, qui était essentiellement privé, c'est le développement d'un droit public. Quand vous dites que vous êtes pour une société de droit, vous ne pouvez pas faire comme s'il ne s'agissait que de droit privé, alors que la société moderne est aussi une société de droit public...

– Bien sûr. Les libéraux sont par nature des briseurs de privilèges. Vous avez peur qu'en même temps ils ne cassent quelque chose d'essentiel dans le lien social. Je voudrais vous rassurer : je suis un partisan de l'enracinement dans des valeurs. Ces valeurs sont *grosso modo* l'héritage des droits de l'homme, qui sont notre règlement de copropriété. Par exemple, sur la question de l'immigration islamique, nous devons dire que le droit issu des principes des droits de l'homme est incompatible avec celui de la *charia* et que, sur notre territoire, nos conceptions doivent prévaloir. Nos institutions politiques ne doivent pas être seulement des institutions de régulation, mais aussi exprimer des valeurs.

> « Nos institutions politiques doivent aussi exprimer des valeurs »

A.-G. S. – Vous avez besoin de corps intermédiaires, c'est-à-dire d'interlocuteurs qui acceptent de négocier. N'est-ce pas ce qui a manqué au gouvernement, lors du mouvement social de l'automne ?

– Vous faites allusion à Force ouvrière. Mais Force ouvrière ne refusait pas la négociation, elle refusait la destruction de la Sécurité sociale, ce qui n'est pas la même chose. Sans doute y a-t-il eu erreur de méthode, car je suis persuadé qu'on aurait pu faire évoluer FO vers un système de partenariat rénové à l'allemande.

» La pensée libérale est apparue – et c'est un grand malentendu – comme hostile aux corps intermédiaires parce qu'elle a dû briser les corporations de l'Ancien Régime et qu'il lui faut lutter contre la dégénérescence corporatiste de ces institutions libérales que sont les corps intermédiaires, mais on ne peut imaginer une société libérale qui ne leur donnerait pas un rôle fécond. »

Propos recueillis par Thomas Ferenczi

Un agitateur d'idées


ALAIN MADELIN

EN L'ESPACE d'une élection présidentielle, Alain Madelin s'est établi à son compte. Longtemps associé aux tribulations de la « bande à Léo », il s'en est émancipé en préférant, à l'encontre de ses anciens compagnons, Jacques Chirac à Edouard Balladur. Jusqu'alors rangé parmi les brillants seconds de la scène politique, il ambitionne à présent les premiers rôles. Sa place conquise auprès de M. Chirac dans la campagne présidentielle, son départ du gouvernement d'Alain Juppé le 25 août 1995, dont il a su tirer le meilleur parti, l'ont convaincu que le moment était venu de tenter sa chance.

Ce croisé, qui applique à tous les domaines son *« libéralisme intégral »*, est entré, grâce à Alain Griotteray, dans les rangs des républicains indépendants après avoir fait, dans les années 60, le coup de poing dans les rangs de l'extrême droite étudiante. Doté, à trente-deux ans, en 1978, de sa circonscription de Redon, en Ille-et-Vilaine, installé, en 1982, à la direction du Parti républicain, en compagnie de François Léotard et de Gérard Longuet, il ferraille, à l'Assemblée nationale, contre le nouveau pouvoir socialiste. Fort de son goût pour les constructions théoriques et le maniement des idées, qu'il a souvent très tranchées, il profite sans retenue de la vogue thatchérienne et reaganienne pour s'imposer comme l'une des boîtes à idées de la droite.

Son active participation à l'élaboration du programme RPR-UDF de 1986 lui vaut d'être récompensé, lors de la première cohabitation, par un gros ministère, celui de l'industrie et des postes et télécommunications. La fête sera de courte durée. La défaite de 1988 porte un coup sévère à l'ambition de la petite bande du PR, qui s'égaille rapidement. En compagnie de Nicolas Sarkozy, M. Madelin se consacre à l'organisation des états généraux de l'opposition, qui préparent le retour de la droite au pouvoir. Mais la victoire, cette fois, n'aura pas pour lui la même saveur. Quelque peu mis à l'écart par Edouard Balladur, qui ne lui accorde qu'un ministère des entreprises largement dépourvu de moyens, il regarde rapidement du côté de M. Chirac, qui sait lui prêter une oreille attentive et en fera, une fois élu, son ministre de l'économie.

Son franc-parler le contraint à quitter Bercy, trop tôt pour avoir pu démontrer la pertinence de ses théories mais, grinçante ironie, assez tard pour avoir dû endosser la hausse des prélèvements obligatoires du début du septennat. Depuis, il se proclame le porte-parole de *« la France active qui travaille dur et ne porte pas de pancarte »*, prêche *« le langage de l'effort »*, prône le reflux de l'Etat, pourfend la technostructure et propose de *« briser les privilèges »*. Sa candidature à la présidence de l'UDF lui a permis de recentrer quelque peu son image de « radical ». Mais son échec face à François Léotard l'oblige maintenant à démontrer sa capacité à être autre chose qu'un agitateur d'idées.

Cécile Chambraud

... qu'ils soient »

... de l'Etat doit s'accompagner ... régulation par le règlement

« Nos institutions politiques doivent aussi exprimer des valeurs »

... agitateur d'idées



هكذا من الأصل

Etonnant M. Bourges !

par Alain Griotteray

DANS son long point de vue publié dans *Le Monde* du 14 juin, M. Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, réfléchit à haute voix sur quelques schémas (au demeurant bien flous) susceptibles, selon lui, d'extraire la télévision publique de la crise où elle s'est plongée.

A la lecture de ce texte, je reste étonné de voir le président d'une instance de régulation, un organisme collégial, émettre de la sorte des opinions toutes personnelles sur des pans entiers d'un secteur pour lequel lui a été confiée une mission arbitrale.

La neutralité absolue n'existe pas, chacun le sait. Mais en l'espèce, et en raison de la nature de son actuelle fonction, M. Bourges devrait au moins tenter de ne plus se comporter comme s'il avait encore la charge quotidienne de gérer une chaîne de télévision.

Etre un arbitre, c'est déjà intégrer la sphère d'exercice d'une véritable magistrature, ce qui interdit alors de continuer à se vouloir acteur au sein du secteur et des intérêts sur lesquels la loi vous a conféré un tel pouvoir.

M. Bourges oublie volontairement de rappeler que si « l'affaire » France Télévision a pu permettre de poser certaines questions-clés, c'est précisément parce que mon rapport budgétaire de novembre dernier avait fermement souligné des faits et mentionné des chiffres incontestables mais dont jusqu'alors lui-même ignorait apparemment tout. Défaut de curiosité ? Naïveté ? Faiblesse des sources d'information ? On peut en effet s'interroger sur la longue passivité d'un homme qui, son récent article en témoigne, ne craint pourtant pas de prendre la plume pour s'exprimer publiquement.

J'assume pour ma part une mission parlementaire, celle de rapporteur spécial de la commission des finances, et ma réflexion y est tout entière centrée sur le devenir du service public de l'audiovisuel et l'utilisation des moyens budgétaires mis à sa disposition. Aucune considération sur les personnes n'a jamais motivé mes interventions à ce titre. Sur ce point, j'ai ressenti plus qu'une gêne à constater le jeu du chat et de la souris qui, jusqu'à frôler l'indécence, opposa au cours des dernières semaines MM. Bourges et Elkabbach.

Au long des digressions émaillant son article, M. Bourges semble vouloir démontrer que rien ne peut se faire sans lui, à grand renfort d'exemples européens ou de remarques plus ouvertement politiques. En quoi est-il utile à sa démonstration de dénoncer le gouvernement de 1986 pour avoir baissé la redevance, ce qui apparaissait à tout le moins naturel dès lors que TF 1 sortait de la sphère publique ? En ma qualité de parlementaire, je suis choqué que M. Bourges s'immisce dans les choix budgétaires du gouvernement, alors qu'en ce mois de juin rien n'est définitivement arrêté concernant les ressources à venir des chaînes.

Toutes les considérations chiffrées ou comparatives telles que présentées par M. Bourges se révèlent contestables. Pour ce qui concerne l'équilibre redevance-publicité, pourquoi ne dénonce-t-il pas la situation qui prévaut actuellement dans laquelle, et au travers d'un *dumping* sur les prix, la durée des écrans publicitaires sur le service public est devenue supérieure à celle constatée sur TF 1 et M 6 aux heures de plus grande écoute !

Le président du CSA (une fonction particulièrement délicate) ne veut rompre avec aucune des équivoques consubstantielles à l'institution qu'il préside en solitaire

Le président du CSA, qui multiplie les « exemples » et prononce quelques fortes sentences, omet de parler de l'essentiel : la perte de ses valeurs par le secteur public télévisuel. La ligne éditoriale de France 2, dont il assuma un temps la direction, lui paraît-elle à ce point irrécupérable ? La présidence unique, un système hybride qu'il contribua pourtant à forger, n'a-t-elle pas facilité toutes les dérives du management alors qu'elle devait officiellement garantir la maîtrise d'une forte stratégie ?

J'admets que la fonction de président du CSA est particulièrement délicate. Elle l'est d'autant plus que manifestement M. Bourges ne veut rompre avec aucune des équivoques consubstantielles à l'institution qu'il préside en solitaire.

Je reste persuadé que le CSA peut jouer un rôle majeur s'il accepte d'être un organe indépendant de régulation sectorielle et de fonctionner de façon véritablement collégiale sur la base d'un droit rénové. Pour ce faire, il lui faut abandonner l'idée que l'on puisse être à la fois juge et partie, un principe que le sens commun a depuis longtemps adopté dans tous les domaines.

Son pouvoir de nomination des présidents de chaînes publiques est bien illusoire. Plutôt que de le renforcer dans ses missions, il altère gravement sa nature même d'instance régulatrice et de contrôle.

A lire la proposition de M. Bourges de faire siéger « *ès qualités* » des membres du CSA au sein des conseils d'administration des chaînes publiques, on reste confondu par l'illogisme d'une formule qui contrevient fondamentalement avec la mission arbitrale de l'institution.

Il est vrai qu'il y a encore quelques mois M. Bourges réclamait la constitutionnalisation du CSA (rien de moins !) et qu'il utilise fréquemment les tribunes pour appeler de ses voeux la création d'un CSA européen qui, conçu à l'image de l'actuelle institution de la tour Mirabeau, augurerait plutôt mal de l'identité et de l'avenir de l'Europe télévisuelle.

Il convient de revenir à certaines réalités : la COB, autre autorité de régulation et de création, antérieure au CSA, n'a jamais revendiqué un pouvoir de nomination ou même de consultation sur la personne des dirigeants d'entreprises nationalisées, fussent-elles, au nom de l'économie mixte, cotées en Bourse pour une fraction de leur capital.

A multiplier les exemples à l'étranger, la démonstration de M. Bourges devient confuse. Lorsqu'il parle de la BBC, le président du CSA fait la fine bouche. A mon sens, les Britanniques ont su, dans la sphère publique, ériger là un pôle de référence, comme ils l'ont fait pour British Airways dans la sphère privée.

Sur la chaîne publique américaine PBS, l'argument de M. Bourges vire à la caricature grossière. Il oublie jusqu'à l'histoire du système télévisuel américain où le secteur privé précéda de trois décennies l'émergence d'une préoccupation de service public. Pourtant, au moment où l'on se préoccupe enfin de faire naître une chaîne civique et parlementaire, PBS pourrait nous inspirer quelque peu. Initialement conçu par des universitaires, le petit réseau américain n'est pas plus élitiste qu'Arte et pourrait d'ailleurs lui en remontrer en matière de productions culturelles. Précisément, sur Arte et La Cinquième, M. Bourges reste on ne peut plus évasif, se contentant de les qualifier de « *suppléments d'âme* ». Il n'évoque pas la question, au demeurant cruciale, de leur devenir commun, qui reste déterminante pour le niveau des disponibilités de financement de l'ensemble du secteur public.

A mes yeux, le CSA a un avenir. A la condition, toutefois, que ses missions soient recentrées sur le contenu des programmes et la responsabilité des diffuseurs publics ou privés. L'évolution des techniques rend d'ailleurs inéluctable l'énonciation de nouvelles dispositions concernant des compétences dont il ne dispose pas encore, notamment en matière d'enquête. Sa vocation est celle d'un arbitre qui applique un corps de règles connues de tous et qui, le cas échéant, sanctionne en fonction de critères précis. La présidence de ce CSA constituerait, à elle seule, un défi particulièrement motivant.

Non sans un certain talent, M. Bourges dénonce « *les prélats de la religion médiatique* » dignes des peintures noires de Goya. Compte tenu de la longue carrière et de la personnalité de l'auteur, comment ne pas y voir plutôt un hallucinant autoportrait à la Van Gogh ? Est-il en effet le mieux placé pour évoquer les querelles de personnes et la quête obsessionnelle des honneurs et des postes qui agite sans cesse notre paysage audiovisuel ?

Le déferlement prochain des images et la constitution de puissants groupes de communication à vocation mondiale achèveront de rendre dérisoires les guerres de chefs au sein de notre télévision publique. L'on s'apercevra alors que cette télévision a beaucoup souffert de dommageables mesquineries.

***Alain Griotteray** est député (UDF) du Val-de-Marne et rapporteur spécial au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.*

J'aurais publié le docteur Gubler

par Jérôme Lindon

COMME éditeur, je suis un partisan quasi inconditionnel de la liberté d'expression. Il y a une trentaine d'années, durant la guerre d'Algérie, une dizaine de nos livres ont été frappés, au moment de leur sortie, d'une mesure d'interdiction. Aucun n'a fait ensuite l'objet de la moindre condamnation. Ils pouvaient dès lors être remis en circulation. Mais, l'actualité ayant évolué dans l'intervalle, leur lecture avait perdu l'essentiel de son contenu informatif. Et c'était bien le but recherché par nos censeurs.

Comme citoyen, j'en ai longtemps voulu au docteur Gubler. Lorsque François Mitterrand a décidé de solliciter un second mandat présidentiel, on a constitué un comité de soutien pour sa réélection. On m'a demandé d'en faire partie, et j'ai accepté. Plus tard, j'ai appris qu'à cette époque François Mitterrand était soigné depuis quelques années, sans qu'on l'ait su, pour un cancer.

Acte subversif ? Non. Grave sujet de réflexion touchant aux fondements de nos pratiques institutionnelles

Je me suis alors rendu compte que j'avais été trompé par des bulletins de santé erronés et, plus grave encore, que j'avais contribué à tromper d'autres Français.

Puis, simple lecteur, j'ai pu me procurer un exemplaire du *Grand Secret* et reconstituer l'itinéraire du docteur Gubler.

En 1981, songeant sans doute à la maladie cachée jusqu'au bout de Georges Pompidou, François Mitterrand veut que désormais les Français soient informés régulièrement de l'état physique de leur président. A cet effet, il délie son médecin de l'obligation de secret et le charge de publier un bulletin de santé officiel tous les six mois. Mais, quelque temps après, un cancer se déclare. L'Elysée effectue alors un virage à cent quatre-vingt degrés. On renonce à la transparence pour revenir à la pratique du secret, ou plutôt, puisqu'on s'est imposé dans l'intervalle la règle d'une information publique, à la pratique du mensonge par omission.

Elle aura cours jusqu'au moment où, la maladie s'aggravant, il devient impossible de continuer de la dissimuler. On en revient donc au régime de la franchise, tout en persistant à maintenir le secret sur les années précédentes.

Le second mandat se termine, François Mitterrand s'éteint et le docteur Gubler publie son livre. A l'évidence, celui-ci ne contient aucune révélation sur la maladie du chef de l'Etat dont la grande presse a déjà parlé en long et en large. En revanche, il pose explicitement un problème inédit : est-il ou non souhaitable que le président de la République s'engage par avance à faire connaître régulièrement à la nation son état de santé ? Le docteur Gubler estime que non. Et, pour étayer une thèse qui est loin de faire l'unanimité, il a besoin de fournir à ses lecteurs l'ensemble des éléments qui ont conduit sa démarche.

Comme éditeur, si j'avais reçu ce manuscrit dans l'état où il est paru, je l'aurais publié sans demander à l'auteur d'en changer une ligne. Et j'aurais eu le sentiment, ce faisant, non point d'accomplir un acte subversif, mais, bien au contraire, de proposer aux Français un grave sujet de réflexion touchant aux fondements mêmes de nos pratiques institutionnelles.

***Jérôme Lindon** est président-directeur général des Editions de Minuit. Ce texte est celui de son témoignage, le 13 juin, devant le tribunal correctionnel de Paris.*

AU COURRIER DU « MONDE »

GARE AUX LOUPS !

Certains maires de certaines villes de France s'autorisent à interdire la mendicité et la vente de journaux dans leur cité. Au nom de quoi ? De la propreté, de l'hygiène, de la sécurité, de la tranquillité des citoyens. Que faut-il faire alors de ces mendiants de tous âges, laissés-pour-compte à qui il n'est donné ni travail ni argent pour vivre dignement ? Les déporter hors des villes ? Les soustraire à notre vue ? Les enfermer ? Les tuer ? Les transformer en farine de viande ?

Il s'agit bien, dans ces interdictions-là, de la plus basse démagogie, de flatter les plus bas instincts d'une bourgeoisie bête et apeurée, hystérique, confite dans son égoïsme et ses angoisses sécuritaires. Honte à ces maires-là. Honte à ces villes. Honte aux tristes électeurs de ces tristes élus.

Ne faut-il pas au contraire laisser les pauvres (n'ayons pas peur des mots) tranquilles, les laisser nous regarder, nous parler, nous tendre la main ? Une petite pièce, un franc, c'est quand même peu de chose en regard de leur détresse. Et s'ils sont plusieurs ? Un franc chacun, au bout du compte le prix d'une salade, d'un journal, d'un magazine. C'est bien là le vrai prix de notre tranquillité, de notre sécurité : faire que les pauvres puissent manger. Car qui peut supporter d'avoir faim ou soif au beau milieu de gens repus ? Qui peut avoir faim sans colère ?

Les responsables politiques qui veulent aujourd'hui exclure encore davantage des gens désespérés sont des irresponsables. Ils sont dangereux. Ils bafouent toutes les règles morales et religieuses, méprisent les lois, tant chrétiennes que républicaines. Mais surtout, ils sont dangereux : ils fabriquent des terroristes à la chaîne, ils engendrent des loups.

Annie Girardot,
actrice et citoyenne,
Paris

LA MAUVAISE GRAISSE DE LA POLITIQUE

Et si on parlait de la mauvaise graisse du personnel politique ? Qui calculera le coût de l'ensemble du personnel politique ? La France est seule à s'offrir le luxe de six niveaux d'administration (commune, groupement de communes, département, région, Etat, Bruxelles). A chaque niveau sont prélevés des impôts et les indemnités des élus, pour la plupart cumulards (comme Alain Juppé).

A l'heure où l'on parle de dégraisser la fonction publique, c'est pitié que d'entendre Philippe Séguin justifier l'initiative de porter de deux à trois le nombre des attachés parlementaires de chaque élu... La France a un urgent besoin d'une vraie réforme constitutionnelle, avec mandat unique de député, et la suppression d'un échelon administratif (département). Quel homme politique, quel parti aura le courage de s'appuyer sur l'opinion publique pour proposer ces réformes ?

André Jacquinod-Carry,
Annecy

Citoyennes, encore un effort...

Suite de la première page

Lorsqu'en 1884 des femmes s'étaient fait élire dans quelques conseils municipaux, avec la complicité des maires, l'élection fut évidemment déclarée inconstitutionnelle. Il ne pouvait en être autrement puisque, un siècle après la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la citoyenneté était toujours constitutionnellement un droit exclusivement masculin. Et peu de gens, y compris la plupart des femmes, imaginaient qu'il pût en être autrement. Après une manifestation pour le droit de vote des femmes, en 1877, *Le Figaro* se demande si, après les femmes, « *les bœufs voteront* »...

Ce n'est pourtant pas sans hésitation que les femmes se résignent à exiger des mesures de ce type. Elles s'en seraient volontiers passées si, comme en Suède, le respect des principes et la bonne volonté avaient suffi. Beaucoup (dont j'étais) ont voulu croire à la féminisation libérale des sphères culturelles, politiques et autres, inspirées notamment par la pensée de Stuart Mill. Ainsi, dans *L'Asservissement des femmes*, en 1869, le philosophe anglais pose qu'il suffit aux femmes d'avoir les mêmes droits que les hommes pour que la libre concurrence joue entre eux librement et qu'elles accèdent à toutes les études et à tous les emplois dont elles se montreront capables. Hélas, ici comme ailleurs, le libéralisme a montré ses limites.

Mais revenons au vénéré principe menacé par la parité, à savoir l'universalisme de la République. Il faut être ici très clair : si l'universalisme consiste, de façon abstraite, à ignorer absolument la différence sexuelle, c'est-à-dire l'essentielle mixité du genre humain (comme l'ont toujours fait aussi la religion et la philosophie), alors il faut faire la critique philosophique et politique de l'universalisme, et montrer que, toutes les fois qu'on efface absolument la différence sexuelle, on identifie en réalité le genre humain à un seul sexe, celui de « l'homme ».

C'était évidemment le cas de l'universalisme de 1789 : l'homme universel, tout comme le citoyen, était l'être humain masculin exclusivement. Ceux et celles qui considèrent aujourd'hui que les femmes, lorsqu'elles réclament des quotas, constituent une « *communauté* », qu'elles représentent un groupe particulier par rapport à la commune humanité, devraient admettre que c'est aussi le cas des hommes et que, ainsi, l'universalisme de 1789 était tout ce qu'il y a de plus particulariste et communautariste. La Révolution a instauré la communauté politique des mâles, libres et égaux en droits.

Cela prouve simplement qu'il ne faut pas rester dans l'opposition de l'universalisme et du différentialisme, qu'il ne faut pas opposer une humanité abstraite et prétendument hors sexe aux hommes ou aux femmes renvoyés à leur « particularité ».

Il ne s'ensuit pas qu'on doive forcément se passer de l'universalité, au contraire ; mais il faut alors dire que l'humanité est universellement sexuée, qu'elle est universellement mixte. C'est seulement ainsi que l'on échappe à la logique d'un universalisme d'exclusion, celui qui, ne reconnaissant ni hommes ni femmes mais seulement « le citoyen », couvre un sexisme de droit (comme en 1789) ou un sexisme de fait, comme aujourd'hui.

C'est pourquoi les positions prises par Elisabeth Badinter contre une politique volontariste et surtout contre l'usage éventuel de quotas pour instaurer une égalité réelle entre hommes et femmes ne me paraissent pas justes – en aucun sens du terme. Ce refus se rattache à cet universalisme trompeur dont je viens de décrire la logique et qui, au nom d'une humanité et d'une citoyenneté abstraites, couvre en réalité des pratiques sexistes. Au moins les positions d'Elisabeth Badinter sont-elles ici cohérentes avec ses travaux, qui témoignent d'un effort constant pour effacer la différence sexuelle. Mais il y a quelque paradoxe à se réclamer du féminisme lorsqu'on pose en même temps que la « *spécificité sexuelle* » n'a pas grand-chose à voir avec un « *choix idéologique* » et par conséquent avec la politique ! On remonte ici très en deçà de la prise en compte de la question des femmes dans la critique de la politique, qui représente une dimension importante du féminisme.

Si l'universalisme consiste, de façon abstraite, à ignorer absolument la différence sexuelle, l'essentielle mixité du genre humain, alors, il faut faire la critique philosophique et politique de l'universalisme

Je sais bien qu'à l'époque des Lumières l'égalité des hommes et des femmes, chez Condorcet par exemple, a pu être pensée à partir de la négation de la différence entre eux : les femmes sont aussi intelligentes que les hommes, elles sont comme les hommes, elles doivent donc être considérées comme les égales des hommes... Après tout, c'est encore en grande partie la logique de Simone de Beauvoir.

Mais on voit bien que le fondement de cette logique est la position d'un modèle unique d'humanité dans lequel on fait rentrer les femmes. Cet universalisme procède par l'assimilation des femmes au modèle masculin, et les féministes qui s'en réclament croient trouver leur place en s'identifiant à l'homme (consciemment ou inconsciemment). Non seulement la parité n'a plus d'intérêt dans ce cas, mais elle est même humiliante parce qu'elle rappelle les femmes à une féminité déniée.

Il devient donc à peine nécessaire de souligner que les femmes ne constituent pas une « *communauté* » : ni raciale, ni religieuse, ni sexuelle. Les hommes et les femmes ne constituent pas une communauté géographique ou historique, mais ils sont les éléments différenciés naturellement et culturellement de toute communauté.

En réclamant la parité, les femmes ne veulent aucunement se constituer en communauté. Mais elles refusent d'être, en tant que femmes, les exclues ou les subordonnées d'une société organisée et dominée par les hommes.

Nous devons donc, hommes et femmes, assumer la mixité universelle de notre humanité, faire en sorte que cette mixité trouve sa traduction politique dans la parité et que les femmes soient présentes dans toutes les instances de décision de notre société.

Cent cinquante-sept ans se sont écoulés entre la Déclaration des droits de l'homme et l'attribution du droit de vote aux femmes. Après cinquante ans de droits civiques, nous sommes 5,5 % à l'Assemblée. Que dire ? Citoyennes, encore un effort... et nous féminiserons la République.

Sylviane Agacinski-Jospin

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet ([illegible]-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Singapour entre étatisme et mondialisation

LA CAUSE est entendue : pour les dirigeants économiques, Singapour est parée de toutes les vertus. L'Organisation mondiale du commerce estime que son économie est *« l'une des plus solides du monde »*. Et les responsables du World Economic Forum, organisateurs des célèbres rencontres annuelles de Davos, y voient le pays le plus compétitif de la planète : les calculs de ces chantres de l'économie libérale, qui se réfèrent à 155 critères, relèguent loin derrière les vieilles nations européennes comme le Royaume-Uni (15e rang), l'Allemagne (22e) et la France (23e). En octobre dernier, le magazine américain *Fortune* classait également Singapour en tête des villes les plus attractives pour les entreprises.

Pourtant, ces louanges sont plus paradoxales qu'il n'y paraît. En effet, Singapour n'est pas un Etat libéral.

LE POIDS DE L'ÉTAT

Ni sur le plan politique – les quatre députés d'opposition font de la figuration – ni sur le plan économique. Au contraire, comme a pu le constater sur place en mai une délégation française du ministère du travail composée de dirigeants d'entreprise, de syndicalistes et de fonctionnaires, le poids de l'Etat dans l'économie reste prépondérant. Les principales sociétés comme Singapore Airlines ou Singapore Telecom sont publiques... et extrêmement rentables. Le gouvernement intervient en cas de conflit social dans les entreprises, même étrangères, et son jugement est sans appel. Le poids des charges sociales atteint 40 % du salaire et les salaires des hauts fonctionnaires et des ministres, calqués sur ceux des dirigeants américains pour éviter toute corruption, figurent parmi les plus élevés de la planète.

Partout ailleurs, ces caractéristiques seraient suffisantes pour faire fuir les entreprises. Pas moins de 4 000 sociétés étrangères – dont 400 françaises – sont aujourd'hui installées dans ce pays de moins de trois millions d'habitants, grand comme une fois et demie la ville de Paris. A l'heure où les libéraux affirment que la mondialisation de l'économie réduit considérablement le poids des Etats, le succès de Singapour apporte des nuances à cette thèse.

En 1965, lorsque le gouvernement malais décida de se séparer de cette province dirigée par la minorité chinoise, personne ne croyait au développement de la petite île. Une mission de l'ONU dépêchée sur place la jugea même non viable. Ne devait-elle pas tout importer, jusqu'à l'eau qu'elle consommait ? Comparé à la Malaisie ou aux nouveaux pays indépendants d'Afrique aux sous-sols regorgeant de richesses, Singapour partait, aux yeux des experts mondiaux, avec un handicap insurmontable. Trente ans plus tard, les faits ont démenti les prévisions : le développement de la Malaisie place ce pays au niveau de la Turquie, alors que le niveau de vie des Singapouriens est aussi élevé que celui des Français, à cette différence près que le chômage et l'exclusion sociale y sont inexistants et que 85 % des Singapouriens sont propriétaires de leur logement...

Comme l'a constaté Jacques Chirac lors de son séjour dans la cité-Etat fin février, Singapour constitue *« un raccourci vers le progrès »*. Cette réussite repose sur un mélange d'interventionnisme et d'internationalisation de l'économie. *« Dans un environnement hostile, Singapour a joué la carte mondiale pour assurer sa pérennité régionale »*, explique le chercheur Jean-Raphaël Chaponière. Bras séculier de cette politique : la création par le gouvernement de l'Economic Development Board (EDB), au début des années soixante, pour attirer les investisseurs étrangers grâce au bas coût de la main-d'oeuvre. Le succès fut tel que, dès 1979, la commission nationale tripartite des salaires (Etat, employeurs, syndicats) décida d'augmenter considérablement le pouvoir d'achat pour décourager l'implantation des industries de main-d'oeuvre et inciter les entreprises à accroître la qualification de leurs salariés.

Aujourd'hui répartis dans 16 pays, les 400 fonctionnaires de l'EDB n'hésitent jamais à prendre parti pour les entreprises contre leur autorité de tutelle. Deux objectifs leur ont été assignés. A court terme, assurer une croissance de 7 % par an de 1996 à l'an 2000. Au-delà, poser les fondations d'une croissance pour le XXIe siècle, en privilégiant cinq axes : l'industrie, les services qui y sont liés, la régionalisation, le développement des entreprises locales et le co-investissement dans des projets stratégiques.

Loin de n'être qu'un pays-entrepôt, Singapour entend placer l'industrie au coeur de son développement économique, déployant plusieurs outils de séduction pour attirer les cerveaux étrangers (*Le Monde* du 21 mai) : défiscalisation de certains revenus pour les quartiers généraux, câblage de l'île en fibres optiques, aide aux chasseurs de têtes. *« L'EDB ne nous aide pas à recruter des cadres singapouriens, mais est prête à nous donner un coup de main pour débaucher et faire venir des Américains »*, raconte un dirigeant français installé sur place. Pour ne pas dépendre totalement des capitaux étrangers, Singapour aide une soixantaine d'entreprises locales jugées prometteuses que l'EDB s'interdit de qualifier.

Enfin, la cité-Etat, qui favorise les délocalisations d'entreprises de main-d'œuvre dans des zones franches installées à l'étranger mais sur lesquelles elle garde la haute main, n'hésite pas à procéder à de savantes opérations de Meccano industriel dans des secteurs stratégiques. La production nationale de composants électroniques est-elle jugée trop faible ? L'EDB incite Hewlett-Packard, Canon et Texas Instruments à s'associer en créant une joint-venture dont il détient 27 % du capital. Grâce à une cagnotte d'environ 4,4 milliards de francs, d'autres opérations du même type sont montées avec Toshiba, Philips ou Daimler-Benz.

HAUSSE DU POUVOIR D'ACHAT

Comme toute expérience historique, le *« raccourci vers le progrès »* emprunté par Singapour n'est ni reproductible ni sans doute éternel. Il prouve au moins que la mondialisation de l'économie ne rend pas vaine toute intervention des Etats. Au contraire, les autorités de Singapour démontrent que, dans la compétition entre pays, il revient aux gouvernements de savoir rendre leur territoire attractif. Le succès du tournant pris par Singapour il y près de vingt ans en faveur de la qualification des salariés et de la hausse du pouvoir d'achat confirme aussi que le *« moins-disant social »* ne constitue pas l'unique solution. La stabilité politique, l'intégrité et la compétence de l'appareil d'Etat, la priorité accordée à l'éducation et la définition d'une stratégie industrielle pouvant associer capitaux publics et privés sont des voies plus prometteuses.

Frédéric Lemaître

Le Monde

ÉDITORIAL

L'IRA contre la paix

MAIS qu'a voulu dire l'IRA ? La question est posée depuis l'attentat qui a fait plus de deux cents blessés samedi à Manchester. En frappant, au cœur de l'Angleterre, une foule pacifique cinq jours après le début des pourparlers censés rechercher une solution au conflit nord-irlandais, l'Armée républicaine irlandaise porte un coup terrible aux espoirs de paix. Qu'a voulu dire l'IRA par ce signal de guerre ? Peut-être, tout simplement, qu'elle veut la guerre.

Une autre interprétation possible est que l'IRA, terrifiante Carabosse, se vengeait ainsi de n'avoir pas été invitée, sous l'apparence légale du Sinn Fein, sa branche politique, aux pourparlers de Belfast. Voire qu'elle cherchait à faire pression afin d'obtenir pour Gerry Adams, le chef du Sinn Fein, une place à la table des négociations. Mais les dirigeants militaires de l'organisation nationaliste, même s'ils ne sont pas crédités d'une grande finesse, ne pouvaient pas penser obtenir ce résultat par une bombe. Tout au contraire. Gerry Adams, dans son lamentable exercice d'équilibriste, regrettant l'attentat sans le condamner, allant jusqu'à présenter ses condoléances aux victimes, a perdu le peu de crédibilité qu'il conservait encore.

C'est en porteur de paix qu'il s'est présenté aux électeurs catholiques nord-irlandais lors du scrutin du 31 mai et qu'il a obtenu la confiance de près de 40 % d'entre eux (et de 15,5 % de l'ensemble des électeurs). Ce succès aurait dû lui donner du poids face aux hommes de l'ombre, ou au moins du courage. Du poids, il n'en a pas, s'il n'a su empêcher le crime de Manchester – à moins qu'il ne l'ait pas voulu ? Du courage, il n'en a pas trouvé suffisamment pour désavouer les terroristes, même en sachant qu'il aurait la majorité des Nord-Irlandais, et notamment des catholiques, avec lui.

Résultat prévisible : Dublin s'apprête à rompre officiellement tout lien avec le Sinn Fein. John Major, de son côté, ne risque pas d'assouplir aujourd'hui une position qui fut sans doute un peu trop rigide pendant que durait la trêve de l'IRA, et qu'il n'a infléchie qu'après la bombe des Docklands, le 9 février dernier, donnant ainsi l'impression que la violence pouvait débloquer les choses. Quant aux chefs protestants modérés, ils peuvent eux aussi être débordés à tout moment par les extrémistes armés de leur camp, ce qui mettrait fin pour de bon à la paix au quotidien que savourent depuis septembre 1994 les habitants d'Irlande du Nord.

La clé des interrogations actuelle est dans le rapport toujours opaque entre l'IRA et sa vitrine, le Sinn Fein. Les paramilitaires ont-ils changé de stratégie, ne croyant plus à la possibilité d'un règlement politique rapide ? Se sont-ils sentis menacés par le début de respectabilité de Gerry Adams, qui, par contraste, les faisait apparaître pour ce qu'ils sont : une bande armée vieillissante monopolisant les thèmes d'un certain idéalisme républicain pour dissimuler des pratiques de plus en plus mafieuses ? Dans ce dernier cas de figure, les chances de la paix seront, à chaque fois, délibérément sabotées.

La marque *par Leiter*



DANS LA PRESSE

THE WASHINGTON POST

■ Il est triste que cette élection historique n'offre pas aux Russes, après de longues années d'épreuves, un choix plus attractif. Même si Eltsine est réélu, personne ne sait s'il choisira la voie de la réforme et d'un gouvernement ouvert ou celle d'un nationalisme autoritaire. Mais il faut rappeler qu'en elle-même l'élection, la première d'un dirigeant suprême en Russie, est une expérience considérable et, si elle est menée à bien, un grand pas en avant.

EUROPE I

Alain Duhamel

■ La transition entre un système économique communiste à bout de souffle et un système néocapitaliste brutal a été chaotique. Les paysans, les retraités, les petits fonctionnaires, ruinés par l'inflation, ont souvent voté Ziouganov. C'est la Russie sinistrée. Les nouveaux riches, les entrepreneurs, les citadins, les jeunes, ont plus souvent voté Eltsine. C'est la Russie en mouvement. *(...)* L'aspiration à l'ordre, aux garanties sociales et à la lutte contre la criminalité et la corruption s'imposera en tout cas au vainqueur, quel qu'il soit. La nouvelle influence du général Lebed l'exigera.

FRANCE INTER

Bernard Guetta

■ Chacun des deux candidats arrivés en tête a maintenant intérêt à jouer la carte de la modération, car, pour l'un comme pour l'autre, les voix à conquérir, celles qui feront la différence, sont au centre. Ces voix, ce sont celles de deux jeunes quadragénaires, le général Lebed et l'économiste réformateur Grigori Iavlinski. *(...)* Dans ce nouveau paysage politique, Boris Eltsine a une marge de manœuvre. S'il le veut, il peut tendre la main à la troisième force ou à l'un, au moins, des deux hommes qui l'incarnent. *(...)* Mais ce rapprochement s'opérerait alors au détriment des deux âmes damnées du président sortant, le général Gratchev, ministre de la défense, et le général Korjakov, chef de la garde présidentielle, tous deux grands responsables de l'aventure tchétchène.

Le combat obstiné de Philippe Séguin

APPAREMMENT, Philippe Séguin n'a pas de chance. Déjà en 1986, lorsqu'il était ministre des affaires sociales, ses propositions pour lutter contre le chômage avaient été disqualifiées par la CGT et le PCF, qui avaient appliqué l'expression péjorative de *« petits boulots »* à ce qu'il s'échinait, pour sa part, à appeler les futurs emplois du quaternaire, pour les distinguer du tertiaire. Dix ans après, les tentatives pour développer les activités de service, notamment de proximité, portent toujours la marque de ce soupçon.

L'accueil fait à son dernier livre, *En attendant l'emploi* (*Le Monde* du 13 juin), conduit à se demander si le président de l'Assemblée nationale ne va pas connaître une semblable mésaventure. Alors que tout le monde rend hommage à la qualité de son diagnostic, voire au courage de ses assauts contre la classe politique, rares sont les observateurs qui acceptent de le créditer de propositions originales. Ils sont même un certain nombre à considérer que Philippe Séguin pratique l'art de la répétition, l'ouvrage se situant, pour eux, dans le prolongement du discours d'Epinal (*Le Monde* daté 23-24 mars).

L'EXIGENCE DE LA RÉFORME

Dans ces conditions, un silence poli risque de se substituer au débat. L'auteur, il est vrai, décidément inclassable ou trop subtil, s'y prête. Le livre ne comprend aucune de ces petites phrases assassines qui font les délices du commentaire ; il ne paraît pas davantage participer d'une opération à longue portée, autre que la confirmation d'un souci constant pour le sujet. Par tactique, il ignore superbement le virage présidentiel du 26 octobre, qui a marqué le retour de Jacques Chirac dans l'orthodoxie économique, et s'attache, comme si de rien n'était, à donner du contenu à la *« troisième voie »* évoquée, sans plus de précision, lors de la séance inaugurale du G7 emploi, au début d'avril, à Lille. Il semble bien, pourtant, qu'il soit en mesure d'exercer une influence, puisque M. Chirac a repris le thème d'une mondialisation *« maîtrisée »*, le 11 juin, à l'occasion de sa visite au BIT (Bureau international du travail) à Genève.

L'incompréhension dont semble victime Philippe Séguin dépasse toutefois le cas de sa propre personne. Elle est d'abord le révélateur d'une situation singulière et même grave, où ce qui pourrait faire l'objet de confrontations ouvertes, de réflexions sans tabous, voire de progrès conceptuels est occulté, ignoré, dédaigné. Quelle myopie ! Voilà qu'on n'entend plus, qu'on ne voit plus et qu'on ne lit plus qu'au travers de catégories immuables, de raisonnements préétablis et de réflexes convenus. De sorte qu'une société s'évertue, depuis près d'un quart de siècle, à chercher sous le réverbère les solutions à ses difficultés, sous prétexte que c'est là que se trouve la lumière. Où comme s'il devait être tenu pour acquis, désormais, que l'exigence de la réforme est par définition inconciliable avec l'objectif de réduction de la fracture sociale, une priorité suspendant l'autre, l'urgence libérale devant précéder la préoccupation social-démocrate.

« SOCIÉTÉ POST-MARCHANDE »

Tel est l'enjeu, qui ne devrait pas être regardé comme une cause perdue : l'archaïsme de ceux qui veulent renouer avec le modèle des « trente glorieuses », sans en modifier un détail, s'opposerait au libéralisme sans frein, considéré comme le synonyme d'une modernité authentique ; les propagandistes inconscients de la « pensée unique » continueraient de lutter contre les défenseurs de l'« autre politique », ou tenus pour tels dès qu'ils avancent des hypothèses simplement différentes. Or on ne saurait se limiter, pour préparer le futur, à choisir entre Marc Blondel et Alain Madelin. Pourquoi se refuser à regarder ailleurs ?

C'est justement de ce point de vue, parce qu'il ouvre d'autres perspectives, que le message de Philippe Séguin vaut d'être écouté. Très pédagogique, à l'inverse des dogmes aujourd'hui utilisés, il démontre que la place du travail dans nos sociétés est en cause et qu'une mutation est en vue. Contre l'économisme, modèle dominant, qui limite le volume d'emplois disponibles, il annonce une *« société post-marchande »* qui l'amène à proposer l'émergence de nouvelles activités. Lesquelles ont déjà commencé à apporter la preuve de leurs richesses : tandis que le PIB (produit intérieur brut) augmentait de 50 % entre 1975 et 1994, entraînant malgré tout la suppression de 350 000 emplois marchands, 1,4 million d'emplois non marchands ont été créés.

Le président de l'Assemblée nationale préconise donc une solvabilisation de la demande de services, notamment *« relationnels »* mais professionnalisés, et une structuration de l'offre, qui pourraient l'une et l'autre être financées par le produit des économies sur les aides à l'emploi. Mieux, il imagine une *« révolution »* qui passerait par le rôle de *« redistribution »* dévolu à une allocation de revenus. Le tout devant être adossé à la constitution d'un modèle social européen qui pourrait influencer une autre organisation du monde, y compris dans le domaine économique.

Ce n'est évidemment pas rien. On peut donc s'étonner de constater qu'après tant d'inlassables efforts pour préciser sa pensée Philippe Séguin soit si peu compris et si peu discuté. Même si ses idées ne ressemblent pas encore à un programme, elles méritent que s'ouvre un débat autour de ce qui peut préfigurer une *« troisième voie »*. Ou M. Séguin ne sait pas s'y prendre, ou la société française est vraiment bloquée, comme l'écrivit jadis le sociologue Michel Crozier.

Alain Lebaube

هكذا من الأصل

CRISE Engluées et appauvries depuis 1992 par la crise de l'immobilier, les compagnies d'assurances et les banques cherchent aujourd'hui à vendre les immeubles mais aussi les créances. Premiers intéressés : les fonds d'investissement américains qui se sont spécialisés dans le rachat de valeurs décotées, d'où leur surnom aux Etats-Unis de « fonds vautours ». ● LA BARCLAYS a montré la voie en France en cédant, en 1995, un portefeuille de 900 millions de francs à un consortium américain composé de Lehman Brothers, Cargill et La Salle Partners. Début 1996, Crédisuez a vendu pour 775 millions de francs d'actifs au fonds américain Partnership. ● L'UAP vient de réaliser une opération de grande ampleur en cédant près de la moitié du portefeuille hérité de sa filiale bancaire Banque Worms pour 3,2 milliards de francs à un fonds américain, Whitehall, géré par Goldman Sachs.

Les « fonds vautours » migrent vers la France, attirés par les créances immobilières

Le marché potentiel des valeurs décotées en France s'élève à quelque 150 milliards de francs. Déjà trois opérations ont été réalisées en moins d'un an. Les Américains sont les seuls pour l'instant à s'y intéresser

ILS SE COMPTENT sur les doigts des deux mains. Ils sont américains et migrent vers la France : on les appelle les fonds vautours. Leur spécialité consiste à racheter des créances immobilières décotées sur lesquelles ils espèrent un retour sur investissement de 20 %. Ils ont pour eux l'expérience de la crise des caisses d'épargne américaines des années 80 et savent que l'on peut gagner beaucoup d'argent lorsque le marché se redresse. Le marché immobilier français leur paraît à point. Tout comme les vendeurs.

Engluées depuis 1992 dans une crise qui n'en finit pas, les compagnies d'assurances et les banques viennent de passer à la seconde phase du traitement dont elles ont du mal à sortir. Les premières ont été entraînées dans l'immobilier via leur filiales bancaires. C'est le cas du GAN avec l'UIC, de l'UAP avec la banque Worms, ou des AGF avec le Comptoir des entrepreneurs. Les secondes, qu'il s'agisse d'établissements spécialisés dans l'immobilier ou non, s'y sont fourvoyées toutes seules. Le Crédit lyonnais, la Banque La Hénin ou encore le Crédit foncier illustrent cette période de folie spéculative.

La première phase a consisté à isoler des monceaux de créances douteuses pour limiter les dégâts dans leurs comptes : on a ainsi vu fleurir les structures de cantonnement (défaisance). Dès 1994, le Comptoir des entrepreneurs sortait de son bilan une dizaine de milliard de francs d'actifs immobiliers. Une opération qui s'est révélée insuffisante puisque, l'année suivante, ce sont à nouveau 7 milliards qui sont venus les rejoindre. En 1995, le Crédit lyonnais isolait dans l'OIG – repris plus tard par le Consortium de réalisation (CDR) – 42 milliards de francs d'immobilier. De son côté, l'UAP a créé deux structures pour porter 11 milliards de sa filiale, la banque Worms. Le GAN faisait de même pour une vingtaine de milliards de créances de sa filiale UIC Sofal. Au total, entre 1992 et 1995, ce sont quelque 90 milliards de francs, sous forme d'immeubles ou de créances, qui ont ainsi été isolés pour être vendus au fil du temps.

Pour Donald Bryden, directeur général de la banque américaine Bankers Trust, qui s'est fait une réputation dans la vente de créances, « les établissements financiers ont acheté du temps » dans l'espoir que le marché se redresserait. Ce qui ne les empêche pas de céder des immeubles dès que l'occasion se présente. Entre 10 et 15 milliards de francs ont ainsi changé de mains en 1995. La cession de créances est autrement plus délicate, puisqu'il faut les identifier avant même d'envisager de trouver un acheteur. Jusqu'à présent, seuls les fonds américains s'intéressent au rachat de valeurs décotées, les Britanniques préférant les immeubles « sonnants et trébuchants ».

Depuis six mois, on peut vendre, estime M. Bryden après avoir étudié le marché français depuis trois ans et expertisé près de 70 milliards de francs de créances. D'autant que, portés par la hausse spectaculaire de Wall Street, les fonds vautours regorgent d'argent à placer. Ce qui ne les empêche pas d'être prudents. Soumissionner pour le rachat de créances demande un investissement en temps, en expertise et en avocats compris entre 1 et 2 millions de dollars, estime-t-on chez Bankers Trust.

La seconde phase du règlement de la crise a donc commencé. La filiale française de la banque britannique Barclays a ouvert le feu. Moins soucieuse que ses consoeurs françaises de maintenir les cours du marché, la Barclays a cédé son portefeuille de créances françaises de quelque 900 millions de francs à un consortium américain composé de Lehman Brothers, Cargill et La Salle Partners. Quelque mois plus tard, Crédisuez a vendu à son tour pour 775 millions de francs d'actifs au fonds américain Partnership. Dans les deux cas, les analystes estiment que ces portefeuilles ont été vendus à la moitié de leur valeur comptable.

Un marché potentiel

en milliards de francs courants à fin 1995	
Encours total brut*	315
Encours douteux brut	165
Stock de provisions	95
Encours douteux net	90

Source : Enquête Immo Presse 1996

* Y compris les structures externes de cantonnement.

Le patrimoine des banques et des compagnies d'assurances s'élève à plus de 600 milliards de francs. Environs 150 milliards de créances douteuses attirent les fonds vautours.

Il y a quelques jours, l'UAP a sonné sa retraite du marché en vendant près de la moitié du portefeuille hérité de sa filiale bancaire Banque Worms. Là encore, c'est un fonds américain, Whitehall, géré par Goldman Sachs, qui a remporté la mise. L'UAP s'est allégé de quelque 3,2 milliards de francs. Même si la cession de ce portefeuille a fait apparaître une perte de 300 millions de francs pour la compagnie d'assurances.

Pour M. Bryden, il y a trois sortes de pays : ceux qui veulent ignorer la crise immobilière, comme l'Allemagne ; ceux qui admettent qu'il y a un problème mais qui ne savent pas le résoudre, comme l'Espagne, le Mexique ou le Portugal ; et ceux, comme la France, qui connaissent le problème et veulent s'en sortir. Selon lui, il est impossible de s'en sortir sans « dégeler » le marché, c'est-à-dire sans faire passer les créances de leur valeur comptable à leur valeur économique. L'opération UAP, menée par Bankers Trust, est la première de cette ampleur en France : 360 lignes différentes à expertiser et à valoriser dans un minimum de temps (trois à quatre mois) pour éviter un décalage avec l'évolution du marché et profiter d'une fenêtre de tir qui peut ne pas se renouveler.

> Il suffit d'un retournement de Wall Street ou d'une perte de confiance des investisseurs pour que la période de dégel du marché soit remise en cause

Il suffit d'un retournement de la Bourse de New York ou d'une perte de confiance des investisseurs – les Américains sont très pointilleux – pour que la période de dégel du marché, qui semble s'ouvrir en France, soit remise en cause.

Elle s'est déroulée en trois temps : classement des créances par familles ; sélection de plusieurs consortiums d'achat ; ouverture pendant trois semaines de salles de consultation où les acheteurs potentiels, accompagnés d'une batterie de comptables et d'avocats, peuvent étudier le portefeuille, faire leurs propres évaluations ligne par ligne et proposer un prix. Le choix du fonds Whitehall a été fait à l'issue de cette période, en fonction de l'offre et des garanties demandées.

La mise sur le marché des créances immobilières douteuses peut-elle se poursuivre ? Tout dépend du rythme des cessions. L'Etat a un rôle prépondérant de régulateur à jouer dans ce domaine, estime un analyste, pour éviter une mise sur le marché massive. Le secteur public détient aujourd'hui plus de 50 % des actifs et créances immobilières en France. Jusqu'à présent, peu d'opérations ont été réalisées, mais le signe d'un dégel est là. Les fonds vautours aussi.

Babette Stern

Quand Cerus ponctionnait illégalement sa filiale Valeo

LES ACTIONNAIRES majoritaires raffolent des conventions qui leur permettent de « pomper » la trésorie de leurs filiales industrielles au détriment des minoritaires. En 1994, Matra-Hachette a versé près de 90 millions de francs à Lagardère capital et management, société coquille détenue à 100 % par Jean-Luc Lagardère, tandis que Cerus, holding française de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti, ponctionnait 23 millions sur sa filiale à 28 % Valeo. La même année, Artémis, holding familiale de François Pinault, a reçu 28 millions de francs du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), dont il est premier actionnaire.

Dans le langage policé des conseils d'administration, ces prélèvements, proportionnels en général au chiffre d'affaires, sont baptisés frais de holding, conventions d'assistance ou contrat de conseil financier. Ces pratiques irritent certains actionnaires minoritaires, à l'image d'Alain Géniteau, un administrateur judiciaire de Brest. Spécialiste de la défense des minoritaires, il a successivement attaqué en justice les prélèvements réalisés par Bernard Tapie, alors propriétaire de Testut, par Jean-Luc Lagardère ou par Cerus. Ces conventions sont supposées rémunérer les holdings lorsqu'elles engagent des frais pour leurs filiales : rémunération de la direction générale et des directions fonctionnelles (finance, communication, personnel, audit...) et autres frais de siège. Ces contrats ne choquent pas outre mesure lorsque les filiales ponctionnées sont détenues à 100 % ou presque.

LA COB VEILLE

Dès que la filiale est cotée en Bourse, la convention devient un moyen commode pour le majoritaire de s'offrir un dividende garanti avant tous les autres actionnaires. Pour protéger les minoritaires, ces conventions doivent être approuvées préalablement par le conseil d'administration et les actionnaires doivent en être informés par le rapport spécial des commissaires aux comptes.

De nombreux tours de passe-passe juridiques permettent cependant de ne pas révéler ces conventions. Lorsqu'il n'est pas possible de les cacher, on les habille adroitement pour justifier leur existence : Lagardère capital et management paie les salaires de l'équipe de direction de Jean-Luc Lagardère. PPR justifie longuement, dans son rapport annuel, la convention signée avec Artémis, précisant qu'il a « notamment bénéficié en 1994 de l'assistance décisive d'Artémis dans le processus de prise de contrôle de la FNAC ». La Commission des opérations de Bourse (COB) a mis son nez dans ces conventions et veille à une meilleure information des actionnaires.

Le problème de Cerus est de n'avoir même pas respecté les formes. Assigné par Alain Géniteau devant le tribunal de commerce de Paris, la société, présidée par Michel Cicurel, a été incapable de produire le moindre contrat justifiant son prélèvement de 0,1 % du chiffre d'affaires de Valeo. Pis, la ponction de 23 millions effectuée en 1994 n'a été autorisée que le 8 mars 1995 par le conseil d'administration de Valeo, c'est-à-dire après la clôture de l'exercice, alors que la loi exige une autorisation préalable.

Par un jugement prononcé mardi 7 mai, le tribunal de commerce de Paris a infligé un camouflet à Cerus : « Il est manifeste que cette rémunération n'est pas la contrepartie de prestations précises. Cette rémunération s'assimile plutôt à un dividende garanti extraordinaire. » Les juges ont condamné Cerus à rembourser les 23 millions de francs indûment perçus de Valeo. Un coup dur pour Cerus, qui a fait appel de la décision. Valeo a beau afficher près d'un milliard de francs de bénéfices, la société est avare en dividendes. Elle n'a versé que 30 millions de francs à Cerus en 1994.

Arnaud Leparmentier

Les arsenaux réclament une plus grande autonomie de gestion

LA DIZAINE de groupes de réflexion créés à la direction des constructions navales (DCN) pour imaginer une réorganisation des arsenaux proposent à l'Etat d'instaurer « une séparation nette » entre la DCN étatique et la DCN industrielle. Ils recommandent de donner aux établissements davantage d'autonomie pour qu'ils puissent développer des partenariats ou des alliances avec d'autres secteurs en France ou en Europe, en s'ouvrant au besoin à la mise sur pied de groupements d'intérêt économique (GIE).

Ces conclusions figurent dans la synthèse des travaux auxquels ont été invités à participer pendant deux mois quelque deux mille responsables, tant au sein de l'administration de la DCN que localement dans les arsenaux. Le dossier a été remis par l'ingénieur général Gérald Boisrayon, directeur de la DCN, au délégué général pour l'armement, Jean-Yves Helmer, pour que le ministre de la défense Charles Millon tranche avant fin juin.

A l'intérieur de la DCN, les activités étatiques concernent deux mille personnes qui veillent à ce que les livraisons de navires à la marine nationale et à l'exportation soient conformes aux contrats, et les activités industrielles occupent 22 800 emplois dans neuf établissements responsables de la construction des bateaux ou de tout autre équipement. Les groupes de réflexion proposent au gouvernement que soient nettement séparées la « maîtrise d'ouvrage », représentée par la DCN étatique, et la « maîtrise d'œuvre », symbolisée par les neuf arsenaux constitués en service industriel de la DCN. Chacun de ces deux partenaires doit avoir une direction, son propre mode de financement, une gestion autonome, au besoin par la création d'entités juridiques distinctes. Le service industriel devrait avoir la possibilité d'emprunter (pour investir et provisionner des risques) et de dégager des marges (pour les utiliser afin de mener à bien des projets qui ne seraient pas commandités par l'Etat).

ATTEINDRE LA TAILLE CRITIQUE

Ainsi, le service industriel devrait être en mesure de fixer une politique de produits et d'alliances, qui lui permettrait d'atteindre « une taille critique sur le plan mondial » et de se spécialiser « sur des secteurs à forte valeur ajoutée ». De même, certains centres techniques de la DCN étatique (sites d'essais) et les laboratoires, par exemple, « devraient avoir une personnalité juridique propre, du type d'un établissement public industriel et commercial (EPIC) ». Ceci suppose de faire évoluer le code des marchés publics en « l'européanisant » et d'ouvrir à la DCN des possibilités de développer des « partenariats » locaux ou extérieurs avec d'autres industriels ou des universités, grâce à la constitution de GIE.

Selon la note de synthèse rédigée à partir des travaux des différents groupes de réflexion, la gestion des personnels et leur mobilité ont été l'objet de deux « chantiers » particuliers.

D'une manière générale, les statuts actuels des personnels ont été jugés trop nombreux, trop complexes et trop cloisonnés. L'Etat devrait « casser le carcan administratif » en réduisant le nombre de ces statuts, en remplaçant « une hiérarchie de statuts par une hiérarchie de fonctions (à trois niveaux), encadrement, maîtrise et exécution », et en responsabilisant les directeurs d'établissement de façon qu'ils aient « la maîtrise juridique de la gestion de leurs personnels ». L'Etat devrait aussi intégrer « des clauses de mobilité » dans tous les contrats d'embauche et autoriser le recrutement par des contrats à durée déterminée.

A l'exportation, enfin, les marchés étrangers représentent aujourd'hui 15 % du plan de charge de la DCN industrielle. Si l'objectif était de dépasser ce stade, les groupes de réflexion recommandent à l'Etat de réformer le cadre juridique actuel grâce à « l'ouverture du capital des opérateurs extérieurs dans le cadre d'une politique de diversification d'alliances », à la création de fonds propres, qui permettent de lancer des études spécifiques, et à l'instauration d'un véritable réseau commercial.

Jacques Isnard

La SNCF dévoile son plan de reconquête

DES BILLETS livrés à domicile, des « trains verts » sur lesquels il ne sera pas nécessaire de réserver, des chèques d'indemnisation en cas de retard, des informations systématiques dans les trains et dans les gares : la SNCF devait lancer, mardi 18 juin, une opération de charme à l'attention de sa clientèle, deux mois après avoir interrogé 189 000 usagers auxquels elle avait promis « de meilleurs services, dès demain » (*Le Monde* du 13 avril).

Loïk Le Floch-Prigent, président de la SNCF, devait annoncer notamment le lancement d'un service baptisé « billet chez soi » qui permettra au client de recevoir, sans frais, son billet directement à son domicile, après l'avoir réservé par minitel ou téléphone. Autre initiative, 20 % des trains en circulation, les « trains verts », offriront un contingent de places qui seront vendues au dernier moment, sans réservation, avec une réduction de prix d'environ 15 %. La SNCF va également moduler la desserte de certaines liaisons province-province, en passant des « horaires cadencés » aux « dessertes rythmées ». Il s'agira, par exemple, de ne plus desservir Lyon-Marseille ou Toulouse-Bordeaux toutes les heures mais de concentrer le trafic sur les heures de pointe.

En attendant d'être à la hauteur de ses ambitions, la SNCF va s'engager à dédommager ses clients pour ses insuffisances avec la création d'un bon de voyage de 50 francs offert pour tout retard de plus de trente minutes. La SNCF promet la généralisation de la sonorisation des trains et s'engage à informer les voyageurs, dans les cinq minutes, des causes d'un incident.

Le président de la SNCF devait aussi annoncer la création d'emplois de proximité sur le réseau d'Ile-de-France, pour assurer une meilleure sécurité, et la rénovation de cinquante grandes gares. Pour le fret, la SNCF devrait offrir une information en temps réel sur l'acheminement des produits de ses clients et des devis sous vingt-quatre heures.

Christophe Jakubyszyn

Le retour programmé de la lire dans le SME agite les milieux industriels et financiers européens

La réintégration de la devise italienne pourrait avoir lieu à l'automne

Les investisseurs internationaux et les industriels européens considèrent comme acquis le principe d'un retour de la lire dans le SME (système monétaire européen). Ils s'interrogent sur la date et le niveau de sa rentrée. Les industriels français et allemands craignent une parité trop favorable à leurs rivaux italiens. Les banques centrales cherchent avant tout à éviter que la réintégration de la lire ne se solde par un échec.

QUAND, et à quelle parité, la lire va-t-elle rejoindre le système monétaire européen (SME) ? Ces deux questions préoccupent les investisseurs internationaux et les industriels européens, qui considèrent comme acquis le principe d'une réintégration de la devise italienne. Elles ont été évoquées, lundi 10 juin, à Paris, lors des conversations qu'ont eues le président de la République, Jacques Chirac, et le président du conseil italien, Romano Prodi. *« Nous avons mis au point les procédures pour la réintégration de la lire »*, a affirmé M. Prodi à l'issue de cet entretien.


ANALYSE

Il y a maintenant près de quatre ans que la lire a quitté le mécanisme de change européen. Le mercredi 16 septembre 1992, la devise italienne était emportée, avec la livre sterling, dans la crise la plus grave de l'histoire du SME. Ayant épuisé la totalité de leurs réserves de change, étouffées par le poids de la dette contractée auprès de la Bundesbank, les autorités italiennes avaient dû baisser les bras face aux attaques des marchés financiers. Dans la soirée de ce mercredi noir, elles annonçaient la suspension de la participation de la lire au mécanisme de change européen.

Dès le lendemain, la lire perdait 6 % de sa valeur par rapport au deutschemark, première étape d'une longue descente qui allait la conduire, au mois d'avril 1995, à un plus bas niveau historique de 1 275 lires pour 1 mark, soit une dépréciation de 35 % face à la monnaie allemande. Au cours de la même période, la valeur de 1 000 lires tombait de 4,46 francs à 2,81 francs.

REDRESSEMENT

Depuis un an, la lire s'est nettement redressée. Elle a regagné 9,45 % face au deutschemark et 8,68 % face au franc. Les efforts d'assainissement budgétaire, les bons résultats de l'économie italienne, notamment en matière d'inflation (revenue d'un rythme annuel de 6 % en novembre 1995 à 4,30 % en mai 1996), ont permis à la lire de regagner une partie du terrain perdu. La victoire, au mois d'avril, de la coalition de gauche dirigée par Romano Prodi a renforcé le mouvement d'appréciation de la lire. La nomination de Carlo Azeglio Ciampi, ancien gouverneur de la Banque d'Italie, à la tête d'un grand ministère du Trésor, du budget et de la programmation économique a rassuré les investisseurs, tout comme les déclarations de Romano Prodi, qui s'est empressé de réaffirmer son attachement à la construction monétaire européenne. La rentrée de la lire dans le SME est le passage obligé de la participation de l'Italie à la monnaie unique. Le traité de Maastricht stipule en effet que la monnaie d'un pays prétendant accéder à la monnaie unique doit avoir connu un taux de change stable, à l'intérieur du mécanisme de change, dans les deux ans précédant l'examen des critères, qui aura lieu début 1998.

Le gouvernement italien tirerait également un bénéfice financier important de la rentrée de la lire dans le SME. Celle-ci se traduirait en effet par une diminution de la prime de risque qui existe aujourd'hui sur les taux d'intérêt italiens. A trois mois, ces derniers se situent aujourd'hui à 8,70 % contre 3,3 % en Allemagne (à dix ans, l'écart entre les deux pays s'établit à 3 %).

Les analystes soulignent que, contrairement à une idée très répandue, les autorités italiennes n'ont jamais cherché délibérément à faire baisser la lire, les opérateurs des marchés étant les seuls responsables de sa dévalorisation. Elles ont mené, au cours des dernières années, une politique monétaire très restrictive. Une baisse des taux allégerait sensiblement la charge de la dette, premier poste de dépenses dans le budget de l'Etat italien (10,1 % du produit intérieur brut en 1995).

Les partenaires européens de l'Italie sont également favorables à un retour de la lire dans le SME. Ils y voient le moyen d'encadrer à nouveau les fluctuations de la monnaie italienne, de remettre sur le droit chemin cette devise égarée et d'empêcher toute possibilité de dévaluation compétitive.

Les banquiers centraux, qui craignaient il y a quelques mois encore que le retour de la lire dans le SME ne sème le trouble sur les marchés financiers en leur faisant croire que l'Italie fera partie du premier cercle des pays participant à la monnaie unique, ont changé d'avis. A Paris comme à Francfort, on estime maintenant que la réintégration de l'enfant terrible du SME renforcerait au contraire l'édifice monétaire européen. Elle aurait pour avantage de marginaliser encore le Royaume-Uni, qui souhaite continuer à laisser flotter librement la livre sterling, et de démontrer qu'il n'est point de salut en dehors de l'adhésion à l'euro.

Un parcours heurté

La lire italienne a regagné près de 10% de sa valeur face à la monnaie allemande depuis le mois d'avril 1995 (en échelle inversée).

17 juin

1 015 lires

700 · 800 · 900 · 1 000 · 1 100 · 1 200 · 1 300

Source : Crédit lyonnais

La bataille est désormais engagée pour déterminer la parité de rentrée de la lire. Il s'agit de concilier les intérêts opposés des industriels allemands et français, d'un côté, italiens, de l'autre. Dans cette négociation délicate, les banques centrales ont également leur mot à dire. Elles peuvent craindre que le choix d'un cours pivot irréaliste, trop bas mais surtout trop élevé, n'incite les opérateurs à vouloir tester les nouveaux cours limites de la lire. Un tel scénario obligerait les instituts d'émission à de coûteuses interventions et risquerait de provoquer une crise généralisée sur le marché des changes européen.

CALCULS DE PARITÉ

Pour se guider, les autorités politiques et monétaires européennes chercheront à s'appuyer sur les calculs de parité de pouvoir d'achat (qui égalisent les prix des biens et des services d'un pays à l'autre), même si ces derniers donnent des résultats contradictoires. Les experts de Merrill Lynch estiment que la parité est de 877 lires pour 1 deutschemark, tandis que d'autres établissements jugent que les cours actuels, proches de 1 010 lires pour 1 mark, sont corrects. Ces calculs doivent également prendre en compte l'évolution future de l'inflation, la hausse des prix en Italie devant rester supérieure à celle de ses partenaires européens au cours des prochaines années.

Personne, en tout cas, n'envisage sérieusement de faire revenir la lire à ses cours pivots antérieurs (748,2 lires pour 1 mark et 4,48 francs pour 1 000 lires). Les analystes rappellent d'ailleurs que la devise italienne, avant son expulsion du SME, était surévaluée d'environ 20 %. *« La solution de compromis généralement envisagée est comprise entre 1 000 et 1 075 lires pour un deutschemark »*, estiment les économistes de Paribas capital markets. Un cours pivot de 1 050 lires permettrait à la lire d'évoluer, compte tenu de marges de fluctuation de 15 %, dans une fourchette comprise entre 1 219 lires et 904 lires pour 1 deutschemark.

La date de rentrée de la lire dans le SME fait, elle aussi, l'objet d'importantes spéculations. Certains opérateurs pensent qu'elle pourrait être annoncée dès le sommet européen de Florence, à la fin du mois. Mais la majorité des analystes estiment qu'elle aura lieu plus tard dans l'année, probablement à l'automne, après que le gouvernement aura donné aux marchés financiers et à ses partenaires européens des gages de sérieux budgétaire avec la présentation de la loi de finances pour 1997.

La situation des finances publiques italiennes reste catastrophique. Les économistes de la banque américaine Morgan Stanley prévoient que le déficit budgétaire s'établira cette année à 7 % du produit intérieur brut contre 5,8 % dans le projet initial, en raison d'une croissance plus faible que prévu (1,6 % contre 2 %). A Rome, comme à Bonn et à Paris, chacun a conscience du risque qu'il y aurait à vouloir précipiter la rentrée de la lire dans le SME. Son échec éventuel aurait des conséquences qui dépasseraient les frontières de l'Italie. C'est l'ensemble de l'édifice monétaire européen qui se trouverait fragilisé par un retour raté de la lire.

Pierre-Antoine Delhommais

Des intérêts contradictoires

Le souhait des industriels allemands et français est de faire rentrer la lire dans le SME au cours le plus élevé possible. Dans un entretien accordé, mercredi 12 juin, au *Figaro*, Jacques Calvet, président de PSA, a expliqué, en guise d'avertissement, que le cours pivot doit être fixé à 3,80 francs pour 1 000 lires, soit 15 % environ au-dessus de son niveau actuel. *« Tout autre choix aboutirait à pérenniser une situation artificielle qui ferait éclater l'Europe actuelle par la voie de mouvements sociaux, de décisions politiques ou par l'action des opérateurs sur les marchés des changes »*, a-t-il prévenu. L'objectif des industriels transalpins est naturellement inverse. Les dirigeants du groupe automobile Fiat n'ont jamais caché l'impact positif qu'avait eu pour leurs exportations la dépréciation de la lire et ils ne souhaitent pas voir cet avantage totalement disparaître.

La chute du cuivre a fait perdre 16 % à l'action Sumitomo

La cotation, à Tokyo, a été très chaotique

LE TITRE Sumitomo a fortement baissé, lundi 17 juin, à la Bourse de Tokyo, et cédé 16 % en clôture. L'action n'a pu être cotée pendant la majeure partie de la séance en raison d'une avalanche d'ordres de vente après l'annonce, en fin de semaine dernière (*Le Monde* du 15 juin), d'une perte de 1,8 milliard de dollars (9,3 milliards de francs) du groupe japonais sur le marché du cuivre.

Pour prévenir un effondrement du marché international du cuivre, les banques centrales des Etats-Unis, d'Angleterre, du Japon et les autorités du London Metal Exchange (LME) ont tenté, ce week-end, de coordonner leurs efforts. Les prix du cuivre ont pourtant continué à baisser lundi dans les transactions effectuées en Australie. Le contrat à terme sur le cuivre pour juillet a baissé de 3,15 % à 90,70 cents américains pour 1 livre : il a perdu 17 % la semaine dernière.

Les agences de notation d'évaluation financière Standard and Poor's et Moody's ont également cherché à rassurer en maintenant inchangées les notes accordées à la banque japonaise Sumitomo Bank en dépit de ses liens avec Sumitomo Corp. Malgré la perte subie sur le marché du cuivre, Sumitomo Corp. a les ressources nécessaires pour rester à flot. L'aide que s'est engagée à lui apporter son banquier et actionnaire Sumitomo Bank ne devrait pas être autre chose qu'un *« soutien temporaire à son fonds de roulement »*, soulignait, lundi 17 juin, Moody's.

Le quotidien *Asahi Shimbun* rapporte, dans son édition du dimanche 16 juin, que les transactions illicites effectuées par Yasuo Hamanaka sur le LME auraient dépassé les 2 000 milliards de yens (93 milliards de francs) chaque année, soit le double du montant autorisé pour les transactions légales. Tomiishimi Akiyama, président de Sumitomo Corp., toujours cité par *Asahi Shimbun*, ajoute que le groupe avait été averti en décembre par les autorités américaines et britanniques que le volume de transactions du groupe sur le cuivre était excessif.

DÉPÊCHES

■ **FERFIN : la holding italienne Ferruzzi Finanziaria** (Ferfin) a décidé, samedi 15 juin, de changer de nom et de se rebaptiser Compar, forme abrégée de Compagnie de participations d'assurances et industrielles. Ce nouveau nom représente une *« rupture définitive avec le passé »*, selon un communiqué du conseil d'administration. Ferruzzi Finanziaria a traversé une période de troubles après la rupture avec Raul Gardini, qui s'est suicidé en juillet 1993, et le scandale Enimont, une tentative avortée de filiale commune entre Montedison, liée à Ferruzzi, et le groupe public Eni.

■ **COMPASS : le groupe britannique de restauration collective** a annoncé, dimanche 16 juin, qu'il allait racheter les 33,34 % détenus par son rival français Sodexho dans le capital d'Eurest. Après six mois de combat acharné, Sodexho a accepté de vendre cette participation pour un montant de 590 millions de francs. Cet accord met fin à toute action judiciaire en cours concernant la prise de participation de Compass dans Eurest.

■ **TRANSPORT AÉRIEN : les autorités américaines ont autorisé les compagnies** aériennes Delta Air Lines, Swissair, Sabena et Austrian Airlines à coopérer, notamment en partageant leurs systèmes de réservation pour les vols transatlantiques. Dans un communiqué, Delta Air Lines a indiqué, samedi 15 juin, avoir reçu le feu vert du département des transports et des assurances d'immunité au respect des lois antitrusts pour une telle coopération.

■ **LUFTHANSA : la compagnie aérienne aurait enregistré une perte opérationnelle** de plus de 200 millions de marks (environ 680 millions de francs) sur les cinq premiers mois de son exercice 1996, selon le quotidien *Süddeutsche Zeitung* du lundi 17 juin. Le journal de Munich affirme que la compagnie aérienne a enregistré des taux de remplissage de ses avions en deçà de ses attentes (64 % sur les cinq premiers mois de l'année, alors que le seuil de rentabilité se situe à 68 %).

■ **L'AIR LIQUIDE : le producteur français de gaz industriels a annoncé**, lundi 17 juin, la création d'une nouvelle filiale de production en Chine, en partenariat avec le groupe local Shanghai Pacific Chemical.

■ **VOLVO : le groupe industriel suédois a effectué des démarches aux Etats-Unis** en vue de la vente de ses actions dans le groupe pharmaceutique suédo-américain Pharmacia and Upjohn.

Le diktat des marchands-financiers

LE REFRAIN est connu : sous la coupe des financiers et de la spéculation, l'économie perd vite son sens. Mais il est moins commode d'expliquer comment on en est arrivé là. Sous le double drapeau de l'histoire et des concepts, Christian Palloix analyse le phénomène avec une belle ténacité et un bagage culturel parfois un peu trop lourd. Il est très important de distinguer l'*« économie de production »* et l'*« économie marchande et financière »*, affirme-t-il d'emblée. Ce n'est pas parce que le second a tendance à prendre le pas aujourd'hui sur le premier qu'il faudrait oublier l'importance, du XVe au XVIIIe siècle, de l'économie marchande.


BIBLIOGRAPHIE

C'est pour de tout autres raisons qu'elle est revenue en force dans la seconde moitié du XXe siècle par rapport à l'ère industrielle des XIXe et début du XXe siècles. Souvent le coût marchand (publicité, emballage, remises promotionnelles, commission, etc.) d'un produit est plus élevé que le coût de fabrication usine. *« Le marché*, note Christian Palloix, *sert de légitimation au retour hégémonique des dominants* (les marchands-financiers), *tant au plan de la société politique que celui de la société civile. »*

L'entreprise elle-même se soumet de plus en plus au diktat de la grande distribution. Le « toyotisme » s'oppose au « fordisme ». L'exercice imposé à l'industrie est rude : il lui faut assurer le dégagement d'un surplus *« transféré »* vers l'économie marchande et financière et d'un surplus *« conservé »* afin de maintenir la rentabilité de la firme. Pour ce faire, on courra vers le plus grand profit à court terme, l'investissement n'étant plus générateur de croissance mais de productivité et de suppression d'emplois.

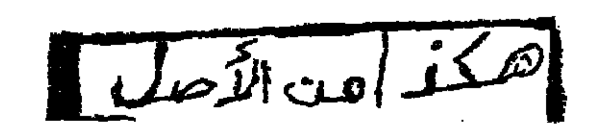
Cette description n'a évidemment pas pour but d'idéaliser les temps où la production industrielle tenait le devant de la scène. Ainsi, Christian Palloix nous offre une très intéressante relecture du « fordisme ». On a trop tendance à n'y voir que l'idée de la production de masse du fameux modèle « T » et le *five dollar's day* (augmentation des salaires pour soutenir la consommation). Le « fordisme » est avant tout une combinaison de systèmes de machines (énergétique, technique, logistique) qui se concrétise dans la chaine de production, avec temps alloué pour le poste de travail. *« Je ne paie pas mes ouvriers pour faire de la marche à pied »*, disait Henry Ford. Seuls les ouvriers du noyau central de sexe masculin et de *« bonne moralité »* touchent les cinq dollars par jour. Après une visite aux usines Ford, le docteur Destouches (plus connu sous le nom de Céline), alors médecin de la Société des nations, écrit : *« La santé de l'ouvrier est sans importance, c'est la machine qui lui fait la charité d'avoir encore besoin de lui. »*

Depuis la crise de l'année 1974, la financiarisation de l'économie impose aux directions d'entreprises la prééminence d'une stratégie patrimoniale de gestion des actifs. Elle ploie à sa logique tous les autres aspects stratégiques de l'entreprise : commerciale, industrielle, ressources humaines. La seule marge de manœuvre est la compression des coûts de fabrication, et les salariés ne sont pas les derniers auxquels on pense pour y parvenir.

Christian Palloix a beau retourner dans tous les sens la question de la puissance de la marchandise et de la finance, il ne voit d'alternative possible que si la société se met elle-même en mouvement.

Pierre Drouin

★ *Société et économie ou les marchands et l'industrie*, de Christian Palloix, éd. de l'Harmattan, 240 p., 160 F.



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 17 JUIN

Liquidation : 21 juin
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,11 %
CAC 40 : 2114,01

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	930	928	- 0,21	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	830	830	—	+ 0,60
Renault (T.P.)	1745	1745	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2000	1994	- 0,30	- 1,53
Saint Gobain(T.P.)	1230	1235	+ 0,40	+ 2,83
Thomson S.A (T.P)	1080	1070	- 0,92	[illegible]
Accor	723	725	+ 0,27	+ 14,38
AGF-Ass.Gen.France	139,70	139,50	- 0,14	[illegible]
Air Liquide	895	892	- 0,33	+ 9,98
Alcatel Alsthom	460	459,30	- 0,15	+ 8,78
Alcatel Cable	449,80	450,10	+ 0,06	+ 27,14
Alspi	500	509	+ 1,80	+ 54,71
Axa	288,60	290,10	+ 0,51	- 9,37
Axime	710	709	- 0,14	+ 88,06
CPR	410	409,80	- 0,04	[illegible]
Cred.Fon.France	37,10	37	- 0,26	[illegible]
Credit Local Fce ■	421,10	424,20	+ 0,73	[illegible]
Credit Lyonnais CI	98,60	102	+ 3,44	[illegible]
Credit National	360,10	363	+ 0,80	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	263,80	262	- 0,68	+ 31
Damart	3960	3950	- 0,25	[illegible]
Danone	775	776	+ 0,12	[illegible]
Dassault-Aviation	725	719	- 0,82	[illegible]
Dassault Electro	367,90	369,50	+ 0,43	[illegible]
De Dietrich	252,90	255	+ 0,83	[illegible]
Degremont	485	478,50	- 1,34	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,75	44,80	+ 0,11	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	240	248	—	[illegible]
Docks France	1139	1132	- 0,61	[illegible]
Dynaction	138	136,50	- 1,08	[illegible]
Eaux (Gle des)	554	554	—	[illegible]
Ecco	1288	1307	+ 1,47	[illegible]
Eiffage	659	650	- 1,36	[illegible]
Elf Aquitaine	384,70	385,10	+ 0,10	[illegible]
Eramet	360,50	360	- 0,13	[illegible]
Eridania Beghin	814	823	+ 1,10	[illegible]
Essilor Intl	1264	1260	- 0,31	[illegible]
Essilor Intl ADP	1000	1000	—	[illegible]
Esso	610	605	- 0,81	[illegible]
Eurafrance	1996	2000	+ 0,20	[illegible]
Euro Disney	14,70	14,65	- 0,34	[illegible]
Europe 1	1193	1188	- 0,41	[illegible]
Eurotunnel	8,05	8	- 0,62	[illegible]
Filipacchi Medias	992	990	- 0,20	[illegible]
Finextel	80	79	- 1,25	[illegible]
CGIP	1155	1155	—	[illegible]
Chargeurs	1457	1454	- 0,20	[illegible]
Christian Dior	694	705	+ 1,58	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	238	243	+ 2,10	[illegible]
Clarins	777	770	- 0,90	[illegible]
Club Mediterranee	475,10	470	- 1,07	[illegible]
Coflexip	186	188	+ 1,07	[illegible]
Colas	982	985	+ 0,30	[illegible]
Comptoir Entrep.1	12,05	12	- 0,41	[illegible]
Comptoir Moder.	2241	2235	- 0,26	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

LUNDI 17 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	113,80	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,95	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,18	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	113,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	117,80	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,70	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,28	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	113,80	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,10	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,24	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	116,30	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	111,70	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,26	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,82	2,961
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,58	[illegible]
Finansder 9%91-06#	115,86	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	135,50	135,50
Commerzbank AG	1066	1066
Fiat Ord.	18,50	18,50
Gevaert	318	318
Gold Fields South	158	150,20
Kubota Corp.	33,15	33,15
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	49,60	49,70
Ottomane(cie Fin.)	350	350
Robeco	386,70	385,30
Rodamco N.V.	147,10	147,10
Rolinco	422,80	418,60
Solvay SA	2994	2994

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

LUNDI 17 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		54,85	[illegible]
AFE #		500	498,90
Aigle #		181,40	178,50
Albert S.A (Ns)		133,20	133,10
Altran Techno. #		1569	1560
Montaignes P.Gest.		682	682
Assystem #		588	585
Bque Picardie (Li)	◆	600	600
Bque Sofirec (M)	◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		236,10	236,10
Bque Vernes		420	419,90
Beneteau #		706	701
B I M P		86	86
Boiron (Ly) #		638	631
Boisset (Ly)#		235,10	235,10
But S.A.		353	379
Cardif SA		740	739

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30

LUNDI 17 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
High Co.		238	240
Infonie		449	445
Joliez-Regal		97	97
Proxidis	◆	82	82

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

LUNDI 17 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	38,45	46,45
Mumm	◆	1300	1300
Nobel	◆	167,60	167,60
Sté lecteurs du Monde	◆	155	179,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 14 juin

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)	◆	122,34	116,53
BANQUE POPULAIRE			
Valorg		2407,28	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme	◇	9446,95	9446,95
Arbitr. Première		8997,66	[illegible]
Arbitr. Sécurité	◇	17311,20	[illegible]
Sogelfance D	◆	1698,72	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	◆	147,33	144,44

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

FOOTBALL Dans le groupe B, samedi 15 juin à Leeds, l'équipe de France a été rejointe par la sélection espagnole à cinq minutes de la fin. ● CE MATCH NUL la condamne à jouer une rencontre capitale face aux Bulgares, mardi 18 juin à Newcastle (17 h 30, TF 1). Les Français n'ont besoin que d'un match nul, quel que soit le résultat de Roumanie-Espagne, à Leeds. ● LA CROATIE est la première équipe qualifiée pour les quarts de finale, après sa victoire dans le groupe D sur le Danemark (3-0), dimanche 16 juin à Manchester. ● LES ALLEMANDS, vainqueurs de la Russie sur le même score, sont pratiquement qualifiés. Seule une défaite par plus de 3 buts d'écart face à l'Italie, dans le dernier match du groupe C, pourrait les éliminer. ● DANS LE GROUPE A, l'Angleterre et les Pays-Bas, qui s'affrontent mardi 18 juin à Wembley (20 h 30, TF 1), sont bien placés.

La France retrouve la Bulgarie dans un match de tous les dangers

Le match nul concédé in extremis face à l'Espagne condamne les hommes d'Aimé Jacquet à jouer une partie cruciale, mardi 18 juin, à Newcastle. Ils ne disposent que de deux jours pour s'y préparer

LEEDS
de notre envoyé spécial

Aux armes ! Les vilains sont de retour. Ils prétendent battre l'équipe de France. Ils lui veulent du mal, comme en ce 17 novembre 1993 une soirée où Emil Kostadinov avait crevé d'un perfide coup de pied les beaux rêves d'Amérique des Bleus. Plus de deux ans après, Marcel Desailly, Didier Deschamps et Bernard Lama ont toujours l'impression d'avoir reçu la savate d'Emil dans l'estomac. Ils en ont gardé un hématome, du côté de l'amour-propre, là où cela cicatrise le plus mal.


EURO 96

A cinq minutes près, on aurait pourtant pu être amis, se taper ensemble sur les épaules plutôt que de se caresser les mollets. En battant l'Espagne, samedi 15 juin, à Leeds, la France se serait qualifiée à coup sûr et aurait en même temps largement assuré les chances de la Bulgarie. La rencontre entre les deux équipes, mardi 18 juin, à Newcastle, aurait été vidée de son drame. On n'y aurait pas parlé de vie ou de mort. Mais les Tricolores ont concédé aux représentants hispaniques l'égalisation à la 85e minute. Pour une broutille, ils ont redonné vie à leurs adversaires, empoisonné la rencontre de mardi et réveillé de vieux fantômes.

Le chant préféré des supporteurs bulgares s'intitule *Seulement pour la victoire*. Il est confondant d'actualité. Comme en 1993, la Bulgarie doit battre la France pour être assurée de se qualifier. Elle en a malheureusement les moyens. En ce moment, il y a mieux à faire que de titiller la combativité de Hristo Stoïchkov. Après avoir joué la marmotte toute la saison à Parme, l'attaquant s'est réveillé de méchante humeur au cours de cet Euro.

Mal embouché comme jamais, le natif de Plovdiv a réalisé deux grands matches contre l'Espagne et la Roumanie. Comme beaucoup de ses coéquipiers, il a dépassé la trentaine et sait qu'au delà de l'Euro son ticket risque de ne plus être valable. Les 443 437 licenciés de la Fédération bulgare de football – contre deux millions en France – ont accouché de cette génération miraculeuse avec Emil Kostadinov, Luboslav Penev, Krassimir Balakov ou Iordan Letchkov. Elle est sans doute sans lendemain. Elle n'en est que plus dangereuse, vivant ces moments comme un dernier bal.

Les Bulgares font toujours trembler, jusqu'aux patrons d'hôtel. En dix jours, ils ont déjà déménagé deux fois de résidence, prétextant le cafard, et se plaignent encore de l'ennui de leur nouvelle demeure. Ils ont par ailleurs changé quatre fois de terrain d'entraînement, y trouvant systématiquement un défaut rédhibitoire. Le dernier était trop dur et blessait les orteils délicats. Les organisateurs de l'Euro ne seraient sans doute pas insensibles à une victoire française qui les débarrasserait de ces casse-pieds.

MANIE DES CHANGEMENTS

Les Bleus auraient aimé s'épargner ce sale travail. Le but de José Luis Caminero, samedi, les y contraint. Ce rebondissement est l'aboutissement d'une bataille tactique de trente minutes entre Javier Clemente, le sélectionneur espagnol, et Aimé Jacquet.

Il faudra un jour s'interroger sur la manie des changements qui frappe les sélectionneurs. Rares sont ceux, jusqu'à présent, qui n'ont pas utilisé les trois substitutions autorisées. Dans cet Euro où les tactiques sont vissées, le jeu coulé dans un moule préétabli, le seul moyen d'influer sur la partie quand elle vous échappe, de faire vaciller les certitudes de l'adversaire est de faire rentrer des joueurs aux qualités différentes, afin de modifier la configuration du match.

La rencontre de samedi en fut un exemple. Aimé Jacquet a justifié après-coup les changements apportés à une formation qui paraissait tenir son affaire. L'Espagne était menée 1-0 après le but de Youri Djorkaeff (48e) et quasiment éliminée de l'Euro. La France jouait en un bloc compact et maîtrisait les attaques des péninsulaires, s'appuyant sur un milieu omniprésent et une défense qui paraît indéboulonnable. Javier Clemente décida donc de faire rentrer successivement trois joueurs offensifs. Devant ce flot d'attaquants, la partie prit un tour débridé.

Le milieu de terrain français semblait, pour Aimé Jacquet, donner quelques signes de fléchissement. *« Il faut toujours réagir*, explique le sélectionneur. *Si le milieu ne marchait plus, nous étions en grand danger. »* A la 65e minute, le responsable français a décidé en conséquence de remplacer Jocelyn Angloma, arrière latéral, par Alain Roche, défenseur central. L'objectif était de faire monter Marcel Desailly au milieu de terrain, ses qualités athlétiques devant permettre de contrer le défi physique lancé par les Espagnols. Christian Karembeu est redescendu d'un cran pour occuper le poste d'arrière latéral droit, abandonné par Jocelyn Angloma.

Mais, Christian Karembeu ayant changé de poste, Aimé Jacquet s'est aperçu que les modifications laissaient des faiblesses sur le flanc droit du milieu de terrain. Il décidait alors de jouer à nouveau les pompiers, à la 81e minute, faisant sortir Vincent Guérin au milieu de terrain et rentrer Lilian Thuram comme arrière droit. Ce qui occasionna un nouveau jeu de chaises musicales. Comme Patrice Loko avait également été remplacé par Christophe Dugarry, seul trois joueurs de l'équipe – Youri Djorkaeff, Zinedine Zidane et Laurent Blanc – n'ont pas changé de position pendant tout le match. Rien ne démontrera jamais que ces changements multiples ont provoqué le cafouillage qui a précédé le but égalisateur.

En revanche, aurait pu venir à Aimé Jacquet l'idée de remplacer Zinedine Zidane, encore très discret samedi. Quand il affirme que *« l'équipe de France ne joue pas encore tout à fait à son niveau »*, le sélectionneur ne vise personne en particulier, mais la nouvelle recrue de la Juventus de Turin peut se sentir concernée. Le joueur français le plus talentueux semble se ressentir de l'accumulation de 75 matches avec Bordeaux et des séquelles d'un récent accident de voiture. Par-dessus tout, il peut difficilement s'exprimer dans le système très défensif actuellement en place. Le meneur de jeu n'a souvent qu'un attaquant devant lui et Youri Djorkaeff à ses côtés. C'est maigre.

Il n'empêche que les Bleus auraient dû tirer bien meilleur parti de la ruée désespérée des Espagnols, qui a créé des trous béants dans leur défense. Les attaquants ont disposé d'au moins trois actions franches qu'ils n'ont pas transformées. Il serait utile que la France parvienne, mardi, à concrétiser ces occasions. Ne serait-ce que pour éviter, comme samedi et comme en 1993, le syndrome des dernières minutes.

Benoît Hopquin

Comme en 1993

Dimitar Penev, le sélectionneur bulgare, estimait que dans ce groupe B très serré une victoire pourrait suffire à se qualifier. La faillite de la Roumanie pourrait lui donner tort. Si l'Espagne bat une équipe démobilisée par son élimination, la deuxième place pour les quarts de finale serait à pourvoir entre la France et la Bulgarie, qui se rencontrent mardi 18 juin, à Newcastle. En cas de match nul, les deux équipes seraient à égalité parfaite, mais la France se retrouverait qualifiée en vertu du sixième critère servant à départager les ex aequo. Il s'agit là d'un *« coefficient basé sur le nombre de points divisé par le nombre de matches joués pendant les phases qualificatives des tournois Euro 92, USA 94 et Euro 96 »*, selon la formule absconse du règlement. Comme en 1993, la Bulgarie doit donc l'emporter pour se qualifier à coup sûr. Dans le cas d'une défaite, la France ne pourra, elle, se qualifier que si la Roumanie fait au moins match nul avec l'Espagne.

A peine née, la Croatie entre déjà dans l'élite européenne

SHEFFIELD
de notre envoyé spécial

La scène avait quelque chose de cocasse. Une demi-heure après leur victoire sur le Danemark, quelques joueurs croates avaient à nouveau envahi la pelouse d'Hillsborough, devenue déserte. En tenue de ville, sans ballon, ils arpentaient le terrain, le téléphone portable collé à l'oreille. Sheffield était en liaison permanente avec la Croatie.

C'était à qui crierait le plus fort sa joie, trouverait les mots les plus justes, la voix la plus émue, pour raconter l'exploit à ceux de là-bas. Les proches, les amis, tous devaient savoir, participer une minute au grand jour. La nuit serait sans doute longue sur le rebord des Balkans à boire et à chanter. *« Vous ne pouvez pas comprendre l'impact de notre qualification. Avec la guerre qu'il y a eu chez nous, elle prend une énorme importance »*, clamait Aliocha Asanovic. Et, derrière ses petites lunettes cerclées, le milieu de terrain croate souriait à son pays neuf, au succès de son équipe distinguée dès sa première apparition dans le championnat d'Europe des nations.

Asanovic a passé plusieurs années en France. Il a joué à Metz, Cannes, puis Montpellier, vivant les jours sans histoire d'un footballeur professionnel. Puis il est rentré. A Split, le monde avait changé, certains de ses coéquipiers avaient directement souffert du conflit, comme Goran Vlaovic, qui y a perdu ses parents. Les vedettes du ballon rond étaient devenues par la disgrâce de la guerre un peu plus que des sportifs. Peut-être parce que, sur leur maillot rouge et blanc à damier, ils portent encore plus que les autres la quête d'une reconnaissance. *« Nous sommes des idoles »*, assure Asanovic, sans la moindre emphase.

Des idoles sans cesse sommées de donner un peu plus que le meilleur d'elles-mêmes. Il n'est pas facile d'être un joueur croate. Il y a toujours des comptes à rendre. Après la victoire étriquée contre la Turquie, les critiques ont déferlé sur les artistes du milieu de terrain, Zvonimir Boban, Robert Prosinecki et Aliocha Asanovic. Ils ne jouaient pas ensemble, refusaient de se mettre au service de leurs attaquants. Ils égaraient leur talent dans des vanités individuelles.

PLAIDOYER OFFENSIF

Dimanche 16 juin, les Danois ont été les malheureuses victimes de leur prise de conscience collective. Pressées de se ressaisir, les stars croates avaient décidé de ne plus briller pour elles-mêmes. La face de leur football en était changée. La Croatie était à nouveau une équipe. Boban, l'architecte du jeu, avait retrouvé son sens de l'organisation. Prosinecki laissait admirer la fluidité de ses dribbles, se souvenait enfin de l'existence de ses dix partenaires. Asanovic était un aiguillon planté sans cesse entre les épaules de la défense danoise. Pour les champions d'Europe en titre, c'en était trop. Devant l'inspiration croate, leur jeu s'effilochait au fil des minutes et des buts. C'était comme une lente désagrégation. A 3-0, l'adversaire prenait même les traits d'un possible successeur, plus collet monté, plus aristocrate. Là où les Danois avaient fait valoir, en 1992, leur sens du sacrifice et de l'énergie aux quatre coins du terrain, eux n'en finissaient pas de démontrer les vertus de l'attaque sans arrière-pensée. Chaque action devenait un plaidoyer en faveur de l'offensive.

Grâce à ce succès, la Croatie gagnait sa place au rang des huit meilleurs pays d'Europe. Dès son baptême, elle rejoignait l'élite du Vieux Continent, bousculant sans complexe une hiérarchie bien établie. Elle était déjà en quart de finale, avant l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, l'Espagne ou la France, et leurs décennies de tradition. Elle affirmait un style résolument ancré dans une envie de faire le spectacle. Et assurait que c'est désormais son unique souci, jusqu'au mercredi 19 juin.

Pour le dernier match du premier tour, contre le Portugal, Zvonimir Boban et ses coéquipiers promettent une fête du jeu, une sorte de feu d'artifice bousculant les conventions tactiques. Ils ne veulent plus être économes.

Pascal Ceaux

L'Allemagne telle qu'on l'attend et telle qu'elle surprend

MANCHESTER
de notre envoyé spécial

L'équipe d'Allemagne voudrait écraser le championnat d'Europe des nations qu'elle ne s'y prendrait pas autrement. Battre la Russie 3-0 donne un je ne sais quoi de légitimité à vos prétentions. Ce score sec comme un coup de trique suffirait à faire de vous le favori, même s'il ne garantit pas mathématiquement l'accès en quarts de finale, qui ne pourrait être remis en cause que par une hypothétique défaite de plus de trois buts contre l'Italie, mercredi 19 juin à Manchester.

La Mannschaft fut telle qu'on l'attend et telle qu'elle surprend chaque fois. Dimanche 16 juin, ses tonnes de muscle et de détermination ont été une nouvelle fois manœuvrées par un gnome génial, Thomas Hässler. Avec sa façon de courir le torse bombé, le joueur de Karlsruhe se donne des faux airs de Maradona. Comme beaucoup de ses coéquipiers, il était déjà là en 1990, dans l'équipe qui avait gagné la Coupe du monde.

Mathias Sammer n'a pas participé à la campagne d'Italie, en 1990. Il était le meilleur joueur d'un pays qui s'appelait alors Allemagne de l'Est. Il fut le premier ressortissant de l'ex-Etat communiste sélectionné dans l'équipe unifiée. L'ancien tourneur-fraiseur licencié au Dynamo de Dresde joue aujourd'hui comme s'il voulait rattraper le temps perdu. Il se charge de rendre propres, aptes à l'offensive, les ballons récupérés au centre de la défense.

Quand son éreintant travail lui laisse un peu de temps, Mathias Sammer monte parfois voir ce que cela donne. Dimanche, il fut l'auteur du premier but allemand. A la 55e minute, il se trouva destinataire d'une ouverture d'Andreas Möller. Sa première tentative échoua sur Dimitri Kharine, qui repoussa insuffisamment la balle. L'Allemand n'avait plus qu'à finir son œuvre.

VANITÉS D'AUTEUR

C'est là la différence entre un récupérateur et un pur attaquant : il lui faut brûler deux chances pour marquer quand un vrai buteur n'en consomme qu'une. De ce point de vue, la réputation d'économie de Jürgen Klinsmann n'est plus à faire. Pour son retour dans l'équipe d'Allemagne, après avoir purgé un match de suspension, la vedette du Bayern de Munich a envoyé illico son bulletin d'inscription au concours du meilleur marqueur.

D'abord par un dribble en pivot sur Iouri Nikiforov suivi d'une frappe de l'extérieur du pied droit dans la lucarne, vraiment superbe (77e). Ensuite par une petite pichenette, seul face au gardien, après que Stefan Kuntz eut mâché le travail, propre sans plus (90e).

Avant même ces deux buts, la Russie avait déjà rendu son tablier. Un supporteur avait beau agiter un drapeau de pirate frappé d'une tête de mort, ses préférés, eux, souquaient sur le canot de sauvetage. Iouri Kovtoune avait déjà été expédié aux vestiaires par un carton rouge. Les autres, qui avaient pourtant tricoté quelques actions dangereuses en première mi-temps, n'attendaient plus que de le rejoindre.

Cette équipe n'aura laissé dans l'Euro que l'impression d'un monumental gâchis. Elle aura répandu des litres de sueur pour rien. Son football à haute consommation énergétique fut aussi beau qu'inefficace. Les dribbles à répétition d'Andreï Kanchelskis ou Alexandre Mostovoï, entre autres, ont fait l'effet de pures vanités d'auteur. Ces joueurs trop doués ont dilapidé leur talent comme les noceurs slaves brisent leurs verres en cristal. La Russie a illustré jusqu'à la caricature la différence entre une addition de joueurs et une équipe. Il faudra quelque chose de plus que onze joueurs pour battre l'Allemagne dans cet Euro.

B. H.

L'Angleterre place ses espoirs dans les pieds de Paul Gascoigne

LONDRES
de notre envoyé spécial

L'Angleterre du football a retrouvé son héros. Elle se prend à rêver. Qui arrêtera Paul Gascoigne ? Existe-t-il un défenseur, une équipe, dans cet Euro, capable de mettre les fers aux pieds magiques du milieu de terrain des Glasgow Rangers ? Car d'un seul geste signé « Gazza », le joueur au surnom de mauvais garçon a reconquis tout l'amour dissipé dans les insistantes rumeurs de beuverie et de kilos en trop qui lestaient sa réputation. Les supporteurs, la presse, personne n'en démord. Le génie, c'est lui.

Qui d'autre aurait pu réussir cet incroyable lob du dernier défenseur en pleine course, et enchaîner d'une reprise de volée, pour marquer le deuxième but anglais, samedi 15 juin, contre l'Ecosse ? Grâce à lui, l'Angleterre ne s'interdit plus rien : elle rêve de battre les Pays-Bas, de se qualifier pour les quarts de finale, voire d'arracher le trophée... A un tel homme, on pardonne tout. Qu'importe son caractère fantasque, la blondeur oxydée de ses cheveux, une prédilection avouée pour la bière, et cette démarche souvent d'une épuisante lenteur pour traverser le terrain. « Gazza » n'est pas un modèle de condition physique. Soit.

MAUVAISES LANGUES

Cette balourdise amuse, tout comme les limites intellectuelles qu'il laisse innocemment deviner. Ses gaffes, ou ses débordements, alimentent régulièrement la chronique scandaleuse des tabloïds. L'Angleterre du foot jette un regard clément sur son parcours cahotant, qui l'a conduit de Tottenham aux Glasgow Rangers en passant par une escale décevante à la Lazio de Rome. A vingt-neuf ans, Paul Gascoigne est l'un de ces fils prodigues à qui l'on passe les excentricités. On aime son talent, si rare, à produire des miracles, ces instants de football sublime qui embellissent les victoires.

Pour démonter l'armada orange, mardi 18 juin à Wembley, il faudra bien un Gascoigne. Car le crédit dont il jouit n'a pas été étendu au bénéfice de ses coéquipiers. Dans cette équipe d'Angleterre, « Gazza » n'a pas d'alter ego capable, comme lui, d'assommer d'un seul coup l'adversaire.

Alex Ferguson, l'entraîneur de Manchester United, ne cachait pas sa déception, après la partie gagnée contre l'Ecosse. *« Il faut bien avouer que cette victoire n'a pas été un grand match*, expliquait-il. *L'Angleterre n'a joué en tout et pour tout que sept minutes, même si elle a marqué deux beaux buts. »* Déficit de construction, inconstance dans le jeu, l'équipe de Terry Venables ne figure pas parmi les formations impressionnantes du premier tour. Les mauvaises langues remarquent qu'elle n'a pour l'instant battu qu'une faible équipe d'Ecosse, après avoir été souvent dominée par la Suisse lors du match d'ouverture.

Mais il y a Paul Gascoigne, souligne encore et toujours Venables, comme pour se rassurer. Et les circonstances sont étonnamment favorables. L'équipe des Pays-Bas traverse une crise morale provoquée par le renvoi d'Edgar Davids. Le doute a pénétré un groupe jusque-là placé au rang des favoris. La confiance envers l'entraîneur Guus Hiddink est peut-être émoussée chez certains joueurs, qui ont mis en cause son dispositif tactique sur le terrain. Alors, l'Angleterre se dit qu'elle n'aura peut-être même pas besoin des coups de génie de son « Gazza »...

P. Ce.

EURO 96 – RÉSULTATS

Angleterre-Ecosse — 2-0
Buts : Alan Shearer (53e min) et Paul Gascoigne (79e min)

France - Espagne — 1-1
Buts : Youri Djorkaeff (48e min) pour la France, José Luis Caminero (85e) pour l'Espagne

Allemagne - Russie — 3-0
Buts : Mathias Sammer (56e min), Jurgen Klinsmann (77e, 90e min)
Expulsion : Youri Kovtoune (71e min) Russie

Croatie - Danemark — 3-0
Buts : Davor Suker (54e, 90e min), Zvonimir Boban (81e min)

		Pts	J	G	N	P	Diff
Groupe A							
1	Pays-Bas	4	2	1	1	0	+2
1	Angleterre	4	2	1	1	0	+2
3	Ecosse	1	2	0	1	1	-2
3	Suisse	1	2	0	1	1	-2
Groupe B							
1	Bulgarie	4	2	1	1	0	+1
1	France	4	2	1	1	0	+1
3	Espagne	2	2	0	2	0	0
4	Roumanie	0	2	0	0	2	-2

		Pts	J	G	N	P	Diff
Groupe C							
1	Allemagne	6	2	2	0	0	+5
2	Italie	3	2	1	0	1	0
3	Rép. tchèque	3	2	1	0	1	-1
4	Russie	0	2	0	0	2	-4
Groupe D							
1	Croatie	6	2	2	1	0	+4
2	Portugal	4	2	1	1	0	+1
3	Danemark	1	2	0	1	1	-3
4	Turquie	0	2	0	0	2	-2

Malgré sa victoire à Montréal, Damon Hill reste sous la menace de son coéquipier Jacques Villeneuve

Le Canadien semble le seul à pouvoir contester le pouvoir du Britannique dans le championnat du monde

Damon Hill s'est imposé, dimanche 16 juin, dans le Grand Prix du Canada. Le pilote britannique – qui était parti en pole position – remporte son cinquième succès de la saison et s'envole en tête du classement du championnat du monde. Il possède 21 points d'avance sur son coéquipier, le Canadien Jacques Villeneuve, qui a terminé deuxième de l'épreuve. Le Français Jean Alesi (Benetton-Renault) termine troisième.

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Les choses ne sont rentrées dans l'ordre qu'en apparence. Après deux courses perdues sous l'orage, à Monaco et à Barcelone, Damon Hill et Williams-Renault ont fait un retour victorieux au Grand Prix du Canada, dimanche 16 juin, sous le soleil de Montréal. C'est le cinquième succès du pilote britannique depuis le début de l'année. A mi-saison, alors qu'il reste huit grands prix à courir, Damon Hill n'est pourtant pas assuré du titre mondial qui lui échappe depuis deux ans. Son avance au classement provisoire du championnat du monde des conducteurs ne suffit pas à le mettre à l'abri du défi que lui lance Jacques Villeneuve.

FORMULE 1

Car, en l'absence de toute concurrence consistante des autres écuries, le grand prix couru à Montréal a montré que, pour Damon Hill, le danger vient maintenant de son coéquipier. Celui-ci n'a cessé d'en découdre pendant tout le week-end avec son « camarade » d'écurie. Il a poussé Damon Hill dans ses derniers retranchements pendant les qualifications. Et il s'en est fallu de deux centièmes de seconde pour que le jeune pilote canadien ne réussisse à disposer des quelques mètres d'avance sur la grille de départ qui lui auraient sans doute permis de gagner la course.

« Jacques est désormais mon principal adversaire, et je ne dois lui donner aucune chance, se résout à admettre Damon Hill. *Mais ce n'est pas inhabituel de lutter contre un camarade d'écurie. »*

« Je savais que Damon allait s'arrêter deux fois pour ravitailler, et moi une seule fois, dit Jacques Villeneuve. *Il ne fallait pas le laisser profiter de son plus faible poids d'essence. Malheureusement, je n'ai pas pu reprendre suffisamment du temps que j'avais perdu en début de course pour préserver mes freins, car c'est alors que j'ai été ralenti par les drapeaux des commissaires. »* La victoire s'échappant pour quelques secondes, il ne reste alors à Jacques Villeneuve qu'à souffler à Damon Hill le record du tour. Comme pour montrer au vainqueur du jour que sa victoire n'annonce pas forcément un triomphe.

Pour sa première saison en formule 1, Jacques Villeneuve ne se contente pas de gagner des grands prix, comme il a déjà réussi à le faire au Nürburgring. *« Seul le titre de champion du monde l'intéresse*, dit Ann Bradshaww, qui l'assiste dans l'écurie Williams. *C'était déjà une star quand il est arrivé. Avec sa victoire aux 500 Miles d'Indianapolis en 1995, il a remporté l'un des plus importants trophées du sport automobile. De simples succès en grand prix n'ont pas pour lui le même intérêt que pour les autres pilotes. »* Jacques Villeneuve voulait pourtant de cette victoire au Canada. *« Je me sens profondément Canadien*, dit-il. *J'ai quitté ce pays quand j'avais sept ans, mais je suis immensément heureux quand j'y reviens. »*

« COMME UNE SOURIS EN CAGE »

Pour pouvoir échapper au pesant élan national qui l'attendait, le fils de Gilles Villeneuve n'a pas avoué qu'il voulait être le premier pilote canadien à gagner sur le circuit qui porte le nom de son père, disparu en 1982. Bien au contraire, il a refusé la plupart des sollicitations et s'est inquiété d'être l'objet d'un véritable culte.

En direct sur toutes les chaînes de télévision, devant des centaines de journalistes canadiens médusés, il s'est dit *« comme une souris en cage »*, en raison des milliers d'affiches et d'effigies à son image installées dans tout le pays.

Jacques Villeneuve veut rester lui-même : un jeune homme de vingt-cinq ans qui préfère la compagnie d'amis de son âge au microcosme vaniteux des grands prix. Son contrat ne lui impose pas de vivre en épouvantail publicitaire : il déambule donc invariablement dans le paddock en salopette, avec son éternelle chemise à carreaux. Ses lunettes rondes ne sont pas une coquetterie. Mais, tel qu'en lui-même, Jacques Villeneuve a montré à Montréal son impitoyable détermination.

« Sa confiance est totale, dit de lui Eric Faron, son ingénieur motoriste, qui travaillait auparavant avec Damon Hill et Nigel Mansell. Il sait qu'il a toutes les qualités pour devenir champion du monde dès cette année. Son style est celui d'un grand champion. Il demande une course d'accélérateur deux fois plus courte que celle de Damon pour pouvoir mieux attaquer. Il règle sa voiture au plus dur pour la maltraiter au maximum. Il gère son approche des circuits. Prudemment le premier jour, en prenant tous les risques le lendemain. Il est toujours détendu, mais concentré pour réussir dans le but qu'il s'est fixé. »

Les obligations de la F1 semblent accabler Jacques Villeneuve, mais la course est depuis dix ans une véritable passion pour le jeune Canadien. L'ennui ne le quitte en public que lorsqu'il décrit le plaisir qu'il prend à faire glisser sa monoplace.

Et c'est parce qu'il veut être le premier à plonger dans un virage qu'il ne laissera pas Damon Hill gagner facilement cette place privilégiée que peut apporter un titre de champion du monde.

Christophe de Chenay

Porsche rétablit sa suprématie aux 24 Heures du Mans

LE MANS
de notre envoyé spécial

Davy Jones peut lever le poing sous le drapeau à damiers. Avec ses coéquipiers Manuel Reuter et Alexander Wurz, le pilote américain n'a jamais restitué la tête d'une course qu'il s'était appropriée dès la veille, à la première heure. La Joest Racing s'est ainsi offert une troisième victoire dans la Sarthe après ses succès de 1984 et 1985. *« Cela prouve qu'on doit savoir y faire »*, glisse Reinhold Joest, le patron de l'écurie.

La voiture est surtout étonnante dans sa conception, mariant un châssis qui fit les beaux jours de Jaguar et un moteur de Porsche. Le constructeur allemand avait d'ailleurs mis au point ce prototype en 1995 pour défendre ses propres couleurs sur les circuits au long cours du Mans et de Daytona.

Il dut renoncer après que le règlement du championnat américain d'endurance eut interdit les véhicules équipés de turbo. Cet hiver, Reinhold Joest a acheté deux de ces machines en sommeil pour les confier à des pilotes expérimentés – Manuel Reuter a déjà gagné au Mans tandis que les Italiens Michele Alboreto et Pierluigi Martini, pour l'autre équipage, ont couru en formule 1.

Au Mans, Porsche s'est donc imposé pour la quatorzième fois. Par procuration, mais qu'importe ! sa domination est totale : chez les prototypes avec « sa » Joest, et dans la catégorie grand tourisme (GT) – la majeure partie du plateau – avec ses propres voitures d'usine. Sa suprématie est rétablie. Elle avait été ébréchée par le succès des McLaren dès leur première participation, il y a un an (*Le Monde* du 20 juin 1995).

Pour vaincre le nouveau venu, les ingénieurs de Stuttgart ont concocté dans l'urgence, et dans le secret, une voiture entièrement nouvelle. Norbert Singer a repensé la glorieuse et trentenaire 911. Il a déplacé le moteur à l'arrière vers le centre, comme McLaren ou Ferrari, et soigné l'aérodynamisme.

UN BEAU TREMPLIN

La 911 GT1 conserve le profil ramassé et agressif de la Porsche. C'est une vraie voiture de course, estimée à près de 5 millions de francs. Encore en gestation, sa version civile – il est nécessaire de présenter une routière de série pour être homologué grand tourisme en compétition – devrait être plus abordable...

En mars, trois machines sont sorties de l'usine allemande. Deux étaient alignées au Mans. Après un départ en trombe, elles se sont partagé les places d'honneur sur le podium. En un sprint long de deux tours d'horloge et 4 800 kilomètres, elles se sont rapprochées des performances des meilleures prototypes, plus légères et plus rapides. Dans un ballet sans doute soigneusement préparé, les deux bolides blancs ont coupé la ligne d'arrivée ensemble, flanc contre flanc, derrière la Joest. Porsche qui perd, mais Porsche qui gagne.

« Les GT1 ne roulent que depuis trois mois et beaucoup pensaient que nous ne finirions pas les 24 Heures », expliquait l'Alsacien Bob Wolleck, deuxième pour sa 27[e] participation. Joest lui avait proposé de courir dans le baquet de la future gagnante. Il a préféré boucler une nouvelle fois son harnais pour Porsche, dont il a conduit toutes les versions course depuis vingt-cinq ans. *« C'est un peu frustrant parce que les protos sont plus rapides que nous, mais une grande voiture est née. Porsche n'a pas conçu une machine pour une seule course... »*.

Le Mans est une compétition à part qui ne figure dans aucun championnat d'endurance, un rendez-vous prestigieux qui peut se transformer en beau tremplin. Porsche compte sur son tir groupé pour lancer son nouveau modèle dans les épreuves du jeune circuit BPR européen et asiatique, mis en place depuis la suppression du championnat du monde d'endurance. *« Les voitures de grand tourisme d'aujourd'hui sont performantes et très attractives pour le public*, dit Bob Wolleck. *C'est l'avenir de la course auto. »*

Stéphane Joby

Carl Lewis a perdu sa bataille contre le temps

ATLANTA
correspondance

La défaite l'a rendu tellement humain qu'il a fini par en être touchant. Huitième, et dernier, du 100 mètres des sélections olympiques américaines, Carl Lewis aurait pu quitter la piste d'une démarche raide et hautaine, sans même oser un regard, un geste ou une phrase de félicitations pour Dennis Mitchell, le vainqueur du jour.



ATHLÉTISME

Il aurait pu s'éclipser dans l'ombre et cacher dans la solitude d'un vestiaire son amertume d'avoir disputé, et perdu, le dernier grand et vrai 100 mètres de sa carrière. Il aurait pu faire tout cela sans jamais avoir à en rougir. Huit fois champion olympique, le plus illustre sprinter de l'histoire a sûrement gagné le droit de laisser la fierté se lire sur son visage.

Dans l'échec, Carl Lewis a démontré une nature et des manières dont beaucoup avaient fini par le croire incapable. Cachant derrière un sourire visible de tous une déception immense, il a serré contre sa poitrine la silhouette ramassée de Dennis Mitchell. Puis il s'est avancé vers Mike Marsh et John Drummond, les deux autres sélectionnés olympiques du 100 mètres, pour leur tendre une main franche et amicale. Enfin, Carl Lewis a tourné ses pas vers la sortie. Et il a affronté, pendant de longues minutes, les regards parfois moqueurs de la presse américaine.

Venu à Atlanta avec la volonté de décrocher son billet olympique sur 100 mètres, 200 mètres, 4 x 100 mètres et au saut en longueur, Carl Lewis a laissé échappé la première manche de son impossible pari. Un échec qu'il a expliqué en désignant du doigt ses deux mollets étouffés par les bandages. *« J'ai souffert de crampes*, a-t-il posément raconté. *J'en avais déjà ressenti la présence à l'arrivée de la demi-finale. Cette fois, la douleur m'a saisi dès le départ. Ce sont des choses qui arrivent. Aujourd'hui n'était pas mon jour. J'ai encore deux épreuves pour gagner ma place dans l'équipe. Alors ne m'enterrez pas. Je ne suis pas encore tout à fait fini. »*

Peut-être. Mais Carl Lewis, trente-cinq ans le 1[er] juillet prochain, a sûrement perdu pour toujours sa féroce bataille contre le temps. Une évidence que Dennis Mitchell, plus jeune de cinq ans, résumait samedi soir dans un sourire malin. *« J'ai aussi ressenti des crampes pendant la course*, a-t-il expliqué. *Aux 50 mètres, j'ai failli m'arrêter. Mais j'ai pu les chasser en réussissant à accélérer la fréquence de mes foulées. Carl, lui, n'en a pas été capable. Une question d'âge, sans doute. »*

DES EFFORTS VAINS

Les années, donc, ont fini par vaincre son talent d'athlète. A écouter parler ses proches, elles avaient pourtant largement contribué à le remettre en piste. *« Carl avait besoin d'une source de motivation qui l'oblige à se remettre vraiment en question*, expliquait récemment Mike Marsh, son partenaire d'entraînement à Houston. *Il l'a trouvée dans ce combat contre l'âge et l'usure du temps. »*

Carol Lewis, sa plus jeune sœur, a aperçu elle aussi la victoire gagner à nouveau chacun de ses regards. *« Ces dernières années*, raconte-t-elle, *Carl avait toujours une bonne excuse pour expliquer ses défaites sur 100 mètres. Il était blessé, allergique ou victime d'une intoxication alimentaire. Rien de tout cela n'était vraiment faux, mais la vraie raison de son recul était ailleurs. En réalité, mon frère s'ennuyait sur une piste. Il avait besoin d'un nouveau carburant qui le pousse à faire les sacrifices que réclame le haut niveau. Il l'a trouvé en se jurant de réussir sa sortie lors des Jeux d'Atlanta. »*

Opposé depuis toujours à l'idée de transformer par un entraînement en musculation sa fine silhouette de sprinter, Carl Lewis a accepté en août de réviser ses vieux principes. Il a soulevé poids et haltères à un rythme quotidien, au risque de prendre du poids. Il a compensé ce surplus musculaire par un régime végétarien, une alimentation souvent proche de la diète qui aurait abaissé son taux de graisse à seulement 3 %. Habitué à réduire le nombre de ses courses au strict minimum, il a multiplié les épreuves de sprint, allant jusqu'à disputer les compétitions les plus anodines du calendrier universitaire. *« J'ai besoin de retrouver l'instinct du sprinter »*, expliquait-il au début du printemps.

Samedi 15 juin 1996, la finale du 100 mètres des sélections olympiques américaines a démontré sans nuance que ces efforts étaient vains et sûrement inutiles.

Carl Lewis a échoué. Mais il n'a pas tout perdu. Il a même gagné, enfin, ce que ses succès n'avaient jamais pu lui apporter : la franche sympathie du public et le respect de tous ses rivaux.

Alain Mercier

Quatrième titre NBA pour les Bulls de Chicago et Michael Jordan

MICHAEL JORDAN et les Bulls de Chicago ont complété une saison record en s'imposant pour la quatrième fois en six ans en finale du championnat professionnel américain de basket-ball (NBA). Les Bulls ont battu les Supersonics de Seattle (87-75), remportant ainsi la finale, disputée au meilleur de sept matches, par quatre victoire à deux. *« Ce titre est pour mon père, je suis très heureux pour lui »*, a déclaré Michael Jordan, la gorge nouée, en référence au meurtre de son père qui l'avait poussé vers une retraite provisoire en 1993 (*Le Monde* du 14 juin).

Pour sa première saison complète depuis son retour de mars 1995, Jordan s'est totalement dévoué pour la conquête du titre. Auteur de 22 points et 9 rebonds dans le dernier match, l'Américain a été élu meilleur joueur de la finale, un titre dont il avait déjà hérité à l'issue de la saison régulière accompagné de celui de meilleur marqueur. Chicago, qui avait établi un record de 72 victoires pour 10 défaites durant la saison régulière, a terminé la phase finale avec 15 succès pour 3 défaites. Les Bulls ont successivement dominé Miami (3-0), New York (4-1), Orlando (4-0) et Seattle (4-2). – *(AFP.)*

Steve Jones s'impose par surprise à l'US Open de golf

L'AMÉRICAIN Steve Jones a remporté, dimanche 16 juin, la première grande victoire de sa carrière en s'imposant dans l'US Open de golf devant ses compatriotes Tom Lehman et Davis Love. Jones, qui avait dû passer par les qualifications, a rendu une carte de 278, soit deux en dessous du par.

Agé de 37 ans, vainqueur de quatre tournois en 1988 et 1989, il avait vu sa carrière compromise par une grave blessure à la main gauche à la suite d'un accident de vélo en 1991. A l'écart du circuit professionnel américain pendant trois ans, il avait abordé la dernière journée avec un coup de retard sur Tom Lehman, en tête après les trois premiers tours. Tout s'est joué, dimanche, au dernier trou, entre les deux hommes, Jones étant revenu à la hauteur de Lehman au 17[e] trou. Le futur vainqueur réussissait à assurer le par au 18[e] pour une dernière carte de 69, tandis que Lehman terminait à un au-dessus du par. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : dix spectateurs sont mort piétinés** et cinquante autres ont été blessés, dimanche 16 juin, au stade de Lusaka (Zambie) à l'issue de la rencontre Zambie-Soudan, qualificative pour la Coupe du monde 1998. Pour des raisons de sécurité, les grilles avaient été fermées au moment où le président Frederick Chiluba quittait le stade. A la réouverture des grilles, la poussée des spectateurs a été telle que ceux qui se trouvaient le plus près de la sortie ont été bousculés et piétinés. – *(AFP.)*

■ **ATHLÉTISME : le Paris-Colmar à la marche s'est achevé par un doublé polonais**, samedi 15 juin. Gregor Adam Urbanovski a remporté l'épreuve devant son compatriote Zbigniew Klapa, vainqueur en 1995 en le devançant de 51 minutes à l'issue des 520 km. Le Tchèque Ivo Majestic est troisième à 3 heures 54 minutes. Marquée par la chaleur, l'édition 1996 a été très sélective. De nombreux abandons ont été enregistrés, Klapa envisageant un temps de renoncer. Urbanowski, lui, s'est progressivement détaché pour porter son avance à 1 heure et 20 minutes sur Klapa. Le quatrième et premier Français, Alain Tournois, a terminé à plus de quatre heures du vainqueur, tandis que la Française Isabelle Duchêne s'est imposée chez les femmes.

■ **ÉCHECS : le Russe Anatoli Karpov** mène par 4 points à 2 face au joueur d'origine sibérienne Gata Kamsky, après les six premières parties du championnat du monde organisé par la Fédération internationale des échecs (FIDE) à Elista, la capitale de la République russe de Kalmoukie. Karpov, tenant du titre FIDE, a gagné trois parties – dont deux avec les pièces noires – contre une à son adversaire, les deux autres rencontres s'étant terminées par la nullité. La finale est prévue en vingt parties.

■ **TENNIS : Boris Becker s'est imposé au tournoi du Queen's**, dimanche 16 juin, en battant le Suédois Stefan Edberg. Dans ce tournoi sur gazon préparatoire à Wimbledon, l'Autrichien Thomas Muster spécialiste de la terre battue a créé la sensation en ne s'inclinant qu'en demi-finales, face à Edberg (6-7 (2-7), 6-3, 6-2).

Loïck Peyron a pris la tête dès le départ de la Transat anglaise

LOÏCK PEYRON, sur *Fujicolor*, a pris le meilleur sur tous ses adversaires, dimanche, à Plymouth, au départ de la Transat anglaise en solitaire. le Français a profité de vents favorables sur une mer peu agitée pour quitter le port britannique à plus de 25 nœuds. Il précédait, lundi, le Suisse Laurent Bourgon (*Primagaz*), Francis Joyon (*Banque-Populaire*), Paul Vatine (*Région-Haute-Normandie*) et le Canadien Mike Birch (*Biscuits-La-Trinitaine*). Chez les monocoques, le Français Yves Parlier (*Aquitaine-Innovations*) avait pris la tête, devant Gerry Roufs (*Groupe-LGII*).

Les 58 voiliers engagés dans l'épreuve devraient mettre entre 10 et 12 jours pour rallier les 2 810 milles (5 200 km) qui séparent Plymouth de Newport. Le record de l'épreuve, établi en 1990 par Philippe Poupon, est de 10 jours, 9 heures et 15 minutes.

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

SÉLECTIONS OLYMPIQUES AMÉRICAINES
MESSIEURS
100 m : 1. D. Mitchell, 9 s 92 ; 2. M. Marsh, 10 s ; 3. J. Drummond, 10 s 01
Triple saut : 1. K. Harrison, 18,01 m ; 2. M. Conley, 17,57 m ; 3. R. Howard, 17,19 m
400 m haies : 1. B. Bronson, 47 s 98 ; 2. D. Adkins, 48 s 18 ; 3. C. Davis, 48 s 32.
DAMES
100 m : 1. G. Torrence, 10 s 82 ; 2. G. Devers, 10 s 91 ; 3. D'A. Hill, 10 s 92
400 m haies : 1. K. Batten, 53 s 81 ; 2. T. Buford-Bailey, 53 s 92 ; 3. S. Farmer-Patrick, 54 s 07
Heptathlon : 1. K. Blaw, 6 406 pts ; 2. J. Joyner-Kersee, 6 403 pts ; 3. S. Hanson, 6 352 pts

AUTOMOBILISME

FORMULE 1 (GP du Canada)
1. D. Hill (G-B, Williams-Renault), les 305,049 km en 1 h 36 mn 3 s 465 ; 2. J. Villeneuve (Can., Williams-Renault) à 4 s 183 ; 3. J. Alesi (Fra., Benetton-Renault) à 54 s 656 ; 4. D. Coulthard (G-B, McLaren-Mercedes), à 1 mn 3 s 673 ; 5. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes), à 1 tour ; 6. M. Brundle (G-B, Jordan-Peugeot), à 1 tour
Championnat du monde des pilotes : 1. D. Hill (G-B), 53 pts ; 2. J. Villeneuve (Can.), 32 pts ; 3. M. Schumacher (All.), 26 pts ; 4. J. Alesi (Fra), 21 pts ; 5. D. Coulthard (G-B), 13 pts.
Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 85 pts ; 2. Ferrari, 35 pts ; 3. Benetton-Renault, 28 pts ; 4. McLaren-Mercedes, 23 pts ; 5. Ligier-Mugen Honda, 12 pts.

24 HEURES DU MANS
1. Reuter-Jones-Wurz (All., E-U, Aut., TWR-WSC), 354 tours (moyenne 200,6 km/h) ; 2. Stuck-Boutsen-Wollek (All.-Bel.-Fra., Porsche GT1), à 1 tour ; 3. Dalmas-Wendlinger-Goodyear (Fra.-Aut.-Can., Porsche GT1), à 13 tours ; 4. Nielsen-Bscher-Kox (Dan.-All.-P-B, McLaren F1), à 16 tours ; 5. Owen Jones-Raphanel-Brabham (G-B-Fra.-Aus., McLaren F1), à 19 tours.

BASKET-BALL

NBA (finale)
Chicago-Seattle 87-75
Chicago remporte la finale (4-2)

GOLF

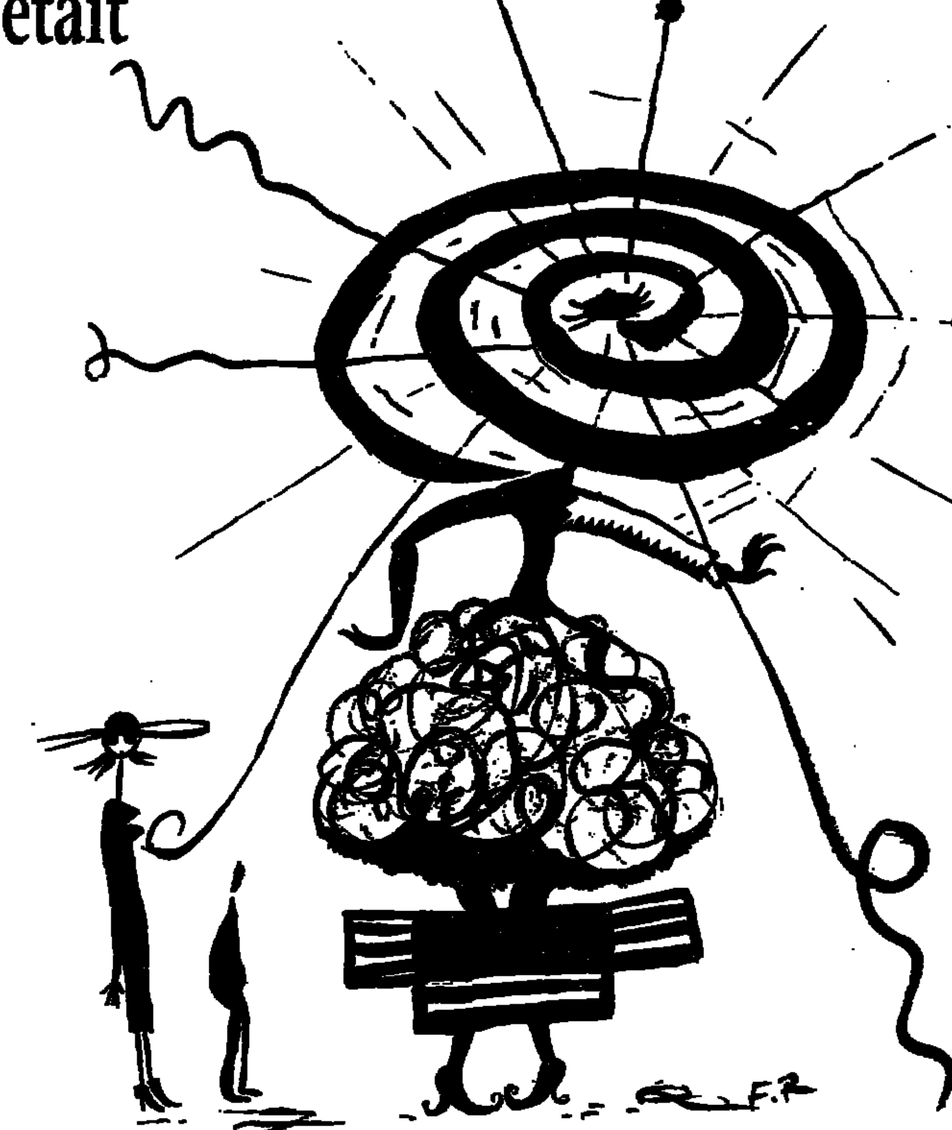
US OPEN
Classement final : 1. S. Jones (E-U), 278 ; 2. T. Lehman (E-U) et D. Love (E-U), 279 ; 4. J. Morse (E-U), 280 ; 5. E. Els (AfS) et J. Furyk (E-U), 281.

TENNIS

Tournoi du Queen's
B. Becker (All.) b. S. Edberg (Suè.), 6-4, 7-6 (7-3)
Tournoi de Rosmalen
R. Reneberg (E-U) b. S. Simian (Fra.), 6-4, 6-0.
Tournoi d'Edgbaston
M. McGrath (E-U) b. N. Tauziat (Fra.), 2-6, 6-4, 6-4

Le luxe n'est plus ce qu'il était

Effet paradoxal de la crise, les « riches » sont moins nombreux parmi les consommateurs de produits haut de gamme



DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

EN CES TEMPS de fracture sociale, où tout ce qui est ostentatoire court le risque d'être jugé comme une provocation, les riches ont mauvaise conscience. Profil bas, les mieux lotis auraient même fini par se faire une raison, estime le sociologue Gérard Mermet. « *L'étalage du pouvoir d'achat*, écrit-il dans *Tendances 1996, le nouveau consommateur* (Larousse), *est moins valorisant que la manifestation d'une certaine retenue ou d'une compassion sincère à l'égard des plus démunis.* »

Les moins fortunés, eux, n'ont pas ce genre de scrupules. Une étude menée par la Sécodip, société spécialisée dans le suivi de la consommation et de la distribution, indique que, malgré la crise, la part des catégories sociales moyennes et modestes parmi les acheteurs de produits de luxe a augmenté.

En 1993, puis en 1995, cette société a passé au crible 206 marques de haut de gamme appartenant à dix secteurs (Krug pour le champagne, Yves Saint Laurent ou Max Mara pour l'habillement, Glenmorangie pour le whisky, Daum pour la décoration, Miele pour l'équipement ménager, notamment). Pour cette étude, 12 000 personnes : 3 500 « riches », appartenant aux 12 % des Français disposant du revenu le plus élevé par unité de consommation, et 8 500 « non-riches » ont été interrogés. Les résultats sont édifiants. Entre 1993 et 1995, le poids des « riches » parmi les acheteurs des marques de haut de gamme est passé de 32 % à 28 %. Les marques qui ont progressé au cours de ces deux années sont précisément celles où l'importance relative des « non riches » a le plus augmenté. Ce mouvement est particulièrement net pour les chaussures pour femmes et les alcools, mais il ne se vérifie pas pour le visage, l'eau de toilette et le textile pour hommes.

« *Le cœur de cible des marques haut de gamme reste les milieux aisés, mais il existe une clientèle périphérique, occasionnelle et moins fortunée*, estime Jacques Dupré, l'auteur de la recherche. *Ces gens ont accepté de se restreindre sur l'essentiel, y compris grâce aux promotions, aux marques de distributeur ou aux hard-discounters, mais ils veulent accéder de temps en temps à une consommation-plaisir*, poursuit-il. *Cela explique en grande partie la bonne tenue du marché du luxe, car les classes aisées ont fait preuve d'une certaine frilosité.* » Une autre étude, réalisée par l'agence de publicité J. Walter Thompson, parvient à des conclusions identiques. Celle-ci observe que ce sont les catégories modestes qui ont le plus accru leur présence dans l'univers du luxe alors que, « *parmi les couches moyennes, la conception du luxe apparaît plutôt non matérielle et peut s'exprimer à travers la santé, la culture, la beauté* ». Même si leurs incursions sont occasionnelles et limitées dans l'univers du haut de gamme, ces consommateurs « *ont acquis une connaissance aiguë de ce qu'est une marque de luxe* », jugent les publicitaires, convaincus que « *cette plus large diffusion va atténuer l'effet ostentatoire du luxe* ».

PART DE RÊVE

Ce signal du changement, plusieurs entreprises l'ont déjà perçu. « *Ceux qui, auparavant, restaient à l'extérieur pour regarder rentrent dans le magasin. Depuis quelques années, la clientèle s'est élargie avec des étudiants ou des touristes venus de province* », constate-t-on chez Fauchon. Aux caisses de ce haut-lieu du luxe, la dépense moyenne par acheteur a baissé, mais le chiffre d'affaires a augmenté. La maison de la place de la Madeleine ne s'en plaint pas. Elle s'y adapte. Ainsi, on peut y acheter une boîte de (huit) « Palets de Bretagne », en provenance de son usine armoricaine, pour la modeste somme de 13 francs. « *Pour autant, nous refusons de démultiplier à l'infini notre savoir-faire ou de basculer dans la production industrielle* », insistent les représentants de Fauchon, qui se veulent « *intransigeants sur la qualité* ».

Dans le luxe, vendre aux « non-riches » n'est pas de tout repos. Non seulement il faut savoir résister à la tentation de faire du volume, mais il faut aussi se renouveler. « *Les codes de communication traditionnels utilisés pour parler du luxe perdent de leur pertinence : le recours systématique à des couleurs telles que le noir ou l'or ne fonctionne plus comme avant*, constate Sylvie Prieur, chez J. Walter Thompson. *De même, le mélange des genres – jean et foulard Hermès par exemple – passe moins bien. Pour être convaincant, il faut présenter les choses avec rigueur, comme de la belle ouvrage, insister sur la tradition...* »

Ce phénomène de compensation sociale, qui consiste à se réserver une part de luxe, comme on se garde une part de rêve malgré un quotidien difficile, paraît correspondre à une évolution générale des modes de consommation. « *D'après ce que nous observons, le plaisir revient en force parmi les motivations de l'acheteur, mais cela ne signifie pas que la demande va repartir* », estime Babette Le Forestier, maître d'œuvre de l'édition 1996 du Marketing Book de la Sécodip, énorme radiographie annuelle de la consommation.

« *On a beaucoup parlé du succès des produits écologiques mais, en y regardant de près, on observe que ceux qui se sont vendus sont ceux qui apportent vraiment quelque chose en termes de goût ou de praticité*, estime-t-elle. *Le riz sauvage, l'huile d'olive vierge et le café pure origine marchent fort, mais les œufs biologiques, que l'on peut qualifier de produit ascète, ne représentent que 0,4 % du marché. Les œufs ultrafrais se vendent toujours aussi bien car leur valeur ajoutée est évidente.* » Sans doute retrouve-t-on également ce souhait de sortir de la grisaille dans la fréquentation des points de vente. L'an passé, les économiques mais spartiates hard-discounters (Lidl, Leader Price, etc.) ne sont pas parvenus à accroître leurs parts de marché. Malgré l'ouverture de 284 nouveaux magasins.

Jean-Michel Normand

Les nouvelles pratiques sportives

SPORT et compétition ne sont plus forcément synonymes. Cette prise de distance amiable – il ne s'agit pas d'un divorce – est perceptible dans les pratiques informelles, extérieures aux structures officielles. Les professionnels de l'équipement en ont déjà tiré les conséquences : aujourd'hui, les valeurs montantes sont l'individualisme, l'aspect non conflictuel et non agressif d'un sport.

Ce rapprochement entre sport et loisirs est à l'origine de l'essor de la randonnée (il se vend en France 800 000 paires de chaussures de randonnée chaque année), du VTT (plus de deux millions par an) comme des sports de glisse (4 000 voiles de parapente commercialisées l'an passé et 120 000 paires de rollers depuis le début de l'année). A quelques jours du Salon international du sport et des loisirs (Sisel) à Paris, la Fédération nationale du commerce des articles de sport et de loisirs (FNCASL) constate que « *ski et tennis se heurtent à la concurrence de nouvelles pratiques sportives et peut-être à une contradiction avec les attentes des Français dans ce domaine* ».

Le sportif-consommateur, fort des 30,9 milliards de francs de chiffre d'affaires qu'il génère, attend d'une activité qu'elle lui laisse le plus de liberté, impose le moins de codifications et nécessite un apprentissage réduit. Pour s'adapter, il faut inventer de nouvelles spécialités (le surf des neiges a été un succès, mais ce ne sera peut-être pas le cas du *beach tennis* dont on annonce l'arrivée).

Parallèlement se dessine un certain effacement des vertus morales reconnues au sport. Réalisée à partir d'un échantillon représentatif de 527 parents, d'autant d'enfants de six à quatorze ans et de 309 professionnels de l'éducation sportive, une étude de l'institut CSA pour la chaîne McDonald's montre qu'un tiers des parents considèrent que le sport joue un rôle « *très important* » dans l'apprentissage des valeurs morales (la recherche de la « *confiance en soi* » est le plus souvent citée).

Les parents y voient d'abord « *un exercice physique, une sorte d'hygiène de vie* ». « *Les Français ne reconnaissent pas à la pratique du sport une grande valeur éthique, à l'exception des éducateurs* », insistent les auteurs. Ce décalage leur apparaît logique : « *Les valeurs que le sport est censé développer ne sont pas celles qu'ils estiment fondamentales, hormis la confiance en soi.* » Le trouble est d'autant plus profond qu'en filigrane se dessine chez les adultes un doute quant au choix des valeurs qu'ils estiment devoir transmettre à leurs enfants.

Heureusement, le sport reste synonyme de liberté. Même si les parents ne citent qu'en dixième position ses vertus en tant qu'outil de conquête d'autonomie, pas plus d'un quart ont tenté d'influencer leurs petits pour choisir l'activité du mercredi ou du samedi. Et parmi le enfants, pas plus de 5 % assurent que la télévision a influencé leur choix.

J.-M. N.

Cendrier de poche

Au moment où le torchon brûle entre les fabricants de tabac et les pouvoirs publics, le cendrier portable fait une percée sur les plages et les piscines. Cette petite boite ronde de plastique qui se glisse dans une poche et fait la joie des collectionneurs (fumeurs et non-fumeurs) a d'abord été aperçue en 1994 à Collioure (Pyrénées-Orientales) où on l'a distribuée sur les plages. L'été dernier, elle était présente à chaque étape du Tour de France à la voile et, cet hiver, on l'a vue descendre les pistes de ski de Chamrousse (Isère).

A partir du samedi 22 juin, la ville du Chesnay (Yvelines), à l'ouest de Paris, distribuera à son tour ce cendrier de poche à tous ceux qui se rendront à la piscine municipale. Les plages découvertes de cette dernière étaient régulièrement souillées. Les fumeurs allongés sur leur serviette de bain écrasaient sans vergogne leur mégot sur le sol. Le maire, Philippe Brillault (RPR), avait été séduit par la petite boîte ronde sur les plages de Perros-Guirec (Côtes-d'Armor) lors de ses vacances. Il a donc repris l'idée. D'autant que, pour les municipalités, le cendrier portable est aussi un support publicitaire de choix.

A l'origine de ces initiatives, l'association Calumet de la paix, qui tente, depuis l'adoption de la loi Evin en 1991, de pacifier les rapports entre fumeurs et non-fumeurs. Constatant que dans les lieux publics où ils se côtoient les cendriers disparaissent progressivement, l'association a essayé de résoudre le problème des mégots. C'est ainsi que le cendrier portable a été importé des Etats-Unis. Cette initiative est saluée par la Ligue contre la fumée du tabac en public, qui, toutefois, souhaite que « *les fumeurs se prennent en charge et n'attendent pas tout des municipalités ou des pouvoirs publics* ». Les organismes, publics comme privés, dont la vocation est de mettre en garde les fumeurs ont, ces temps-ci, fort à faire face à l'offensive des fabricants de tabac. Ceux-ci ont décidé de jouer la corde sensible de la cohabitation entre les amateurs de nicotine et les autres alors que se multipliaient les législations restrictives sur la publicité en faveur du tabac.

Plus récemment encore, Philip Morris a lancé une campagne relativisant fortement les effets du tabagisme passif, s'appuyant sur une étude financée par trois industriels du tabac. Des spécialistes indépendants contestent ces résultats et estiment que le risque carcinogène augmente avec le tabagisme passif. A l'initiative des pouvoirs publics, le Comité national contre le tabagisme doit engager des poursuites contre Philip Morris (*Le Monde* du 15 juin).

Michèle Aulagnon

Quelques nuages, mais le soleil domine

LES HAUTES PRESSIONS qui influencent le temps sur l'Europe occidentale depuis plusieurs jours vont connaître ce mardi une faiblesse relative sur la mer du Nord, laissant s'infiltrer une masse d'air plus nuageuse et plus fraîche près des frontières du Nord.

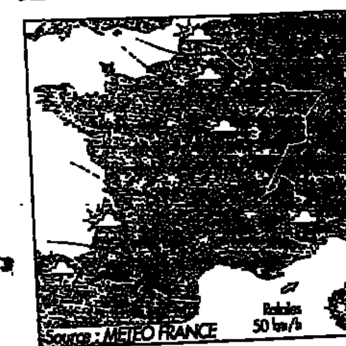
Ainsi, mardi matin, les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie ainsi que les Ardennes se réveilleront sous un ciel à teinte plutôt grise. Les éclaircies reviendront dès la fin de matinée sur la Flandre, avant de s'étendre plus au sud dans le courant de l'après-midi. Sur la Champagne, l'Alsace et la Lorraine, le soleil brillera en matinée, parfois voilé par des passages nuageux d'altitude. L'après-midi, le temps sera plus mitigé, le soleil sera par moments caché, notamment sur le nord de la Lorraine et de l'Alsace. En fin de journée, un orage pourra éclater sur le massif vosgien.

Sur le reste du pays, de la Manche occidentale au Bassin parisien, au Centre et au Jura, des Pays-de-la-Loire au Massif central, aux Alpes et à la Provence, en passant par les régions Poitou-Charentes et Limousin, le soleil brillera très généreusement. Des cumulus bourgeonneront sur les Alpes, mais ils seront moins menaçants que les jours précédents, même si une averse orageuse isolée n'est pas exclue en fin de journée. Autour du golfe du Lion, quelques nuages bas et brumeux seront possibles localement en début de journée. Leur dissipation sera rapide et, ensuite, le soleil ne sera pas contesté.

Sur le Sud-Ouest, le soleil s'imposera en plaine, bien que son éclat soit atténué par un voile nuageux. En revanche, sur les Pyrénées, les nuages se développeront dès la fin de matinée sur l'ouest de la chaîne et jusqu'aux Pyrénées-Orientales dans l'après-midi. Des orages éclateront alors fréquemment. Le vent d'ouest se renforcera pour atteindre de 40 à 50 km/h sur la côte varoise et le nord de la Corse.

Les températures minimales seront comprises entre 11 et 13 °C sur la moitié nord et du Massif central aux Alpes (plutôt 8 sur les Ardennes, 15 dans Paris) et entre 17 et 20 °C du Sud-Ouest à la Méditerranée. Les températures maximales ne dépasseront pas 20 °C en bord de Manche et sur la Flandre, il fera de 25 à 27 °C de la Bretagne au Bassin parisien et à l'Alsace, de 28 à 30 °C des Pays-de-la-Loire à la région Rhône-Alpes, de 30 à 34 °C sur les terres aquitaines et méditerranéennes (plutôt de 26 à 29 en bord de mer).

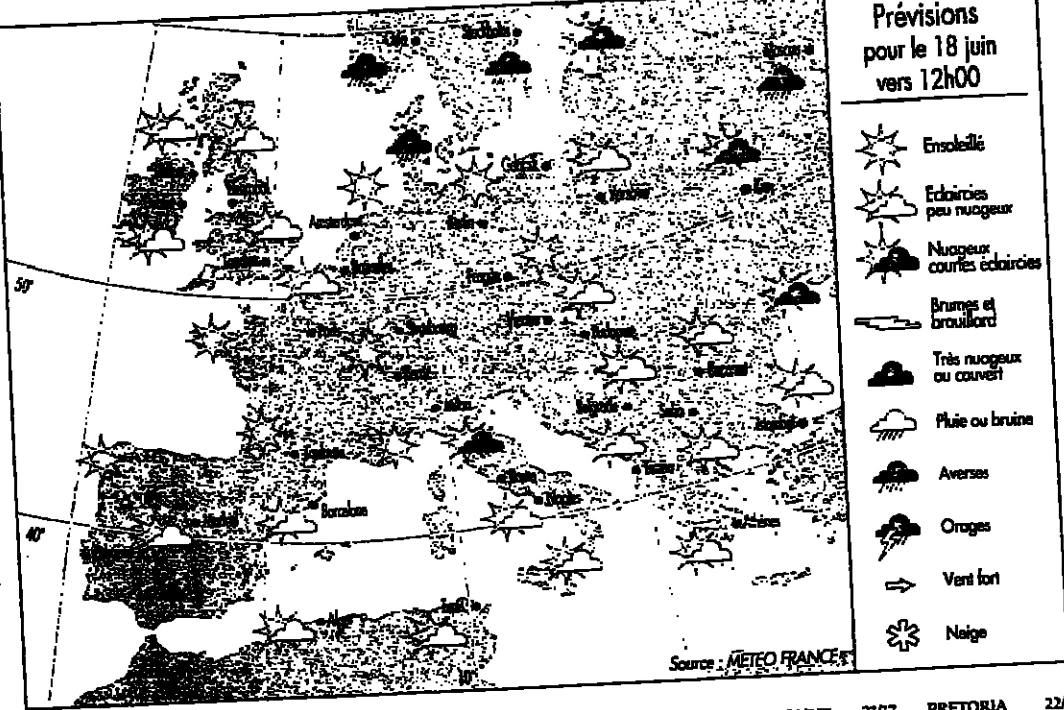
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 18 juin vers 12h00

La qualité de l'air

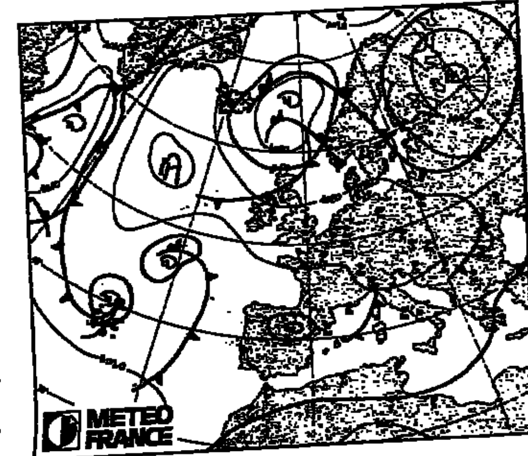




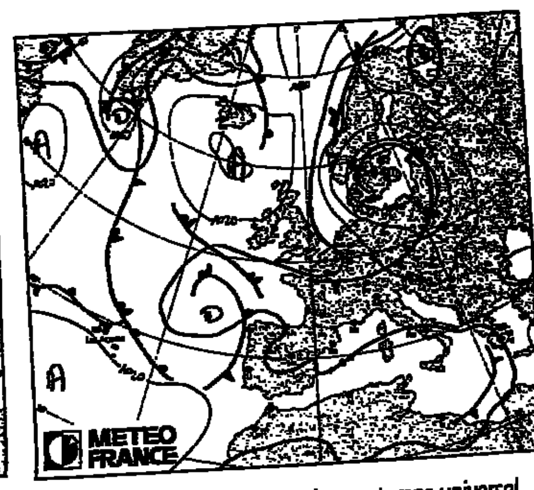


TEMPÉRATURES du 16 juin maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	29/14	TOURS	29/13	CHICAGO	29/13	LISBONNE	31/17	PRETORIA	22/9
AJACCIO	27/16	LILLE	23/10	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	20/9	LONDRES	26/13	RABAT	26/21
BIARRITZ	33/19	LIMOGES	29/13	ALGER	27/20	DAKAR	31/24	LOS ANGELES	22/14	RIO DE JAN.	32/18
BORDEAUX	33/18	LYON	27/13	AMSTERDAM	22/8	DUBAI	38/31	LUXEMBOURG	24/12	ROME	27/15
BOURGES	28/14	MARSEILLE	29/18	ATHÈNES	27/18	DUBLIN	23/12	MADRID	34/16	SAN FRANC.	17/11
BREST	27/17	NANCY	24/11	BANGKOK	34/26	FRANCFORT	22/9	MARRAKECH	28/18	SANTIAGO	11/1
CAEN	23/11	NANTES	30/15	BARCELONE	26/18	GENÈVE	24/11	MEXICO	24/14	SÉVILLE	35/21
CHERBOURG	21/11	NICE	25/18	BELGRADE	22/11	HANOÏ	31/26	MILAN	26/12	ST-PETERS.	14/6
CLERMONT-F.	27/10	PARIS	27/15	BERLIN	17/9	HELSINKI	16/5	MONTRÉAL	25/9	STOCKHOLM	20/11
DIJON	26/13	PAU	32/17	BOMBAY	36/26	HONGKONG	28/25	MOSCOU	16/8	SYDNEY	18/13
FORT-DE-FR.	30/25	PERPIGNAN	28/17	BRASILIA	27/15	ISTANBUL	23/16	MUNICH	22/8	TENERIFE	28/21
		POINTE-À-PIT.	32/25	BRUXELLES	23/9	JAKARTA	32/24	NAIROBI	23/13	TOKYO	30/21
		RENNES	30/14	BUCAREST	23/14	JERUSALEM	–/–	NEW DELHI	34/26	TUNIS	29/17
		ST-DENIS-RÉUNION	27/21	BUDAPEST	22/10	KIEV	19/10	NEW YORK	24/20	VARSOVIE	18/9
		ST-ÉTIENNE	28/11	BUENOS AIRES	9/7	KINSHASA	27/19	PALMA DE M.	28/18	VENISE	25/16
		STRASBOURG	24/11	CARACAS	31/24	LE CAIRE	34/21	PÉKIN	25/19	VIENNE	22/8
		TOULOUSE	32/17			LIMA	18/14	PRAGUE	19/8		



Situation le 17 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 19 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

De Gaulle à Bayeux

IL Y A deux ans, le 14 juin 1944, alors que les Allemands fournissaient leur effort maximum pour tenter de briser l'élan des troupes alliées qui débarquaient en Normandie, le général de Gaulle, qui avait traversé la Manche à bord du contre-torpilleur *La Combattante*, débarquait à Courseulles.

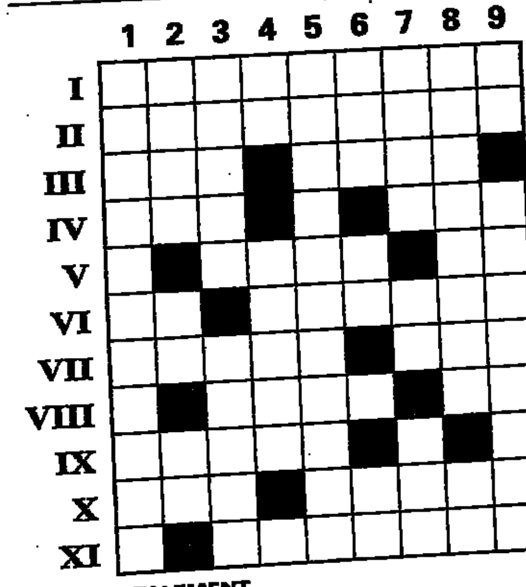
Après avoir rendu visite au général Montgomery, il arrivait à Bayeux, miraculeusement épargnée par les premiers combats. Il prenait alors la parole, saluant le peuple français en lutte contre l'envahisseur, et la France toujours vivante, toujours en guerre, en marche vers la victoire. *La Marseillaise* éclatait, suivie d'acclamations sans fin. Le général de Gaulle se rendait ensuite à Isigny et à Grandcamp, puis regagnait Courseulles et, de là, l'Angleterre. Plusieurs semaines devaient encore s'écouler avant l'entrée triomphale à Paris.

Le voici revenu pour présider la commémoration des premiers jours où une parcelle de France put enfin respirer librement. A Bayeux, le général de Gaulle, tête nue sous la pluie, parle pendant une demi-heure. Sa voix, transmise par les haut-parleurs, porte à travers toute la ville. Des applaudissements toujours croissants soulignent ses phrases essentielles : celle où il insiste sur la nécessité de pouvoirs publics nettement séparés et fortement équilibrés, et celle où il affirme que le gouvernement doit être autre chose qu'un ensemble de mandataires des partis. Quand il a terminé, une formidable ovation éclate. A la mairie, devant laquelle des milliers de personnes le réclament encore, il apparaît à une fenêtre parmi les faisceaux de drapeaux : les acclamations se font délirantes et bientôt ce n'est plus qu'un cri scandé : *« Au pouvoir ! Au pouvoir ! »*

A. B.

(18 juin 1946.)

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 6845



HORIZONTALEMENT
I. Essayer de l'obtenir, c'est vraiment s'occuper à des riens. –
II. Préparés comme des abattis quand on s'attend à dégus-
ter. – III. Belle, en Bretagne. Qui a trop attendu. – IV. Un café
pour les hommes. Tendre, c'est un poulet. – V. Départe-
ment. Lac du Soudan. – VI. Souvent en première ligne. Un
homme bouclé. – VII. Les petits bénéfices. Va ventre à terre.
– VIII. Un minimum pour le bon sens. Deux cantons dans
l'eau. – IX. Très libre. – X. Travail qui demande du discerne-
ment. Etat d'Asie. – XI. Peut être tirée d'une cruche.

VERTICALEMENT
1. S'il est bricoleur, se sert du marteau en plus du pilon. –
2. Une alouette au sol. Coeur de lion. Un gaz inerte. – 3. Une
figure grammaticale. Fret d'un bateau. – 4. Dans une série
de sept. Ville d'Italie. – 5. Qui se porte comme un charme. –
6. Bourdonnant, pour le colibri. Pour lier. Morceau d'étain. –
7. Une question pour le psychologue. L'électronvolt. Se dore
au soleil. – 8. Etre mal marié. Premier sur le turf. – 9. En
Espagne. Elle joue un rôle protecteur.

SOLUTION DU N° 6844

HORIZONTALEMENT
I. Embolie. Routier. – II. Naupathie. Nacre. – III. Freina.
Opticien. – IV. Aï. Nul. Sée. – V. Némésis. Iso. An. – VI. Quin-
tuplés. – VII. Soudeur. Ri. Vu. – VIII. Stores. Esope. –
IX. Péons. Imagina. – X. Yen. Tisonnier. – XI. Niagara. Silo. –
XII. Acidulions. Elle. – XIII. Liée. Aria. Frein. – XIV. Erre. Set.
Fée. Et. – XV. Sasse. Sévir. Ane.

VERTICALEMENT
1. Enfants. Pyrales. – 2. Marie. Osée. Cira. – 3. Bue. Mouton-
niers. – 4. Opine. Don. Idées. – 5. Lanus. Erseau. – 6. Ita-
lique. Glas. – 7. Eh ! Sursitaires. – 8. Ios. Miroite. –
9. Repeint. Asana. – 10. Test. Ego. Fi ! – 11. Uni. Oursins. Fer.
– 12. Tact. Pionnière. – 13. Ici. Al. Paille. – 14. Ere. Névé.
Eolien. – 15. René. Su. Or. Ente.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHINE.** Le ministère de la construction et l'administration de l'aviation civile de Chine viennent, dans une nouvelle circulaire, de réaffirmer l'interdiction de construire des gratte-ciel dans le voisinage immédiat des aéroports. Les bâtiments trop élevés, qui mettent en danger la sécurité aérienne, devront être détruits ou aménagés avec des repères lumineux pour signaler leur présence aux pilotes. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE.** Air Algérie va ouvrir de nouvelles escales à Mulhouse (France) et Charleroi (Belgique), et augmenter de 11 % le nombre de sièges pour ses passagers à l'occasion de la période estivale. La compagnie algérienne a également décidé de renforcer sa desserte de Lille, Lyon et Bruxelles. – *(AFP.)*

■ **VITTEL.** La première route moquettée de France vient d'être mise en service. Long de 5 kilomètres, le tronçon contourne la station thermale de Vittel. Pour protéger la nappe hydrominérale et empêcher les eaux de pluie de pénétrer directement dans le sous-sol, une membrane de géotextile étanche de 2 millimètres d'épaisseur a été posée sous le bitume et tous les fossés ont été bétonnés. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE.** Chaque année, plus de 2 000 personnes trouvent la mort sur les routes grecques et 32 000 autres sont blessées lors d'accidents de la circulation dont le nombre s'élève à 22 000. De 1975 à 1995, le nombre d'accidents mortels a augmenté de 105 %, alors qu'il diminuait de 32 % dans les autres pays de l'Union européenne. – *(AP.)*

■ **ILE-DE-FRANCE.** A l'occasion de la Fête de la musique, le service des lignes A et B du RER sera assuré toute la nuit du 21 au 22 juin. Un billet aller-retour au prix réduit de 12 francs, quel que soit le trajet effectué, sera spécialement créé et mis en vente à partir de 16 heures vendredi 21 juin. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** La compagnie aérienne scandinave SAS a demandé aux autorités danoises l'autorisation d'ouvrir une ligne entre Billund, au sud-ouest du Danemark, et Francfort. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 19 juin

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix
d'entrée) : *Le Christ à la colonne*,
d'Antonello de Messine, 12 h 30 ; ex-
position Pisanello, 14 heures ; *La Sta-
tue du chancelier Nakhti*, 19 h 30 (Mu-
sées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : une œuvre à
voir, *Cirque*, de Seurat (24 F + prix
d'entrée), 12 h 30 (Musées natio-
naux).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (37 F +
prix d'entrée), 13 h 30, devant l'entrée
dans la cour du Palais de justice (Mo-
numents historiques).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : la sculpture gothique
(37 F + prix d'entrée), 14 heures (Mu-
sées nationaux).

■ **LE MARAIS** pas à pas (50 F), 14 heures, sortie du métro Saint-Paul (Découvrir Paris).

■ **L'ARC DE TRIOMPHE** (37 F + prix
d'entrée), 14 h 30, dans le passage
souterrain devant les guichets (Mo-
numents historiques).

■ **ÉGLISES ET JARDINS DE CHARONNE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Pelleport (Paris pittoresque et insolite).

■ **LES CATACOMBES** et exposition
photographique (25 F + prix d'en-
trée), 14 h 30, 1, place Denfert-Roche-
reau (Musées de la Ville de Paris).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Sully-Morland côté boulevard Henri-IV (Elisabeth Romann).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : ex-
position Soulages (25 F + prix d'en-
trée), 14 h 30, 11, avenue du Pré-
sident-Wilson (Musées de la Ville de
Paris).

■ **LE PARC DE BAGATELLE** : la roseraie (35 F), 14 h 30, entrée ouest du parc devant la grille de Sèvres (Ville de Paris).

■ **MARAIS** : la place des Vosges (50 F), 14 h 30, sous les arcades à l'angle de la rue de Béarn (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : un
autre regard sur la sculpture (25 F +
prix d'entrée), 14 h 45 (Musées de la
Ville de Paris) ; exposition Dürer (55 F
+ prix d'entrée), 15 h 15, hall du musée
(Mathilde Hager).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposi-
tion Les Russes à Paris (25 F + prix
d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévi-
gné (Musées de la Ville de
Paris).

■ **L'ENCLOS TRAGIQUE DE PICPUS** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

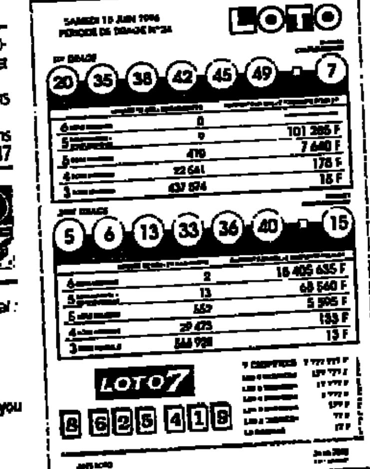
■ **MARAIS** : sur les pas de Beaumarchais (55 F), 15 heures, sortie du métro Hôtel-de-Ville côté rue Lobeau (Pierre-Yves Jaslet).

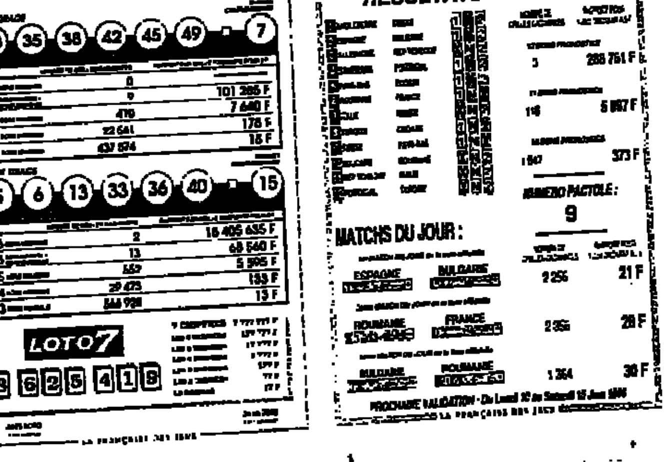
■ **MUSÉE MAILLOL** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 61, rue de Grenelle (Monuments historiques).

■ **LE VAL DE GRÂCE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, place Alphonse-Laveran (Sabine de Murard).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Les années romantiques (34 F + prix d'entrée), 18 h 30 (Musées nationaux).

JEUX





LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

JAZZ La chanteuse de jazz américaine Ella Fitzgerald est morte samedi 15 juin, à son domicile de Beverly Hills (Californie). Elle était âgée de soixante-dix-neuf ans. ● SYMBOLE FÉMININ de la musique noire, elle avait, en soixante ans de carrière, enregistré plus de deux cent cinquante disques et reçu onze Grammy Awards, l'équivalent des Oscars pour la musique. Reine du swing et de l'improvisation, elle enregistra, notamment dans les années 60, avec Louis Armstrong, Duke Ellington ou Count Basie, ce qui restera comme des classiques éternels du jazz. ● LE MONDE du jazz a exprimé sa tristesse à l'annonce du décès de la chanteuse, qui souffrait de diabète et avait dû être amputée des deux jambes en 1993. Le président Clinton a rendu hommage à celle dont *« la voix phénoménale restera proche du cœur des Américains pour des générations à venir ».*

La mort d'Ella Fitzgerald, la fille à la voix de sax

Des humiliations raciales à la reconnaissance souveraine, la vie de la chanteuse épousa son siècle. Après soixante ans de carrière superbe et solitaire, cette artiste exceptionnelle occupera encore longtemps une place centrale dans l'art américain

NÉE À NEWPORT NEWS (Virginie) le 25 avril 1917, Ella Fitzgerald est orpheline. Ce qui n'explique pas un destin, mais peut contribuer à le façonner longtemps. Soixante-dix-neuf ans et deux cent cinquante disques plus tard, elle disparaît couverte d'honneurs, reçue en grande pompe dans les salons de la Maison-Blanche, décrétée *« trésor national »* par Reagan, faite commandeur des arts et lettres par Jack Lang (en 1990), marraine de fondations et d'universités, symbole féminin de la musique noire, après avoir, au long d'une carrière superbe et solitaire, joué le jeu du jazz jusqu'au bout.

Dotée d'un exceptionnel ambitus (deux octaves et demie), d'une virtuosité proche de l'acrobatie, de talents égaux à ceux des plus grands improvisateurs, de qualités vocales dont la fibre et la sûreté tonale ne se sont perdues qu'à la toute fin, Ella Fitzgerald occupe une position centrale dans l'art américain – passée des humiliations raciales à la reconnaissance souveraine ; plus vraiment fondatrice comme le fut Bessie Smith, jamais « jeune » comme le fut toujours Sarah Vaughan, peu douée pour le rôle de femme au point où Billie Holiday l'a porté et subi : Elle... Quand, en 1986, on lui demande par quel miracle elle a évité le dialogue avec les drogues où sombrèrent Billie, Dinah Washington et Judy Garland, elle fait – elle que l'on dit idiote – cette réponse : *« Je crois que les femmes ont plusieurs sortes d'embûches à déjouer. Nous avons toutes des faiblesses cachées. J'étais un peu trop romantique. Parfois on en tire une leçon et parfois cela ressort dans nos chansons. »*

Discographie

● **Discographie :** *The Early Years (1935-1938),* avec l'orchestre de Chick Webb, 2 CD Decca-MCA ; *The Decca Recordings (1938-1955), 75th Celebration,* compilation de 2 CD Decca-MCA. La série des « Songbooks», chez Verve/Polygram : *The Cole Porter Songbook,* 2 CD (1956) ; *The Rodgers and Hart Songbook,* 2 CD (1956) ; *The Duke Ellington Songbook,* 3 CD (1957) ; *The Irving Berlin Songbook* (1958) ; *The George and Ira Gershwin Songbook,* 3 CD (1959) chez Verve/Polygram ; *Porgy and Bess,* avec Louis Armstrong (1958). *Ella in Berlin - Mack the Knife* (1960) et *Ella Returns to Berlin* (1961), Verve/Polygram ; *Stockholm 1966,* Pablo/WEA ; *Newport 1973,* Columbia/Sony Music ; *Ella and Oscar* (1976) ; *A Perfect Match (Ella and Basie)* (1982) ; *The Best is Yet to Come* (1982), arrangements de Nelson Riddle, Pablo/WEA ; *Speak Low* (1983), avec Joe Pass, Pablo/WEA.

● **Bibliographie :** Jim Haskins et Ella Fitzgerald, *Une vie à travers le jazz,* Filipacchi, coll. « Jazz Magazine », 243 p., 119 F.

STAR À VINGT ANS

Elle qui courait les concours amateurs, qu'on avait vue dans les coulisses de Harlem, godiche en chaussures d'homme, fut, par l'évidence de sa voix et le dévouement de Chick Webb, star à vingt ans. Elle ne connaîtra jamais plus la moindre chute de réputation, la moindre trêve de ce trac qui la mange, ou du manque de confiance que sculptent ses musiciens. De Chick Webb à Norman Granz, son agent et producteur de confiance (ils ne signèrent jamais de contrat) ; de Ray Brown (son mari d'un temps et accompagnateur de toujours) à Tommy Flanagan (pianiste) ; d'Oscar Peterson à Duke Ellington en passant par Dizzy Gillespie et Count Basie, ses rencontres professionnelles sont autant de chances tricotées par le souci, la reconnaissance et l'amour fraternel. Elle les aura payées d'un très amer isolement.

L'église, le collège et la famille ne sont pour rien dans son succès. Ella Fitzgerald s'impose par défaut, en 1934, dans un concours de danse. Bleue de peur, elle chante. Ses façons plaisent. Elle s'inspire pas mal des Boswell Sisters, formation féminine (blanche) originaire de La Nouvelle-Orléans. Avant de se présenter au Savoy ou à l'Appollo, elle se revigore auprès de l'« orme de l'espérance », le totem des artistes de Harlem qu'une plaque célèbre encore. La même année que Billie Holiday, elle gagne un concours. Chick Webb la remarque et l'engage. Benny Carter et John Hammond se sont déjà avisés de son exception.

Webb, né comme Billie à Baltimore, est un jeune batteur contrefait (tuberculose à la moelle, perfectionnée par une dégringolade dans l'escalier), follement musicien, protégé par Duke Ellington, à qui il doit des comptes, très en vogue. Les chanteuses enchantent et compliquent la vie de l'orchestre. Se scandaliser très vertueusement ce soir que les orchestres soient des regroupements cuivrés de mâles a à peu près autant de sens que de s'indigner, à l'époque, que les groupes de Harlem fussent constitués de Noirs. Chick Webb impose Ella, qui s'impose. Billie Holiday, le double de la corpulence d'Ella à cette époque, est la chanteuse à succès. Elle, elle reste timide, mais prendra la direction de l'orchestre à la mort de Webb (*Ella Fitzgerald and her famous Orchestra*). Sa première chanson enregistrée, perdue depuis du fait de la politique des éditeurs (blancs) est *Love and Kisses.* En 1936, elle enregistre à la place de Billie Holiday avec Teddy Wilson (*My Melancoly Baby*), puis retrouve Webb pour *Mr. Paganini* dont elle dissèque l'articulation et dans laquelle elle se livre, pour la première fois, à une improvisation syllabique (le scat). En novembre, elle grave son premier disque sous son nom. L'année suivante, les choses ayant pas mal bougé (la Dépression, le déclin de Harlem), elle reçoit la première nomination de la revue *Down Beat,* créée en 1935.



COLLECTION FRANCK DRIGGS/MAGNUM DISTRIBUTION

Au festival de jazz de Newport, en juillet 1966.

Elle tarde à interpréter les ballades qui la rendront célèbre. Une délicieuse bêtise (*A tisket, A tasket*) rencontre un succès fou. Quand l'orchestre joue en club ou au théâtre, les Noirs n'ont pas le droit d'entrer. Quand il voyage, les musiciens n'ont pas le droit de se loger. Auprès du cercueil de Chick Webb (un cortège de quatre-vingts voitures à Baltimore), Ella chante une romance très naïve, *My Buddy.* Elle a vingt ans. La guerre accélère les difficultés. Les grands orchestres plongent. Les studios sont en grève. L'orchestre retourne à Baltimore pour un mémorial dont la vedette est Peg-Leg Bates, illustre danseur à la jambe de bois.

LA GRANDE ÉPOQUE

Eddie Barefield (clarinettiste) entre dans le groupe. De jeunes élégants en colère – Charlie Parker, Dizzy Gillespie, Thelonious Monk, Charlie Christian – mettent au point la révolution des formes, le be-bop, avec des manières d'expérimentateurs scientifiques. Ella, qui vient d'enregistrer *Gulf Coast Blues,* dix-sept ans après Bessie Smith, emboîte le pas.

Elle « scatte » sur *Flying Home,* de Lionel Hampton, reprend au vol cet art de l'onomatopée accidentellement produit par Armstrong : sa partition était tombée, les séances coûtaient horriblement cher, il s'était donc lancé dans *Heebies Jeebies* en 1926. Norman Granz organise des jam sessions à Los Angeles, à la condition expresse qu'elles soient ouvertes à tous les publics, sans barrière. Gillespie dirige un big band et perfectionne le scat. Les choses changent à toute vitesse. Ella plaît aux deux publics et enregistre dans le style *Lady Be Good.* Le 29 septembre 1947, au Carnegie Hall, les noces du jazz, de la modernité et de l'intégration sont célébrées par l'orchestre du fou (« dizzy ») et la beauté de la chanteuse. Donnant, à son goût, *« une interprétation cucul d'une chanson cucul »* (*My Happiness*), elle obtient en disque un succès sans précédent.

Avec Ray Brown (basse) et Hank Jones (piano), commence alors la grande époque de Norman Granz, créateur du JATP (Jazz at The Philharmonic) et des disques Verve. Le combat de Granz est musical, commercial et politique. Il fait retirer ses disques des magasins racistes. Il s'installe au bar avec les musiciens, quitte à rater le concert. Il réalise, à sa mesure, l'intégration et prend le jazz au sérieux : *« Comme dans la démocratie authentique, seul l'art compte. »*

Les tournées sont triomphales. Le principe est simple : rassembler les meilleurs, les traiter comme ils ne l'ont jamais été, se servir des concerts pour enregistrer, et des disques pour promouvoir les concerts. Ella enregistre le répertoire comme une cantatrice : Cole Porter, Gershwin, Irving Berlin, Jerome Kern, elle sait plus de chants que n'en ont su les autres. Sa rencontre avec Armstrong, qu'elle vénère, quitte à se bousiller les cordes vocales pour l'imiter, est un moment marqué par *Necessary Evil* (1951), *Ella and Louis* (1956), *Porgy and Bess* (1957). Même dans des versions contestées (*Autumn in New York*), ils donnent ensemble du duo vocal une idée lumineuse et définitive. Ella souffre de sa corpulence.

Oscar Peterson, Ray Brown et Barney Kessel (guitare) forment un écrin précieux. A Gênes, Lester Young et Ella improvisent pour eux seuls en attendant d'être servis dans une pizzeria. La Panam refuse de les embarquer à San Francisco. Norman Granz intente et gagne ses procès. Il loue les auditoriums et enlève les pancartes « W.-C. pour Blancs », « W.-C. pour Noirs » (Houston, Texas, 1955). Les Lorillard, riches héritiers des tabacs du même nom, montent à Newport, Rhode Island, le festival de jazz qui donnera sa forme aux autres. En juin 1956, Ella Fitzgerald se produit au Waldorf Astoria avec Count Basie, enregistre Rodgers et Hart (orchestre de Buddy Bregman), Duke Ellington, et mène une vie épuisante. Elle préférerait se remarier.

La télévision, le rock et le nouveau succès de jeunes chanteurs noirs (Little Richard) changent le paysage. Elle tourne avec Duke Ellington, apparaît au cinéma, participe au gala organisé par Sinatra pour Kennedy (janvier 1961, avec Sidney Poitier, Mahalia Jackson et Harry Belafonte), accroche aux murs de sa maison de Beverly Hills les photos de Granz et de Marilyn. Mincie, plus détendue en scène, toujours plus capable d'intégrer l'accident, le hasard, dans son chant (une citation, une bizarrerie, un comportement moqué, le chant des cigales à Juan-les-Pins, en 1964), elle connaît en compagnie de Tommy Flanagan une extraordinaire saison de plusieurs années. Le désert de Las Vegas n'affecte pas sa voix, mais elle souffre des yeux (le diabète, le maquillage), du cœur (pontage important), chante pour Duke Ellington, pour Louis Armstrong, pour Martin Luther King, se donne à chaque fois entière, sans compter, sans réserve, se retrouve assez seule avec un Count Basie paralysé, tous deux extrêmement touchants, sachant compenser les défaites de l'âge, elle riant de ses pertes de mémoire qu'elle comble en « scattant », désireuse, mais non, elle ne le fera pas, d'écrire l'histoire de sa vie et laissant en suspens ce titre qui fut un de ses premiers succès : *« Are You Here to Stay ? »*

Francis Marmande

Celle qui « scattait » comme personne

CHEZ LES FEMMES, Ella Fitzgerald a porté le scat à l'un de ses sommets, avec Sarah Vaughan et Anita O'Day, qui ne sont pas moins impressionnantes dans l'invention, le jeu et l'égalité avec les types de l'orchestre – car c'est de cela qu'il s'agit. Le scat est cet agencement virtuose entre syllabes et onomatopées, entre la voix et l'instrument, qui permet, par un juste retour des choses, au vocaliste de se mesurer à l'instrumentiste. Comme l'instrument dans le jazz s'est donné pour vocation de retrouver la voix humaine, on voit le trafic en miroir. Curieusement, aujourd'hui, presque tout le monde « scatte », presque personne ne sait le faire, plus personne ne sait le faire à la hauteur des maîtres de l'art.

L'origine légendaire, c'est la partition tombée d'Armstrong *(voir ci-dessus).* Le mot *scat* figure dans son improvisation de *Heebies Jeebies.* Jelly Roll Morton, qui assure avoir inventé le jazz, prétend en 1938, preuve à l'appui, qu'il fut de tout temps un virtuose de la chose et qu'un nommé Joe Sims la pratiquait déjà à l'époque des croisades. C'est plausible, bien que Armstrong soit allé aussi loin que possible dans le charme et la drôlerie. La période be-bop, qui doit à la pratique du scat son nom, porte le genre à un point d'incandescence inatteignable aujourd'hui. Car il ne s'agit pas de faire simplement « Ooo-Shoo-Be-Doo-Bee » pour « scatter ».

UNE POÉSIE HORS LA LANGUE

Philippe Baudoin, spécialiste du genre, le fait observer : il n'y a pas de scat triste. On peut ajouter à cette remarque que les exemples les plus connus (Cab Calloway, Sacha Distel, Maria Joao) ne sont pas les plus intéressants. En revanche, les joutes époustouflantes où Dizzy Gillespie défie son chanteur d'orchestre Joe Carroll, le ronchonnement swingué de Clark Terry, la folie furieuse de Leo Watson ou l'ultime inversion par laquelle le trio Hendricks-Lambert-Ross et les Double-Six font passer pour scat une syntaxe accélérée, sont une contribution particulièrement décisive à l'histoire d'une poésie hors la langue qui ne se sert que d'elle. De cela, l'imagination rêveuse d'Ella Fitzgerald est l'exemple le plus vigoureux.

F. M.

La meilleure chanteuse de jazz...

CE TEMPS est devenu si suavement épris de sa propre naïveté que, outre la tristesse, il faut, à la disparition d'Ella Fitzgerald, endurer mille fois dans la journée : *« C'était la meilleure chanteuse de jazz. »* C'est donc de cela qu'il retourne, de cette médiocrité d'âme rongée comme un ongle, le jugement structuré comme l'inconscient d'un parieur de course d'escargots.

Ella n'était pas *« la meilleure »* chanteuse de jazz. On se balance des meilleurs. Ella, comme Oum Kalsoum ou La Callas, dans les temps récents, incarne, jusqu'à la souffrance la plus haute, l'idée même de la poésie et de l'enfance brisée. Jazz ou pas. Faudra-t-il redire à quel point, comme Charlie Parker, Archie Shepp ou n'importe qui, on se fiche de l'idée du « jazz » qui sommeille sous cet éloge, à quel point fait enrager l'infâme adjectif *jazzy* pondu par des dealers et des écervelées.

Meilleure ou pas, meilleure à sa façon et certainement préférée comme d'autres le sont en secret pour d'autres motifs, Ella apporte en scène un jeu de voix sans précédent dans les écarts et la tessiture, une présence si violemment lumineuse qu'elle lui échappe au mépris douloureux de sa propre vie (elle ne cessa de le regretter), plus cette égalité d'âme qui la fit aimer des musiciens, dans un milieu particulièrement hétérosexuel.

Tous voulurent jouer avec elle, la protéger et se laisser éclairer par sa luminosité sans défaut. Dans

Un jeu de voix sans précédent dans les écarts et la tessiture, une présence violemment lumineuse

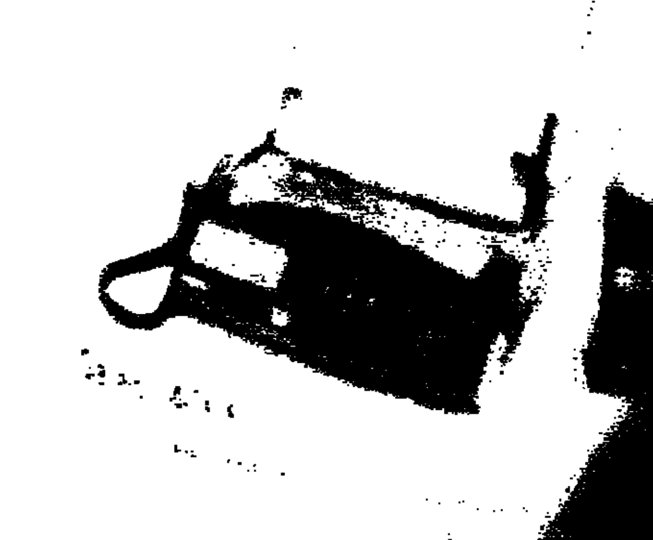
une séance avec Duke Ellington (coffret Verve 314 519 832-2), on les entend patiemment enregistrer. l'orchestre parti comme un orage de bonheur ; elle, elle est d'une justesse, d'une mise en place à damner toutes les chanteuses du monde ; c'est si fort qu'on oublie presque instantanément la perfection – comme s'il s'agissait de cela et de championnat du monde ! –, on est en larmes quand elle dialogue avec les solistes, les surprend, se cache, coucou, revient ; ils ne savent plus où ils en sont des harmonies, s'amusent comme gredins en déduit, car elle mit dans son chant tout l'art amoureux qu'elle eût cent fois préféré glisser dans sa vie, et ils reviennent sur terre en douceur, comme se pose un émouchet.

Dans cette séance, tout a été gardé des sons du studio, ces voix de techniciens d'outre-cabine qui rassurent, le hors-champ de la musique : à la fin, il y a les trois secondes éternelles de silence respectées pour pouvoir couper la bande. Et, soudain, on entend la voix de ville d'Ella, timide, discrète, l'air de s'excuser, le contraire du rire d'une courtisane ou de l'abandon d'une star. Elle murmure pour Ellington : *« I do my best. »* Elle faisait de son mieux, tout son possible. C'était immense. La petite complainte agaçante et délicieuse de France Gall *(Elle a Ella)* sent cela bien plus finement, en douce, que les palmarès des jugeurs de meilleures chanteuses de jazz.

De toute façon, quand on a traversé la France d'ouest en est en quarante-deux heures à peine, d'Itxassou (Pays basque) à Juan-les-Pins, à bord d'une Simca presque neuve (217 000 kilomètres au compteur, cela permet de voir venir), en juillet 1964, juste pour l'entendre, au dernier rang du dernier gradin, parce que l'on croit de bonne foi à l'époque que son art est en voie d'extinction (on aime Monk, Mingus, Ornette et la révolution), on est assez partial.

A la première note, on a fondu de bonheur. A la deuxième, les grillons sont partis en sarabande. Elle s'est arrêtée, un peu interloquée, et tout de suite elle a rebondi, elle s'est mise à dialoguer avec eux comme elle savait le faire avec Armstrong, Gillespie ou le digne Roy Eldridge. Ils se sont pris au jeu, les bougres ! Ce concert d'une femme habitée par le chant, du trompettiste et du règne animal a réellement eu lieu. C'est encore pis qu'une illusion : on l'a bel et bien vécu.

F. M.



jambes en 1993. Le prétoire a rendu hommage à « la voix phénoménale ... du cœur des Améri... générations à venir ».

superbe et solitaire,

F. M.

Dialogue difficile entre photographie traditionnelle et plasticiens au Printemps de Cahors

Régis Durand quittera ce festival pour prendre la direction du Centre national de la photographie

Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a inauguré, vendredi 14 juin, le sixième Printemps de Cahors, un des principaux festivals de photo en France. Une vingtaine d'expositions, des projections nocturnes et des films de photographes sont au programme. Régis Durand, commissaire du festival, va quitter ce poste pour prendre la direction du Centre national de la photographie à Paris.

LE PRINTEMPS DE CAHORS, place Champollion, 46000 Cahors. Tél. : 65-53-94-75. Jusqu'au 7 juillet. Catalogue, 64 p., 80 francs.

CAHORS
de notre envoyé spécial

A Paris, le Centre national de la photographie (CNP) expose les images que Marc Riboud a prises en Chine. C'est du reportage classique, en noir et blanc, où l'auteur impose son cadre à un environnement qu'il capte (*Le Monde* du 1er juin). Au Printemps de Cahors, ouvert vendredi 14 juin, on peut découvrir une tout autre photographie, dite plasticienne, en prise avec l'art contemporain et moins populaire : des images fabriquées, mises en scène, qui jouent autant de la surface, de la matière, du mouvement (flirt avec la vidéo), de la fiction, et sont présentées parfois en installations spectaculaires. Une photographie qui n'enregistre pas, pur produit de l'imagination de son auteur.

Il y a autant de rapports entre ces deux photographies qu'entre un primitif flamand et l'art vidéo. Nouer des liens entre ces images, faire dialoguer les publics, donner des clés à des spectateurs déboussolés, expliquer qu'il n'y a pas d'un côté *« des photographes »* et de l'autre *« des artistes »*, que l'opposition la plus intéressante est entre ceux qui parlent du monde à travers leurs images et ceux qui interrogent la notion même de photographie, tout cela sera la – lourde – tâche de Régis Durand. C'est lui, en effet, qui pilote le programme de Cahors et lui a donné son label « plasticien ». Et c'est lui qui vient de remplacer Robert Delpire à la tête du CNP, institution phare de l'Etat en matière d'image, dans une tradition plutôt documentaire (*Le Monde* du 25 mai).

Cahors justement, largement subventionné par la Fondation Cartier, se targue d'associer les deux styles de photo, d'où son succès (100 000 visiteurs attendus). Les grands classiques – Cartier-Bresson, Frank, Klein, Friedlander, Penn, Brandt – sont projetés le week-end, jusqu'à 1 heure du matin, sur les façades médiévales ou sur des écrans, ce qui a le don d'animer la ville. Cette communication visuelle a, comme point d'orgue, une projection monumentale de signes aux couleurs fluo par Jorge Orta. Toujours dans un souci pédagogique, le public peut découvrir la production des éditions Marval, rencontrer une galerie invitée, Le Réverbère à Lyon, et, à l'initiative de la Cinémathèque française, voir des films de photographes, notamment *Midlands at Play and at Work*, d'Henri Cartier-Bresson, retrouvé en 1995.

PERTE DE SENS

Et puis il y a l'autre photographie, la *« très contemporaine »* comme l'écrit Régis Durand, qui s'étale en une vingtaine de petites expositions – des images souvent inédites et parfois commandées pour l'occasion. L'idée est habile : utiliser la photo classique pour attirer le public vers des œuvres plus arides. Mais que voit-on dans ces expositions ? Une avalanche de travaux d'un formalisme ennuyeux, de gadgets visuels, de matières indéfinissables, de motifs décoratifs, d'effets anecdotiques, de propos primaires, de vues banales et sans générosité.

Sans doute ces artistes, qui témoignent pour beaucoup d'un complexe beaux-arts, ont-ils quelque chose à dire. Mais entre le projet et le résultat, le décalage est vertigineux. Un exemple. Le Chilien Alfredo Jaar se demande comment montrer le génocide du Rwanda en partant du constat que la plupart des images de reportage ne disent rien de l'ampleur de la répression. Il a donc simplement inscrit dans des caissons lumineux, lettres blanches sur fond noir, les noms de lieux de massacres. Ailleurs, il expose des boîtes noires contenant des images du Rwanda que l'on ne peut voir, une façon de parler de l'immontrable. Le décalage est tel avec le problème abordé, la démonstration est si lourde et le résultat plastique si insignifiant que le propos s'en trouve oblitéré.

La perte de sens, c'est bien ce qui affaiblit la plupart des artistes montrés à Cahors, mais aussi, bizarrement, le refus de la photographie et de ses pouvoirs. Quelques-uns échappent au marasme. L'Allemand Jürgen Klauke théâtralise les comportements humains. Laurie Simmons propose un joyeux et féroce monde de figurines sorties de BD qui lui permet d'ausculter le couple. Et puis deux très belles surprises : les paysages urbains de Stéphane Couturier, où les motifs de couleurs s'entrechoquent avec prouesse, et les portraits d'adolescents à la plage, sur fond de mer, plus déshabillés qu'en costume marin, où la Néerlandaise Rineke Dijkstra montre des corps ingrats et inquiets. Deux preuves que le style documentaire, qui ne se réduit pas au reportage, est bien le courant le plus réjouissant de la photographie contemporaine.

Michel Guerrin

En attendant le plan du ministre

Régis Durand, directeur artistique du Printemps de Cahors, va quitter ce festival pour prendre la direction du Centre national de la photographie. Il fera connaître son programme pour le CNP à l'automne, et sa première exposition est prévue en janvier 1997. Sa passion pour la photographie plasticienne inquiète certains, le CNP ayant fidélisé un public. L'intéressé se veut rassurant : *« Je vais m'ouvrir à tous les aspects de la création. Ce serait stupide de faire au CNP ce que j'ai fait à Cahors. Je ne suis pas un doctrinaire. Mais je ne montrerai que la création actuelle, car c'est au musées de traiter l'histoire. »* Et Régis Durand d'assurer : *« La photographie du réel* [comme il l'appelle] *aura toute sa place au CNP. »* Régis Durand sait aussi que son action dépendra du plan photo que le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, doit présenter avant l'été. La création d'un lieu qui fédère les actions de l'État, la pédagogie, la promotion de la création et du patrimoine seraient à l'étude.

John Jasperse lauréat des Rencontres chorégraphiques de la Seine-Saint-Denis

Dix-huit compagnies étaient présentes à Bobigny

BRAS DÉFORMÉS par des jeux de lumières, corps empaquetés, contraints. Trois hommes sortent leurs sexes de leurs pantalons, deux femmes leurs seins de leurs chemisiers, et se livrent à une danse avec leurs attributs sexuels, face au public, l'air absent. L'Américain John Jasperse invente des situations qui n'ont pourtant rien de pornographiques. Elles relèvent plutôt de la vérification d'identité, d'une interrogation sur le masculin et le féminin. La seule certitude d'être un homme, une femme : les différences sexuelles physiques. Alors on les exhibe. Cette danse de l'exploration incertaine est accompagnée d'une musique, signée James Lo : atmosphère new-yorkaise, urbaine, brouhaha de cocktails, ambiance de danger, bruits de pas d'un homme qui court, qui marche, qui monte et descend un escalier.

Excessories – titre collage, entre accessoires et excès – symbolise une tendance qui se développe dans la danse d'aujourd'hui : la recrudescence de la nudité. Pas de la nudité, politique et joyeuse, des années 60 et 70 qui refusait le Vietnam, le puritanisme, qui prônait la libération sexuelle. Il s'agit, au contraire, d'une nudité qui serait une sorte de degré zéro de la danse, une mise à plat des identités, une réflexion sur le corps souffrant, atteint par la maladie, la crise sociale, le retour de l'ordre moral. On pense, en France, aux recherches de Jérôme Bel, de Boris Charmatz. Autour de cette douleur, l'Américain développe une écriture forte, libre et, paradoxalement, d'un raffinement extrême. Il a gagné le prix attribué par l'Adami (société pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes) et le prix Jan Fabre, offert par le chorégraphe flamand pour récompenser l'œuvre la plus subversive. *« J'ai demandé à mes danseurs d'improviser sur les choses qui les mettent mal à l'aise*, dit l'Américain. *Etre subversif en anglais évoque le désir de choquer. Ce n'est pas mon cas. Si je suis subversif, c'est dans la rupture que je cherche à l'être. »*

SOUTIEN À LA DIFFUSION

Les Ve Rencontres chorégraphiques de la Seine-Saint-Denis – dont Mathilde Monnier était l'invitée d'honneur – réunissaient dix-huit compagnies, sélectionnées, d'octobre 1995 à mars 1996, au cours de trente plates-formes organisées dans dix-neuf pays. Les candidats, retenus pour venir présenter leur danse à la Maison de la culture de Bobigny (du 12 au 16 juin), reçoivent automatiquement le Prix d'auteur du conseil général de la Seine-Saint-Denis. Ce prix consiste en une aide financière pour leur prochaine création. Il est aussi un soutien à la diffusion. Le Portugais Paul Ribeiro a partagé le prix Adami avec John Jasperse. Il a également reçu le prix Bonnie Bird.

Le jury de ces Rencontres a également remarqué le danseur Roumain Florin Fieroiu dans *Le Grand Jeu* de Christian Trouillas (France), Anne Williams dans *E muojo Disperato* de Javier de Frutos (Grande-Bretagne), Julia Cima dans *Aattenentionon* de Boris Charmatz (France), et Jae-Man Joo dans *The Waining Moon* de Yun Kyung Lee (Corée).

Dominique Frétard



Robert Wilson et Lou Reed embarquent dans leur machine à explorer le temps

Création au Thalia Theater de Hambourg de la comédie musicale « Time Rocker »

Jamais le metteur en scène américain Robert Wilson n'avait été plus actif que ces derniers mois. Plusieurs de ses créations récentes sont ou seront à l'affiche en France et à l'étranger comme cette production exceptionnelle de *Time Rocker*, une comédie musicale coproduite par l'Odéon-Théâtre de l'Europe, écrite par Lou Reed et le poète américain Darryl Pinckney et créée le 12 juin 1996 au Thalia Theater de Hambourg.

TIME ROCKER, musique et chansons de Lou Reed, livret de Darryl Pinckney (traduit en allemand par Wolfgang Wiens), mise en scène de Robert Wilson. Avec la troupe du Thalia Theater de Hambourg. Dernières représentation à Hambourg les 18 et 19 juin. Rens. : (19) 49-40-32-26-66. Ce spectacle sera présenté à l'Odéon-Théâtre de l'Europe en version allemande et anglaise surtitrée en français du 7 au 19 janvier 1997. Location ouverte par abonnement : 44-41-36-38.

HAMBOURG
de notre envoyé spécial

Un accueil magistral : vingt minutes de rappel ont salué le 12 juin la première de *Time Rocker*, comédie musicale signée par deux des artistes américains les plus en vue cette année : Lou Reed, fondateur du Velvet Underground, dont le dernier album, *Set The Twilight Reeling*, et la tournée française ont séduit de larges audiences ; Robert Wilson, qui a donné en quelques semaines *Perséphone* au Festival de Maubeuge, puis *La Maladie de la mort*, de Marguerite Duras, à Lausanne, avant de concevoir pour Hambourg, avant Paris, une œuvre d'une rare invention. Quand Lou Reed, aux rappels, entouré de la troupe du Thalia Theater de Hambourg en pleine forme, est apparu micro en main, extrêmement intimidé, et qu'il a chanté quelques mesures d'une chanson du spectacle, *Into The Divine*, le plaisir était jubilation.

Le seul regret était qu'un voyage de deux heures et trente minutes s'achevait. Voyage théâtral et musical donc, librement inspiré du roman de H.-G. Wells, *La Machine à explorer le temps*. Il a commencé l'été dernier en Amérique, à Watermill, la « fabrique » de Robert Wilson, où le metteur en scène a longuement discuté avec l'auteur du livret, Darryl Pinckney, et le compositeur, Lou Reed. Puis se sont aiguisés les crayons de Wilson et vingt-huit dessins ont été présentés, en novembre 1995, aux douze acteurs du Thalia embarqués dans *Time Rocker*. Cette explication en forme d'exposition est la marque du metteur en scène car ses spectacles, plus que ceux d'aucun autre, sont avant tout des créations plastiques habitées par le mouvement des corps et la couleur des voix, ici chantées et parlées, toujours amplifiées.

Au commencement de *Time Rocker* était la disparition d'un mystérieux docteur à Londres à la fin du XIXe siècle. Deux de ses proches, Nick (Stefan Kurt) et Priscilla (Annette Paulmann), sont soupçonnés par la police d'être pour quelque chose dans cette disparition. Ils décident donc de s'échapper à leur tour dans une drôle de machine – à bord d'un *Big Fish* a décidé Robert Wilson, squelette de bateau ou de baleine comme on voudra (Jonas...). Le voyage, avec ou sans retour – l'énigme est entière –, débute dans le cabinet du docteur, et continue dans une bibliothèque, dans un temple inspiré de l'Egypte ancienne, dans une fumerie d'opium chinoise du XVIIe siècle, dans une maison de la Nouvelle-Angleterre en 1862, « *Im Nirgendwo* », c'est-à-dire nulle part, dans une salle à manger, un bureau, un paysage « désolé », des bains du futur, dans la chambre d'enfant de Priscilla ou celle d'étudiants du Kansas en 1996, dans une ville assiégée ou encore dans une pièce vide...

Time Rocker est composé de trente et une scènes et de presque autant de décors conçus par Robert Wilson avec une invention, beaucoup d'humour aussi, et cette faculté de donner une âme aux objets, chaises, roches, cubes aussitôt personnages, apparaissant et disparaissant du plateau sur lequel ils se meuvent mystérieusement. Parfois, ils se jouent de la pesanteur, évoluant à plusieurs mètres du sol, comme le Big Fish, dont la curieuse bouche abritera un instant les amours des deux héros enlacés. Il y a aussi quinze chansons originales de Lou Reed et de nombreuses plages musicales, du minimalisme le plus dur – comme l'ouverture, quelques notes pincées sur une guitare, aussi peu démonstratives que possible – au rock le plus pur, même si la tonalité de la partition tient plutôt, résonance de l'humeur de l'œuvre, de la ballade, nostalgique et poignante. Les textes de Lou Reed ne servent pas à faire avancer l'action, rôle dévolu au livret, mais sont l'écho des préoccupations des personnages rencontrés par les deux jeunes héros.

Un familier de la musique et des sons

Rien d'étonnant à ce que Robert Wilson transpose librement à la scène *La Machine à explorer le temps*, de H. G. Wells, car le metteur en scène et plasticien a toujours essayé de rendre le temps visible sur la scène, ne cessant d'analyser, de décomposer le moindre mouvement, geste, lumière et son pour en faire surgir l'intensité et la durée. Il a souvent voulu le faire par le biais de la comédie musicale, *Time Rocker* étant le dernier volet d'une trilogie produite par le Thalia Theater de Hambourg commencée avec *The Black Rider* (partition de Tom Waits et texte de William Burroughs, 1990), puis continuée avec *Alice In Wonderland* (Tom Waits encore, 1992). Auparavant, Robert Wilson avait créé de nombreux spectacles musicaux, comme *Einstein On The Beach* (musique de Philipp Glass, 1976) et dirigé régulièrement des opéras.

Et ceux-là ne sont pas franchement tristes : outre une déesse à la robe de pierre juchée sur un piédestal et servie par des « croyants » formant ballet, il y aura deux policiers terriblement *british*, dont un ténor de haut lyrisme, des fumeurs et danseurs chinois chez qui l'opium provoque des rires d'ivresse, une sorte de Scarlett O'Hara méditant sur une balancelle, Mongo et Longo, figures éternelles du maître et de l'esclave, deux secrétaires disertes en fourreaux lamés à l'humeur jazz *(Gossip Song : « Tu savais qu'elle était enceinte ?... »)*, des paysans du futur cultivant une terre semée de minuscules constructions, des baigneuses dansant dans des cabines de douche virevoltantes, des soldats, des bourgeois et des marchands, un homme encagoulé au discours terrible... Les costumes de Frida Parmeggiani sont autant de miracles d'imagination, même quand Robert Wilson demande l'impossible, comme ces « robes triangles » portées par trois femmes-métronomes mesurant le temps de leurs balancements.

Ici s'entrechoquent les mondes intérieurs et réels, le dessus et le dessous des choses et des gens, évidemment le passé, douloureux, et l'avenir, effrayant. *Time Rocker* est, avec tous les moyens disponibles aujourd'hui au théâtre, un éloquent voyage musical, même lorsqu'il se risque à l'abstraction – une gageure en scène. Ceux qui ont conçu, ceux qui servent avec cœur sa matière, ses rythmes, ses couleurs, ses vibrations l'ont hissé au rang d'œuvre d'art.

Olivier Schmitt

DANS LES THÉÂTRES

LE CHANT DES CHANTS
Traduction d'Henri Meschonnic. Mise en scène : Patrick Haggiag. Avec un collectif de trente-neuf comédiens et musiciens, en alternance. PETIT ODÉON, 1, place de l'Odéon, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 44-41-46-36. Lundi au mercredi, samedi et dimanche, à 17 heures. 30 F et 70 F. Jusqu'au 30 juin.

Pendant le spectacle, le bar de l'Odéon reste ouvert. Les spectateurs et les comédiens s'y retrouvent, dans un va-et-vient continu entre la salle et le foyer. Ils tiennent cette liberté de Patrick Haggiag. Le metteur en scène a souhaité que *Le Chant des chants – Le Cantique des cantiques* dans la traduction d'Henri Meschonnic – puisse être entendu un peu comme dans une synagogue. Les comédiens – un collectif plus qu'une distribution – se relaient. Les spectateurs sont debout, assis par terre, ou posés sur d'étroits tabourets. Cette ambiance inhabituelle sert le propos du spectacle : faire entendre le plus beau chant d'amour comme une musique sans fin, qui se mêle à la vie, la berce et la console. Mais il est desservi par les contraintes imprescriptibles du théâtre, dont une, toute bête, qui veut qu'on entende mieux quand le corps n'est pas contraint. Ce *Chant des chants* serait mieux servi s'il était donné dans un jardin, comme le verger d'Urbain V, au pied du palais des papes d'Avignon.

Brigitte Salino

L'HERBE AMÈRE
de Louis Chamack. Mise en scène de Louis Chamack et Daniel Deiprat. Avec Clara Bellar, Alfred Cohen, Arnaud Duteil, Jérôme Frey, Marie Henriau, Dan Herzberg, Laurent Koebl, Romain Lagarde, Jérôme Lepaulmier, Mathias Mégard... THÉÂTRE HÉBERTOT, 78, boulevard des Batignolles, Paris-17e. Mo Rome ou Villiers. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 15 heures. 80 F à 200 F. Jusqu'au 31 juillet.

A l'encontre de la majorité des pièces contemporaines, *L'Herbe amère* traite d'un problème en prise directe avec le monde d'aujourd'hui – la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. L'auteur, Louis Chamak, met en scène de jeunes appelés chargés de la décontamination, juste après l'explosion. Ces hommes ne savent pas quel danger ils encourent. Leur chef joue à la guerre – c'est un ancien d'Afghanistan. Le médecin militaire boit de la vodka à la bouteille – il est le seul à mesurer les conséquences de la catastrophe, donc à savoir que les « *héros* » de la décontamination mourront d'avoir approché « l'herbe amère », Tchernobyl en russe. Dans un décor de lits superposés, une densité impressionnante d'hommes (seize) contraste avec la présence furtive de deux femmes (une mère et une fiancée) : la mort se décline au masculin. Louis Chamack a écrit une pièce proche d'un film taillé dans l'étoffe de la guerre. Une réplique vous situe un homme, un regard vaut une parole, et le suspense tient à la gravité d'une situation avouée aux spectateurs, mais cachée aux acteurs. Cela donne une représentation bancale : intéressante par son thème, figée dans sa manière.

B. S.

MOI QUI AI SERVI LE ROI D'ANGLETERRE
de Bohumil Hrabal. Mise en scène : Michel Dubois. Avec Jean-Paul Farré. THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. 120 F et 160 F. Jusqu'au 29 juin.

C'est l'histoire d'un petit homme qui commence par être groom dans un hôtel de la province tchèque, avant d'aller à Prague, où il entame une ascension sociale qui semble inéluctable. Collaborateur quand les Allemands envahissent son pays, il entre dans la Résistance au dernier moment, avant de se faire construire un hôtel de luxe avec de l'argent volé aux juifs. Il faut l'arrivée au pouvoir des communistes pour que cette ascension soit brisée. Le petit homme, qui se retrouve cantonnier à la frontière bavaroise, n'est pas pour autant mécontent de lui : son opportunisme n'a d'égal que sa lâcheté – une lâcheté sans fond, dont Bohumil Hrabal donne un portrait terrifiant dans son roman le plus célèbre, *Moi qui ai servi le roi d'Angleterre*. A Chaillot, Jean-Paul Farré joue le petit homme tchèque sans férir. Dirigé par Michel Dubois, qui signe une adaptation active, le comédien occupe le plateau en hôte qui recevrait des invités. Il aime le livre de Bohumil Hrabal, et le fait savoir, dont il conseille la lecture aux saluts.

B. S.

Les senteurs poivrées de la musique de Maurice Ohana

TROIS CONTES DE L'HONORABLE FLEUR, de Maurice Ohana. Yumi Nara (soprano), ensemble 2E2M, Michel Podolak (direction), Pierre Peyronnet et Cécil Dremière (mise en espace, lumières et scénographie). Grande salle du centre Georges-Pompidou, le 15 juin.

Classer *Trois contes de l'honorable fleur* (1978), de Maurice Ohana (1914-1992), dans la catégorie expérimentale du théâtre musical mènerait sans doute à se fourvoyer. On sait qu'avec Ohana les repères catégoriels font long feu. Dès 1962, le musicologue Jean Roy avait vu juste : « *Lentement d'abord, puis de plus en plus hardiment, Maurice Ohana a retrouvé les secrets essentiels qui font de la musique la vibration magique des corps sonores dans un espace spirituel qui est un lieu de poésie.* » Pour autant, rien n'assurait, à qui n'avait pas réentendu l'ouvrage sur scène, que *Trois contes* tenait le coup presque vingt ans après sa création.

On a parfois dit qu'Ohana s'était laissé « pervertir » par une « modernité officielle ». C'est probablement vrai, si l'on en juge à certaines pièces ayant sacrifié au goût ambiant (*Sacral d'Ilx*, certains *Préludes* pour piano, trop « accessoirisés »). Mais il serait trop facile de surévaluer ses premiers chefs-d'œuvre, encore écrits dans un langage résolument tonal (*Llanto por Ignacio Sanchez Meijas*, 1950 ; *Cantigas*, 1953-1954) pour diminuer la portée d'*Anneau du Tamarit* (1976), de sa *Messe* (1977) ou de *Trois contes*. Certes, la partie vocale de *Trois contes* affiche sa « modernité » (passages du parler au chanter, glissandos, effets de vibrato, etc.) ; certes, le petit orchestre use de certaines techniques de jeu contemporaines, comme les sons multiphoniques aux bois. Ces « effets » sont habités par une vraie nécessité expressive, une fraîcheur qui les font passer du statut d'expérimentations à celui d'objets sonores familiers.

Le parfum de *Trois contes* semble celui d'un jardin aromatique où l'humus frais, les senteurs poivrées et sucrées cohabitent. Son petit orchestre a du « nez » et du « grain » : un ensemble sans cordes (à l'exception d'un violoncelle), tantôt granitique, tantôt liquide, mais jamais sec ou « impressionniste ». L'évocation poétique orientale voulue par le compositeur et mise en images verbales par Odile Marcel pouvait y incliner. Mais Ohana sait éviter les effets scintillants ou le gros trait. Ohana a agi en musicien subtil.

UN ENSEMBLE ATTENTIF

Trois contes de l'honorable fleur a été écrit pour la soprano japonaise Michiko Hirayama, égérie romaine de Giaciento Scelsi, autre grand exilé en son siècle. Yumi Nara reprend ce rôle, qui semble écrit pour elle. Elle chante d'une voix aux couleurs multiples, et surtout émeut par une « mimique » qu'Olivier Messiaen avait un jour saluée. Elle évolue librement dans l'espace subtilement dessiné et éclairé par Pierre Peyronnet et Cécil Dremière.

A part quelques rares attaques imprécises ou un son de hautbois qui « traînait » après une séquence polyrythmique de notes répétées, coupée net, les musiciens de l'ensemble 2E2M ont été attentifs à la direction calme et précise du jeune chef Michel Podolak. A moins que Philips se décide à rééditer le microsillon de 1979, on ne saurait trop leur conseiller de vite enregistrer l'œuvre.

Renaud Machart

A Saint-Nazaire, la destruction de la grue Gusto symbole d'un patrimoine industriel laissé à l'abandon

À PARTIR du 24 juin prochain, la grue Gusto, qui s'élève actuellement dans le port de Saint-Nazaire, va être tronçonnée par une entreprise de démolition. Cet instrument de levage de 1 400 tonnes, l'un des plus puissants au monde, dont la contre-flèche d'une portée de 103 mètres domine la forme Jean-Bart, a été construit en 1936 par les Chantiers Gusto – d'où son nom –, une entreprise hollandaise (*Le Monde* du 9 mars). Elle permit la révolution de la construction navale, assurant le passage de la construction rivetée à la construction soudée. Elle a fonctionné jusqu'en 1982, date à laquelle sa technique se trouva dépassée.

Cet élément important du patrimoine industriel avait fait l'objet d'un avis de protection de la part des Monuments historiques en 1992. la mesure de classement n'avait pas été signée par Jack Lang, alors ministre de la culture. Ce dernier attendait l'élaboration d'un plan de financement associant les collectivités locales et le propriétaire – les Chantiers de l'Atlantique. Son successeur, Philippe Douste-Blazy, n'a pas davantage signé l'arrêté de classement, comme la loi l'y autorise en cas de désaccord avec le propriétaire. Et ce en dépit d'un rapport favorable rédigé par un architecte en chef des Monuments historiques. Dans un courrier, le ministre précise que l'Etat ne peut engager seul les dépenses nécessaires à la sauvegarde de la grue. Mais il se retranche derrière le chiffre, 23 millions de francs, qui a servi de base à la discussion avec les collectivités locales hostiles à la conservation de l'instrument. Sans tenir compte de l'étude réalisée par ses propres services : ces derniers montrent que pour 1,5 million de francs (le coût de la destruction), la grue pouvait bénéficier de mesures conservatoires dans l'attente d'un aménagement muséographique ultérieur.

Le patrimoine industriel, dont Philippe Douste-Blazy avait pourtant, en octobre 1995, fait une priorité, traverse une série noire. A Toulouse, un des derniers gazomètres de France, datant de 1914, récemment en service, a été détruit il y a un mois, le jour où son propriétaire – le Gaz de France – fêtait son cinquantenaire. Rappelons qu'en Allemagne et en Italie un certain nombre de ces édifices caractéristiques ont été transformés en galerie d'art ou en salle de spectacles.

Plus grave, à Strasbourg, le silo à céréales situé rue de la Minoterie, dans le Port autonome, et inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques par le préfet de région, le 13 décembre 1995, est en cours de démolition. En février, deux rapports émanant de l'inspection des Monuments historiques concluaient à la nécessité d'une protection. Le permis de démolir a néanmoins été demandé par le propriétaire. Le ministère n'ayant pas répondu dans les délais, le permis a été délivré et la mise à bas a pu commencer. A Marseille, enfin, les silos d'Arenc, construits vers 1890 sur le port de la Joliette et qui ont fait l'objet de nombreuses études, sont toujours en instance de démolition sans qu'aucune mesure de protection ait été prise.

Emmanuel de Roux

هكذا من الأصل

ES THÉÂTRES





tion de la grue Gustav
ustriel laissé à l'aband

Asie et Occident à Saint-Florent-le-Vieil

Il n'a fallu que deux ans à ce festival pour s'imposer



C'EST EA SOLA qui, avec *Sécheresse et pluie*, apporte « son » Vietnam : des chants, des danses, se répondant en un superbe opéra contemporain minimaliste, qui réussit le tour de force d'être parfaitement émouvant (le 20).

Le chorégraphe Thierry Niang succède à Ea Sola, mais accompagné par le piano très occcidental de Jeff Cohen (le 23). L'Américaine Margie Gillis choisit de danser sur la flûte de Nakamura (le 26). Les 6 et 7 juillet, « Week-end Europe-Chine » verra plus de cinquante artistes de l'Empire céleste et du Royaume de France rivaliser en acrobaties, danses, chants, et musiques en tous genres. Le 7, il y a aussi des polyphonies corses et dongs qui vaudront le détour (18 heures). On signale la présence de la rock star pékinoise : Dou Wei. La Souris déglinguée, groupe français, viendra l'accompagner (21 heures). Le 10 juillet : création avec Jordi Savall, M. Hirao à la viole de gambe. *Joli programme !* Toutes ces rencontres portent le sceau du raffinement et du discernement de Pierre-Jean de San Bartolome, directeur artistique de ce jeune festival.

★ **Abbatiale et jardins de l'abbaye et autres lieux,** *49410 Saint-Florent-le-Vieil. Jusqu'au 10 juillet. Tél. : 41-72-62-02.*

UNE SOIRÉE À PARIS

Everything But The Girl
En posant sa voix intensément *mélancolique sur la froideur* des machines, Tracey Thorn, la chanteuse d'Everything But The Girl, a renouvelé un répertoire qui tendait à s'enliser dans le pop-jazz acoustique. Cette techno intimiste sait émouvoir avec une grande élégance.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 19 heures, le 17. Tél. : 44-92-45-45.

Ash
Sur leur album *1977*, ces jeunes Irlandais doués pour les refrains instantanés aux guitares furibardes revendiquent l'héritage punk des Buzzcocks et de Jam.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 17. Tél. : 53-79-00-11. 110 F.

Marie-Catherine Girod, Noël Lee, Piers Lane, Denis Pascal (piano) Michel Fleury, animateur de concerts rares au Musée Grévin, publie chez Fayard une étude substantielle sur la musique et l'impressionnisme. Ses amis *musiciens*, fidèles des lieux, font entendre les correspondances sonores de ce thème, difficile et risqué, mais riche de propositions nationales, de l'Angleterre à l'Italie. Œuvres de Debussy, Ravel, Flem, Bridge, *Bax, Koechlin, Albeniz, Malipiero* et Scott. *Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre. 20 h 30, le 18. Tél. : 48-24-16-97. De 90 F à 200 F.*

Michel Portal, Martial Solal
Michel Portal et Martial Solal à l'Ircam, cela ne manque pas de piquant, quand Pierre Boulez a toujours clamé sa haine adornienne du jazz...
Si le clarinettiste a joué les contemporains – dont *Domaines*, de Pierre Boulez –, sa production musicale est à l'opposé de ce qui se fait dans ces lieux qu'on ne peut plus qualifier de souterrains depuis la prolongation verticale des locaux.
Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 heures, le 18. Tél. : 44-78-48-16. 90 F.

Zig Rag Orchestra
Etienne Brunet (saxophones), Benjamin Ritter et Laurent Saiet (guitare) persistent dans l'enthousiasmante entreprise qu'est le Zig Rag Orchestra. Echappées rock, folklores de l'Est, free jazz et fantaisies diverses et hommage peu commun à Louis Jordan, héros du récent *La Légende du franc rock'n'roll.*
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir Paris-11e. 20 h 30, le 19. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Eddie Henderson Quartet
Un trompettiste que le public jazz met du temps à *reconnaître*, mais dont les musiciens vantent les qualités d'expression. Ainsi le pianiste Laurent de Wilde, membre du quartette d'Eddie Henderson pour quelques jours.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 17 et 18. Tél.: 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CERTAINS L'AIMENT COURT
Film franco-belge de Romy, Abel et Gordon, Emmanuel Malherbe, Nicolas *Cuche, Vincent Mayrand*, Philippe Rouquier, Kram et Plof, Jean-Michel Isabel (1 h 35).
Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ;

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
Film français d'*Arnaud Desplechin*, avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, *Thibault de Montalembert*, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara *Mastroianni* (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : *40-30-20-10*) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont* Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont* Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Majestic* Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

DES NOUVELLES DU BON DIEU
Film français de Didier *Le Pêcheur*, avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, *Jean Yanne* (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

ELLE
Film français de Valéria Sarmiento, avec *Marine Delterme, Didier Flamand* (1 h 26).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

FAUTE DE SOLEIL
Film français de Christophe Blanc, avec Jean-Jacques Benhamou, Sarah Haxaire, Christian Balthauss, Françoise Descarrega, Evelyne Ker, Patricia Orlando (57).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MIDDLE OF THE MOMENT
Film suisse-allemand de Werner Penzel, Nicolas Humbert, avec Robert Lax, Aghali Ag Rhissa, Johann Le Guillerm, Mutu Walat Rhabidine, Sandra M. Brow, Amoumoun (1 h 20).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PERSONNEL ET CONFIDENTIEL
Film américain de Jon Avnet, avec Robert Redford, Michelle Pfeiffer, Stockard Channing, Joe Mantegna, Kate Nelligan, Glenn Plummer (2 h 09).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e 44-24-46-24 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 17 JUIN

Norma
de Bellini. Carol Vaness (Norma), Susane Mentzer (Adalgisa), Franco Farina (Pollione), Dimitri Kavrakos (Oroveso), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Carlo Rizzi (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 17, 20, 26 et 29 ; 15 heures, le 23, jusqu'au 9 juillet. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Jean Martin (piano).
Schumann : *Scènes de la forêt, Fantasiestücke, Kreisleriana, Intermezzi.*
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. 20 h 30, le 17. Tél. : 45-31-10-96. 100 F.

Vladimir Ashkenazy (piano).
Mozart : *Fantaisie pour piano KV 475, Sonates pour piano KV 457 et 311.* Chopin : *Nocturnes op. 27, Mazurkas, Ballade op. 52, Barcarolle op. 60.*
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 17. Tél. : 45-61-53-00. De 120 F à 370 F.

MARDI 18 JUIN

Cecilia Gasdia (soprano), Bruno Canino (piano).
Œuvres de Duparc et Massenet. Rossini : *Mélodies.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 18. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

Yumi Nara (soprano), Alice Ader (piano).
Œuvres de Matsudaira, Messiaen, Stravinsky et Bartoli.
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Châtelet. 21 heures, le 18. Tél. : 44-54-53-00. 100 F.

Galina Gorchakova (soprano), Larissa Gergieva (piano).
Œuvres de Tchaïkovski. Rachmaninov. Glazounov. Grechaninov. Taneiev. Rubinstein.
Saint-Denis (93). Maison de la Légion d'honneur, 5, rue de la Légion-d'Honneur. Mo Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 18. Tél. : 48-13-06-07. 150 F.

MERCREDI 19 JUIN

Carmen
de Bizet. Katarina Karneus, Martine Olmeda (Carmen), Luca Lombardo, Patrick Raftery (don José), Annick Massis, Inva Mula (Micaela), André Cognet, Ludovic Tezier (Escamillo), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur de l'Opéra-Comique, Ensemble orchestral de Paris, Lawrence Foster, David Heusel (direction), Louis Erlo (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 19, 21, 25, 27 et 28 juin et les 3, 5 et 9 juillet ; 16 heures, le 30 juin et le 7 juillet. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 490 F.

Lucia di Lammermoor
de Donizetti. Andrea Rost (Lucia), Frank Lopardo (Edgardo), Roberto Frontali (Enrico), Alastair Miles (Raimondo), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Bruno Campanella (direction), Andrei Serban (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 19 et 22 juin et les 2 et 4 juillet ; 15 heures, le 7 juillet. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F a 590 F.

Quatuor Rosamonde
Looten : *Quatuor à cordes nº 4.* Marchand : *Fantaisie.* Thomassin : *Analecta*, création. Dulat : *Quatuor à cordes.* Fauré : *Quatuor à cordes.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 19. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Ensemble Court-circuit
Baschet : *Alma Luvia.* Maresz : *Metallics.* Charvet : *Qohèlèt.* Martin : *Wu.* Verrando : *Movimento discreto.* Fineberg : *Paradigms.* Belinda Pigeon (soprano), Marie Boyer (mezzo-soprano), Pierre-André Valade (direction).
Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 heures, le 19. Tél. : 44-78-48-16. 90 F.

JEUDI 20 JUIN

Orchestre national de France
Smetana : *Blanik.* Husa : *Musique pour Prague.* Dvorak : *Symphonie no 9 « Nouveau Monde ».* Leonard Slatkin (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 20. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Takemitsu : *Requiem pour cordes.* Schönberg : *Concerto pour piano et orchestre.* Henze : *Symphonie no 8, création.* Pierre-Laurent Aimard (piano), Marek Janowski (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 20. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

Electric Phoenix
Stockhausen : *Stimmung.*
Eglise Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 20 heures, le 20. Tél. : 42-71-93-93.

Clara Novakova (flûte), Jane Peters (violon), Ilton Wjuniski (clavecin).
Œuvres de JCF Bach, CPE Bach, Haendel, Martinu et Rameau.
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 20 h 30, le 20. Tél. : 42-44-45-46. 100 F.

VENDREDI 21 JUIN

Centre de formation lyrique de l'Opéra de Paris
Mélodies françaises. Lieder et airs populaires. Armen Guzelimian (piano).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 18 h 30, le 21. Tél. : 44-73-13-00. Entrée libre.

Philippe Muller et ses élèves
Œuvres de Debussy, Popper, Offenbach, Villa-Lobos, Fauré, Fitzenhagen, Massenet, Chausson et Berlioz. Camille Van Lunen (soprano), Valérie Aimard, Raphaël Chrétien, Marc Coppey, Henri Demarquette, Anne Gastinel, Jérôme Pernoo, Xavier Phillips, Raphaël Pidoux, Nadine Pierre, Bertrand Raynaud, François Salque, Cyril Tricoire, Dominique de Williencourt (violoncelle), Monique Bouvet (piano).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. 18 h 45, le 21. Tél. : 40-49-47-17. Entrée libre.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Beethoven : *Concerto pour violon et orchestre, Symphonie no 7.* Olivier Charlier (violon), Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 21. Tél. : 45-61-53-00. Entrée libre.

Orchestre de Paris
Mendelssohn : *Concerto pour violon et orchestre no 2.* Brahms : *Symphonie no 1.* Philippe Aïche (violon), Semyon Bychkov (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. *20 heures, le 21. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.*

SAMEDI 22 JUIN

Il Seminario musicale
Stradella. Scarlatti : *Motets.* Sandrine Piau (soprano), Gérard Lesne (haute-contre).
Saint-Denis (93). Maison de la Légion d'honneur, 5, rue de la Légion-d'Honneur. Mo Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 22. Tél. : 48-13-06-07. 150 F.

DIMANCHE 23 JUIN

Ensemble Organum
Laudario di cortona. Marcel Pérès (direction).
Royaumont (95). Abbaye. 17 h 30, le 23. Tél. : 34-68-05-50. 115 F.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Christian Escoudé, Nelly Decamp
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 17. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Eddie Henderson Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 17 et 18. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Richard Galliano, Didier Lockwood
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 18. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Mario Canonge, Etienne Mbappé, Roger Biwandu
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 18, 19, 20, 21 et 22. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Dany Doriz Quartet
Slow Club, 130, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Châtelet, Pont-Neuf. 22 heures, le 18. Tél. : 42-33-84-30. De 60 F à 75 F.

Lee Konitz, J.-François Prins, Salvatore La Rocca
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 18 et 19. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Gilles Clément, Alain Jean-Marie
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 18. Tel. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Bojan Z Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 19 et 20. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

René Maïlhes, Emmanuel Sourdeix
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 19. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Djoa
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 20. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Jean-François Jenny Clark, Mario Stanchev, François Lemmonier
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 20. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Terra Nova Luc Le Masnes
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 21. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Accoules Sax
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 21. Tél. : 42-00-14-14. Entrée libre.

Alain Jean-Marie Biguine Reflections
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 21. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Laurent Fikelson Sextet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 21. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Bertrand Renaudin Trio
Parc floral de Paris (Bois de Vincennes), bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 heures, le 22. Tél. : 43-43-92-95.

Thomas Savy, Jacques Schneck
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 22. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Carte blanche à Didier Levallet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 18. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Marc Ducret Quintet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 20. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Carte blanche à Geoffroy de Masure
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 18 heures, le 23. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

JAZZ À LA DÉFENSE

Après la proclamation des vainqueurs du 19e Concours de jazz, le site de la Défense continuera de résonner au son du jazz avec une belle sélection de formation dont ceraines comprennent quelques uns des lauréats des années précédentes. Entrée libre.

Le 18 :
Denis Badault, Malo Vallois « La Reine des neiges » *(Grande Scène, fontaine AGAM. 12 heures)* ; **Dimanche après-midi** *(Place du Dôme, 12 heures)* ; **Ceux qui marchent debout** *(Bassin Takis, 12 heures).*

Le 19 :
Prysm *(Grande Scène, fontaine AGAM, 12 heures)* ; **Daniel Mille** *(Place du Dôme, 12 heures)* ; **Atlantic Band** *(Bassin Takis, 12 heures).*

Le 20 :
Beigels Daisy Toasts *(Grande Scène, fontaine AGAM, 12 heures)* ; **Voice Messengers** *(Place du Dôme, 12 heures)* ; **Blues dans l'Boogie** *(Bassin Takis, 12 heures).*

Le 21 *(dans le cadre de la fête de la musique)* **:**
European Saxophone Orchestra *(Grande Scène, fontaine AGAM, 12 heures)* ; **4 + Paul** *(Grande Scène, fontaine AGAM, 18 heures)* ; **Alma Rosa** *(Grande Scène, fontaine AGAM, 20 heures)* **Mama Keita** *(Grande Scène, fontaine AGAM, 22 heures).*
Esplanade de la Défense, 92. RER A La Défense.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Red Cardell
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris 11e. Mo Voltaire. 18 heures, le 17.

Ash
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 17. Tél. : 53-79-00-11. 110 F.

Deep Purple
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opera, Madeleine. 20 h 30, le 17. Tél. : 47-42-25-49. Location FNAC. 190 F.

Jean-Jacques Milteau
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. Mo Pernety. 22 heures, le 17. Tél. : 43-22-79-66.

Iggy Pop
Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15e. Mo Porte-de-Versailles. 20 heures, le 18. Tél. : 44-68-44-68. 148 F.

America
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 heures, le 18. Tél. : 47-00-55-22.

Lester Butler & the Red Devils
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 18, 19, 20, 21 et 22. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Polo
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris 11e. Mo Voltaire. 18 heures, les 19 et 20.

Joan Baez
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 heures, le 19. Tél. : 47-42-25-49. De 170 F à 250 F.

Transglobal Underground, Fun da Mental
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 20. Tél. : 44-92-45-45.

Grant Lee Buffalo
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, le 20. Tél. : 42-23-15-15. 146 F.

Baobab, Dis bonjour à la dame
Blues Heures, 97 b, rue Championnet, Paris 18e. Mo Porte-de-Clignancourt. 18 h 30, le 21. Tél. : 42-62-21-47. Entrée libre.

Las Patatas Espantadas
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris 11e. Mo Voltaire. 18 heures, le 22.

Scrooge, Kampecdolores
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 22. Tél. : 42-87-25-91.

Jeff Bodart, Odieu, Sttellia
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 21. Tél. : 69-43-03-03. Entree libre.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Nina Morato
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, les 17, 18 et 19. Tél. : 47-00-02-71. 120 F.

Les Zig'Zinzin
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 20 h 30, les 17 et 24. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.

Erik Karol
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 20 h 30, les 18, 19, 20 et 22. Tél. : 42-36-37-27.

Maria Carey
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mo Porte-de-Bercy. 20 h 30, le 20. Tél. : 44-68-44-68. De 197 F à 267 F.

Jean-Marie Koltès
Horse's Mouth Pub, 120, rue Montmartre, Paris 2e. Mo Sentier. 21 heures, le 20. Tél. : 40-39-93-66. Entrée libre.

Akiko Yano
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, les 22 et 23. Tél. : 47-00-02-71. 110 F.

Shameless !
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28 et 29 ; 15 h 30, les 23 et 30. Tél. : 41-60-72-72. 140 F.

MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Luzmila Carpio
Maison de Radio-France, 116, avenue du President-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 18. Tél. : 42-30-15-16.

Octologo
Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Masséna. 20 h 30, le 18. Tél. : 45-86-55-83. 100 F.

Ikram et Hanif Khan
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. 20 h 30, le 18. Tél. : 45-89-01-60. 80 F.

Les Têtes brûlées & Pablo Master
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 18. Tél. : 42-00-14-14. De 80 F à 100 F.

Abed Azrie Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 18. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Vasco Martins
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris 19e. Mo Pyrénées. 20 heures, le 19. Tél. : 43-49-59-00. 80 F.

La Charanga francesca
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 19, jusqu'au 26. Tél. : 43-57-24-24. 80 F.

Sarah Petronio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 19. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Femmes touaregs
Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Masséna. 20 h 30, le 19. Tél. : 45-86-55-83. 100 F.

Abdel Ali Slimani
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 19. Tel. : 42-00-14-14. 80 F.

Vaï du leï
Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Masséna. 20 h 30, le 20. Tél. : 45-86-55-83. 100 F.

Fiesta Flamenca
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 20. Tél. : 42-77-17-08. Location Fnac. De 150 F a 150 F.

Ensemble A'Arass
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. 20 h 30, le 21. Tél. : 45-89-01-60. Entrée libre.

Paris Africans
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. 22 heures, le 21. Tél. : 40-51-38-37.

Amina Alaoui
Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Masséna. 20 h 30, le 22. Tél. : 45-86-55-83. 100 F.

Toumani Diabate Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 22. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Talila
Cartoucherie-Théâtre de l'Epée de Bois, route de la Pyramide, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 22 heures, le 22. Tél. : 48-08-39-74.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Pina Bausch Tanztheater Wuppertal
Danzon.
Theâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 17, 19, 20, 21 et 22. Tél. : 42-74-22-77. 190 F.

Compagnie Santiago Sempere
Fandangos baroques.
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mo Châtelet-les Halles. 20 h 30, les 18 et 19. Tél. : 42-36-13-90. 90 F.

Ecole de danse de l'Opéra de Paris
George Balanchine : *Western Symphony.* Serge Lifar : *Le Chevalier et la demoiselle.*
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. 19 h 30, les 19, 20, 21 et 22. Tél. : 44-73-13-00. De 20 F à 195 F.

Laure Bonicel
The Blue Bosquet.
Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. Mo Guy-Môquet. 20 h 30, les 21 et 22. Tél. : 42-26-47-47. 120 F.

Le quotidien espagnol « Ya » cesse de paraître

MADRID
de notre correspondant

Le dernier numéro du quotidien *Ya* a été publié vendredi 14 juin. Après soixante et un ans d'existence, ce journal catholique conservateur, lancé le 14 janvier 1935 sous la IIe République, a fermé. La décision a été prise par les représentants du journal madrilène et par les autorités de la communauté autonome de Madrid en raison des *« garanties insuffisantes »* apportées par le propriétaire pour une augmentation de capital de 800 millions de pesetas (32 millions de francs).

Le « quotidien indépendant du matin » a disparu après un dernier tirage de 35 000 exemplaires, alors qu'en 1975 il était le journal le plus vendu de Madrid avec une diffusion de 177 000 numéros. Fondé par l'entreprise de presse catholique Edica, d'Angel Herrera Oria qui, plus tard, devint cardinal, *Ya* a commencé à décliner après la chute du franquisme. Il fut incapable de se repositionner face à l'arrivée de nouveaux quotidiens accompagnant l'instauration de la démocratie.

En 1987, Edica, propriété de la conférence épiscopale, s'opposa victorieusement à l'arrivée de Robert Hersant puis perdit, l'année suivante, le contrôle du journal. Différents actionnaires tentèrent ensuite de sauver le quotidien, qui devait faire face à des difficultés financières. En 1993, un nouveau repreneur a tenté un dernier sauvetage avant l'arrêt définitif.

M. B.-R.

Hachette Filipacchi accentue sa diversification

Le groupe de presse poursuit son développement en Asie-Pacifique et surveille les restructurations en cours aux Etats-Unis

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Hachette Filipacchi Presse (HFP) croit à l'Asie. Le groupe de presse a réuni récemment à Hongkong tous ses responsables en Europe, Amérique et Asie, pour faire le point sur sa diversification internationale. Implanté en Asie depuis 1987, grâce à l'édition de Hongkong de *Elle*, HFP y a réalisé un chiffre d'affaires de 280 millions de francs en 1995. Le groupe prévoit de doubler ce chiffre cette année et vise le milliard en l'an 2000. Huit éditions de *Elle* existent : Hongkong, Chine, Japon, Corée, Taïwan, Thaïlande, Singapour, Australie. En attendant l'Inde, cet automne.

Le groupe décline aussi d'autres titres, français ou américains : *Elle Decoration, Car and Driver, Top Model, Premiere, Woman's Day*. La Chine et le Japon sont ses deux marchés prioritaires. En Chine, outre *Elle*, HFP a lancé *Woman's Day, Car and Driver* et *Bo*, un magazine sportif. Ces titres sont trimestriels et vendus dans les grandes villes. Le groupe compte sur l'installation d'une nouvelle rotative, qu'il a en grande partie financée, chez son imprimeur chinois, à Shenzen près de Hongkong. Selon Christine Brendlé, directrice régionale en Asie-Pacifique, la diffusion de *Elle* doit passer de 230 000 à 500 000 exemplaires en 1997.

Si *Elle* est souvent numéro un en parts de marché publicitaire face à *Marie-Claire, Vogue, Harper's Bazaar* ou *Cosmopolitan*, le magazine n'obtient que 8 % de parts de marché sur le principal marché publicitaire de la région. Dans un pays dominé par la télévision et la presse quotidienne, la presse magazine réalise plus de 20 milliards de francs de recettes publicitaires. Selon le vice-président d'HFP, Gérald de Roquemaurel, la croissance en Asie devrait être marquée par l'acquisition d'un titre au Japon.

POLITIQUE DE RACHAT

Aux Etats-Unis, le groupe poursuit sa politique de rachat de titres souvent en difficulté et à faible prix, comme *Mirabella*, magazine féminin du groupe Murdoch. D'autres rachats sont en vue, notamment dans le secteur de la presse automobile. Hachette réalise un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de francs – sur un total de 10,6 milliards en 1995 à l'international – et près de 50 % de son résultat d'exploitation (619 millions en 1995). Le groupe observe la restructuration de Times Mirror, propriétaire du quotidien *Los Angeles Times*, mais qui pourrait vendre ses magazines *(Field and Stream, Golf Magazine, Outdoor Life*, etc.), comme le *New York Times*. A terme, HFP souhaite que son résultat d'exploitation se répartisse en trois tiers : France, Etats-Unis et reste du monde.

En France, outre le lancement avec Elisabeth Lefebvre du mensuel féminin *Atmosphères*, Hachette prépare *Quo*, un magazine de vulgarisation scientifique, mis au point en Espagne, début 1997, ainsi qu'un féminin populaire, proche de *Woman's Day*. Il devrait être diffusé en supplément au *Journal du dimanche* et au *Provençal*, avant d'être éventuellement élargi aux quotidiens régionaux qui publient le supplément *TV Hebdo* d'Hachette. Le groupe prévoit une adaptation française du magazine américain *Family Life* et un magazine télévisé thématique prenant en compte l'arrivée du numérique.

Dans le secteur de l'imprimerie, face à la stratégie de conquête de Quebecor – qui vient de racheter Jean Didier, Jacques Lopes et s'apprête à croquer Del Duca –, Hachette veut investir dans l'achat de nouvelles rotatives offset et intensifier sa présence européenne, en plus de l'Espagne et de la Belgique.

Hachette pourrait bientôt mettre fin à la double structure dans laquelle vit le groupe. D'un côté, Filipacchi Médias, propriété de Daniel Filipacchi et de Franck Ténot, est coté en Bourse et édite notamment *Paris-Match, Pariscope* ou *Entrevue*. Filipacchi Médias possède 34 % d'HFP, Matra-Hachette/Lagardère Groupe en contrôlant 66 %. HFP possède *Elle, Télé 7 jours, Le Provençal, Le Journal du dimanche, Première, Parents*, etc. Les deux groupes ont une régie publicitaire commune, Interdéco.

Selon Gérald de Roquemaurel, *« les deux sociétés sont fusionnées opérationnellement mais pas capitalistiquement »*. Plusieurs scénarios existent mais l'hypothèse d'une fusion est de plus en plus probable.

Alain Salles

Laurent Joffrin est nommé directeur de la rédaction de « Libération »

LAURENT JOFFRIN, directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur* depuis 1988, a accepté le poste de directeur de la rédaction à *Libération*. Son arrivée devait être annoncée lundi 17 juin. Sa nomination officielle doit encore être soumise au vote des journalistes, qui disposent d'un droit de veto en vertu du « pacte d'indépendance » signé entre les salariés-actionnaires et le groupe Chargeurs, actionnaire majoritaire du journal (65 %). Mais ce vote, qui doit avoir lieu dans la semaine, devrait être une formalité, la rédaction étant très favorable à cette nomination de l'ex-directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, auquel il a permis de dépasser les ventes de *L'Express* en France, en 1995.

En outre, Laurent Joffrin, âgé de quarante-trois ans, est loin d'être un inconnu à *Libération*. Après l'Agence France-Presse et le quotidien économique *Forum international*, il y est entré en 1981 et y a effectué une grande partie de sa carrière, comme chef de service puis éditorialiste. C'est en 1988 qu'il succède à Franz-Olivier Giesbert, parti au *Figaro*, à la tête de la rédaction du *Nouvel Observateur*.

ENTRÉE EN FONCTIONS FIN JUIN

Laurent Joffrin devrait prendre ses fonctions à la fin du mois. Au terme de ses discussions avec Chargeurs et Serge July, il disposera de l'autorité sur la rédaction (réorganisation, nominations, etc.). Il doit aussi préparer la relance du titre prévue en octobre, Claude Maggiori s'occupant déjà de la maquette. Le nouveau directeur de la rédaction affiche à la fois sa volonté d'aider la presse écrite à *« batailler »* avec l'audiovisuel et son souhait de voir *Libération* respecter *« son identité et son histoire, tout en tenant compte du fait que la presse moderne doit aussi comprendre ses lecteurs, sans pour autant tomber dans le marketing »*. Auteur de plusieurs ouvrages, Laurent Joffrin souhaite aussi faire *« renaître la discussion et le débat intellectuel dans* Libération *»*.

Laurent Joffrin avait déjà été en négociation avec Serge July, PDG et directeur de la rédaction de *Libération*, il y a un mois. Mais il avait alors refusé le poste de directeur délégué de la rédaction (DDR) qui venait d'être créé, compte tenu du flou de ce titre et du fait qu'il mettait son titulaire sous l'autorité de Serge July, directeur de la rédaction, et du directeur général alors en poste, Pierre-Jean Bozo (*Le Monde* du 14 juin).

Depuis, la situation a évolué. Pierre-Jean Bozo a annoncé son départ pour le groupe Chargeurs-Pathé et le personnel a manifesté ses réticences devant le cumul des fonctions de Serge July, à la fois PDG et directeur de la rédaction, et de Jeanne Villeneuve, nommée directeur général et DDR. Le nom de Laurent Joffrin s'est imposé pour sortir de la crise. Serge July conservant son poste de PDG, *Libération* doit encore recruter son futur directeur général.

Yves-Marie Labé

LUNDI 17 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton. Pitié pour les enfants.
15.25 Hawaï police d'Etat. Six ans après. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Hooker. Série. Le récidiviste.
18.05 Sydney Police. Alerte au gaz. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal, Météo.

20.50

TÉMOIN Nº 1
Magazine présenté par Patrick Meney et Jacques Pradel (125 min). 78268746
Pour sa dernière émission avant les vacances, le magazine va tenter de résoudre trois affaires de meurtre.

22.55

COMME UN LUNDI
Magazine présenté par Christophe Dechavanne. Fait-on assez d'enfants ? (90 min). 653630
Le principe de l'émission reste le même : deux camps, aux avis différents, s'affrontent sur un thème donné. Un sondage est effectué avant l'émission, un autre pendant, ce qui permet de mesurer l'évolution de l'opinion publique pendant le débat.

0.25 F1 Magazine. Spécial Grand Prix du Canada. Résumé de la course.
1.05 Journal, Météo.
1.15 et 3.30, 5.10 Histoires naturelles. 2.05 et 2.40, 3.20, 4.20, 4.50 TF1 nuit. 4.30 Intrigues. 5.00 Musique.

France 2

12.20 et 4.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 INC. Magazine.
13.50 Les Routiers. Série.
14.50 Le Renard. Série. Le dossier.
16.00 et 5.10 La Chance aux chansons. Le poète et la chanteuse : Chelon-Croisille.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 C'est cool. Série. L'Ami de mon pote.
18.05 et 3.30 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 1.45 Studio Gabriel. Invité : Dominique Ferrugia.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LE CHÂTEAU DES OLIVIERS
Feuilleton [3 et 4/8] de Nicolas Gessner, avec Brigitte Fossey
L'espérance [3/8]
La malédiction [4/8] (179 min). 65612982
Sans savoir qu'il s'agissait de Pierre Séverin, Estelle a accepté l'invitation de cet homme mystérieux qui lui a acheté des meubles...

23.54 Journal, Bourse, Météo.
0.15 Billard à l'étage. Téléfilm de Jean Marbœuf, avec Jean-Marc Thibault (90 min). 5053920
La saison estivale passée, un homme, qui vient d'arriver dans une petite station balnéaire du nord de la France, est le témoin involontaire du meurtre d'une jeune femme muette.

2.20 Hartley cœurs à vif. 3.05 D'un soleil à l'autre (rediff.). 4.05 24 heures d'info. 4.20 Rome, ville impériale. 4.45 Baaba Maal, l'enfant du Fouta.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Arnold et Willy. [1/2] Série.
13.40 Beau Fixe. Invitée : Régine.
14.30 Fame. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 ▶ Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Les déchets nucléaires.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La France paysanne*, de Jean-Bernard Naudin et Claude Villers.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LACENAIRE ■ ■
Film français de Francis Girod (1990, 121 min). 78253814
Avant d'être exécuté, Lacenaire, dandy du crime, remet au chef de la sûreté le manuscrit de ses Mémoires, écrits en prison.

22.55 Journal, Météo.

23.30

L'OMBRE ■
Film français de Claude Goretta (1991, 87 min). 47562
Un journaliste en crise conjugale est amené à s'infiltrer dans un réseau fasciste dont les ramifications remontent jusqu'aux hautes sphères. Un film adroitement traité en suspense psychologique, qui donne de la Suisse une image inquiétante.

1.00 Libre court. Aktiv Tivi. De François-Renaud Labarthe, d'après une idée originale de Mathieu Kassowitz, avec Agnès Debord, Jean Abeille. 1.10 Les Incorruptibles. Cette bière qui vient du ciel. Série. 1.55 Musique Graffiti. Jazz : Barney Wilen (20 min).

La Cinquième

14.00 Attention, les enfants regardent ■ Film français de Serge Leroy avec Alain Delon, Sophie Renoir (1978, 105 min). 7700938
15.45 Fenêtre sur court. 16.30 Le Réseau des métiers. 17.00 Alf. 17.30 Aventuriers et écrivains. Eric Newby. 17.45 L'Œuf de Colomb. Le papier. 18.00 Chenonceaux. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [5/51]. Un maillon de la chaîne, d'Arthur Joaillier avec James Cagney, James Lydon (30 min). 5307
19.30 7 1/2. En direct de Moscou. Analyse des résultats et réactions. Reportages : Les travaux de la commission électorale ; Le proche étranger inquiet ; Le silence des agneaux ; Les raisons du vote communiste... (60 min). 5901
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LE MAÎTRE DE MUSIQUE ■ ■
Film belgo-français de Gérard Corbiau avec José Van Dam, Anne Roussel (1987, 90 min). 941307
Au début du siècle, un célèbre chanteur d'opéra interrompt brusquement sa carrière. Dans son château, il entreprend de transmettre ses dons à une jeune cantatrice et à un voyou dont il a remarqué la voix.

22.15

▶ UN TRAMWAY A MOSCOU
Téléfilm de Jean-Luc Leon, avec Ludmila Gavrilova, Nicolaï Pastoukhov (1995, v.o., 55 min). 8942920
Dans les rues de Moscou, un tramway effectue son dernier voyage avant la fermeture de la ligne...

23.10 Utu ■ ■ Film néo-zélandais de Geoff Murphy (1983, v.o., 107 min). 4778104
Œuvre ambitieuse et spectaculaire du cinéma néo-zélandais.
0.50 Court-circuit. Le Cantique des cantiques. Court métrage roumain de Gheorghe Preda (1993, N., v.o., 11 min). Shocking Blue. Court métrage néerlandais de Paul Ruwen avec Stacey Grace, William Sutton (1993, v.o., 17 min). 9268543
1.25 Je suis ma propre femme. Documentaire de Rosa von Praunheim (rediff., 95 min).

M 6

12.30 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 Le Prix de la passion. Téléfilm de Richard Colla (91 min). 1161524
Le maire d'Albuquerque (Nouveau-Mexique) s'oppose aux notables de la ville quant à la construction d'un grand centre commercial.
15.00 Drôles de dames. L'Antiquaire. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco.
19.00 Caraïbes offshore. [1/2] Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.45

SUP DE FRIC
Film français de Christian Gion avec Jean Poiret (1991, 84 min). 753388
Le directeur d'une très chic école privée en région parisienne enseigne l'arnaque « légale ». Deux élèves lui jouent un tour pendable.

22.30

HARCÈLEMENT
Téléfilm de Michael Sitzer (91 min). 6499123
Une jeune femme est embauchée comme ingénieur informatique dans une société de la "Silicon Valley". A peine arrivée, un de ses collègues la courtise. Son refus, poli mais ferme, ne décourage pas l'éconduit dont l'empressement se fait de plus en plus fort...

0.05 Les Anges de la ville. Rédemption. Série.
0.55 Jazz 6. Jazz au Parc floral. Le bextet d'Emmanuel Bex (50 min). 5830348
1.45 Best of Iggy Pop.
3.10 Frequenstar. Magazine. 4.10 Hot Forme. Magazine. 4.35 Turbo. Magazine (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Chassés-croisés. Téléfilm de Denys Granier-Deferre, avec Zabou (87 min). 7899291
15.15 Philadelphia ■ ■ Film de J. Demme (1993, 121 min). 2877630
17.15 Les Monstres de nos cauchemars. Documentaire de Florence Andréa (47 min). 1899901
18.00 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Peter Berling.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

TOUS LES HOMMES SONT PAREILS ■
Film de Manuel Gomez Pereira (1993, 102 min). 600562
Dans cette comédie de mœurs sur la guerre des sexes, la satire tourne au vitriol.

22.15 Flash d'information.

22.25

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN ■ ■
Film de Denys Arcand avec Dominique Michel, Dorothée Berryman (1986, 95 min). 2985088
Une remarquable comédie de mœurs sur la dérive et les frustrations des intellectuels canadiens.

0.05 Tueurs nés. Présentation.
0.10 Tueurs nés. Film d'Oliver Stone (1994, v.o., 114 min). 4378389
2.00 Association de malfaiteurs ■ ■ Film de Claude Zidi (1986, ◆, 104 min). 46367272

Radio

France-Culture

20.30 Le Grand débat. Enregistré en public du studio Charles-Trénet de Radio-France. Peut-on débattre de la Shoah ? Avec François Bédarida, Madeleine Rebérioux, Florent Brayard, Jean-Paul Guétny.
21.30 Fiction. Le Pacte, de Claudio Descalzi.
22.40 Accès direct. Jean-Pierre Vincent pour sa mise en scène de Léo Burckart, de Nerval, à la Comédie-Française.
0.05 Du jour au lendemain. François Regnault (La Doctrine inouïe). 0.50 Coda. Anita O'Day : The Jezebel of Jazz (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La musique au risque des conciles (3) ; 2.02, Entretiens avec François Mauriac (4) ; 2.58, L'Avant-guerre des immigrés : 1920-1940 (3) ; 3.57, Le Bon plaisir d'Alain Jouffroy.

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Jacques François, comédien.
20.00 Concert. Journées de Mondonville. Donné le 11 juin à l'Opéra Royal du château de Versailles, par le Chœur Accentus, Laurence Equilbey, chef de chœur, et Les Talens Lyriques, dir. Christophe Rousset : Les Fêtes de Paphos, ballet héroïque en trois entrées, de Cassanéa de Mondonville, Véronique Gens, Agnès Mellon et Sandrine Piau, sopranos, Jean-Paul Fouchécourt et James Oxley, ténors.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Paris : Œuvres de Chedrine.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Schubert.
0.00 La Rose des vents. Polyphonies sardes. Chants du temps du Carême, par le Cuncordu di Orosei (concert donné le 30 mars 1995 en l'église Saint-Germain de Charonne dans le cadre du Festival d'art sacré). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Le Festival de Verbier : Grands moments de l'année 1995. Symphonie nº 5, de Beethoven, par l'Orchestre des Jeunes d'Israël, dir. Kurt Sanderling (30 juillet) ; Intermezzi op. 117, de Brahms, Bella Davidovich, piano (23 juillet) ; Eugène Onéguine, scène finale, de Tchaïkovski, par l'Orchestre des Jeunes d'Israël, dir. Yuri Temirkanov, Babara Hendricks (Tatiana), Boje Skovhus (Eugène Onéguine) (19 juillet) ; Œuvres de Chostakovitch, Bach, Alexander.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Tchaïkovski, Mendelssohn, Vieuxtemps. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa. (France 3 du 14/6/96)
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Cocktail. (France 2 du 13/4/96)
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Dix ans de destruction. [1/5] A la recherche des ravisseurs.
20.35 Le Filet vide.
21.25 La Birmanie des frontières.
22.20 Hiroshima, l'ombre de 10 000 soleils.
23.15 Les Animaux de la Méditerranée. [23/27] Propriétés privées.
23.45 L'Univers du Smithsonian. [11/12] Tale of the Human Dawn.
0.45 Lonely Planet. [8/13] Iles du Pacifique. (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Cherchez l'idole ■ Film de Michel Boisrond (1963, N., 90 min) 8842291
22.30 Paris déco.
23.00 Velvet Jungle Sessions.
23.50 Bruxelles dernière.
0.45 Concert : Mother Earth. (30 min). 29389091

France Supervision

19.00 Le Cirque de Pékin.
20.30 Que la bête meure ■ ■ Film de Claude Chabrol (1969, 105 min) 30506307
22.15 Ecran large.
22.45 Sortons !
23.40 Isanga. De Françoise Ebrard.

Ciné Cinéfil

20.30 Les Impures. Film de Pierre Chevalier (1954, N., 85 min) 56086017
21.55 Le Génie du mal ■ ■ Film de Richard Fleischer (1958, N., v.o., 105 min) 28660017
23.40 Johnny Apollo ■ ■ Film de Henry Hathaway (1940, N., v.o., 90 min) 8218889

Ciné Cinémas

20.30 Flag. Film de Jacques Santi (1987, 105 min) 4469475
22.15 Torpilles sous l'Atlantique ■ Film de Dick Powell (1957, v.o., 100 min) 1287253
23.55 Les Plus Belles Années de Miss Brodie ■ Film de Ronald Neame (1969, 110 min) 83058348

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Le roi du rodéo.
20.45 (et 23.45) Les Anges de la ville. Le téléphone rose.
21.30 Madame et ses flics. Telécrime.
22.30 La Famille Addams. Gare au gorille.
23.00 (et 1.00) Wolff, police criminelle. Un sacré boulot.

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Glenda Jackson.
20.30 Système 2.
21.40 New York Police Blues. Episode nº 53.
22.30 Chronique de la combine.
22.35 Peggy Sue s'est mariée ■ ■ Film de Francis Ford Coppola (1986, 100 min) 73474340
0.15 Concert : Iggy Pop. (110 min). 23230147

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour de Suisse. 7e étape : Ascona - Grindelwald (120 min). 211748
17.00 Athlétisme.
18.30 Formule 1.
19.30 Football. Euro 96.
20.30 Speedworld.
22.00 Football. En différé. Russie-Allemagne.
0.00 Eurogolf.
1.00 Eurofun (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Opération Lady Marlène. Film de Robert Lamoureux (1974, 85 min). Avec Michel Serrault. *Comédie.*

RTL 9

20.30 Une créature de rêve. Film de John Hughes (1985, 100 min). Avec Anthony Michael Hall. *Comédie.*
22.15 Celles qu'on n'a pas eues. Film de Pascal Thomas (1980, 115 min). Avec Daniel Ceccaldi. *Sketches.*
0.25 Je suis un sentimental. Film de John Berry (1955, 105 min). Avec Eddie Constantine.

TMC

20.35 Rends-moi la clé. Film de Gérard Pirès (1981, 85 min). Avec Jacques Dutronc. *Drame.*
22.00 La Race des seigneurs. Film de Pierre Granier-Deferre (1974, 95 min). Avec Alain Delon. *Drame.*

TSR

20.05 Dans la ligne de mire. Film de Wolfgang Petersen (1993, 135 min). Avec Clint Eastwood, John Malkovich. *Policier.*

● *Le Monde* daté vendredi 21.

هكذا من الأصل

Tous les jeunes se ressemblent-ils ?

La série « 20 ans à... » revient sur France 2, avec quatre inédits et quatre rediffusions. Dans chaque ville, Michel Honorin s'attarde sur une « bande ». Première escale : Madrid

LES JEUNES que filme Michel Honorin travaillent souvent dans des bars à la mode. Ils sont danseurs de flamenco à Madrid, surfers à Sidney, mannequins ou musiciens un peu partout dans le monde. Et ils ont la beauté du diable. L'objectif de la série est dans son titre : « 20 ans à... » ou comment entre-t-on dans l'âge adulte selon que l'on naît à Liverpool, Berlin ou Varsovie ? Le résultat est à la fois séduisant et décevant. Plutôt agréable à regarder, mais loin, bien loin de l'ambition première du réalisateur : « *Montrer aux jeunes, par-delà les frontières, qu'ils sont tous dans la même galère.* »

Cela tient peut-être à la méthode qu'a choisie Michel Honorin, ancien journaliste à « Cinq colonnes à la une », licencié en 1968, ex-militant communiste et apôtre de l'investigation à outrance, reconverti ici en grand-père complice des errances post-adolescentes. Lorsqu'en 1995 la direction de France 2 lui demande de réfléchir sur une série consacrée aux jeunes des grandes cités, il pense d'abord jouer les reporters fidèles. Dans les villes choisies, il lance des recherches pour obtenir sondages et études sur la jeunesse et définir son rapport aux parents, à la drogue, à la fête du samedi soir ou au chômage. Les chiffres et les pourcentages sont intéressants, mais ils ne font pas un film.

Michel Honorin décide alors de les incarner. Aidé de correspondants locaux, il réunit dans chaque ville un échantillon de sujets conformes aux analyses dont il dispose. Il se débrouille, en général, pour que tous ses témoins se connaissent. Puis il bâtit son histoire. Après une rencontre liminaire avec la « bande », histoire de fixer le propos, il se laisse guider par les personnages ainsi mis en présence. Ce sont eux qui le présentent à leurs parents, aux patrons ou aux ouvreurs de leurs boîtes préférées. « *Pour éviter la pagaille*, précise-t-il, *je leur dis seulement dans quel lieu je souhaite qu'ils abordent tel ou tel thème.* » Parti d'un creuset commun, le réalisateur découvre des mondes différents, des relations sociales à la famille. Entreprendre de dresser un état de la jeunesse en procédant ainsi, c'est faire le pari qu'en partant de Neuilly on arrivera, par cascades successives de connaissances, jusqu'à La Courneuve. En pratique, cela ne se vérifie pas forcément.

A Madrid, dans le tourbillon de la Movida, un jeune se révèle par chance être éducateur en banlieue. A Sydney, il faut une pirouette pour se retrouver chez les aborigènes. « *Au Cap*, avoue Michel Honorin, *la société est tellement compartimentée que j'ai dû prendre trois bandes, une noire, une métisse et une blanche. Pour voir ce que ça donnait, j'ai organisé une rencontre dans une villa. Ça s'est très bien passé, mais je suis conscient que cela ne veut rien dire sur la vie quotidienne.* »

Il y a dans cette anecdote tout le talent – et les limites – du réalisateur. Un art incontestable d'expérimenter, de raconter, de filmer. Mais aussi une tendance à l'exercice de style, à l'image forte, au risque d'être gratuite. Qu'importe : Michel Honorin bâtit son commentaire et interprète avec ses propres phrases chaque geste qu'il filme. Il préfère expliquer plutôt que laisser la parole à ses sujets. D'ailleurs il revendique pleinement cette méthode : « *Je fais de la télévision, pas de la radio. Le petit écran est déjà plein de débats, de discussions stériles qui se mordent la queue. Je préfère montrer la vie.* »

Après avoir réalisé huit films – quatre en 1995 (Athènes, Berlin, Cali, Liverpool) et quatre cette année (Madrid, Sydney, Varsovie, Le Cap), tous (re)diffusés le mardi, du 18 juin au 20 août – et en attendant les quatre derniers de la série en 1997, Michel Honorin distingue trois points communs chez les jeunes : l'apolitisme désabusé, le refus de l'armée et la passion de la techno, doublée de la consommation d'ecstasy. Chez tous ceux qu'il nous montre, il y en a un autre : son propre regard et sa parole à défaut de la leur.

Jean-Louis André

★ « 20 ans à... Madrid », France 2, mardi 18 juin à 22 h 45.



La croisière des célibataires

par Agathe Logeart

AU BAL DE LA VIE, ils font tapisserie. Ils se dandinent sur leur chaise, en prenant l'air détaché. Leur pied, sous la table, pourtant, bat la mesure. Ils en rêvent, eux aussi, de virevolter à côté des autres, mais personne ne vient leur demander une danse. Des yeux, ils guettent celui ou celle qui viendra rompre leur solitude. Il ou elle ne vient pas. Ce sont toujours les autres qui s'amusent, et trouvent une taille où accrocher son bras, une épaule où abandonner sa joue, une main à serrer quand on se sent trop seul dans le noir. Ce sont les célibataires.

Ils sont six millions en France, nous explique le magazine de M 6, « Zone interdite ». Pas forcément très malheureux, pas nécessairement désespérés. Simplement seuls, quand les autres marchent par paires. Certains se révoltent et osent avouer qu'ils crèvent du besoin d'aimer un jour, d'aimer à nouveau, et ne se résignent pas au sort que la vie leur a tricoté. D'autres prétendent s'y être faits, avec le temps, et se sont aménagé une existence où ils n'ont de comptes à rendre à personne. Pas de lien, pas de contrainte. Pas d'amour sans doute, mais pas de peine non plus. Ils sont même un peu farauds, ceux qui prétendent avoir choisi cet état. On ne les croit qu'à moitié lorsqu'ils crânent et jurent qu'ils ne souffrent pas. Hors norme, alors que tout, jusqu'aux promotions de petits gâteaux dans les supermarchés, est conçu en fonction du couple ou de la famille, ils jouent en solo. Lassés des patiences, ils se mettraient bien pourtant à la belote ou à la crapette. S'ils croisent enfin quelqu'un, ils proposent : « *Dis, tu veux bien jouer avec moi ?* », mais leur demande est si pressante qu'elle a souvent tendance à déclencher la fuite de l'autre.

Alors, parfois, las de cette quête solitaire, ils s'organisent. Il y a les adeptes du Minitel rose. Ceux qui plongent tête la première dans les petites annonces des magazines, le crayon à la main. Ceux qui puisent dans les fichiers des agences matrimoniales. Ils font leur marché, sur catalogue, et tentent de forcer la main au destin, godiches comme des adolescents à leur première surprise-partie. Ceux que nous montre M 6 ont, en prime, embarqué pour une croisière des célibataires, en Méditerranée. Ils sont entre eux, exclusivement. Chacun cherche sa chacune avec une avidité mal dissimulée. Avec, aussi, des maladresses touchantes qui disent mieux que de longs discours comme on s'atrophie à n'exister que pour soi. Ce n'est pas drôle de regarder la mer, tout seul sur le pont. C'est paniquant de proposer à quelqu'un de boire un verre à sa table, quand on a toujours été tout seul. Sous les lampions de fêtes poussives, ils se déhanchent en essayant de paraître à leur avantage, bravant l'angoisse et le ridicule. Ils s'accrochent sur la figure des sourires de commande, quand ils n'ont qu'une envie, au fond, aller cacher leurs rêves sous l'oreiller. Ils ont mis là, à bout de solitude, leurs économies et leurs espoirs. La croisière est leur bouteille à la mer.

MARDI 18 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Dallas. Feuilleton. La petite chérie à papa.
15.25 Hawaï police d'Etat. Paniolo. Série.
16.30 Une famille en or.
17.15 Football. En direct de Newcastle. Euro 96. Groupe B : France-Bulgarie ; 17.30, Coup d'envoi ; 18.15, Mi-temps ; 18.30, 2e Période, Spécial sport (155 min). 29353586
19.50 Météo.
20.00 Journal.

20.20

FOOTBALL
En direct de Londres. Euro 96. Groupe A : Pays-Bas-Angleterre ; 20.30, Coup d'envoi ; 21.15, Mi-temps, Météo ; 21.30, 2e Période, Spécial sport, Tiercé ; 22.25, Résumé du match Ecosse-Suisse (130 min). 58349925

22.30

LE DROIT DE SAVOIR
Présenté par Charles Villeneuve. Roissy : la vie secrète d'un aéroport (90 min). 83128
Quarante-deux mille personnes travaillent dans les coulisses de l'aéroport. Les feux de l'actualité éclairent souvent les personnels volants, mais qu'en est-il des "rampants".

0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise. D. Pineau-Valencienne, président de Schneider.

0.35 L'Eternelle Jeunesse. Téléfilm de Vittorio de Sisti. 3.10 Journal, Météo. 3.25 Mésaventures. 3.50 et 4.25 TF1 nuit. 5.00 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.10 et 17.20, 22.35 Un livre, des livres.
12.20 et 4.05 Pyramide.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.50 Les Routiers. Série.
14.50 Le Renard. Série. La lettre rose.
15.55 et 5.05 La Chance aux chansons. Le poète et la chanteuse : Chelon-Croisille.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 C'est cool. Série. Couleurs plurielles.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 0.45 Studio Gabriel. Invité : Maxime Le Forestier.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

JERSEY GIRLS ■
Film de David Burton Morris avec Jami Gertz, Molly Price (1991, 95 min). 2994050
Une comédie tournant au conte de fées moderne, mais évitant la standardisation habituelle de ce genre de productions.

22.45

VINGT ANS A MADRID
Documentaire de Michel Honorin (50 min). 2845012
Reprise d'une série de reportages sur la jeunesse, réalisés dans différents pays. Le documentaire de ce soir est un inédit tourné à Madrid.

● Lire ci-dessus.
23.35 Journal, Bourse, Météo.
23.55 Euro 96. Magazine.

1.20 Crash-Record. Court métrage. 1.30 Le Corbusier. 2.30 La Vie privée des plantes Les grandes voyageuses (rediff.). 3.20 Urti. L'art dans les capitales : Budapest la jeune. 3.55 24 heures d'infos.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Arnold et Willy. [2/2].
13.40 Beau Fixe. Invité : R. Charlebois.
14.30 Félix le chat.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Le Chien fou, de Richard Cannavo.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

JONGLEURS, ACROBATES, CLOWNS : ROIS DE LA PISTE
Cirque. Présenté par Sergio et Tiby (115 min). 783789
22.45 Journal, Météo.

23.20

COULEUR PAYS
Programme des treize télévisions régionales (90 min). 3597437
Au programme de Qu'est-ce qu'elle dit Zazie ? *sur Paris. Ile-de-France, les réseaux littéraires sur Internet et une présentation de* Jours de manif *de Michel Field. Invités : Octavio Paz et Michel Polac.*

0.50 Saga-Cités (rediff.). 1.20 Skiamag (rediff.). 1.35 Les Incorruptibles. L'économiste. Un économiste de la mafia projette pour augmenter les profits de limiter l'offre de whisky. Série. 2.25 Musique Graffiti. Sonate n° 2, extrait, de Beethoven, par Anne Gastinel, violoncelle, Pascal Godard, piano (25 min).

La Cinquième

13.25 Attention santé. 13.30 Déclics magazine. 14.00 Un collier de feu. Prévoir les problèmes [3/4]. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Plans de vol. Derniers pionniers [6/13]. 16.30 Le Réseau des métiers. 17.00 Alf. 17.30 Mon héros préféré. Rastignac présenté par Yann Queffélec. 17.45 Cinq sur cinq. 18.00 La Magie du climat. Splendeur du ciel [7/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [6/51]. La Réponse, de Roy Kellino avec David Niven (30 min). 4925
19.30 7 1/2. En direct de Moscou. Et l'argent dans tout ça ? Reportages : c'est la lutte fiscale ; les malheurs des investisseurs (30 min). 3296
20.00 Archimède. L'hypnose, arnaque ou vrai remède ? ; nouveau regard sur la schizophrénie (30 min). 3437
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LA VIE EN FACE : UN ENFANT EST MALADE
Documentaire de D. Gheerbrant (60 min). 1095780
A l'Institut Curie, à Paris, un service accueille les enfants malades du cancer. Ce documentaire, dont la version longue est sortie en salles en 1995 sous le titre La vie est immense et pleine de dangers, *rapporte les paroles de Cédric.*

21.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : ROSSELLINI OU L'AMOUR DU RÉEL
proposée par Claude-Jean Philippe.
21.50 ▶ Païsa ■ ■ ■ Film italien de Roberto Rossellini (1946, N., v.o., 120 min). 11758499
L'œuvre historique et humaniste par excellence, témoignant d'un pays ravagé par la guerre et la dictature, et d'un peuple survivant aux ruines et à la misère.
23.55 Roberto Rossellini, un Prométhée franciscain. Documentaire (55 min). 291370
Itinéraire professionnel et personnel du père du néoréalisme.

0.50 Lumières boréales. Documentaire de Peter Mettler (rediff., 85 min).

M 6

12.30 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 Jeu mortel. Téléfilm de Jorge Montesi, avec Linda Gray, Leon Russom (88 min). 1138296 *Un couple enquête sur la mort de leur fils, un étudiant, tué lors d'un "bizutage".*
15.00 Drôles de dames. Kelly entend des voix. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Les Anges de la ville. [1/2] Série.
19.00 Caraïbes offshore. [2/2] Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.

20.50

LOÏS ET CLARK, LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
Série, avec Teri Hatcher. Vive les mariés, avec Tony Curtis (60 min). 1092673
Chassés-croisés (60 min). 9659383

22.50

UN CŒUR POUR VIVRE
Téléfilm de Sandor Stern (86 min). 4572499
Alors qu'un couple apprend que son bébé à naître n'a aucune chance de survie, un autre vit dans l'espoir de trouver un cœur qui permettrait à son enfant, dont la venue au monde est imminente, de survivre. Un plaidoyer pour le don d'organe.

0.35 Les documents de Zone interdite.

2.25 Best of 100 % français. Musique. 3.55 La Saga de la chanson française. Documentaire. Jacques Brel (55 min). 4.50 Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Le Déclin de l'empire américain ■ ■ Film de Denys Arcand (1986, 95 min). 6069789
15.20 Deux garçons, une fille, trois possibilités. Film d'Andrew Fleming (1994, 90 min). 175876
16.50 Technoland. L'abécédaire.
17.55 Reboot. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invitée : Chantal Maudit.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

UN INDIEN DANS LA VILLE
Film de Hervé Palud (1994, 86 min). 389031
Un cadre stressé part pour l'Amazonie afin de régler son divorce avec sa femme. Il y découvre un fils...
22.00 Flash d'information.

22.05

LES OMBRES DU CŒUR
Film de Richard Attenborough avec Anthony Hopkins (1993, v.o., 126 min). 3496437
En 1952, un professeur de littérature à Oxford, quinquagénaire, célibataire endurci, rencontre une jeune romancière, juive américaine. Il est attiré par elle mais hésite à lui déclarer son amour...
0.15 Ulysse contre Hercule. Film de Mario Caiano (1962, 96 min). 7188050
1.50 Les Truffes ■ Film de Bernard Nauer (1995, 83 min). 55886875

Radio

France-Culture

19.00 Agora. Jean-Marie Colombani (De la France en général et de ses dirigeants en particulier).
19.33 Perspectives scientifiques. Les mondes fossiles, avec Jean-Jacques Jaeger (2).
20.00 Le Rythme et la Raison. Messieurs, le roi danse ! (2).
20.30 Archipel science. Alain Esterle (Organisation de la recherche et conformisme scientifique) ; Yves Jeanneret (Ecrire la recherche).
21.32 Grand angle (rediff.). Les pilules du Bonheur.
22.40 Nuits magnétiques. L'Art Brut (1).

0.05 Du jour au lendemain. Alain Lercher (Prison du temps). 0.50 Coda. Anita O'Day : The Jezebel of Jazz (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La musique au risque des conciles (4) ; 2.02, Entretiens avec François Mauriac (5) ; 3.02, L'Avant-guerre des immigrés : 1920-1940 (4) ; 4.01, Nous tous chacun ; 6.18, Milan Kundera.

France-Musique

20.30 Concert. Association française pour le patrimoine musical. Donné le 6 juin, salle Gaveau, à Paris, par le Quatuor Debussy : Antiennes oubliées pour piano, d'Escaich ; Quatuor n° 8, de Dancla ; Quintette pour piano et cordes n° 2, Fauré ; Œuvres de Schmitt, Caplet.
22.30 Musique pluriel. Mahler-Lieder, de Sofer, par l'Orchestre de chambre du théâtre Lliure, dir. Josep Pons ; Œuvres de Denisov.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Haendel, Beethoven, Berwald.

0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Bach (Autriche), van Heusen (Australie), fonds populaire (Andalousie), Corigliano (Etats-Unis). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le cor romantique. Symphonie n° 31 Hornsignal (Avec appel de cors), de Haydn, par le Concentus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt ; Trio avec cor op. 40, de Brahms, Rudolf Serkin, piano, Michael Tree, violon, Myron Bloom, cor ; Lohengrin, prélude de l'acte III, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm ; Des Knaben Wunderhorn : 4 lieder, de Mahler, Anne-Sofie von Otter, messo-soprano, Ralf Gothoni, piano ; Œuvres de R. Strauss, R. Schumann, von Weber.

22.20 Les Soirées... (suite). Concert enregistré le 28 janvier, au Théâtre Grévin, par Pieter Wispelwey, violoncelle. Œuvres de Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 13/6/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bas les masques. (France 2 du 12/6/96)
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. [3/3] L'Antarctique, un continent pour la science.
21.25 A l'Est, du sang sur la neige. [5/10] De la collaboration à la résistance.
22.20 Dix ans de destruction. [1/5] A la recherche des ravisseurs.
23.15 Le Filet vide.
0.05 La Birmanie des frontières. (60 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Le Bal ■ ■ Film d'Ettore Scola (1983, v.o., 110 min) 30480050

France Supervision

20.30 Du rififi à Paname. Film de Denys de La Patellière (1965, N., 95 min) 30582983
22.05 Concert : Confederate Railroad en concert (55 min). 35233296

Ciné Cinéfil

20.30 Les Casse-pieds ■ ■ Film de Jean Dréville (1948, N., 75 min) 88178418
21.45 Prisonniers de Satan ■ ■ Film de Lewis Milestone (1944, N., v.o., 100 min) 36880876
23.25 Fantômas ■ Film de Jean Sacha (1946, N., 80 min) 51361708
0.45 La Beauté d'Hippolyte ■ Film de Giancarlo Zagni (1962, N., 90 min) 87950797

Ciné Cinémas

20.30 Un étrange voyage ■ ■ Film d'Alain Cavalier (1981, 95 min) 4425031
22.05 Miss Daisy et son chauffeur ■ Film de Bruce Beresford (1989, v.o., 100 min) 58542234
23.45 Le Dernier Samaritain ■ Film de Tony Scott (1991, 105 min) 60499673
1.30 Le Vent de la colère. Téléfilm de Fielder Cook (1987, 100 min) 70968703

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Sur les traces du Poney Express.
20.45 (et 23.45) Jake Cutter. Coup de tonnerre.
21.30 Madame et ses flics. L'affaire joli cœur.
22.30 La Famille Addams. On t'a reconnu.
23.00 (et 1.00) Wolff, police criminelle. Roulette.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui singeait.
21.25 Cambouis.
22.20 Chronique de la route.
22.25 Earth Two. Les exclus.
23.10 Angela, quinze ans. Opération à cœur ouvert.
0.00 Absolutely Fabulous. Bonne année !
0.30 Country Box.
1.00 The Muppet Show. Invitée : Glenda Jackson.
1.25 La Conquête du ciel (25 min).

Eurosport

17.30 Football. En direct. Euro 96. Match du Groupe B (120 min). 934499
19.30 Football.
20.30 Football. En direct. Euro 96. Groupe A : Pays-Bas - Angleterre. Au stade de Wembley, à Londres (120 min). 175844
22.30 Football (90 min). En différé. Ecosse-Suisse.
0.00 Football. Deuxième match du groupe B (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

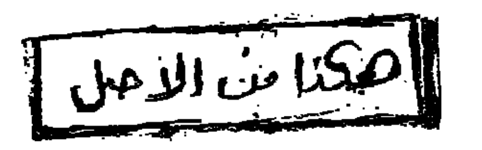
RTL 9

20.30 Nicky et Gino. Film de Robert M. Young (1988, 115 min). Avec Ray Liotta (Eugene Luciano. Drame. 0.45 Celles qu'on n'a pas eues. Film de Pascal Thomas (1980, 105 min). Avec Daniel Ceccaldi. Sketches.

TMC

20.35 L'Atlantide. Film d'Edgar G. Ulmer (1961, 95 min). Avec Haya Harareet. Aventures.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le général-revanche

par Pierre Georges

IL Y A toujours, dans presque toutes les affaires d'Histoire un peu compliquées, un général. En activité, défroqué, en semi-retraite ou ce que l'on voudra, mais un général.

Alexandre Lebed, général-candidat, voix de basse et profil de boxeur, a, à sa manière, gagné les élections russes. Il a surgi sur le front arrière des candidats dinosaures, Eltsine et Ziouganov. Il a, cet officier supérieur mis au rencart en juin 1995 par le ministre de la défense, Pavel Gratchev, pris sa revanche, bulletins de vote à la main. Sans troupes, sans trop de parti hormis le faiblard Congrès des peuples russes, mouvement nationaliste modéré, l'homme a fait son chemin. Son charisme, son sens de la formule, sa façon d'appeler un chat un chat et la corruption la corruption, lui ont valu d'obtenir un score inattendu, 15 % ou quelque chose comme cela.

Le général Lebed existe dorénavant. Et il n'en doute pas. La preuve, ses déclarations dimanche soir sur la chaîne privée russe NTV : *« Je suis né vainqueur. »*. Complété d'un faux-modeste correctif : *« Mais mon heure n'est pas encore venue. »* Voire. Alexandre Lebed savait bien d'une certaine manière que son heure était venue, l'heure en tout cas pour les *« grands »* candidats de chercher alliance avec ce général-revanche.

Humilié, limogé, tenu par le camp eltsinien pour *« l'enfant capricieux des forces armées »*, Alexandre Lebed peut désormais camper sur son capital-voix. Ils vont venir à lui, y viennent déjà, ne cessent de souligner ses mérites après avoir stigmatisé son esprit de fronde et sa fâcheuse manie de ne *« point obéir aux ordres »*. Ils – le camp eltsinien surtout – vont caresser l'officier indocile dans le sens du succès, tenter de le rallier à la cause commune, cette maison Russie en singulier péril.

Le général Lebed peut donc, même si son *« heure n'est pas encore venue »*, croire en son, en ses étoiles. Et il y croit volontiers d'ailleurs. Le portrait que tracent de lui ses amis parle d'un curieux personnage. Un civil mal à l'aise, emprunté, gauche et un chef militaire adoré de ses hommes. Jugulaire-jugulaire et en même temps très attentif au sort des troupes, peu disert et cependant expert dans le sens de la formule, nationaliste et malgré tout modéré.

Dans la galerie de personnages presque caricaturaux qui peuplent cette élection russe, Alexandre Lebed échappe ainsi à la règle. Il n'est que lui-même, général d'ordre dans un certain désordre. Et cela doit être pour beaucoup dans l'attirance qu'il a exercée, sans grands moyens, ni grand bruit, sur un électorat un peu contraint à voter par défaut.

Alexandre Lebed dit professer une grande admiration pour trois personnages : Napoléon, Charles de Gaulle et Augusto Pinochet. Encore que cette dernière référence ne soit pas la plus rassurante, ce choix dit assez bien l'ambition de ce général russe, ancien d'Afghanistan et mémorialiste de sa propre nostalgie. Il a d'ailleurs écrit ses mémoires sous un titre parfaitement explicite : *« Quel malheur pour la patrie »*. La suite de l'Histoire dira l'avenir d'Alexandre Lebed, ce général Troisième qui surgit ainsi par surprise des urnes, comme entre Bonaparte et Boulanger.

Le nombre de candidats au bac a sensiblement diminué

La baisse affecte les séries générales et technologiques

LA VAGUE décroît. La session 1996 du baccalauréat, qui a débuté, lundi 17 juin, avec l'épreuve de philosophie, se signale surtout par une diminution du nombre de candidats. Ils sont 614 439 au total, contre 658 000 en 1995, soit 6,6 % de moins. En vingt ans, de 1970 à 1990, suivant le flux démographique et la démocratisation de l'enseignement, le nombre de postulants au baccalauréat avait doublé, avec une croissance particulièrement marquée au cours des années 80. La barre des 500 000 candidats était franchie en 1990. Mais le début de décennie marquait aussi la fin de l'expansion galopante. Bien que toujours ascendante de 1990 à 1995, la courbe du nombre de candidats commençait à ralentir sa course. Elle chute cette année. Un creux démographique explique pour partie cette inversion de tendance, mais aussi le très bon taux de réussite en 1995 – 75 % –, qui a laissé moins de redoublants que d'ordinaire dans les classes de terminale.

La baisse n'affecte pas toutes les séries. Elle touche de façon identique les séries générales (– 8,1 %) et technologiques (– 8,34 %), mais épargne le baccalauréat professionnel (+ 3,12 %). Cette progression du bac pro fait pourtant figure de saut de puce, en regard des bonds qu'il a accomplis les années précédentes : 66 % de candidats supplémentaires en 1990 pour sa quatrième année d'existence, 43,6 % en 1991. La direction de l'évaluation et de la prospective du ministère (DEP) note alors que cette progression *« freine en partie l'évolution du baccalauréat technologique »*. A chaque session du bac pro, on comptait en moyenne 10 000 candidats supplémentaires. Cette année, il y en a à peine 3 000 de plus qu'en 1995.

En valeur absolue, c'est le baccalauréat général qui subit les plus lourdes pertes (environ 31 800 candidats de moins), puisqu'il reste le plus gros fournisseur d'aspirants bacheliers. Il en perd dans toutes les séries : les scientifiques (série S) sont les plus touchés (– 7,71 %), même s'ils restent les plus nombreux avec 166 711 candidats. Les littéraires de la série L (99 471 candidats) prennent leur part de l'érosion (– 6,96 %), tout comme les économistes (ES) : – 7,24 % (95 357 candidats).

BATAILLONS

Le bac technologique (173 706 candidats) doit surtout son déclin à une baisse importante d'inscriptions dans sa série majoritaire, les sciences et technologies tertiaires (STT). En revanche, la série sciences médico-sociales (SMS) progresse de 9,14 % avec près de 20 000 candidats au total cette année. En termes d'effectifs, le tiercé d'ensemble n'a pas changé. Le baccalauréat général vient en tête : 57,18 % des candidats, suivi par le bac technologique (27,31 %) et enfin le bac professionnel (15,49 %).

Mais le trait dominant du bac, remanié en 1995 et « ajusté » cette année (*Le Monde* du 1er juin), reste le caractère gigantesque et massif de l'épreuve. Pour ces bataillons, il a fallu organiser quatorze demi-journées d'épreuves écrites obligatoires et imaginer 1 700 sujets différents. Le danger de dérapage de la machine persiste, sur fond de mauvais souvenirs en 1995. Dans un calendrier resserré, les épreuves écrites s'étalent du 17 au 24 juin pour le bac général, du 17 au 25 pour le bac technologique et du 20 au 25 pour le bac professionnel. Quant aux oraux, ils devront au plus tard être terminés le 11 juillet. Cela représente 3 914 000 copies à corriger, payées 8,87 francs ou 11,08 francs par copie selon les épreuves.

Parmi les mille et une recommandations que les familles n'ont pas dû manquer de prodiguer à leur candidat pour cette épreuve, on peut citer celles qui ont trait à l'usage des calculatrices programmables et alphanumériques, y compris comportant un écran graphique. Le ministère rappelle qu'elles sont interdites en langues vivantes, français, lettres, philosophie, et autorisées au cas par cas dans les autres disciplines. Les calculatrices ne doivent pas excéder 21 sur 15 centimètres, fonctionner en autonomie, sans imprimante, et être étiquetées au nom de leur propriétaire afin d'éviter tout échange de matériel pendant l'épreuve.

Béatrice Gurrey

« Vache folle » : M. Vasseur souhaite une mission parlementaire

LE MINISTRE de l'agriculture, Philippe Vasseur, s'est déclaré, dimanche 16 juin, favorable à la création d'une mission d'information parlementaire sur l'affaire de la « vache folle ». En revanche, il ne souhaite pas la mise en place d'une commission d'enquête. C'est ce qu'il a déclaré, au « Grand jury RTL-*Le Monde* », en expliquant que la première formule présente à ses yeux l'avantage d'un *« caractère moins conflictuel »*. Une mission, en effet, peut être mise en place par une ou plusieurs des commissions permanentes, ses règles de fonctionnement sont souples, mais elle ne dispose pas de pouvoir coercitif, contrairement à une commission d'enquête qui, de plus, doit être créée par un vote en séance publique.

Toutefois, M. Vasseur a précisé : *« Les dossiers sont ouverts, les tiroirs sont ouverts, les ministères sont ouverts, de manière à ce que les parlementaires de droite et de gauche puissent travailler. »* Il a aussi annoncé qu'il présenterait, lors du prochain conseil des ministres, *« des mesures d'urgence pour les éleveurs et une véritable restructuraion de la filière bovine française »*.

Interrogé sur la polémique qui l'a opposé ces derniers jours aux socialistes, il s'est déclaré *« extrêmement surpris de voir le Parti socialiste essayer de récupérer la crise de la "vache folle" à des fins politiciennes »*. *« Si jamais le Parti socialiste veut continuer à tout mélanger (...), alors je répondrai coup pour coup »*, a ajouté le ministre de l'agriculture.

« Une restructuration de la filière bovine française »

De son côté, Nicolas Sarkozy, ancien ministre RPR du budget, a affirmé dimanche soir sur la chaîne de télévision France 3 : *« Il y a 160 000 têtes contaminées en Grande-Bretagne, il y en a quelques dizaines en France. L'embargo contre la Grande-Bretagne doit être total. »* Le même jour sur Radio J, Bernard Kouchner, président délégué de Radical, a estimé que, avec l'épidémie de la vache folle, *« nous sommes devant une petite explosion »*, et a qualifié d'*« erreur profonde »* l'attitude de Jacques Chirac, qui, après sa visite en Grande-Bretagne, avait pris position en faveur d'un assouplissement de l'embargo.

Dominique Voynet, porte-parole des Verts, a estimé quant à elle, vendredi 14 juin sur France-Info, qu'*« on n'a pas fini de mesurer l'ampleur de ce qui pourrait bien, demain, être considéré comme un drame, une sorte de Tchernobyl agricole, aussi grave que l'était l'affaire du sang contaminé »*. Mme Voynet demande donc *« que toute la lumière soit faite sur l'histoire de ce dossier »* et, *« notamment, qu'on nous dise quels sont les arguments sur lesquels s'est fondée la décision du gouvernement français de laisser entrer en France, jusqu'à une époque très récente, des farines dont il était évident qu'elles pouvaient être contaminées »*.

Enfin, pour sa part, Raymond Barre a déclaré, lundi 17 juin, au micro d'Europe 1, que la tenue d'élections en Grande-Bretagne pourrait être la solution pour sortir de la crise de la « vache folle » afin de clarifier *« la situation politique »*. Le maire de Lyon a ajouté que face aux *« problèmes sanitaires qui se posent »*, la commission de Bruxelles *« remplit sa mission »*.

■ **MUSIQUE : Mylène Farmer** annule sa tournée en France et nottament le concert parisien du 28 juin à Bercy. Tombée de scène à la fin de son spectacle, samedi 15 juin, à Lyon, la chanteuse souffre d'une fracture ouverte du poignet. Opérée, elle est toujours hospitalisée.

Les sujets de l'épreuve de philosophie

POUR LES 351 340 candidats au baccalauréat général, des séries littéraire (L), scientifique (S), économique et sociale (ES), les épreuves de philosophie ont ouvert le ban, lundi 17 juin au matin.

● **Amiens, Lille, Rouen, Créteil, Paris, Versailles**

Série L : 1) L'avenir peut-il être objet de connaissance ? 2) Qu'admire-t-on dans une œuvre d'art ? 3) Commentaire d'un texte d'Alain sur le pouvoir du vote.

Série S : 1) Quelle conception de l'homme l'hypothèse de l'inconscient remet-elle en cause ? 2) Le langage permet-il seulement de communiquer ? 3) Commentaire d'un texte de Marx sur la liberté et le travail.

Série ES : 1) Peut-on être plus ou moins libre ? 2) A quelles conditions une démarche est-elle scientifique ? 3) Commentaire d'un texte d'Alain sur l'opinion publique.

● **Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Limoges, Orléans-Tours, Poitiers, Rennes, Nantes**

Série L : 1) Peut-on triompher de la mort ? 2) Est-il juste de dire que l'histoire jugera ? 3) Commentaire d'un texte de Hume sur le déterminisme.

Série S : 1) Y a-t-il des vérités définitives ? 2) Y a-t-il nécessairement des imperfections dans le langage ? 3) Commentaire d'un texte de Kant sur le bonheur et la liberté.

Série ES : 1) Peut-on comprendre le présent si l'on ignore le passé ? 2) Pourquoi nous trompons-nous ? 3) Commentaire d'un texte de Bergson sur l'éducation.

● **Besançon, Dijon, Grenoble, Lyon, Nancy-Metz, Reims, Strasbourg**

Série L : 1) La paix peut-elle s'accommoder de l'injustice ? 2) La conscience de soi est-elle une connaissance ? 3) Commentaire d'un texte de Kierkegaard sur l'oisiveté.

Série S : 1) En quel sens peut-on dire que nos paroles dépassent notre pensée ? 2) La recherche du vrai dans les sciences doit-elle se passer du concours de l'imagination ? 3) Commentaire d'un texte de Rousseau sur la culpabilité.

Série ES : 1) A quoi reconnaît-on une attitude religieuse ? 2) Pour connaître, suffit-il de bien observer ? 3) Commentaire d'un texte de saint Thomas d'Aquin sur la liberté.

● **Aix-Marseille, Corse, Montpellier, Nice, Toulouse**

Série L : 1) Toute passion est-elle déraisonnable ? 2) Les hommes ne vivent-ils en société que par intérêt ? 3) Commentaire d'un texte de Nietzsche sur le libre arbitre.

Série S : 1) La morale a-t-elle un rôle à jouer dans les sciences ? 2) Le bonheur est-il inaccessible à l'homme ? 3) Commentaire d'un texte de Spinoza sur l'autorité politique et la liberté individuelle.

Série ES : 1) Le travail n'est-il qu'une contrainte ? 2) Faut-il parfois désobéir aux lois ? 3) Commentaire d'un texte de Descartes sur le langage.

Nous publierons mardi 18 juin (*Le Monde* daté mercredi 19 juin) les sujets de philosophie des séries technologiques qui se déroulent le 17 juin dans l'après-midi.

Stabilité à Paris

LA BOURSE DE PARIS était stable, lundi 17 juin, en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 progressait de 0,02 %, à 2 112,15 points. Il avait ouvert en hausse de 0,21 %, avant de se replier, victime de la faiblesse du marché obligataire.

Sur le marché des changes, la monnaie allemande gagnait du terrain face à l'ensemble des devises, soutenue par les résultats du premier tour de l'élection présidentielle en Russie. Le bon score obtenu par Boris Eltsine rassurait les investisseurs, l'Allemagne entretenant des relations commerciales étroites avec la Russie.

Le mark bénéficiait également de la publication du rapport mensuel de la Bundesbank dans lequel il est noté que *« l'appréciation excessive du mark constatée au printemps 1995 est maintenant entièrement corrigée »*. Le mark s'échangeait à 1,5195 mark pour un dollar. Il cotait 3,3940 francs.

Du côté des taux d'intérêt, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, s'inscrivait en recul de dix centièmes à 120,86 points.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	17/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
Sagem SA	48283	149101070
BIC	93046	65082060
LVMH Moet Vuitton	42632	53984971
Eaux (Gle des)	71692	39705926
Carrefour	13857	39449104
Elf Aquitaine	91775	35390322,40
Saint-Gobain	50843	34470362
Sodexho	15399	33705446
L'Oreal	18585	30306993
Total	76169	28299075,50

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 17 juin, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	22289,40	+ 0,94	+ 11,96
Honk Kong index	10865	– 0,01	+ 8,66

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 14/06	Var. en % 13/06	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2111,78	– 0,68	+ 12,81
Londres FT 100	3760	– 0,05	+ 1,91
Zurich	1731,37	+ 0,13	+ 13,17
Milan MIB 30	1114	– 0,18	+ 19,65
Francfort Dax 30	2551,38	– 0,63	+ 13,19
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	1396,32	– 0,69	– 4,20
Madrid Ibex 35	371,60	– 0,21	+ 16,09
Amsterdam CBS	382,30	– 1,24	+ 18,91

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 14/06	% 13/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,4700	+ 0,05	327	351
Ecu	6,4120	– 0,09	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1640	– 0,81	4,9000	5,5000
Belgique (100 F)	16,5010	+ 0,06	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	303,0900	+ 0,05	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3360	– 0,67	3,1200	3,6200
Danemark (100 krd)	88,0100	+ 0,05	83	93
Irlande (1 iep)	8,1670	– 0,52	7,8300	8,5800
Gde-Bretagne (1 L)	7,9405	– 0,52	7,5800	8,4300
Grèce (100 drach.)	2,1380	– 0,26	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,2700	– 0,26	72	82
Suisse (100 F)	414,0800	+ 0,46	397	421
Norvège (100 k)	79,2200	– 0,15	75	84
Autriche (100 sch)	48,2390	+ 0,05	46,7000	49,8000
Espagne (100 pes.)	4,0145	– 0,06	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,2950	+ 0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7688	– 0,92	3,5200	4,1200
Japon (100 yens)	4,7740	+ 0,14	4,5500	4,9000

PARITES DU DOLLAR	17/06
FRANCFORT : USD/DM	1,5270
TOKYO : USD/Yens	109,1800

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 14/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,75	6,58
Allemagne	3,19	6,62
Grande-Bretagne	5,69	8,07
Italie	9,93	9,65
Japon	0,41	3,19
Etats-Unis	5,25	7,01

MATIF

Echéances 14/06	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Juin 96	99861	122,78
Sept. 96	201308	121,30
Déc. 96	2591	120
Mars 97	190	119,82

Tirage du *Monde* daté dimanche 16-lundi 17 juin 1996 : 533 311 exemplaires



هكذا من الأصل

« Vache folle » : M. Vasseur souhaite une mission parlementaire

Une restructuration de la filière bovine française





Le Monde des INITIATIVES

MARDI 18 JUIN 1996

MÉTIERS

MUTATIONS Le numérique conquiert les professions de la photo page IV



PORTRAIT Danielle Kaisergruber, de Bernard Brunhes Consultants, page III



ANNONCES CLASSÉES de la page V à la page XII

DEMAIN DANS INITIATIVES EMPLOI Les premiers pas dans la vie active

La mutation des activités de plein air



NICOLAS VIAL

Quand le sport devient un prétexte pour découvrir la nature, de nouveaux métiers voient le jour

CHAQUE année, lorsque la fin de l'été approche, il part seul avec son cheval et sillonne une région de France à la recherche *des sentiers perdus*. Il passe ainsi deux mois à *parcourir les bois, les forêts*, les gorges, multipliant les visites chez « *les gens du cru* ». Là, il se fait raconter le pays, son histoire, ses histoires. Puis il rentre dans sa maison du Morvan et c'est là qu'il reprend ses notes, fixe ses impressions, raconte ses découvertes, assis sur sa terrasse face à son jardin.

Journaliste et romancier, Didier Cornaille conçoit des guides de randonnées pédestres, équestres et pour VTT. Vingt et un d'entre eux ont déjà été édités depuis 1990 dans la collection « Les Guides du randonneur », aux Presses de la Cité.

Pour être originale, l'activité qu'a choisie Didier Cornaille ne fait que révéler l'engouement pour ce que l'on a fini par appeler le « *tourisme vert* » et qui a considérablement fait évoluer l'offre d'activités de plein air. Devant les attentes nouvelles des Français en matière de loisirs et de vacances, des formules inédites sont apparues, nées de passions individuelles, d'initiatives privées ou associatives, voire d'une démarche volontariste d'organismes spécialisés dans le sport, la détente ou le tourisme. La tendance a principalement eu jusqu'ici pour conséquence de faire évoluer les métiers existants, en les diversifiant, mais elle génère également, çà et là, de nouveaux types d'activités qui s'installent et se professionnalisent peu à peu.

ENVIRONNEMENT

« *Les gens ne veulent plus aujourd'hui se limiter à un seul sport ou à une unique activité de loisir ou de détente,* précise Michel Vulliermet, responsable à l'Institut de formation aux métiers du sport de l'UCPA. *La performance sportive n'est plus leur principal souci : c'est un point de départ, un prétexte pour s'investir dans un environnement.* » Finie, donc, la plongée sous-marine conçue seulement comme une performance sportive : le plongeur souhaite comprendre le milieu aquatique dans lequel il évolue, découvrir son histoire, mesurer sa richesse. Résultat : les moniteurs de plongée doivent eux-mêmes s'initier aux notions d'environnement et de biologie sous-marine.

A côté d'activités toutes nouvelles développées ces dernières années par l'UCPA, comme le stage des « *accrocs-branchés* » – une semaine de vie dans les arbres –, la « *route des vautours* », le « kayak de mer » ou les formules « Indiana Jones » pour les juniors, l'organisme a dû revoir son catalogue.

« *La nouvelle démarche consiste à proposer des formules dans lesquelles sont dorénavant mixées des activités complémentaires autour de la notion de circuit, le tout étant conçu dans un environnement ou un site naturel à découvrir* », souligne Michel Vulliermet. Canoë-pêche-randonnée, escalade-équitation-spéléologie : les « cocktails » dorénavant proposés par l'UCPA ont fait évoluer la formation des animateurs. « *Ils doivent aujourd'hui être beaucoup plus polyvalents qu'avant* », conclut Michel Vulliermet.

Voilà pour l'évolution d'une institution déjà spécialisée dans l'activité de plein air. Mais la tendance touche également des organismes qui n'avaient pas, jusqu'ici, vocation à offrir des formules de détente ou de loisirs au grand public. C'est le cas, *notamment*, de l'Office national des forêts (ONF). Chargé de la protection et de l'entretien de 30 % de la forêt française, l'Office s'est tourné depuis quelques années vers l'édition de guides de randonnées ou de « parcours VTT évasion », tout en développant des formules originales de visites guidées. « *Nous nous sommes rendu compte que les gardes forestiers étaient de véritables passionnés de leur milieu naturel*, précise-t-on à l'ONF. *Il suffisait donc de les aider à diversifier leurs compétences pour construire un service lié à la nature et qui dépasse largement la vocation première de l'Office.* »

Chargés du repérage et du balisage des sentiers de VTT, accompagnateurs de randonnées, guides nature et interprètes de « *parcours de découvertes* » : les gardes forestiers trouvent dans cette orientation un large complément à leurs compétences et activités traditionnelles.

Olivier Piot

lire la suite page II

L'ONF sur Internet

« Les sentiers du myrte », ou « L'histoire du chêne-liège » en Corse, « Le retour du balbuzard pêcheur » en forêt d'Orléans, « Le brame du cerf » en forêt de Chambord ou « La découverte des champignons en forêt de Compiègne » : l'Office national des forêts (ONF) développe des visites guidées et des parcours « VTT évasion » dans les forêts qu'il gère. Destinés aux estivants et aux classes scolaires, certains des cent quinze guides déjà édités et des six cents parcours de visites élaborés en à peine trois ans, sont également disponibles aujourd'hui sur Internet... Formés à l'accueil et à l'organisation de visites et de randonnées, les gardes forestiers voient donc leur métier se transformer. Concepteurs de parcours de VTT ou guides-interprètes de la faune et de la flore qui les entourent, ils se muent en pédagogues et en animateurs de groupes.

La région Rhône-Alpes développe les premiers contacts des jeunes avec l'entreprise

Elle multiplie les initiatives pour leur permettre non seulement d'être qualifiés mais aussi d'avoir l'expérience professionnelle désormais nécessaire pour s'intégrer

JUILLET 1994 : la région Rhône-Alpes est la première à signer avec l'Etat la convention qui lui transfère les formations professionnelles de jeunes, en application de la loi sur la décentralisation de décembre 1993. Elle n'y va pas par quatre chemins : en plus des formations qualifiantes qu'elle doit assumer tout de suite, elle prend également en charge dès maintenant la totalité des mesures destinées à l'insertion des jeunes en difficulté, alors que la loi lui donne cinq ans pour le faire. « *Retarder l'échéance ne nous aurait rien rapporté*, explique Alain Courbis, de la direction des formations continues au conseil régional. *Mais comment avoir une action innovante, forte, de nature à redynamiser cet ensemble ? Les jeunes en difficulté constituent une population dont nous n'avions pas l'expérience et qui était l'objet d'un dispositif complexe avec des acteurs multiples.* »

PREMIER ACCÈS

Transformer le contenu de ce dispositif aurait réclamé du temps. « *Alors nous nous sommes demandés ce qu'attendaient principalement celles et ceux qui poussaient la porte des missions locales et des permanences d'accueil, d'information et d'orientation.* » Un contact avec le monde du travail, évidemment. C'était justement le point faible du dispositif en place, imaginé à une époque où le marché de l'emploi était moins dégradé et où l'obtention d'une qualification ouvrait les portes de l'emploi. Maintenant, être qualifié ne suffit plus. Il faut également avoir une expérience professionnelle. Mais comment l'acquérir si les portes des entreprises restent closes ? Il fallait créer le maillon manquant, développer la possibilité d'un premier pas dans le monde du travail.

Cette réflexion va se conclure par deux décisions. D'une part, le dispositif existant est gardé tel quel pour une période transitoire pendant laquelle le personnel d'Etat reste à son poste, mais payé par la région : « *Nous avons choisi de nous approprier progressivement les dossiers* », explique Marie-Catherine Pabois, chargée du crédit-formation individualisé (CFI), au conseil régional. Chaque prise en charge est l'occasion de repenser le sujet en associant les services d'Etat concernés à la réflexion.

Seconde décision : la région crée pour tous les jeunes un plan d'accès à une première expérience professionnelle (Papep). Elle organise une mobilisation autour de ce thème et soutient le démarrage des initiatives à travers la création de quelques outils nouveaux, comme le « mini-stage » d'une durée d'un jour ou d'un mois, le « stage d'expérience professionnelle » de trois à six mois ou le parrainage de jeunes chômeurs par des cadres. Le point principal est que cette mobilisation doit s'élaborer au niveau local, même si la décision finale reste, de par la loi, au conseil régional.

La région s'appuie donc sur un découpage en trente et un bassins pour constituer des comités locaux pour l'emploi (COL). Ces comités rassemblent tous ceux qui ont un rôle à jouer en matière de formation et d'emploi : élus locaux, représentants de l'ANPE, des partenaires sociaux et économiques, de l'éducation nationale, des chambres consulaires, de la mission locale, des associations… « *Ce niveau local*, a coutume de dire Philippe Langenieux-Villard, vice-président du conseil régional délégué aux formations continues, *si l'on veut bien regarder de près les « vastes problèmes » dont on est tenté de se défausser sur l'Etat, permet de trouver une façon d'en venir à bout, avec les moyens du bord.* »

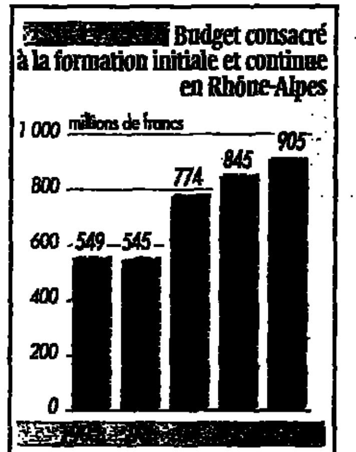
Formation initiale différée

Les jeunes prolongent souvent leurs études parce qu'il est quasiment impossible de les reprendre après un temps de travail sans risquer que les progressions professionnelles s'en trouvent bloquées. Depuis plusieurs années, avec le soutien du conseil régional, Daniel Bancel, recteur de l'académie de Lyon, s'efforce d'y porter remède. Son idée est d'organiser une possibilité de retour en formation initiale. Avec l'aide des GRETA de la région lyonnaise et un apport financier d'Agefos-PME, une première expérience a été réalisée dans le cadre des cabinets d'expertise comptable touchés par une importante évolution de leurs activités. De jeunes salariés de ces cabinets ont ainsi pu passer du niveau du baccalauréat à un BTS en bonne et due forme, sans interrompre leurs activités professionnelles et avec d'excellents résultats. Cette « formation initiale différée » est en cours de mise au point pour la profession d'assistant de gestion de PME-PMI, en attendant d'autres domaines.

PARTENARIAT

Cette politique de partenariat local prolonge celle qui s'est beaucoup développée ces dernières années au niveau des instances régionales, portée par la volonté de quelques hommes et femmes fortement impliqués, notamment à la tête du conseil régional, du rectorat de Lyon, à la CFDT pour le monde syndical, à l'Union patronale Rhône-Alpes (UPRA) pour les entreprises. La première manifestation concrète en a été la création, en 1988, des unités de formation en alternance (UFA). « *Ce sont*, explique Claude Lardy, directeur des formations initiales à la région, *des sections d'apprentissage organisées à l'intérieur de lycées, à la suite d'un accord négocié entre un établissement et une branche professionnelle.* » Pour Jean Vanoye, de la CFDT et l'un des animateurs de ce mouvement, il s'agit de marier les deux systèmes : scolaire et d'apprentissage. « *Ces UFA ont été une façon d'amener le monde éducatif, les syndicats et le patronat à travailler ensemble plus qu'ailleurs et plus que d'habitude.* » Le démarrage a été lent, mais maintenant le nombre de ces unités progresse : de 60 en 1993, elles sont passées à 120.

Voté en octobre 1995, le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes (PRDF) est également marqué par cette volonté de confrontation des différents points de vue. Il évoque l'insuffisance des perspectives de promotion professionnelle offertes aux salariés et l'urgence de progresser dans ce domaine, ainsi que les limites et les risques d'une adaptation trop étroite des formations à la demande économique : « *Du côté des entreprises, on attend que du processus de formation sorte un « produit fini ». Cette terminologie de plus en plus souvent utilisée en dit long sur la pensée réductrice qui s'installe à l'égard de l'enseignement et de l'emploi. En fait, études et travail doivent être pensés comme deux pôles formateurs. L'entreprise devrait être attractive parce que formatrice et formatrice parce qu'attractive.* » Un effort important est prévu en matière d'orientation, porté par cinq ans d'expérience dans le cadre du plan « Orientation professionnelle Rhône-Alpes » (OPRA). L'idée est d'intégrer aux projets d'établissement des lycées et collèges des temps d'« *éducation des choix* » et de préparation à la vie courante.



En cette mi-96, l'heure est aux premiers bilans. Les orientations prises sont intéressantes, mais qu'en est-il dans les faits ? On sent un peu d'inquiétude dans l'air. Certains des animateurs de la première heure ne sont plus là : l'esprit de partenariat ne va-t-il pas s'en trouver affaibli ? Les vieilles habitudes ne risquent-elles pas de reprendre le dessus ? A force de lancer des initiatives en tous sens, le plan d'accès à une première expérience professionnelle ne risque-t-il pas de devenir un peu trop « fouillis » ou de commencer à souffrir de ses propres pesanteurs ? Une relance et un recentrage sont prévus pour les prochains mois.

Marie-Claude Betbeder

Une étude sur l'après-DUT

Conçu pour déboucher dans la vie active, ce diplôme s'apparente de plus en plus à un DEUG

C'EST à force d'entendre ses étudiants lui réclamer, à la fin de leur scolarité, des appréciations écrites, destinées à composer un dossier en vue de la poursuite de leurs études, que Servet Ertul, professeur mais aussi sociologue à l'institut universitaire de technologie (IUT) du Mans, a décidé d'entreprendre une étude de longue haleine. Objectif : mieux connaître ses étudiants, savoir ce qu'ils deviennent une fois sortis de l'IUT et aussi vérifier que, avec l'évolution du marché du travail, le DUT, diplôme professionnalisant censé déboucher directement sur la vie active, s'apparente de plus en plus à un DEUG en ce qu'il constitue un tremplin vers des études plus longues.

Un travail d'analyse des fichiers d'inscription a contribué, dans un premier temps, à mieux cerner la population étudiée, soit au total 569 étudiants en fin de cycle d'études, répartis dans les six départements de l'IUT (chimie, gestion des entreprises et des administrations, génie mécanique et productique, mesures physiques au Mans ; techniques de commercialisation et biologie appliquée à Laval). En juin 1995, un questionnaire a été envoyé aux jeunes sur leur lieu de stage afin de savoir comment ils avaient vécu leur scolarité en IUT. Puis un troisième questionnaire, expédié en décembre de la même année, a mis l'accent sur leur situation six mois après leur départ. Le taux de retour des questionnaires a été de 75 %, et Servet Ertul a l'intention de poursuivre son étude sur plusieurs années – aussi longtemps que la représentativité de l'échantillon sera respectée. Les premiers résultats bruts confirment sans ambiguïté l'hypothèse de départ : six mois après leur sortie de l'IUT, 60 % des sondés poursuivent leur scolarité dans des structures diverses (licences et maîtrises professionnalisantes, institut universitaire professionnalisé – IUP – et, pour les meilleurs, écoles de commerce ou d'ingénieurs), 18 % avaient trouvé un emploi salarié et 12 % pointaient au chômage.

FRILOSITÉ

L'étude montre également que, si à l'origine les IUT attiraient surtout des jeunes issus des milieux populaires, la quasi-totalité des catégories sociales y sont aujourd'hui représentées. On observe même une sur-représentation des fils et des filles de commerçants, d'artisans et de chefs de PME dans les départements tertiaires. Reste que des étudiants qui s'orientent aujourd'hui vers un DUT constituent un public particulier. « *Ils sont frileux. Certains ont d'excellents résultats en terminale mais redoutent la pression des classes préparatoires. D'autres, à cause de lacunes dans certaines matières, préfèrent ne pas affronter l'enseignement généraliste des universités. Tous ont besoin de se sentir sécurisés, d'être très encadrés et de fonctionner par petits groupes* », indique Servet Ertul. Ses étudiants sont aussi soucieux d'assurer leurs arrières sans se fermer les portes d'études plus poussées : « *J'ai choisi l'IUT parce c'est une filière courte qui permet à la fois de continuer ses études et d'entrer dans la vie active* », explique l'un d'entre eux. « *Au bout de deux ans, contrairement à l'université, on a un diplôme valable* », renchérit un autre. Le DUT apparaît de plus en plus, en ces temps de crise, comme une sorte de DEUG au taux de réussite plus élevé et aux débouchés moins incertains.

Nathalie Mlekuz

e n b r e f

■ **CONSEILS AUX CRÉATEURS D'ENTREPRISE.** AMS, la junior entreprise de l'Ecole supérieure de commerce de Bordeaux, a décidé d'œuvrer en faveur de la création d'entreprises en Aquitaine. Deux constats sont à l'origine de cette démarche. Primo, les jeunes diplômés, soit parce qu'ils jugent les risques trop importants ou parce qu'ils manquent d'informations, sont de moins en moins tentés par l'idée de créer leur propre société. Secundo, ceux qui se lancent dans l'aventure en connaissent souvent très mal les subtilités financières, comptables et juridiques. Pour tenter d'endiguer le mal, la junior entreprise a mis sur pied des petits déjeuners conçus sous la forme d'une rencontre entre un créateur d'entreprise et une vingtaine d'étudiants. Des conférences organisées par la chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, ainsi que des ateliers de travail pratique, figurent également au programme.

■ **RESTAURATION DU PATRIMOINE.** Le centre de formation d'apprentis (CFA) d'Auxerre (Yonne) et celui de Bains-le-Puy (Haute-Loire) proposent une formation en alternance à la restauration du patrimoine à partir de septembre 1996. D'une durée de un an, cette formation s'adresse à deux publics : jeunes titulaires d'un diplôme de niveau 4 comme le brevet professionnel (BP) et salariés en formation continue ayant l'expérience du gros œuvre. Il est possible de ne suivre que les modules de son choix selon ses compétences. L'hébergement est assuré et les débouchés ne manquent pas. (*Actualités apprentissage BTP*, avril 1996).

La mutation des activités de plein air

Suite de la page I

D'autant qu'un récent partenariat entre l'ONF et l'éducation nationale a permis d'éditer des guides généraux sur la nature destinés aux enfants. A l'espace Rambouillet, par exemple, gardes forestiers et instituteurs travaillent ensemble pour concevoir des parcours pédagogiques pour les classes scolaires.

Du côté des offices du tourisme et des syndicats d'initiative, en revanche, cette activité de guide-nature n'est certes guère nouvelle. On reconnaît cependant à la Fnotsi (Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative) que « *devant la demande plus forte, l'activité est en train de se structurer plus sérieusement, notamment en matière de diplôme et de formation des guides* ». Et de nouveaux postes apparaissent, comme celui créé à l'Office de tourisme de Fouesnant (Finistère) où une animatrice-nature – diplômée d'un BEATEP (brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse) – organise depuis quatre ans des « randonnées et sorties nature » destinées aux scolaires et aux estivants.

TRADITIONS LOCALES

Autre exemple de diversification ou de professionnalisation d'activités traditionnelles de plein air : le travail effectué par les parcs naturels régionaux. Anne-Laure Blouët est chargée de mission tourisme au parc de Brière (Loire-Atlantique), dans la région de Saint-Nazaire. En 1991, le parc propose une « charte de qualité » aux Briérons qui se sont spécialisés dans la promenade en barque sur le marais de Brière. « *Il s'agit d'une très vieille activité dans la région*, précise Anne-Laure Blouët. *Mais avec la crise des chantiers, beaucoup y ont cherché une activité de complément. Le développement était devenu anarchique. En fournissant un label de qualité, la charte a consisté à proposer des formations d'accueil et de commentaires sur la faune, la flore et l'histoire locale aux responsables des promenades.* »

Sans parler de ce conteur briéron qui organise depuis quelques années des sorties au crépuscule sur les marais, transmettant par ses histoires une autre tradition locale. Nature, découvertes, traditions régionales : si les nouvelles attentes des estivants ont bien enrichi et aidé la professionnalisation de métiers existants, elles ont également suscité la création de nouvelles activités dont certaines pourraient bien, à terme, se transformer en nouvelles professions. L'UNCPIE (Union nationale des centres permanents de l'initiation à l'environnement) propose ainsi depuis 1989, dans le cadre de son union régionale de Franche-Comté, une formation nationale d'éco-interprète. « *Certains jeunes diplômés travaillent depuis dans des parcs régionaux ou se mettent en free-lance comme accompagnateurs de montagne* », précise Alain Bernard, délégué régional des CPIE de Franche-Comté.

A Blesle, dans la Haute-Loire, un centre forme depuis quelques années des accompagnateurs de pêche. « *Pêche à la mouche ou au toc, apprentissage du lancer, travail du posé, repérage des postes, initiation au montage des mouches, prêt de matériel pour débutants. Journée, week-end ou semaine* » : la carte de visite d'Olivier, accompagnateur de pêche en Livradois-Forez, est caractéristique d'une activité en pleine expansion. De même que l'annonce du parcours équestre de la « Boucle d'or » mentionnée dans les prospectus du parc naturel régional du Livradois-Forez (Puy-de-Dôme et Haute-Loire).

« *Cette opération a permis de faire travailler ensemble des professionnels de l'équitation et des métiers dont ce n'était pas la vocation initiale* », souligne Jean-Luc Monteix, chargé de missions au parc du Livradois-Forez. Le principe du parcours est simple : huit étapes d'un circuit équestre de près de 200 kilomètres entre Thiers et La Chaise-Dieu et pour lequel les animateurs du parc ont aidé la formation de responsables de gîtes ou d'auberges. Voilà donc des restaurateurs et des hôteliers à présent initiés à l'équitation et à l'accueil de cavaliers…

Olivier Piot



de

rès-DUT

هكذا من الأصل

Danielle Kaisergruber, directeur des études chez Bernard Brunhes Consultants

De la philosophie à la technique des questions sociales

PASCALE HÉMERY

D'ABORD lire. Cela lui est vital pour son équilibre de vie, qu'il s'agisse de romans, d'essais, de textes de philo. Elle dévore des livres partout : dans les trains, les aéroports, *« là où il y a des pauses, des temps morts »*. Car Danielle Kaisergruber n'a pas oublié ce qu'elle doit à l'Ecole normale supérieure de Fontenay, où elle se forma intellectuellement. Un goût pour les lettres et la philosophie, qui à aucun moment ne furent contradictoires avec la carrière de cette femme de quarante-huit ans qui, après avoir voué l'essentiel de son activité à la fonction publique, a choisi de faire le saut dans le privé en entrant en 1992 chez Bernard Brunhes Consultants.

Car une continuité existe entre la jeune normalienne de vingt-quatre ans qui publie chez Larousse Université un austère *Phèdre de Racine, pour une sémiotique de la représentation classique*, le chef de service au ministère de l'industrie qu'elle fut en tout début de règne mitterrandien et ce qu'elle est aujourd'hui. *« Je suis une littéraire et je le revendique »*, proclame-t-elle toujours. Le lien entre les lettres et son cursus ? *« C'est*, précise-t-elle, *parce que l'Ecole normale forme très tôt au raisonnement, à la rigueur, et permet de se forger une tête bien faite, mais avec du contenu. »* A son arrivée au ministère de l'industrie, les X-Mines qui peuplent la Rue de Grenelle devaient s'en apercevoir très vite, eux qui découvrirent que *« les sciences humaines sont au moins chose aussi complexe que la construction d'un pont et qu'elles n'ont rien d'incompatible avec une logique d'ingénieur »*.

Pour Danielle Kaisergruber, tout a commencé par un conseil. *« Vous devriez préparer Normale sup »*, lui lance à Clermont-Ferrand son professeur de philo. Conseil que la jeune fille suit illico. La voici étudiante à Paris. 1968 et son bouillonnement d'idées la saisit. Elle s'y implique avec passion. Ce qui ne l'empêche nullement de réussir le concours, déjà très sélectif, de Normale sup. Ses études achevées, diplômée, elle découvre qu'elle a peu d'inclination pour une carrière universitaire. Bien qu'intellectuelle à *« haute dose »* – les années 70 sont pour elle la découverte d'Althusser, Barthes, Foucault et autres maîtres à penser qu'elle côtoie... –, ce monde lui apparaît *« abstrait, loin des réalités »*. Une opportunité – *« il y a tant à dire sur les opportunités ! »* – la fait entrer à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) en qualité de chargée de mission. *« L'INA jouait le rôle de laboratoire*, se souvient-elle. *J'y ai appris à maîtriser les techniques d'édition à partir des archives audiovisuelles. »* 1981. *L'arrivée de la gauche au pouvoir.* Depuis longtemps déjà, avec un groupe d'amis, Danielle Kaisergruber aime théoriser à partir des faits socio-économiques. Elle se souvient des longues discussions où *« l'on débattait interminablement de l'autogestion, de la démocratie directe, de la théorie de l'Etat, de la notion de contre-pouvoir... »* Ainsi naît peu à peu son goût pour les questions sociales, le désir de s'en rapprocher de manière moins intellectuelle et plus concrète. Le ministère de l'industrie, animé par Pierre Dreyfus, ancien patron de Renault, va être l'instrument de cette aspiration. Une immersion complète dans le monde du réel. Elle va durer sept ans.

Rue de Grenelle, les idées foisonnent. Danielle Kaisergruber prend en charge le service de la qualification et de la formation dans les entreprises, qui vient d'être créé. *« Dans l'esprit de Pierre Dreyfus et de son cabinet*, note-t-elle, *le ministère devait avoir une très forte vocation interministérielle. Ancien industriel, le ministre estimait que le social devait être compatible avec l'état de développement des entreprises. Faire le contraire, c'était aller droit dans le mur ! »*

Pour elle, la littéraire, plus question de théoriser. Le début des années 80 ne marque-t-il pas le lancement de vastes chantiers, *tels que la préparation des lois* Auroux, la retraite à soixante ans, les *nationalisations* à venir ? Par ailleurs, comment s'y prendre pour coordonner les politiques sociales des grandes entreprises publiques ? Des chantiers qui ne peuvent être menés sans se préoccuper de formation professionnelle. Un nouveau métier et une nouvelle expérience s'ouvrent donc pour Danielle Kaisergruber qui, en 1984, dirige la sous-direction de la formation dans les entreprises. Un service de quinze personnes, doté d'un budget « confortable » de l'ordre de 120 millions de francs, et dont elle est le chef. Et non le directeur. Il est vrai qu'elle n'est pas un pur produit de l'ENA.

Beaucoup de travail en conséquence pour cette femme égarée dans un monde d'ingénieurs. Mais, grâce à sa position, elle côtoie des hommes comme Louis Gallois, directeur de l'industrie, Loïc Le Floch-Prigent, alors directeur de cabinet, André Ramoff à la tête de la délégation à la formation professionnelle...

Comment s'attelle-t-elle à des tâches aussi nouvelles auxquelles les essais philosophiques ne l'avaient pas préparée ? *« Pour la formation*, répond-elle, *j'ai lu un été durant tous les textes s'y référant. Fort heureusement, j'ai une grande aptitude à appréhender les problèmes à partir de dossiers. »* Une période qu'elle vit de manière intense, créatrice, au ministère, tout du moins au début des années de grâce. Les tempêtes s'annoncent. Arrivent les traumatismes nationaux que sont les *grandes restructurations industrielles* – la faillite de Creusot-Loire *par exemple* –, *qu'elle* éprouve en direct. De même *qu'elle devait s'impliquer de manière opérationnelle dans la difficile tâche des pôles de conversion.*

Danielle Kaisergruber aime *« alterner périodes d'action et périodes de réflexion »*. Ce qu'elle fait en 1987 en travaillant un an au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) en qualité de chef du département travail et formation. L'année suivante, c'est de nouveau le plongeon dans la vie de cabinet. Jacques Chéréque, alors ministre de l'aménagement du territoire et des reconversions, fait appel à elle : à partir de son expérience en Lorraine, il voulait faire passer l'idée qu'il était indispensable de trouver d'autres formes d'emploi se substituant aux emplois industriels. Mais que pour ce faire, il était non moins indispensable de coordonner, en les animant, les actions de conversion in situ, qu'il s'agisse du textile dans les Vosges ou du charbon en région minière. Ce qui fait dire aujourd'hui à l'ancien ministre *« atypique »*, comme il se définit lui-même : *« Danielle Kaisergruber s'est montrée précieuse quant à l'impact social des conversions. Elle nous a aidé à définir de nouveaux métiers sur les sites industriels. Elle a contribué à l'analyse des profondes mutations qui allaient recomposer le travail. »*

Mais *« les cabinets ne sont pas éternels »*. En 1989, elle entre au ministère de la recherche en qualité de chef du département Homme, travail et technologie. Pendant un an, chez Hubert Curien, elle travaille au montage de programmes de recherche « originaux » ayant trait à l'organisation du travail. Mais une lassitude apparaît : *« La lenteur des procédures administratives m'est apparue de plus en plus pesante. »*

Lassitude ? Goût d'explorer la sphère jusque-là inconnue du secteur privé ? Défi lancé à elle-même ? 1992 la voit entrer chez Bernard Brunhes Consultants (BBC) comme responsable des études au sein d'une équipe de vingt-cinq personnes. Elle découvre – *« non sans stress »*, selon son expression – que les entreprises sont désormais des clientes. *« Il importe*, dit-elle, *de conserver sa liberté de parole. Ce serait se montrer coupable de ne pas le faire. »*

Outre les interventions sur le terrain – par exemple répondre à une demande concernant la réduction du temps de travail, l'organisation du temps partiel, un compte épargne-temps... –, elle coordonne des études à vocation européenne. *L'Europe de l'emploi, ou comment font les autres* (Les éditions d'organisation, Paris, 1994), enquête conduite dans six pays de l'Union auprès d'une soixantaine d'entreprises, fut saluée comme une avancée dans la connaissance de l'Europe sociale. Danielle Kaisergruber, enfin, est devenue une spécialiste des problèmes complexes que pose l'aménagement du temps de travail. Ne le pratique-t-elle pas elle-même ? En décidant de travailler au quatre cinquième de temps, elle organise son travail *« différemment »*. Sa passion du jardin, son amour des livres, peuvent ainsi éclore dans sa maison de l'Oise où elle passe trois jours par semaine : *« Je ne me sens pas coupée de mes réflexions professionnelles, bien au contraire ! »*

Jean Menanteau

Parcours

- Diplômée de l'Ecole normale supérieure (1968), Danielle Kaisergruber a consacré quinze ans à la fonction publique et à des organismes parapublics avant d'entrer, en 1992, chez Bernard Brunhes Consultants comme directeur d'études.
- Parmi ses contributions et rapports, on note : *Développer la formation professionnelle dans les entreprises* du Commissariat du Plan (Documentation française, 1984) ; *Etude pour la création d'un Observatoire européen des professions* (Rapport à la CEE, 1988), *Compétitivité et ressources humaines, comparaison internationale* (Cereq, coll. « Etudes » 1989) ; *La Formation des cadres pour l'Industrie* » (rapport aux ministres de l'industrie et de l'éducation nationale, 1990) ; *Les Formations de niveau V en Europe* (rapport du haut-comité éducation-économie, 1990).

Les entreprises françaises ne s'impliquent pas assez dans le management par la qualité

Leur hiérarchie estime trop souvent que cette démarche n'est pas de leur ressort et incombe à l'encadrement intermédiaire et aux ouvriers

ET si la qualité était un mot galvaudé ? Elle occupe depuis trente ans une place de choix dans les manuels de management qui soulignent son côté fédérateur et les progrès qu'elle permet de réaliser en terme de satisfaction du client et de résultats financiers. Le discours est sans ambiguïté, ce qui n'est pas le cas de la réalité, à en croire les résultats d'une enquête réalisée fin 1995 par le cabinet anglais PA Consulting Group auprès des directeurs généraux et des responsables qualité de 2 900 entreprises européennes (France, Italie, Espagne, Royaume-Uni, Norvège, Pays-Bas, Belgique) dont un quart environ ont répondu au questionnaire. Celui-ci leur demandait de se situer par rapport au Management par la qualité totale (TQM). Celui-ci est défini par PA Consulting Group selon trois critères : une entreprise tout entière orientée, et ce de façon durable, vers le client, une démarche qui touche l'organisation et sa culture, un outil de management stratégique, donc piloté par la direction générale.

Les conclusions de l'étude ne sont guère enthousiastes. Premier point apparaissant clairement : *« La plupart des stratégies TQM restent au stade de théorie et sont rarement mises en pratique »*. En effet, 26 % des interrogés *« envisagent »* une mise en œuvre, 33 % ont démarré le processus, 38 % sont à un stade avancé et seulement 3 % s'estiment *« sous qualité totale »*. Des chiffres globaux. Si on s'intéresse aux performances pays par pays, l'enquête montre que les entreprises de l'Europe du Nord (Belgique et Royaume-Uni notamment) semblent avoir mieux intégré la démarche TQM que celle de l'Europe du Sud, la France se plaçant en avant-dernière position, juste devant l'Espagne. « *Ces résultats ne sont pas étonnants*, confie le responsable qualité d'un groupe français qui a fait, depuis des années, un outil stratégique de la démarche TQM. *Nous sommes régulièrement sollicités par des entreprises qui nous demandent de venir leur raconter notre saga, de présenter les progrès qui, réalisés de manière continue, ont aidé à notre redressement économique. Beaucoup de groupes ont fait des adaptations qualité au coup par coup, mais très peu finalement ont misé sur le long terme.* »

FREIN ET MOTEUR

Rien d'étonnant donc à ce que les trois principaux freins identifiés – sur les douze listés – par PS Consulting Group à la mise en œuvre d'une action TQM tiennent *« au comportement des directions et au temps qu'elles acceptent de lui consacrer »*, suivi de près par *« le choix d'objectifs à court terme plutôt qu'à long terme »* et *« la résistance de la hiérarchie de terrain aux changements »*. Viennent ensuite *« la résistance des employés »* et, loin derrière, *« leur manque de compétences »*. « *Cet ordre correspond à ce que nous entendons en général dans les entreprises*, confirme Louis Besland, qui dirige chez PS Consulting Group l'activité conseil en transformation des organisations. *Les directions estiment que la qualité est l'affaire des agents de maîtrise et des ouvriers, mais sûrement pas la leur.* » « *On voit clairement les conséquences de ce désengagement managérial*, souligne Alain de Dommartin, directeur général de l'Institut Renault de la qualité : *la faiblesse industrielle des entreprises françaises. La qualité totale n'a rien de spontané. Une direction peut en être le frein ou le moteur. En tout cas, si elle n'est pas constamment sur la brèche, l'entreprise est vite hors jeu.* » Et quel dommage, car, comme le dit Yannick Hnatkow, l'un des consultants de PS Consulting Group à avoir analysé les réponses à l'enquête, *« le TQM ça rapporte »*. A en croire les interviewés, la démarche fait gagner sur trois tableaux à la fois : financier avec une amélioration de la productivité grâce à la réduction des coûts, humain avec un personnel davantage impliqué et motivé, et commercial avec des clients qui expriment une plus grande satisfaction. Les progrès ne sont toutefois pas linéaires. Par la suite, un sentiment de stagnation peut prendre le dessus. Mais il faut savoir, affirme ce directeur d'une usine, qu'*« une démarche de qualité totale ne se termine jamais, il est toujours possible de progresser »*. Un credo dont seuls les convaincus peuvent se satisfaire. « *Or je pense*, insiste Alain de Dommartin, *qu'un certain nombre de directions, finalement, ne savent pas ce que signifie exactement s'engager dans une démarche de qualité totale. Beaucoup d'entreprises seraient prêtes à jouer le jeu si elles comprenaient précisément de quoi il retourne.* » Seulement, en dehors d'un certain nombre de grands groupes (Sollac, Renault, SGS Thomson, etc...), qui en France font figure de locomotives dans ce domaine, le reste des initiatives relève de PME qui souvent restent très discrètes en dépit des performances réalisées.

Marie-Béatrice Baudet

Le retard des banques et des assurances

PA Consulting Group l'avait déjà noté dans une enquête menée en 1993 qui analysait *« la qualité totale dans les entreprises françaises »* – en les comparant avec l'Allemagne – : les sociétés de services accusent de sérieux retards dans leur domaine par rapport à l'industrie. Les résultats de 1996 confirment ce décalage qui va même en se creusant. L'électronique fait figure de bon élève en matière de TQM. Il est suivi par la chimie qui progresse bien, puis par l'automobile, l'agroalimentaire et les équipementiers industriels. Si le secteur du pétrole limite les dégâts, en revanche l'ingénierie et le bâtiment sont, à en croire les conclusions de l'étude européenne de PA Consulting Groupe, en mauvaise posture. Toutefois, le score le plus critique est réalisé par les banques et les assurances qui, visiblement, ne sont pas encore mûres, à quelques exceptions près, pour se lancer dans une démarche de qualité totale.

---

la chronique — *Marie-Béatrice Baudet*

Des méthodes très expéditives

L'INTENTION est bonne. Compte tenu des vagues de licenciements qui continuent à déferler sur les salariés américains, *Fortune*, qui sait être lu par les directions, demande à celles-ci de faire preuve *« de sensibilité »*, *« d'humanité »*, bref *« d'essayer d'éviter au maximum douleur et humiliation »* pour ceux retenus dans les charrettes. Incantation que l'hebdomadaire a la prudence de doubler d'un argument choc : de toute manière, si vous allez trop loin, il vous en coûtera des sous. Les contrôleurs de gestion n'aiment pas les procès perdus.

C'est au chapitre des exemples qu'on se demande si *Fortune* n'est pas devenu un magazine de science-fiction, tant les cas présentés laissent rêveur. Morceaux choisis. Le responsable d'un restaurant rassembla un matin les serveuses de son établissement pour expliquer que quelqu'un volait de l'argent dans la caisse. Afin de confondre la coupable, il indiqua qu'il allait commencer à les licencier une par une, dans l'ordre alphabétique, jusqu'à ce que la voleuse, ivre de culpabilité, se dénonce.

Il indiqua qu'il allait commencer à les licencier une par une, dans l'ordre alphabétique, jusqu'à ce que la voleuse, ivre de culpabilité, se dénonce

Une cadre, de retour de mission, rentre chez elle, accueillie par son mari et ses enfants. Elle récupère son courrier, l'ouvre, et y découvre sa lettre de licenciement. Un reporter comprit qu'il était viré lorsqu'il voulut payer un dîner – professionnel, il rencontrait l'un de ses informateurs – avec la carte de crédit du journal. Elle avait été annulée. Alors qu'il croisait son boss dans le hall, un cadre apprit au passage – en dix, vingt secondes ? – qu'il était licencié. Enfin, l'une des entreprises qui figurent au palmarès prestigieux des « 500 » de *Fortune*, rédigea une note interne pour encourager ses salariés à approfondir leur *« compétitivité »* en apprenant une langue étrangère, formation prise sur leurs heures de travail. Six mois plus tard, tous ceux qui s'étaient laissé tenter par l'offre étaient virés. C'était évidemment le « sur les heures de travail » qui était le piège.

Pour finir, une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne c'est que tous les cas cités ci-dessus ont été sanctionnés par les juridictions américaines compétentes. La mauvaise, c'est qu'on en soit encore là. A SKF, au moins, ils avaient prévu un taxi.

---

mutations

Le numérique conquiert les professions de la photo

Photographes, laboratoires et enseignants sont concernés par cette évolution technologique qui ne touche pas encore le grand public

APRÈS le dessin, la musique, la télévision, les télécoms, et bientôt la radio, voilà que les techniques du numérique envahissent le monde de la photographie. Sortis au début des années 90, les premiers appareils de photo numérique n'ont certes pas encore réussi à conquérir le grand public, mais le nouveau procédé a déjà très largement bouleversé la « chaîne graphique » des milieux professionnels. Prises de vues, retouches, collages, montages ou maquillages : toutes ces opérations qui demandaient des heures à la photographie chimique traditionnelle ne prennent aujourd'hui que quelques minutes de travail sur un écran d'ordinateur. Conséquence : les métiers classiques de la photo professionnelle sont en voie d'être bouleversés.

Le procédé technique de la photo numérique ? Pellicule et développement ont disparu, laissant la place à des images stockées dans une mémoire électronique située à l'intérieur de l'appareil et directement visibles sur un écran. Il suffit alors de relier le boîtier de l'appareil photo à un ordinateur (Macintosh ou PC), voire à un téléviseur, ou d'introduire la carte amovible de l'appareil dans un lecteur approprié pour voir les images défiler sur l'écran. A ce stade, les prises de vues sont intégrées à un fichier d'ordinateur et peuvent subir toutes les modifications imaginables grâce à des logiciels de traitement d'images.

En quelques années, cette nouvelle technologie a bousculé de nombreux métiers de la photographie en couleurs. Car bien qu'encore difficile d'accès au grand public – pour des raisons de coût essentiellement –, le numérique a déjà fait une entrée tapageuse dans la photographie professionnelle. *« C'est toute une chaîne de métiers qui s'en trouve bouleversée, accompagnée d'une importante redistribution des cartes entre les professions »*, souligne Gérard Cauvain, responsable photo à l'Ecole des métiers de l'image (EMI), liée à la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

MAÎTRISE GLOBALE

« *Ça change tout et ça ne change rien*, lance Hervé Bernard, photographe professionnel. *Cadrages, lumières, composition, travail sur l'image : les principes du métier de photographe restent inchangés. En revanche, l'outil évolue et ouvre des portes nouvelles à la création.* » Il est vrai que le numérique comporte aujourd'hui deux volets distincts : la prise de vues peut soit rester classique – sur une pellicule argentique ou le nouveau système APS (Advanced Photographic System) – et donner lieu ensuite à une numérisation, ou bien être directement réalisée sur un appareil numérique. Dans les deux cas, le travail de l'image est réalisé sur ordinateur par un traitement informatique. Hervé Bernard a pour l'instant choisi de privilégier – finances obligent – la prise de vues traditionnelle et de louer à l'occasion des appareils numériques. Mais il s'est en revanche équipé d'un ordinateur et de logiciels de traitement d'images. « *Cette technique enrichit notre métier*, précise-t-il. *Avant, nous étions obligés de sous-traiter l'essentiel du travail à partir du développement. En réalisant aujourd'hui la photo, la mise en page (PAO), le graphisme, les photomontages, etc., le photographe acquiert avec le numérique une nouvelle maîtrise globale de son travail et devient à part entière un directeur artistique.* » A l'instar des pionniers de la photo – qui réalisaient tout y compris leurs propres émulsions –, les photographes ont donc l'occasion de revenir aux sources de leur profession en s'imposant de nouveau comme de véritables maîtres d'œuvre. Par ailleurs, la technique numérique, si elle permet à des non-photographes d'accéder à des marchés tels que le packaging publicitaire, donne également la possibilité aux photographes de compenser cette perte d'activité par de nouvelles applications, comme celle d'offrir des catalogues clés en main ou d'entrer dans le monde de la création des CD-ROM.

Largement enrichi, le métier de photographe est pourtant loin d'être le seul à connaître une mutation liée aux techniques du numérique. La division du travail et les tâches jusqu'ici pratiquées dans les laboratoires professionnels connaissent également des évolutions importantes. Un certain nombre ont franchi le pas depuis déjà plusieurs années. C'est le cas notamment des laboratoires Pictorial, dont environ un quart du chiffre d'affaires est aujourd'hui réalisé sur les techniques numériques. « *Le changement d'outil entraîne une réorganisation interne des métiers. L'informatique permet de passer d'un maillon à l'autre de la chaîne graphique tout en restant sur le même support : le fichier* », souligne Eddy Gassmann, PDG des laboratoires Pictorial. Initialement affecté aux tâches de développement des films argentiques, le développeur évolue pour devenir l'homme de la numérisation des supports analogiques via les numériseurs ; le tireur, lui, voit sa fonction se déplacer vers le traitement de l'image à l'aide de logiciels informatiques.

APPLICATIONS NOUVELLES

« *La capacité de voir et de mettre en forme, c'est-à-dire au fond la finalité et la vocation de ces métiers ne changent pas*, précise Eddy Gassmann. *Le développeur conserve ses compétences de transcription, et le tireur, habitué au travail sur l'image en complicité avec le photographe, élargit son savoir-faire en y associant les possibilités offertes par l'informatique.* » La meilleure preuve d'une certaine forme de continuité des compétences ? Chez Pictorial, la mutation vers les techniques numériques se fait à 80 % en formant en interne les salariés habitués jusqu'ici aux méthodes de la photographie traditionnelle. Avec un apprentissage de l'outil informatique qui se révèle finalement *« aussi simple que celui d'un traitement de textes »*. De surcroît, et de la même façon que les photographes ont gagné au passage au numérique des applications nouvelles, les laboratoires professionnels voient leur champ d'activité s'étoffer.

« *Le numérique nous permet aujourd'hui d'intégrer l'ensemble des étapes de la chaîne graphique* », explique Georges Pope, directeur général des Ateliers Jean Jacques, dont 70 % du chiffre d'affaires sont à présent réalisés dans le numérique. » Flashage, mise en pages, impression, jusqu'aux toutes récentes techniques des machines numériques offset : comme cela se pratique depuis quelques années déjà en Grande-Bretagne, les laboratoires deviennent des centres intégrés multiservices autour d'activités jusqu'ici segmentées dans différentes professions.

« *Cette très forte mutation des techniques et de la pratique des métiers de la photo a trouvé une traduction dans l'évolution de la formation initiale dispensée aux jeunes*, précise de son côté Bernard Leblanc, professeur de sensitométrie à l'école Louis-Lumière. Depuis 1993, l'école recrute à des niveaux bac + 2 et forme pendant trois ans des jeunes aux techniques du numérique. « *Il n'est pas question de séparer l'enseignement traditionnel de la photo de celui des technologies de la numérisation*, souligne Bernard Leblanc. *Nos modules concilient les deux comme deux outils différents d'un même métier.* »

Olivier Piot

Un nouveau brevet technique

En décidant d'abandonner en 1994 la formation de l'ancien BTS photo, l'éducation nationale a soulevé de vives réactions dans le monde professionnel de la photographie. Depuis deux ans, l'AFI (Association pour la formation de l'image) – qui regroupe les représentants des différentes branches du secteur –, planche sur un nouveau projet de BTS, en partenariat avec des inspecteurs de l'éducation nationale. Présentée début juillet devant le conseil supérieur de l'éducation nationale, la formation pourrait débuter dès septembre 1997. *« Tout en partant d'un nouveau référentiel des métiers de la photographie, qu'il a fallu élaborer, nous avons souhaité mettre au point une formation qui puisse concilier la culture de l'image et les technologies de pointe »*, précise Jean-Pierre Baux, délégué général de l'AFI. Air du temps oblige : les jeunes seront initiés aux techniques du numérique ainsi qu'aux métiers technico-commerciaux de la photographie.

هكذا من الأصل

Spécial Ingénieurs

Ingénieurs Qualité

Groupe international de haute technologie, nous avons mis en place une démarche en vue de la certification ISO 9001 de nos activités de conception, réalisation et vente de services réseaux. Pour atteindre cet objectif, nous renforçons nos équipes.

Vous aurez à diffuser la "culture qualité" en proposant une organisation et des méthodes au sein de votre service et développerez les outils permettant d'évaluer la qualité.

A 28/32 ans environ, vous avez acquis une expérience de 3 à 7 ans dans les domaines de la qualité, de l'organisation et des méthodes pour des activités commerciales.
Réf. IQE/LM

Vous contribuerez à la qualité des offres d'avant-vente en apportant un soutien méthodologique aux responsables des projets techniques et en développant les outils appropriés.

A 30/35 ans environ, vous avez acquis 7 à 10 ans d'expérience dans la conduite de projets techniques sous assurance qualité, au sein d'environnements présentant des contraintes commerciales fortes.
Réf. IQP/LM

De formation supérieure (grande école d'ingénieur ou de commerce complétée si possible par un troisième cycle en qualité), votre expérience, vos capacités relationnelles et pédagogiques vous permettront de contribuer efficacement à notre démarche vers la Qualité Totale.

Pour ces deux postes, veuillez transmettre lettre manuscrite et CV en précisant la référence choisie à notre conseil qui étudiera votre candidature en toute confidentialité.

SPH, Systèmes et Potentiels Humains, 18 avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

LBW

Chef de Projet Intégration de Systèmes

Opportunité exceptionnelle pour un chef de projet expérimenté de favoriser le développement de notre offre "intégration de systèmes".

300 KF — **Ouest de la France**

LA SOCIÉTÉ
- SSII spécialisée en milieu industriel. 700 personnes. 10 agences en France. CA 800 MF.
- Expertise reconnue dans les technologies de systèmes d'information distribués et en maîtrise fonctionnelle de systèmes (automatismes).
- Etablissement de plus de 200 collaborateurs. Implication dans des projets d'envergure de systèmes d'information de production et de gestion pour l'industrie.

LE POSTE
- Sous la responsabilité directe du responsable de production, vous :
  - définissez, estimez et concevez les projets dans le domaine de la gestion technique et industrielle grâce à votre connaissance des solutions du marché,
  - conduisez les projets dans leur globalité en termes de management technique (conception d'architecture et de solutions) et humain (équipes de 5 à 6 ingénieurs),
  - assurez la responsabilité financière du projet (chiffrage et suivi) et en assurez les coûts et les délais,
  - prenez en charge les refontes ou modifications de projets existants.

PROFIL RECHERCHÉ
- 30/35 ans. Ingénieur, maîtrise de la conduite de projets dans les environnements : langages C++, ADA, L4G ; SGBD relationnel (Oracle) ; DEC, UNIX, NT, TCP/IP. La connaissance de l'automatisme est un plus. Anglais courant.
- Expérience acquise en milieu industriel contraignant. Connaissance des solutions du marché et de l'intégration de progiciels.
- Aptitude au management d'équipes. Ouverture d'esprit, veille technologique quant à l'évolution et aux opportunités du marché.
- Dynamisme, capacités à entraîner et à motiver.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/60406 à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.

N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris · London · Aberdeen · Birmingham · Bristol · City Edinburgh · Glasgow · Leeds · Manchester · Slough · Madrid



Responsables et ingénieurs confirmés Etudes et Réseau

Vous avez la volonté d'exercer des responsabilités ou d'apporter votre expertise technique dans un environnement de hautes technologies. Informatique CDC vous en donne les moyens dans les domaines les plus dynamiques de la Banque, de la Finance ou de l'Assurance.

Responsable de groupe de projets *(L M/06.96/A)*

Vous avez la responsabilité complète du projet dans le domaine de l'assurance depuis la phase d'initialisation jusqu'à la mise en production du logiciel. A ce titre vous organisez, animez et planifiez l'ensemble des activités. Pour cela vous êtes autonome, maîtrisez la conduite de projets et vous avec de fortes compétences en conception objet, Unix, C++, Oracle et PMW.

Chefs de projets *(L M/06.96/B)*

Avec votre équipe vous prenez en charge de nouveaux projets dans le cadre de la refonte d'un système d'information (banque, assurance). Vous êtes le contact privilégié avec la maîtrise d'ouvrage et vous assurez l'organisation et le suivi des délais. Vous maîtrisez l'environnement orienté objet.

Ingénieur réseau *(L M/06.96/C)*

Autonome dans le choix des actions à mettre en œuvre, vous menez des études Réseaux et Télécom. Vous suivez des projets de déploiement et les évolutions des OS de réseaux locaux ainsi que des produits réseaux. Vous coordonnez le déploiement d'applications client/serveur. Vous assurez le support technique pour les administrateurs de réseaux locaux. Vous maîtrisez l'environnement technique Dos-Windows-Novell-SNA-TCP/IP.

Ingénieurs d'étude *(L M/06.96/D)*

Vous souhaitez prendre des responsabilités sur des nouveaux projets en participant aux phases de définitions des besoins, de conception, de réalisation et de mise en production. Vous maîtrisez le monde Client/Serveur, Unix, C, C++.

De formation ingénieurs ou équivalent, vous avez une expérience significative dans ces domaines.

Informatique CDC, groupe privé de 1200 salariés, conçoit, développe et gère les systèmes d'information du groupe Caisse des dépôts et de partenaires tel que le Crédit local de France.



Merci d'envoyer votre candidature avec la référence correspondant au poste qui vous intéresse au service Mobilité / Recrutement 4 rue Berthollet – 94114 Arcueil Cedex.

TAKE AN ACTIVE PART IN OUR EUROPEAN GROWTH
Distribution sales manager
Primary Care Diagnostics (P.C.D.)

Becton Dickinson is a leading company worldwide in medical devices and diagnostics. Our name represents highest product quality and innovations. To strengthen our Western European presence, we offer the position of Distribution sales manager

You will report to the European P.C.D. Sales & Marketing Manager, based in the European Headquarters in France and will work out of your own home-office.
You will be responsible for sales and profitability in western Europe, by ensuring the development and implementation of the sales and marketing plans. You will coach, direct and motivate distributor sales teams located in this region.
The required qualifications are :
- university degree in Biological Science or equivalent,
- minimum of 4 years sales/marketing experience,
- previous experience with distributor management,
- knowledge of the European Diagnostics market,
- fluency in English, German and preferably another European language.

Entrepreneurial candidates with appropriate skills and experience will find a challenging position with attractive conditions.

Please send your application (under reference PCD 9601), with photo and salary information, in full confidence to Valérie SOULIER, **BECTON DICKINSON**, 5 chemin des Sources, BP 37, 38241 Meylan cedex France.

BECTON DICKINSON

MEDIAPA

T.E.S. Nantaise des Eaux

T.E.S. NANTAISE DES EAUX

Filiale du groupe S.O.A.F, assure le traitement des eaux usées, industrielles et celui des eaux potables.
Pour assister son Directeur, elle recherche un **Directeur d'Exécution**, responsable de la réalisation des marchés.
Il assurera son activité dans un double objectif de qualité et de rentabilité.
Agé de 40 ans environ, il a une formation d'ingénieur et des expériences réussies en bureau d'études et de chantiers de traitement des eaux. Il a une forte capacité managériale, d'organisation et de gestion. Des connaissances solides en droit des contrats et des marchés publics seraient appréciées. Il est parfaitement bilingue anglais et l'allemand serait un plus.
Sera retenu un candidat à fort potentiel, devant réussir ses missions et prendre ensuite de nouvelles responsabilités dans un secteur en plein développement. La rémunération variable sera liée à son niveau d'expertise et à l'importance des missions et responsabilités confiées.
Le poste est à pourvoir dans les meilleurs délais.
Adresser votre candidature à notre conseil, CAPFOR ATLANTIQUE, 2 rue du Château de l'Eraudière, BP 1507, 44315 Nantes cedex 03 sous la référence 519.

CAPFOR ATLANTIQUE

Evidence

Spécial I[...]nieurs



هكذا من الأصل

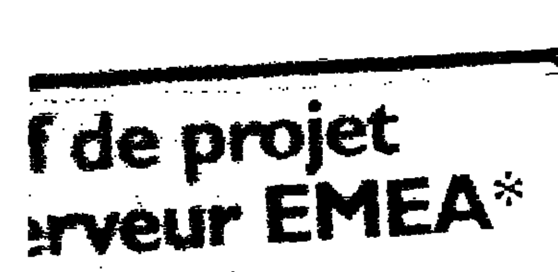
pécial ingénieurs

INGÉNIEUR EN RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS

INGÉNIEUR D'ÉTUDE DE STÈMES DE TRANSMISSIONS

INGÉNIEUR ARCHITECTE RESEAUX NUMÉRIQUES

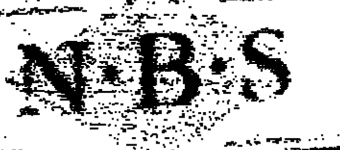
MIGA



f de projet
rveur EMEA*

Middle East Africa

Paris + déplacements



N·B·S



Notre Département Informatique Technique a acquis une expertise reconnue par de grands partenaires dans le domaine des Télécoms et de l'IHM. Nos équipes interviennent notamment dans le développement et déploiement de systèmes publiphones, la réalisation de supervision de réseaux, et l'ergonomie GSM.

INGÉNIEURS RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
réf CD/PB 15

Vous connaissez un des domaines de la radiotéléphonie (GSM, DECT, DCS...) ou des réseaux (TCP/IP, X25, ATM, SNMP, CNIP...).

Depuis 1990 le département informatique de gestion connait de très fortes progressions en part de marché, son effectif s'est accru de 40% depuis janvier 1996.
Forts de notre expertise en conception et réalisation de systèmes Client/Serveur, nous avons formalisé une approche innovante de construction de systèmes d'information dans ces environnements et en faisons bénéficier nos collaborateurs.

CONSULTANTS CLIENT/SERVEUR
réf CD/RBD 15

Pour intégrer ce département, vous avez au moins 1 ans d'expérience et vous maîtrisez **NSDK** ou **POWERBUILDER**.

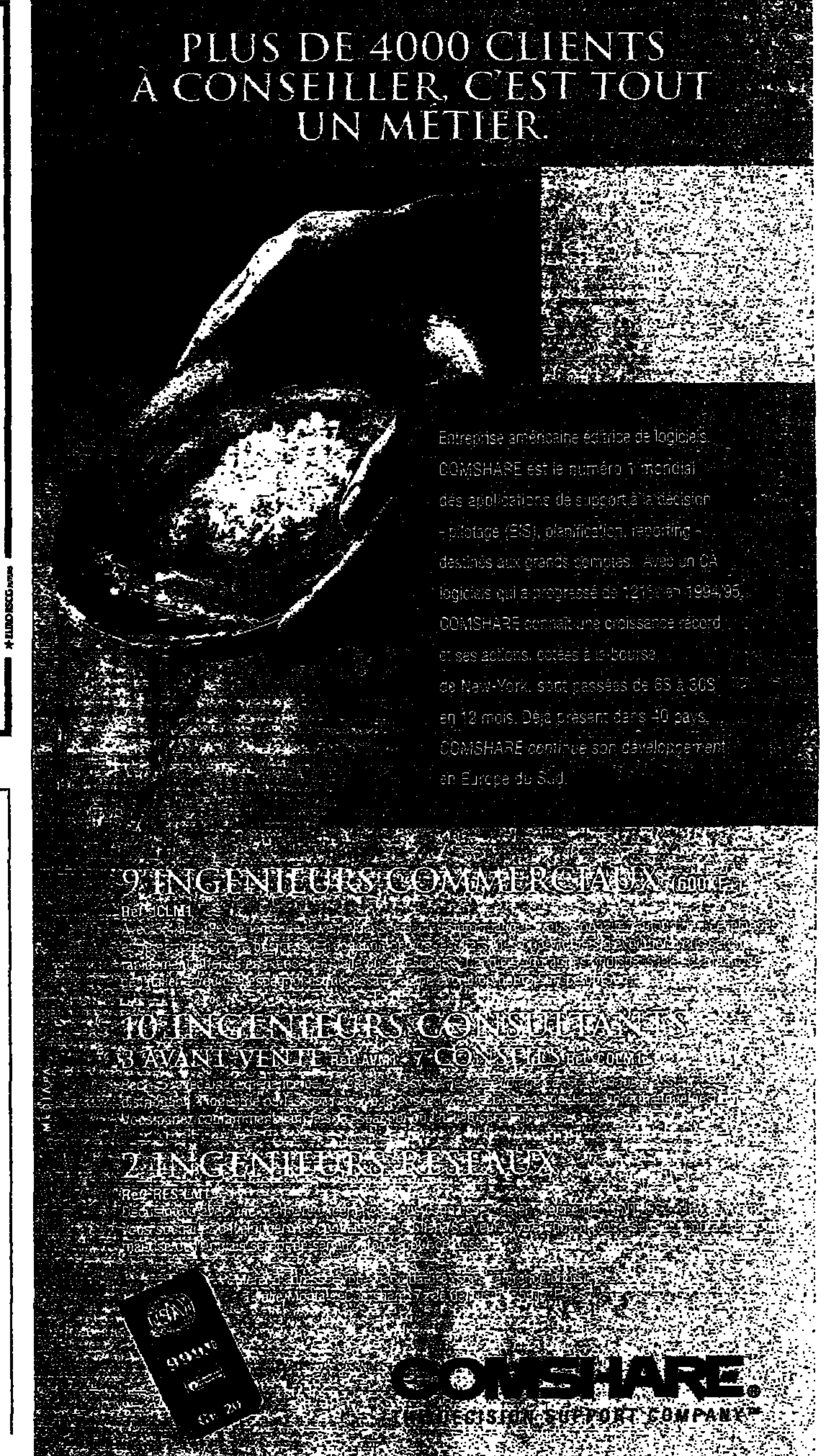
Pour tous ces postes, vous avez une formation Ingénieur et 1 à 5 ans d'expérience dans l'un de ces domaines.

Vous interviendrez sur des missions d'intégration de systèmes, d'expertise et de conseil pour des projets de grandes envergures. Constamment en veille technologique, nous nous adaptons au marché et apportons à nos équipes les formations nécessaires.

Merci d'adresser votre candidature à Europe Informatique Christine DORÉ - Ressources Humaines - Immeuble Lavoisier 4, place des Vosges - 92052 Paris la Défense Cedex.



Europe Informatique est titulaire d'un certificat AFAQ N° 1996/5323-ISO 9001



SUD-EST

Nous appartenons au club des leaders mondiaux dans notre métier : le développement et la production de biens d'équipement informatique. Nos produits comptent parmi les plus performants et innovants du marché. Nous renforçons nos équipes Recherche et Développement et recrutons :

Ingénieurs Hardware
Attiré(e)s par les nouvelles technologies multimédias et/ou techniques graphiques (réf. 70013)

Ingénieurs Software
Passionné(e)s par le développement, l'intégration et la maintenance de logiciels en environnements applicatifs (réf. 70014)

En étroite collaboration avec nos prestataires, vous êtes chargés de développer, intégrer, mettre à disposition dans les délais, les sous-systèmes ou logiciels dont vous êtes responsables.

A 25/30 ans, de formation supérieure, spécialisation Électronique pour les ingénieurs Hardware, Informatique pour les ingénieurs Software, vous justifiez d'une expérience professionnelle de 2 à 5 ans, acquise dans les univers suivants :

- Hardware : électronique professionnelle grande série,
- Software : conception, développement, intégration et maintenance de logiciels, environnements Windows 95, Windows NT, langage Visual C++. La connaissance des outils d'applications sur Internet constitue un atout.

Vous parlez anglais couramment. Vous êtes de vrais entrepreneurs : créatifs, autonomes, « axés résultats ».

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation manuscrite, CV et photo) sous la référence du poste choisi à notre Conseil Onoma, Tour du Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 3.

Onoma
GROUPE COURTAUD



AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

SYSELOG

SSII de plus de 200 collaborateurs recrute des

- **Ingénieurs de Développement (logiciel, matériel),**
- **Chefs de Projets et**
- **Consultants Télécom et Réseaux**

Venez consulter notre forum permanent d'annonces détaillées sur le WEB à l'adresse :

http://www.syselog.fr/job

ou envoyez votre CV à :

SYSELOG Patrice GRIGNOUX - 4, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY.

SYSELOG OUEST Bernard BOUVRANDE - Parc d'activités Pégase - 22300 LANNION.

Dans le cadre de son fort développement actuel, l'un des leaders de l'ingénierie thermique, recherche un

Ingénieur d'Affaires (H/F)

Diplômé d'une Grande Ecole, (Centrale, Mines, AM, ENSC, INSA,...), il possède au minimum de 3 à 8 ans d'expérience de contrats réalisés à l'export dans un environnement anglo-saxon, dans des activités pétrolières, chimiques ou thermiques. **Il parle et travaille couramment en anglais et en allemand.**

Dès la signature d'un contrat, il en assure la responsabilité technique et financière de bout en bout, tant vis à vis du client que des prestataires extérieurs avec lesquels il négocie.

Passionné par la technique, c'est avant tout un homme de contact dont les capacités de communication, de rédaction et de management lui permettront de faire avancer ses dossiers par l'écoute et la discussion.

Autonome, il a le sens des priorités et des ordres de grandeurs financières et techniques. Le poste, basé à l'ouest de Paris, est à pourvoir très rapidement.

Adresser dossier complet à : ALC Organisation 8, avenue de la République 78600 Le Mesnil le Roi.



ALC

CONSEIL EN ORGANISATION ET EN GESTION DE VOS RESSOURCES HUMAINES

Spécial Ingénieurs

Concevez les composants optoélectroniques de demain.

Alcatel Alsthom Recherche fait partie de la Direction Technique d'Alcatel Alsthom. Sa vocation est de contribuer par ses recherches, ses développements et son expertise technique à la préparation de l'avenir du Groupe. C'est une composante majeure du Corporate Research Center, regroupant au niveau européen les unités de recherche d'Alcatel Alsthom.

Au sein d'Alcatel Alsthom Recherche, l'Unité Composants Photoniques prépare les générations des composants optoélectroniques pour les futurs systèmes de télécommunication. Ces activités vont depuis l'élaboration des matériaux semi-conducteurs (InP et GaAs) jusqu'à la validation fonctionnelle des composants tels que lasers, modulateurs, amplificateurs, photo détecteurs.

Afin de renforcer cette unité nous recherchons des :

- Ingénieurs d'étude et chefs de projet de formation grandes écoles (Supélec, Télécom, ESPCI, ESO, INSA...) ou universitaire (DEA, thèse) avec une expérience de 2 à 5 ans.
- Techniciens supérieurs de formation BTS, DUT avec expérience.

dans les domaines d'activité suivants :

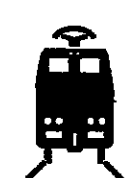
- **Croissance et caractérisation des matériaux semi-conducteurs,**
- **Technologie pour la réalisation des composants,**
- **Conception et caractérisation de composants,**
- **Réalisation de sous-ensembles optoélectroniques.**



Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf M 06 à Alcatel Alsthom Recherche - Yolande Pellissier Route de Nozay - 91460 MARCOUSSIS. Adresse mail : Yolande Pellissier@aar.alcatel-alsthom.fr

alliance RH

Participez à la conception du métro de Hong-Kong



FAIVELEY TRANSPORT, équipementier ferroviaire et leader mondial en systèmes de portes, de conditionnement de l'air et de pantographes, est également présent dans le monde entier en produits électroniques et équipements de confort voyageurs. La société réalise avec plus de 1 000 salariés, 925 MF de CA dont plus de 70 % à l'export. Le siège social est basé en France avec aujourd'hui 9 filiales dans le monde. Pour renforcer nos équipes, nous recherchons un

Ingénieur Planning expérimenté

Au sein de l'équipe chargée du projet « portes palières » pour le futur métro de Honk-Kong, vous êtes responsable de l'élaboration et du suivi du planning. Vous effectuez un contrôle hebdomadaire des réalisations de l'équipe, informez régulièrement le chef de projet et le client de l'état d'avancement des travaux, et proposez des solutions pour combler les retards éventuels.

Issu d'une école d'ingénieurs et spécialiste de l'électromécanique, vous avez une expérience de 10 ans au minimum de chantiers ou de projets à l'export et vous maîtrisez les techniques de planification. La connaissance de l'anglais est indispensable. La pratique du logiciel Primavera serait appréciée. L'esprit d'équipe et de réelles aptitudes à communiquer font partie de vos qualités personnelles.

Pour ce poste de dimension internationale, des déplacements à Hong-Kong et en province sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV et prétentions à Faiveley SA, Madame Chauffeteau, DRH, 143 boulevard Anatole-France, Carrefour Pleyel, 93200 Saint-Denis.



Partenaires sur la voie du futur

MEDIA SYSTEM

Aller plus loin dans l'innovation en restant plus près de la vie quotidienne. C'est la vocation de Philips Electronique Grand Public. Nous l'avons démontré sur tous les marchés de l'électronique de loisirs (TV, audio, hi-fi, vidéo, autoradio...) comme pour les produits d'information personnelle (téléphone, fax, moniteur,...). Autant de domaines dans lesquels le talent et la créativité de nos professionnels ont réalisé des avancées indiscutables. Dans le cadre de l'expansion internationale de ses activités de téléphones mobiles, notre centre de compétence international du Mans renforce ses équipes.

Ingénieurs test

Dans le cadre de la stratégie de test définie par l'unité, et en collaboration avec les unités de production, vous participez à la définition et à l'élaboration des processus de test. Vous réalisez et mettez en production les outils matériels et logiciels destinés à garantir la conformité à leurs spécifications de produits fabriqués entre grandes séries. En outre, vous participez à la formation de l'équipe technique de production. Ingénieur, votre formation en électronique est complétée par une compétence informatique et une spécialisation en radiocommunications. Vous avez de préférence 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine industriel. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions sous référence IT à Philips Electronique Grand Public - Route d'Angers - BP184 - 72004 Le Mans Cedex.

Faisons toujours mieux.

CONSULTANTS A FORT POTENTIEL

Développement des entreprises

PA Consulting Group - leader européen du conseil en management et technologie - est le partenaire privilégié des entreprises qui veulent accroître leur croissance et leur rentabilité en valorisant l'efficacité de leur processus d'innovation et la performance de leurs opérations de R & D. La progression de nos activités en France crée des opportunités pour des consultants confirmés et désireux de révéler leur potentiel de conception et de conduite, pour le compte d'entreprises industrielles et de services, de plans d'exploitation des ressources technologiques et de management des portefeuilles d'innovation. Vous êtes âgé d'au moins 32 ans et vous avez au moins 8 années d'expérience professionnelle. Idéalement, vous avez commencé votre carrière dans l'industrie et, après 4 à 8 ans d'activité, vous êtes entré dans le métier du conseil au sein d'un cabinet international. Vous avez la connaissance d'un ou plusieurs des secteurs suivants : *télécom.*, informatique, pharmacie, agro-alimentaire, chimie, électronique. Vous avez réalisé des missions de conseil portant sur : la rentabilité des investissements technologiques, la gestion du portefeuille des technologies et des projets R & D, l'efficacité des processus d'innovation et de développement, les performances des opérations de R & D. Vous avez des contacts personnels dans plusieurs entreprises qui apprécient votre manière de faire et vous gardent leur confiance. Vous avez un diplôme de grande école (X, Mines, Centrale,...) et de préférence un deuxième diplôme obtenu à l'étranger. Vous êtes parfaitement à l'aise en anglais. Venez nous présenter vos références et votre projet, nous vous parlerons des enjeux qui vous attendent si vous rejoignez l'équipe de PA Consulting Group France. Merci d'adresser votre candidature sous la référence GTG/DCL à Daniel LEBIDOIS - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.34.**



Creating Business Advantage

Pour insérer votre annonce dans Initiatives
Appelez Le Monde Publicité
au
44-43-76-03 – 44-43-77-34
Fax : 44-43-77-32

هكذا من الأصل

Spécial Ingénieurs

EQUIPEMENTIER AUTOMOBILE

Responsable du Développement Commercial

Ingénieur, bilingue Allemand

350 MF, 450 personnes, 3 sites, nous sommes un des leaders de la fonderie sous pression et connaissons une forte croissance en France et à l'international. Rattaché à la Direction Générale du Groupe, vous intégrez une de nos filiales (50 MF) et assurez la responsabilité de l'ensemble des relations commerciales avec ses clients (principalement équipementiers automobiles). Vous êtes l'interface entre le client et nos services techniques dans le *respect des plannings* et des budgets établis. Vous développez de nouvelles affaires, en particulier, sur le marché allemand.

28-30 ans, diplômé d'une école d'Ingénieur, vous avez acquis une expérience technique et commerciale, idéalement dans le monde de l'automobile, et souhaitez évoluer vers un poste complet et autonome. Votre sens de la négociation, votre respect des engagements pris, sont des atouts pour réussir et progresser dans un *groupe dynamique et ambitieux. Le poste est basé en Alsace* et implique des déplacements en Europe.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre de motivation manuscrite en Français et en Allemand, CV, photo et rémunération actuelle) s/réf. 6569 D à notre Conseil Dominique Pierre MILLOT.

People & People
RECRUTEMENT ET AUDIT
1, place des Cordeliers 69002 Lyon

CONSULTANTS EN TECHNOLOGIES ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Aider à la transformation des Entreprises : de la Stratégie à la mise en œuvre.

ANDERSEN CONSULTING

Avec plus de 32 000 consultants dans 47 pays, ANDERSEN CONSULTING, le leader mondial des métiers du conseil, recherche pour sa Division TIS West Europe (Technology Integration Services) des Consultants en Technologies et Systèmes d'Information.

■ Mission :
De la conception à la réalisation, vous serez amené(e) à intervenir auprès de clients de premier plan dans leur stratégie informatique, associant les techniques de gestion de projet, d'analyse fonctionnelle et de mise en place de solutions nouvelles.

■ Profil :
Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez une ou plusieurs expériences réussies en tant qu'ingénieur informaticien. Agé(e) de moins de 32 ans, vous possédez un excellent niveau d'anglais ; la pratique d'autres langues sera appréciée. Parfaitement mobile, la perspective de donner une orientation internationale à votre carrière est un atout que vous recherchez.

■ Offre :
Outre l'opportunité d'intégrer une division en pleine expansion, nous vous proposons de jouer un rôle essentiel dans notre développement européen. Vous bénéficierez également de formations personnalisées et soutenues en France et à l'étranger.

Avec ANDERSEN CONSULTING, vous travaillerez *au sein d'équipes de haut niveau* dans un contexte valorisant, avec des perspectives d'évolution liées à vos performances et à la forte croissance de notre activité.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo) en indiquant la référence 3896 sur l'enveloppe à LBW, 42 rue Laugier, 75017 PARIS qui transmetra.

Important organisme, spécialisé dans les technologies de l'information et de la communication, recrute son

Directeur ingénierie/études

Sud-Ouest — 300/350 KF

Véritable spécialiste des Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication, particulièrement intéressé par l'impact de celles-ci sur l'évolution de la Société, vous développez et dirigez ce département.
Dans ce cadre, vous assurez : • l'animation d'une équipe de chargés de missions • le montage de partenariats locaux, nationaux et européens, privés et publics, sur des projets liés à la mise en œuvre des NTIC • la recherche de financements et subventions pour la réalisation et la commercialisation de ces projets • la réalisation de prestations et d'études commandées par les différents partenaires (entreprises, collectivités, institutions), la coordination des actions de ces derniers.
Ce poste nécessite une réelle compétence dans le domaine des *nouvelles techniques de communication* et dans la conduite de projets (élaboration et mise en œuvre de business plans, responsabilité des budgets, management d'équipes...), ainsi qu'un bon sens *relationnel. Une connaissance des milieux* institutionnels serait un plus indéniable.
Agé d'au moins 35 ans, cadre de formation supérieure technique et/ou commerciale, bilingue anglais, vous serez à même de vous approprier rapidement les outils et techniques en place.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, lettre de motivation et prétentions) sous la réf. 95/35, à notre Conseil **PALMER INTERNATIONAL, 111 bis rue de Courcelles, 75017 Paris.**

Palmer INTERNATIONAL





PARIS - TOKYO - LOS ANGELES

CATIA/CADAM® SOLUTIONS

CENTRE D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES

recherche

DEUX ÉCONOMISTES

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieur, vous avez en outre une formation supérieure d'économie (*macroéconomie*, conjoncture et analyse économique).
Vous avez déjà une première expérience appliquée dans un organisme d'étude économique, public ou privé, une autonomie et une *capacité d'initiative et de rédaction* vous permettant de prendre en propre la responsabilité d'un domaine d'étude (suivi conjoncturel, prévision macroéconomique, études sectorielles).

Adresser CV + lettre de motivation à Madame Mendiburu
REXECODE - 29, avenue Hoche, 75008 Paris



Constructeur de systèmes de Télégestion, de contrôle industriel *et de gestion technique* de bâtiment, notre société (33 personnes) affiche depuis plusieurs années une forte expansion.

Nous confirmons notre croissance en recrutant :

1 Ingénieur expérimenté Responsable des Développements Electroniques

Rattaché au directeur Technique et responsable de l'animation d'une équipe de 3 ingénieurs et techniciens,
Vous serez en priorité chargé de :
- Assurer la conception générale et le développement de produits électroniques.
- Suivre en aval, leur fabrication en liaison permanente avec notre service Production.

Votre profil :
- Agé de 30/40 ans, vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur en électronique de type ENSI - ISEP - ESEO...
- Vous justifiez d'une expérience réussie de 5 ans dans la conception et l'industrialisation électronique dont 1 an en gestion de projet.
- Vous connaissez les normes CEM, Sécurité ainsi qu'un outil CAO électronique.

Merci d'adresser votre dossier complet (CV + photo + lettre manuscrite + prétentions) sous référence 31T15 à notre conseil : A.J.C.R. - 10 rue Vercingétorix - 75014 Paris.



Spécial Ingénieurs

Une réelle opportunité internationale pour un professionnel du service après-vente

Filiale d'un groupe américain, numéro un en Europe, nous sommes une société de dimension internationale. Forte de nos implantations en Europe, Asie et aux Etats-Unis, nous réalisons avec nos 230 collaborateurs 400 millions de francs de chiffre d'affaires dont 80 % à l'export. Notre métier : concevoir et commercialiser des machines destinées à équiper les rotatives offset de professionnels de l'édition. Dans le cadre de la nouvelle organisation de notre service après-vente nous créons le poste de :

Responsable international du service après-vente rattaché à la direction générale

Vous avez l'entière responsabilité du service après-vente international et managez une équipe de 60 collaborateurs, répartis entre nos sièges et nos filiales. Vous gérez un chiffre d'affaires de 80 millions de francs (service après-vente et pièces détachées).
Votre rôle est de garantir l'efficacité et la rapidité de l'intervention du service après-vente et de renforcer notre image de marque en apportant à nos clients une qualité et un service irréprochables.
Homme de communication, vous devez : • définir un plan d'action avec des objectifs quantitatifs et qualitatifs • mettre en œuvre les structures organisationnelles liées à l'atteinte des objectifs • former et motiver votre équipe • travailler en étroite collaboration avec la R & D, la fabrication et le commercial • rencontrer régulièrement nos principaux clients • gérer votre département en tant que centre de profit.
Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des professionnels du service après-vente ayant acquis une expérience d'au moins 8 ans dans cette fonction en environnement industriel et au sein d'une société internationale.
De formation technique (bac + 5) et parfaitement trilingue français/allemand/anglais, vous avez une bonne maîtrise de l'électromécanique et de l'informatique industrielle. Vous avez le goût des contacts et du service et êtes rompu aux négociations de haut niveau. Doté de bonnes capacités d'analyse, vous avez le sens de l'objectif et du résultat et votre approche est créative et rigoureuse. Manager reconnu, vous savez écouter et motiver vos équipes pour les faire progresser.
Le poste est basé en région parisienne et implique 30 % de déplacements à l'étranger.
Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser votre candidature (CV, lettre, photo et rémunération actuelle) sous référence 37000/06 à Kienbaum S.A., 13 boulevard Malesherbes, 75008 Paris ou faxer au (33) 1 53 43 84 05.

Kienbaum
Conseil international en ressources humaines
Gummersbach, Düsseldorf, Berlin, Dresde, Francfort, Hambourg, Hanovre, Karlsruhe, Munich, Stuttgart, Paris, Prague, Vienne, Zurich, San Francisco, São Paulo, Johannesburg.
Certifié ISO 9001

Filiale industrielle (700 personnes) d'Alcatel Câble, nous recherchons pour l'une de nos divisions (certifiée ISO 9002) qui compte 250 personnes et réalise 50 % de son CA. à l'export, un :

Responsable qualité

Directement rattaché au directeur de la division, vous supervisez une équipe de 6 personnes. Votre rôle s'organise autour de trois sphères de responsabilités. Tout d'abord, responsable de l'assurance qualité, vous êtes garant de notre certification ISO 9002, de son évolution, des obligations d'audit et des relations avec les organismes de normalisation français et européens. Responsable de la définition et de la mise en oeuvre de la politique qualité de la division, vous veillez au respect de nos engagements et à l'atteinte de nos objectifs. Par votre crédibilité technique et personnelle, par le constant souci de trouver une solution positive aux diverses exigences en présence, vous intervenez comme un acteur déterminant de notre organisation. Par votre conviction, vos qualités d'animation et d'innovation vous conduisez nos équipes dans une démarche d'amélioration continue.
A 30 ans environ, ingénieur Grande Ecole, vous souhaitez rejoindre une structure opérationnelle. Vous justifiez d'une expérience similaire de 5 ans minimum et maîtrisez la langue anglaise.
Localisation : 120 km nord de Paris.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. 29442, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA SYSTEM



CUIVRE

IMPORTANTE BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE
FILIALE D'UN DES PRINCIPAUX GROUPES BANCAIRES MONDIAUX

recherche pour accompagner le fort déploiement de ses activités à PARIS, son

DIRECTEUR INFORMATIQUE

Technologies de Salles de Marchés - 500 KF+

A 35 ans environ, de formation supérieure, vous possédez 10 à 15 ans d'expérience et êtes issu d'une filière technique. Vous avez obligatoirement exercé des responsabilités de Direction de Production (Support technique, systèmes, réseaux, architecture technique) dans un contexte Financier/Salle de Marchés et dirigé des équipes de spécialistes de haut niveau.

Vous connaissez les enjeux considérables liés aux activités de marchés et avez déjà pris en charge la gestion d'un site informatique performant et sécurisé, reposant sur des architectures complexes Client/Serveur : multiplates-formes mini/micro (VAX/VMS, Stations/UNIX, Micros/WINDOWS), réseaux LAN/WAN (ETHERNET, TCP/IP, NOVELL, X25...), temps réel, téléphonie, flux financiers. Vous êtes très opérationnel sur l'ensemble des fonctions techniques et études, capable de vous impliquer en détail sur tous les sujets avec une compétence reconnue.

Garant de la disponibilité permanente des ressources et de la fiabilité des systèmes de notre site parisien, vous mettrez en oeuvre des solutions logicielles et techniques adaptées et évolutives en fonction des impératifs des utilisateurs du Front et du Back-Office et des préconisations de notre Siège. Vous aurez la responsabilité d'un département de 15 personnes comprenant un pôle Etudes et un important Service Technique, gérerez un budget conséquent et assurerez le suivi des fournisseurs.

En étroite collaboration avec les Directions Informatiques Européennes de notre Banque, vous participerez dans le cadre de la politique Groupe, à des projets communs nécessitant une très forte coordination des interventions (direction de projets, mise en place de solutions et de standards, choix techniques et logiciels, normes de sécurité...).

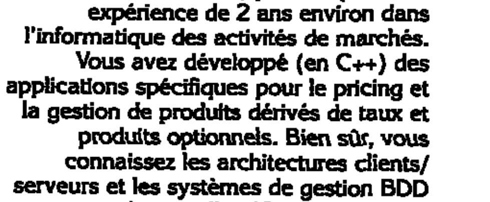
La dimension de notre Groupe offre d'intéressantes perspectives d'évolution sur PARIS, LONDRES ou sur une grande place européenne. Anglais courant exigé.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence DI51 à notre conseil, Marie-Aude FIRMIN, RIB, 140 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.

RIB

LBW

INFORMATICIEN DE MARCHÉ



Vous avez valorisé votre formation supérieure (ingénieur, 3° cycle universitaire) par une première expérience de 2 ans environ dans l'informatique des activités de marchés.
Vous avez développé (en C++) des applications spécifiques pour le pricing et la gestion de produits dérivés de taux et produits optionnels. Bien sûr, vous connaissez les architectures clients/serveurs et les systèmes de gestion BDD relationnelles (Oracle, Sybase).

Nous sommes une grande Banque française très présente et reconnue sur les marchés de capitaux. Nous renforçons les supports techniques qui nous permettent de mieux répondre aux besoins de nos clients. Au sein de la salle des marchés et proche des utilisateurs, vous êtes responsable du développement des applications spécifiques, notamment pour les opérateurs de produits dérivés.

Vous êtes souple et autonome et vous maîtrisez parfaitement les modèles financiers complexes.
Nous vous proposons de rejoindre une équipe pluridisciplinaire, jeune et très professionnelle.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et photo sous la référence 1654 à Austin Knight 26, avenue de l'Opéra 75001 Paris.



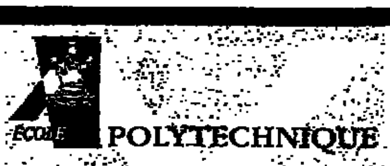
Filiale d'un groupe américain leader sur le marché des bases de données marketing pour le secteur informatique

Ingénieur Commercial Grands Comptes

De formation Bac +4, parlant anglais, vous souhaitez valoriser une expérience réussie de 3 à 5 ans dans le domaine de la prospection et de la vente de solutions auprès de grands comptes du secteur informatique.

Autonome, accrocheur, doté d'une bonne capacité d'écoute, vous êtes crédible dans une approche de vente-conseil, vous savez allier dialogue et négociation avec des interlocuteurs de haut niveau.

Envoyer votre candidature (avec salaire actuel) à :
Computer Intelligence Europe, Direction des Ressources Humaines, 738 rue Yves Kermen, 92658 Boulogne-Billancourt Cedex.



3000 personnes,
- **Recherche,**
- **Enseignement et Formation,**
- **Secrétariat Général.**

600 personnes dans les divers services :
- **Informatique (30),**
- **Technique,**
- **Administratif,**
- **Financier,**
- **Audio-visuel...**

Ingénieur Développement

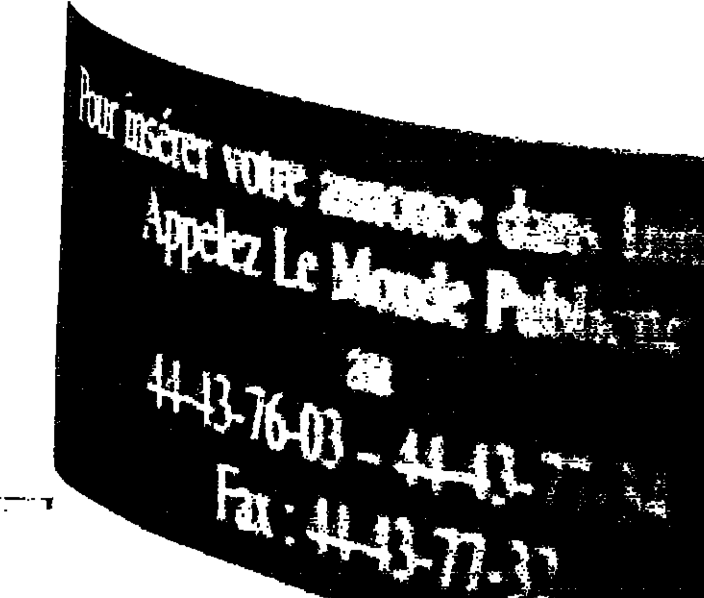
Ingénieur, une expérience significative de 5 ans environ a conforté votre sens de la gestion de projets et vos compétences techniques :
connaissance des environnements UNIX - C - Architecture Client/Serveur - SGBD-R (Oracle - SQL...).

La mise en place de progiciels (gestion RH...), le pilotage de développements d'applications décentralisées, en collaboration avec les divers services, la maintenance de nos logiciels, feront partie de vos missions.

Ouvert et dynamique, rigoureux et créatif, vous serez un élément moteur dans l'évolution de notre système informatique.

Votre sens de la communication, votre implication dans un projet d'envergure, au sein d'une équipe, seront les atouts de votre réussite et de votre évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence 2/1/320 à **CYDIALE Conseil** - APIS Technology BP 537 Villebon - 91946 Courtaboeuf Cedex.



SCIENCES ET SANTÉ

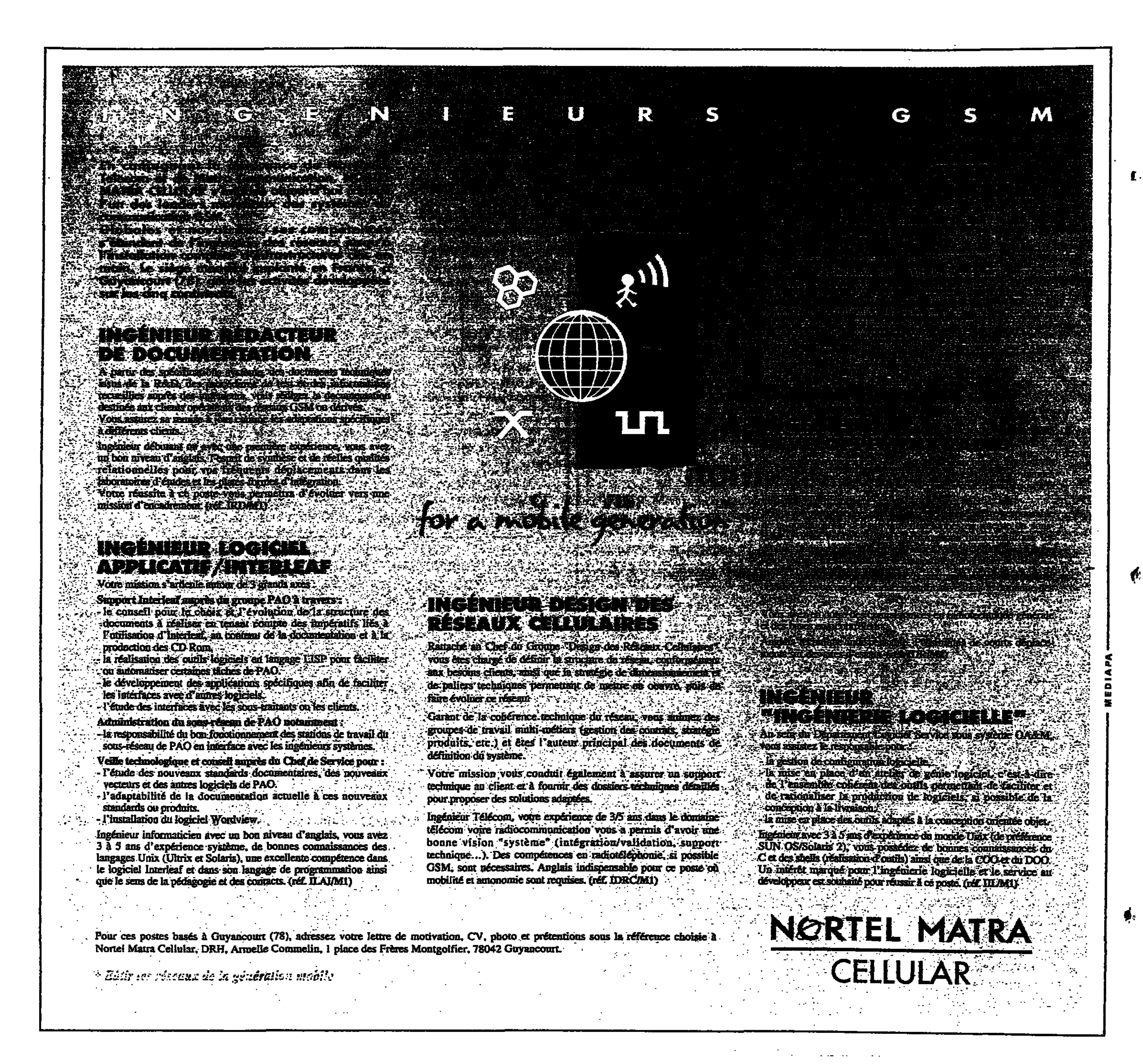
CARRIÈRES INTERNATIONALES

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants



Spécial Ingénieurs



Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32